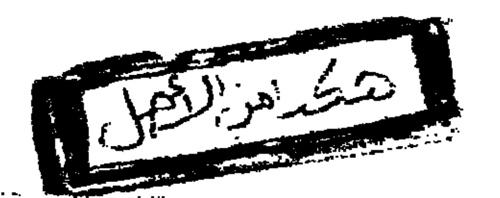
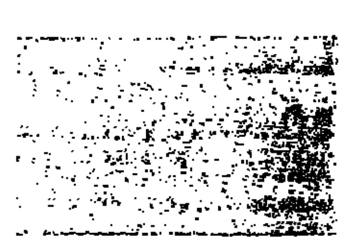




Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 15998 – 7 F – JEUDI 4 JUILLET 1996 – FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La Russie aux urnes

Plus de 108 millions d'électeurs russes étaient appelés aux urnes, mercredi 3 juillet, pour le second tour de l'élection présidentielle. p. 3

Le modèle japonais ébranlé

L'affaire Sumitomo, scandale du cuivre, souligne les défaillances du modèle bureaucratique nippon. p. 2

Les ennuis de Jean Tiberi

Martine Anzani pourrait saisir la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, dont elle est présidente, du conflit qui a opposé la police judiciaire au juge Halphen lors d'une perquisition au domicile du maire de Paris. p. 32

Mises en examen dans l'affaire Elf

André Tarallo, PDG d'Elf-Gabon, devait être mis en examen le 3 juillet dans l'affaire Elf-Bidermann. Loïk Le Floch-Prigent, actuel PDG de la SNCF, devait l'être à son tour jeudi 4 juillet. p. 10

Charles Pasqua sans Philippe Séguin

Charles Pasqua relance son mouvement Demain la France, sans Philippe Séguin qui se maintient dans une attitude de réserve. p. 8

Chez le père Hugo



L'île de Guernesey utilise le séjour de Victor Hugo sur son territoire comme argument touristique. p. 25

Moins de fonctionnaires

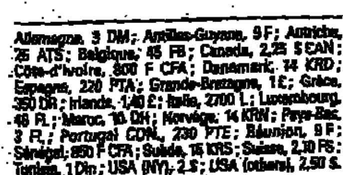
La réduction des effectifs de la fonction publique se traduira, en 1997, par une perte de près de 1300 emplois dans l'administration des finances. p. 6

L'avenir du groupe Hersant

Le PDG de la Socpresse entreprend une lourde restructuration du groupe Hersant. p. 18

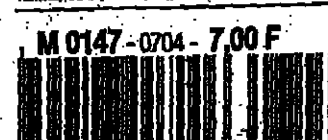
Un canal sans eau

Le projet de canal Rhin-Rhône se heurte à des difficultés techniques liées à l'approvisionnement en eau du système d'écluses. p. 23



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0704 - 7,00 F



Les produits contenant de l'amiante seront interdits à partir de 1997

L'indemnisation des victimes coûterait plusieurs dizaines de milliards de francs

JACQUES BARROT, ministre du travail et des affaires sociales et Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat à la santé et à la Sécurité sociale, ont annoncé, mercredi 3 juillet, que *« la fabrication, l'importation et la mise en vente de produits contenant de l'amiante, et notamment l'amiante-ciment »* seront interdites à compter du 1er janvier 1997.

La France devient ainsi le huitième pays d'Europe à bannir cette fibre minérale cancérogène, décision attendue depuis des années. Un rapport de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, publié mardi 2 juillet, évaluait à 1 950, pour 1996, le nombre de décès liés à l'amiante.

« On ne peut pas nous accuser de négligence, a assuré M. Barrot en annonçant l'interdiction, *car nous avons agi dès notre arrivée ».* Michel Parigot, vice-président de l'Association nationale de défense des victimes de l'amiante (Andeva), a estimé que *« la responsabilité des pouvoirs publics est évidente »* et déploré que le gouvernement ne fasse preuve que d'un *« pouvoir de réaction ». « La politique de santé publique concernant l'amiante en France a été gérée par les industriels,* via *le Comité permanent amiante »*, a ajouté M. Parigot.

« Si l'on veut éviter que d'autres affaires du même type se reproduisent, nous a déclaré François Desriaux, secrétaire de l'Andeva, *il faut revoir tout le système de prévention des risques professionnels, actuellement aux mains de l'Institut national de recherche et de sécurité, géré par les employeurs ».* La plainte contre X... déposée par l'association le 25 juin, afin de rechercher les responsabilités dans le retard français, ne sera pas retirée.

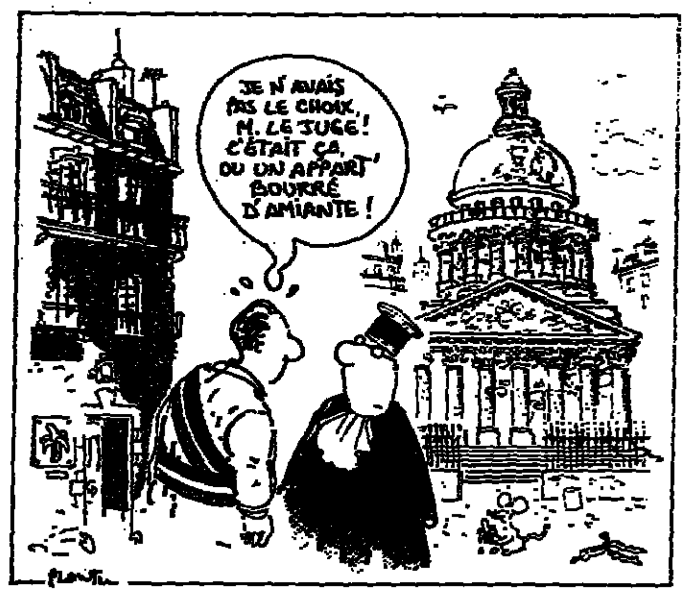
Des *« dérogations »* sont prévues pour certains produits, comme les garnitures de freins des poids lourds ou les vêtements ignifugés des pompiers, a indiqué M. Barrot.

Un système d'habilitation des entreprises chargées de retirer l'amiante des bâtiments floqués va être mis au point. Il devrait reprendre et valider la qualification instaurée par l'organisme certificateur Qualibat. Cette norme a récemment fait l'objet d'une contestation de la part du groupement des entreprises du traitement de l'amiante (Getap).

Les entreprises de transformation de l'amiante, qui emploient environ 3 500 salariés, ont été priées par les autorités de se *« reconvertir ».*

La question de l'indemnisation des victimes, qui coûterait plusieurs dizaines de milliards de francs si elle était décidée, n'a pas été abordée.

Lire page 32



Une 51, sinon rien

REIMS
de notre correspondant

A Lyon, pendant le G 7, le grand hôtel où logeait la délégation américaine était cerné par des limousines immatriculées 51. A Bordeaux, le congrès des HLM a été le théâtre de la multiplication spectaculaire des voitures arborant des plaques marnaises. Sur les petites routes de la douce France comme dans les bouchons parisiens, le pays du champagne est désormais surreprésenté. Le phénomène inquiète même le ministre des finances, Jean Arthuis, qui se fit naguère remarquer avec un rapport sénatorial sur les délocalisations. Il s'alarme de cette migration-là, même si elle reste limitée aux frontières de l'Hexagone.

L'explication, simple et terre-à-terre, tient en deux chiffres : 146 francs pour 4 chevaux. C'est le prix, dans la Marne, de l'autocollant le plus connu et le plus impopulaire du pays, la vignette automobile. Aucun département n'est en mesure de lutter contre un tel prix d'appel : certainement pas les Hauts-de-Seine (238 francs), encore moins le Cantal ou les Pyrénées-Orientales (302 francs).

Cela fait une dizaine d'années que le conseil général de la Marne s'évertue à ne pas augmenter le montant de la vignette. Et, depuis le début de 1996, les plus grandes sociétés de transport et de location font immatriculer massivement camions et voitures dans ce département accueillant. L'affaire est lucrative, car les sociétés de location changent leurs voitures à peu près tous les six mois et versent à chaque fois leur quote-part pour le précieux petit papier.

Cet engouement prend des proportions considérables : 50 000 voitures de location ont bénéficié du tarif marnais pendant les six premiers mois de l'année. Le rythme s'accélère. Depuis le 1er juillet, 10 000 nouvelles autos ont rejoint le clan des privilégiés. C'est l'équivalent de deux à trois mois de travail pour les fonctionnaires de Châlons-en-Champagne, préfecture de la Marne. Pour réussir ces immatriculations en série, il a fallu que les constructeurs automobiles s'accordent avec le ministère de l'intérieur afin de mettre au point un procédé informatique et de télétransmission.

La France a échappé au pire, à un parc automobile tout entier immatriculé dans la Marne : Albert Vecten, président (UDF) du conseil général de la Marne, voulait, en 1984, offrir la vignette gratuite...

Jean-Michel François

La « vache folle » à notre table

IL Y EUT, il y a, le sida. Il y a également, depuis peu, la « vache folle », traduction populaire de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB). A quelques années de distance, ces deux pathologies révèlent des pans entiers, jusqu'alors méconnus, du fonctionnement de nos sociétés face aux nouveaux périls sanitaires dont elles sont responsables.

Entrée depuis peu dans le champ de la santé publique humaine, la maladie animale ne cesse depuis quelques semaines d'alimenter des angoisses multiples chez les citoyens de l'Union européenne. La « vache folle » encore et toujours, omniprésente dans les propos de table, cristallisant les rencontres alimentaires et leur partage sensoriel, bousculant en profondeur les pratiques gastronomiques occidentales de cette fin de siècle. Pourquoi manger de la viande ? Le plaisir vaut-il le risque ? Et quels risques, pour quelle jouissance ? Les questions se posent plus concrètement que jamais : selon la Fédération nationale bovine, la consommation de viande de bœuf est inférieure de 40 % à la normale et la crise menace dès maintenant l'emploi de 15 000 personnes.

L'affaire est récente. Elle est née le 20 mars quand le gouvernement britannique annonça, non sans solennité, devant la Chambre des communes, que l'agent de la maladie bovine avait, selon toute vraisemblance, contaminé l'homme. Cet agent, expliquait-on, avait infecté, par voie alimentaire, une dizaine de personnes de moins de quarante ans qui souffraient depuis quelques mois d'une nouvelle affection neurodégénérative et, à ce titre, étaient condamnées à une mort rapide et tragique.

Depuis la fin de mars, la vague n'a cessé de grossir. C'est aujourd'hui une déferlante dont on ne perçoit pas la fin, une lame de fond qui dévaste la boucherie, met à mort la triperie ; une crise profonde dont tous les acteurs de la « filière bovine » pressentent qu'elle sera l'équivalent accéléré de ce que fut en son temps la crise de la sidérurgie.

Un agent pathogène mal connu dans sa structure comme dans ses fonctions, l'absence de tests diagnostiques et de réponses thérapeutiques, les plus grandes angoisses quant au franchissement de la barrière d'espèce : l'affaire de la « vache folle » restera longtemps encore empreinte de mystères. Partant, elle autorise tous les scénarios, les plus rassurants comme les plus catastrophiques.

Jean-Yves Nau

Lire la suite page 16

AVIGNON 96

Le théâtre en fête

POUR la cinquantième fois depuis sa création par Jean Vilar en 1947, le Festival d'Avignon rassemblera dans la Cité des papes, du 9 juillet au 3 août, les « fous de théâtre ». Les amateurs d'anniversaires seront peut-être déçus, car l'édition du cinquantenaire de ce grand rendez-vous international n'est pas tournée vers la commémoration. Elle se veut ouverte et diverse, alternant les manifestations théâtrales, chorégraphiques, musicales. Dans un cahier de seize pages, *Le Monde* propose un avant-goût d'Avignon 96, mais aussi les souvenirs de cinquante ans de passions et de combats pour le théâtre.

Au bonheur des sprinters

TOUR DE FRANCE. C'est un sprinter, le Français Frédéric Moncassin, de l'équipe GAN, qui portait le maillot jaune, mercredi 3 juillet, au départ de la quatrième étape du Tour de France, Soissons-lac de Madine. Il avait ravi la première place du classement au Suisse Alex Zülle, la veille, grâce aux bonifications accordées à l'arrivée d'une étape peu animée, qu'il a terminée à la troisième place derrière l'Allemand Erik Zabel et l'Italien Mario Cipollini.

Lire page 22

Mariage forcé

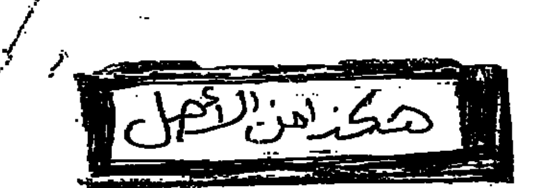


SERGE DASSAULT

EN FUSIONNANT son entreprise avec Aerospatiale, comme le lui demandent ses amis politiques au pouvoir, Serge Dassault s'apprête-t-il, à soixante et onze ans, à passer la main ? Accepte-t-il de son plein gré que disparaisse ainsi un empire bâti par son père, Marcel, un ingénieur de génie décédé il y a dix ans ? L'homme est aujourd'hui à la tête d'une des plus grosses fortunes de France. Le combat pour Dassault-Aviation est celui d'un PDG sur le tard, contraint au mariage pour résister à la concurrence.

Lire page 14

International	2	Annonces classées	24
France	6	Agenda	26
Société	10	Abonnements	26
Carnet	13	Météorologie	26
Horizons	14	Mots croisés	26
Entreprises	17	Culture	27
Finances/marchés	20	Communication	30
Aujourd'hui	22	Radio-Télévision	31



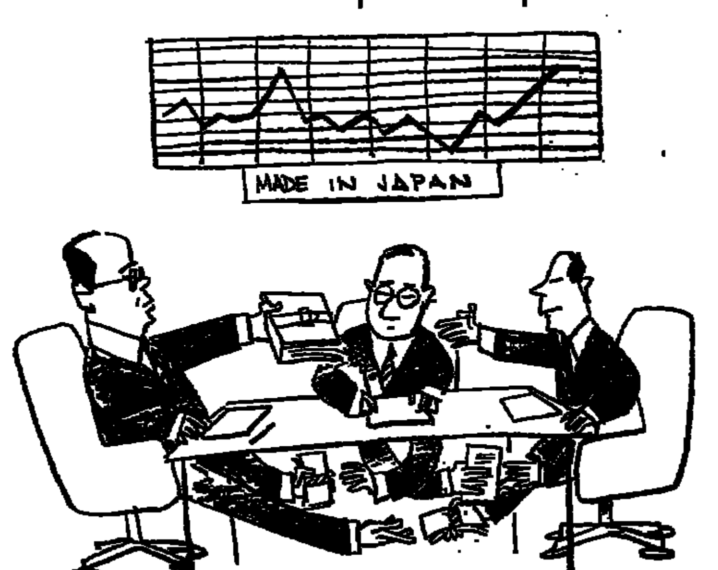
DÉFIANCE Trois Japonais sur quatre n'ont plus confiance dans le système politique nippon, et un nombre croissant d'entre eux estime nécessaire d'organiser au plus tôt des élections législatives, annonce le 3 juillet l'*Asahi Shimbun* au vu d'un sondage réalisé pour le compte du quotidien dans une préfecture représentative de la moyenne de l'électorat du pays. ● CE MALAISE reflète les critiques de plus en plus vives adressées au « triangle de fer » unissant le pouvoir politique à la bureaucratie et au monde des affaires, une collusion qui a contribué à forger la puissance économique de « Japan Inc. » mais qui, à présent, est souvent synonyme de corruption. ● L'AFFAIRE SUMITOMO, consécutive aux pertes colossales subies par ce géant nippon du négoce sur le marché du cuivre, illustre les limites d'un système de plus en plus souvent mis en cause.

L'affaire Sumitomo illustre la dérive du « modèle japonais »

Le « triangle de fer » formé par les hommes politiques, les technocrates et les chefs d'entreprise nippons s'effrite. Les premiers sont incapables de prendre la mesure de la crise causée par la corruption du monde des affaires et l'asservissement de l'administration aux lobbies

TOKYO
de notre correspondant

Le Japon se dégage finalement de la plus longue récession depuis la guerre et renoue avec la croissance. Mais ce ne sera plus le même Japon : le « paradigme productif » nippon est en train de changer. Le « triangle de fer » formé par les hommes politiques, la bureaucratie et le monde des affaires – cette collusion des pouvoirs baptisée « *Japan Inc.* » qui a présidé à la formidable expansion de ce pays – vacille : scandales financiers à répétition, malversations dans lesquelles sont impliquées les plus grands noms de l'économie (la dernière affaire étant les transactions illicites de Sumitomo sur le marché du cuivre), mise en cause de la bureaucratie qui faillit à sa mission de service public et enlisement politique.



« *Japan Inc.* », une sorte de nation-phalanstère supposée animée par la fièvre productiviste et menée par une armée d'hommes gris et interchangeables, est assurément une simplification. En dépit de son passé autoritaire et des clichés occidentaux sur le conformisme social, le Japon est une démocratie et une société hétérogène, voire conflictuelle. Le consensus par la croissance des années 60 (l'amélioration importante du niveau de vie de la majorité et les politiques de compensation sociale palliant les excès d'un capitalisme sauvage) s'est transformé aujourd'hui en une apathie politique et en un repli sur soi. Mais les Japonais sont loin d'être un peuple passif : dans les années 50, les syndicats furent des plus combatifs et, jusqu'aux années 70, existèrent de puissants mouvements sociaux. « *Japan Inc.* » reflète cependant une réalité : un système de pouvoir dont apparaissent plus clairement, désormais, les dérives.

Les scandales qui éclaboussent le monde des entreprises sont ainsi symptomatiques d'un déclin de l'éthique des affaires. Comme précédemment pour la banque Daiwa, la durée (une dizaine d'années) des opérations illicites de Sumitomo Corp. met en question l'efficacité du contrôle de la gestion de l'une des premières maisons de commerce mondiale. Plus gravement, pour Sumitomo comme pour Daiwa, on peut se demander si ces malversations sont le seul fait d'individus peu scrupuleux ou si elles ont été commises avec l'aval des directions centrales.

Depuis le dégonflement de la « bulle financière » et la montée au zénith de raiders et d'escrocs de tout acabit, se sont systématisées dans le monde des affaires des pratiques dont d'autres phénomènes préoccupants sont l'illustration : irresponsabilité et impunité d'établissements financiers lancés dans une « économie de casino » qui se traduit aujourd'hui par des « ardoises » phénoménales ; liaison de dirigeants d'entreprises de renom avec les milieux les plus interlopes. La maison de titres Nomura faisait fructifier les avoirs d'un « parrain » de la pègre de Tokyo ; le prestigieux banquier Ichiro Isoda, président de la banque Sumitomo jusqu'en 1990, traitait avec un voyou notoire siégeant au conseil d'administration d'une entreprise d'Osaka (Itoman)...

De telles fréquentations continuent : ainsi, le grand magasin Takashimaya payait des racketteurs professionnels pour contrôler ses assemblées d'actionnaires (*Le Monde* du 13 juin) et son président, Hiroshi Hidaka, cultivait des relations avec un gangster d'Osaka au point d'assister au mariage de son fils. Une partie du monde des affaires semble avoir des difficultés à se dégager des mauvaises habitudes de la période de l'« argent facile ».

MUTATION « À CHAUD »

La bureaucratie est également vacillante. Or la confiance dans les bureaucrates fut un élément de la stabilité sociale du Japon de la croissance. Aujourd'hui, au mot *kanryo* (technocrate), les Japonais fulminent. On a longtemps dénoncé l'interventionnisme gouvernemental nippon. Aujourd'hui, c'est le laxisme et l'asservissement des politiques et d'une partie de l'administration aux lobbies qui sont en cause.

Conséquences des excès de la « bulle spéculative » ou fin d'un cycle économique ? Le Japon vit une mutation « à chaud », provoquée par le déraillement de certaines pratiques qui ont été à l'origine de son expansion. Est-ce alors la « fin du modèle nippon », un « déclin du Japon » ? En fait, ce que l'Occident a pris pour un « modèle » est un « instantané », un moment de l'histoire nippone (la haute croissance). Quant au « déclin », par rapport à quoi le situe-t-on ? Par rapport à cet autre « instantané » également dépassé, la « bulle spéculative » ?

Le Japon traverse une période de mutations profondes qui altèrent le « paradigme productif » (rapports entre les pouvoir et « culture » de l'entreprise). Chacun des trois pôles du « triangle » mène un jeu plus autonome sans réussir à imposer ses vues. La réforme de la fonction publique, serpent de mer depuis quinze ans, celle du fonctionnement du gouvernement, sont plus que jamais une priorité, au risque d'entraîner la démocratie japonaise dans le chaos. La timide réforme proposée par la coalition gouvernementale du ministère des finances, caractérisé par une excessive concentration de pouvoir, ne semble guère indiquer que les politiciens mesurent l'ampleur de la crise. Leur incapacité à contrôler la machinerie bureaucratique, à pallier le cloisonnement administratif et à arbitrer les luttes des lobbies crée un vide décisionnel préoccupant.

Philippe Pons

La tourmente du scandale du cuivre est loin de s'apaiser

TROIS SEMAINES après avoir révélé une perte de 1,8 milliard de dollars (9,3 milliards de francs) sur le marché du cuivre, Sumitomo est toujours en pleine tourmente. Des courtiers britanniques et américains sont interrogés par la justice, d'autres sont renvoyés. La suspicion règne chez tous les intervenants sur le marché du cuivre. La justice américaine et la justice britannique ont ouvert une enquête sur les opérations menées sur le marché londonien des métaux (LME) et sur celui de New York (Comex) par le groupe japonais. Tous veulent comprendre comment Yasuo Hamanaka, principal responsable du trading du cuivre de la maison de négoce, a pu mener des transactions hautement spéculatives sur le cuivre sans que la direction de la maison de négoce s'en aperçoive.

MAUVAISE VOLONTÉ

Sumitomo dit avoir été abusé par ce courtier indélicat et n'avoir découvert les pertes qu'après son renvoi. C'est la position qu'a défendue la direction du groupe, lors de l'assemblée générale, le 27 juin. Présentant ses excuses pour le préjudice subi, elle a expliqué que « *les arrangements réalisés par M. Hamanaka étaient si malins qu'ils ne pouvaient être découverts plus tôt* ». Se considérant plus victime que responsable, elle a refusé de démissionner. A l'exception d'une poignée de participants, tous ont applaudi cette décision. Certains petits actionnaires, toutefois, menacent de porter plainte contre la maison de négoce pour obtenir réparation des dommages infligés, suite aux opérations frauduleuses. Une première au Japon.

Sumitomo a annoncé l'ouverture d'une enquête interne par un cabinet d'audit américain ainsi que des changements dans les procédures de contrôle. Mais, au-delà, un lourd silence plane. Jusqu'à présent, le groupe japonais s'est refusé à dévoiler ses positions exactes prises sur le marché du cuivre. Certains négociants estiment qu'elles dépassent les 2 millions de tonnes et que les pertes du groupe pourraient dépasser les 4 milliards de dollars au lieu des 1,8 annoncés. La maison de négoce semble être aussi très réticente à apporter sa totale coopération aux enquêteurs américains et britanniques.

Les autorités japonaises adoptent le même mutisme. Officiellement, elles ignorent où se trouve Yasuo Hamanaka, qui a disparu depuis son renvoi de Sumitomo. Selon certaines rumeurs, le courtier indélicat serait « retenu » par la police japonaise dans un lieu discret pour être interrogé. Celle-ci a refusé de confirmer l'information.

De même, le ministère de la justice s'interroge encore pour savoir s'il doit ou non ouvrir une procédure judiciaire. Selon lui, rien ne prouve que les transactions menées par Sumitomo étaient contraires à la loi ; ce serait seulement des prises de risque excessives sur le marché.

« *Il est impossible qu'un seul individu manipule le marché seul. Chaque position, chaque marge, chaque ligne de crédit doivent être autorisées et l'information est à chaque fois croisée* », déclarait au *Financial Times* un ancien trader du groupe chilien Codelco, impliqué dans une fraude sur le cuivre. Au fil des semaines, les intervenants sur le marché du cuivre parlent ; les preuves s'accumulent. D'une simple spéculation, l'affaire évolue désormais vers une manipulation systématique du marché, avec la complicité de membres de la Citic (China International Trust and Investment Company), société publique chinoise chargée du négoce des matières premières. Ensemble, ils auraient formé depuis trois ans un cartel et asphyxié le marché, afin de maintenir les cours au plus haut. Ni Sumitomo ni les autorités japonaises n'ont encore réagi à ces accusations.

Martine Orange

■ **Les banques japonaises** ont accepté d'avancer 1 006 milliards de yens (47,2 milliards de francs) à un fonds dont les intérêts serviront à couvrir les pertes (évaluées à 1 200 milliards) de la structure chargée de reprendre 6 600 milliards de yens de créances douteuses des *jusen*, les sociétés de crédit immobilier, ont annoncé mardi 2 juillet plusieurs journaux japonais. La Banque du Japon apportera 100 milliards et les banques coopératives agricoles 20 milliards. De leur côté, les actionnaires et les créanciers des *jusen* devront assumer 6 400 milliards de créances irrécupérables. – *(AFP.)*

Les fonctionnaires ont perdu leur pouvoir

Les bureaucrates sont accusés de ne plus servir les intérêts du pays

TOKYO
de notre correspondant

Clef de voûte de l'expansion japonaise depuis le basculement du pays dans l'ère moderne, au XIX[e] siècle, la bureaucratie japonaise révèle, à travers l'involontaire strip-tease des scandales, des dysfonctionnements connus longtemps voilés par l'expansion. Les articles et les livres qui clouent au pilori la bureaucratie se multiplient : ils reflètent un sentiment diffus de l'opinion : selon un sondage du quotidien économique *Nihon keizai*, la majorité des Japonais interrogés jugent les bureaucrates « *arrogants* » et « *malhonnêtes* » ; les deux tiers des citoyens n'ont plus confiance en eux.

Le mensuel *Bungei Shunju* dénonçait pour sa part récemment l'irresponsabilité de la bureaucratie, sa manie du secret et son obsession procédurière. Un projet de loi obligeant les ministères à rendre publiques leurs informations est à l'étude et le *Yomiuri* a présenté un dossier sur des propositions de réforme de la « timonerie » gouvernementale.

LA PRATIQUE DU « PANTOUFLAGE »

Le séisme de Kobé, puis l'attentat dans le métro de la secte Aum ont ébranlé la confiance des Japonais dans la capacité de leurs gouvernants à faire face aux crises. Avec les scandales, le sentiment de dérive structurelle de la gestion nationale s'est accentué. Les Japonais ne se faisaient guère d'illusions sur leurs politiciens, mais ils avaient confiance en leurs bureaucrates : dans la veine « néoconfucéenne » du respect de la hiérarchie et du savoir, la carrière administrative jouissait d'une aura de prestige. Or cette « noblesse d'Etat » a failli à sa mission.

Par le passé, les citoyens n'étaient pas directement affectés dans leur vie ou leurs intérêts par les turpitudes de leurs dirigeants, si choquantes fussent-elles. Ce n'est plus le cas. Le « ministère des ministères », les finances, a fermé les yeux sur la faillite des organismes de crédit immobilier (*jusen*) et le contribuable aura à assumer une partie de l'ardoise.

Plus grave : le ministère de la santé a délibérément laissé contaminer la moitié des hémophiles (dont quatre cents sont morts) par le virus du sida pour préserver les intérêts des entreprises pharmaceutiques.

Peu nombreuse par rapport à d'autres pays, l'administration pèse d'un poids considérable dans la vie nationale. Proche du sytème français, elle tire de sa continuité face aux changements de gouvernement un ascendant certain et a exercé une influence considérable sur le secteur privé par la pratique endémique du « pantouflage » (passage dans le privé des commis de l'Etat à la retraite) et par ses « directives », consignes sans valeur juridique, mais suivies.

Depuis plus d'un siècle, la bureaucratie nippone a été l'agent des transformations sociales et un élément stabilisateur de la vie nationale. A la suite de la réforme de Meiji, au milieu du XIX[e] siècle, l'appareil bureaucratique fut utilisé par le pouvoir pour juguler un parlementarisme naissant et pour faire triompher un capitalisme d'Etat qui permit au Japon de dominer la région et de défier les Etats-Unis.

Il devint ensuite l'instrument de la politique de l'occupant américain. A la fin des années 40, avec le début de la guerre froide, Washington se soucia moins de démocratiser le Japon que d'en faire la clef de sa stratégie anticommuniste en Asie. Du service du Japon impérial, les fonctionnaires passèrent à celui de l'Etat démocratique avec une marge de manœuvre encore plus grande, faute de contrepoids.

Le démantèlement des conglomérats (*zaibatsu*), qui avaient entretenu un relatif rapport de force avec l'administration et une classe politique compromise avec le régime militariste, assura aux bureaucrates une primauté dans le processus de décision. Leur force fut accrue encore par l'entrée d'ex-bureaucrates dans le monde politique : de Shigeru Yoshida, au lendemain de la guerre, à Kiichi Miyazawa (1992-1993), plus de la moitié des premiers ministres avaient été d'anciens hauts fonctionnaires. Le monopole du pouvoir exercé par les libéraux démocrates (PLD) de 1955 à 1993 accentua la collusion entre l'administration et le monde politique.

Plus que les détenteurs des portefeuilles ministériels, ce sont les hauts responsables de l'administration qui gèrent les affaires. Les politiciens donnent leur imprimatur à des textes dont ils ont rarement eu l'initiative, et les fonctionnaires sont mobilisés pour répondre à la Diète aux questions épineuses. Les politiciens n'intervenant qu'en cas de tension sociale pour promouvoir des mesures de compensation en faveur de secteurs malmenés par la croissance et rétablir un certain consensus.

LE CLIMAT SE DÉGRADE

Le succès de ce dirigisme éclairé a conféré aux libéraux démocrates le monopole du réalisme aux yeux de l'opinion publique. En dépit de scandales, le système fonctionna tant que le « gâteau » du budget, que se disputaient les politiciens (pour les subventions et les appels d'offres publics, source de prébendes), fut en expansion. Avec le déficit des finances publiques, dû au ralentissement de la croissance à la suite des crises pétrolières, il commença à s'enrayer.

Le rétrécissement de la manne budgétaire rendit les politiciens plus interventionnistes et le rapport de force entre eux et les bureaucrates se modifia, ce qu'on qualifia, par analogie avec les variations climatiques, de « *dépression de la fonction publique et haute pression de la classe politique* ». Les « élus des tributs » *(zoku giin)*, parlementaires lobbyistes régnant sur certains fiefs (construction, santé, télécommunications, etc.), jouèrent un rôle croissant dans la répartition des budgets et entamèrent le « despotisme » de la bureaucratie.

MAQUIS RÉGLEMENTAIRE

En perte de vitesse, les libéraux démocrates manifestèrent des appétits insatiables en matière de fonds politiques, avivés encore par la période d'argent facile de la « bulle spéculative » de la fin des années 80. A partir de cette époque, la corruption s'étendit au niveau intermédiaire de la bureaucratie et celle-ci perdit de sa capacité de contrôle. La déréglementation, l'internationalisation des marchés et la complexité de problèmes que les fonctionnaires n'étaient plus à même de maîtriser, une société plus hétérogène et un monde des affaires plus rétif à suivre les « directives administratives » se sont conjuguées pour dérégler la machinerie.

La confusion politique récente (perte de la majorité du parti libéral-démocrate en 1993, suivie d'une succession de cabinets de coalition) a, certes, redonné une certaine marge de manoeuvre à l'administration. Mais en raison de l'affaiblissement de ses capacités de contrôle, ce regain d'influence s'est traduit par un raidissement plus que par une impulsion : régnant sur le maquis des réglementations, les bureaucrates ont tendu à bloquer ou à retarder les réformes pour préserver des intérêts corporatistes. Diabolisée dans un best-seller écrit par un ex-fonctionnaire, Masao Miyamoto, la bureaucratie est accusée par l'*Asahi* de ne plus servir les intérêts nationaux.

Ph. P.

Des qualifications insuffisantes

Selon la politologue Junko Kato, de l'université de Tokyo, la bureaucratie japonaise souffre d'une insuffisance de qualification pour affronter des problèmes de plus en plus complexes. « *Etre diplômé de la faculté de droit de l'université de Tokyo, comme le sont les fonctionnaires du ministère des finances, est le pinacle académique mais ne garantit pas une compétence économique* », dit-elle. « *Mao avait voulu mettre l'idéologie au pouvoir. Ici, tend* à *prévaloir la vision étriquée du bureaucrate sur celle des experts* », estime pour sa part un autre politologue, Takashi Inoguchi.

Ce manque de compétence, poursuit Takashi Inoguchi, rend les bureaucrates vulnérables aux pressions des « *élus des tribus* » spécialistes de tel ou tel secteur qui en savent plus qu'eux sur le domaine qu'ils sont supposés contrôler et qui ont derrière eux une pléthore d'organismes écrans, intermédiaires entre l'administration et le secteur privé, constituant le rouage d'une « corruption structurelle ».

dèle japonais »

erdu leur pouvoir

Le général Lebed dévoile son programme

Le secrétaire du Conseil de sécurité a présenté, mardi à Moscou, à la veille du second tour de l'élection présidentielle russe un catalogue de mesures de « modernisation autoritaire »

Absent de la scène publique depuis six jours, Boris Eltsine a voté, mercredi 3 juillet au matin, pour le second tour de la présidentielle russe. Les électeurs russes (108,5 millions d'inscrits) devaient se prononcer entre l'actuel président et son rival communiste, Guennadi Ziouganov. Les deux hommes avaient recueilli respectivement 35,28 % et 32,04 % des voix au premier tour du 16 juin. Le général Lebed, récemment propulsé aux commandes du Conseil de sécurité par Boris Eltsine après son bon score du premier tour (15 %), a réclamé mardi, lors de la présentation d'un programme de « *modernisation autoritaire* » du pays, les « *pleins pouvoirs* » en matière de sécurité. Il a également critiqué les groupes de pression économiques qui entourent le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine. En revanche, il n'a pas abordé le dossier tchétchène.

MOSCOU
de notre correspondante

La campagne électorale était officiellement close mardi 2 juillet, à la veille du second tour de l'élection présidentielle russe, mais pas pour Alexandre Lebed. Depuis son arrivée en troisième place au premier tour du 16 juin et sa nomination surprise par Boris Eltsine à la tête du Conseil de sécurité, le général occupe d'autant plus le devant de la scène médiatique que celle-ci est désertée par le président. Au point que les communistes ont dénoncé cette « *substitution non avouée* » d'un candidat par un autre.

L'apothéose, mardi, fut une conférence de presse qui a semblé confirmer les prévisions d'Anatoli Sosnovski, ancien correspondant de prese soviétique au Chili : la Russie, avec le général Lebed, pourrait passer de la férule d'un Raspoutine à celle d'un Pinochet. Le général Alexandre Korjakov, surnommé « Raspoutine » par ses ennemis du Parlement russe, a été démis de son poste de chef du redouté service de la sécurité présidentielle (SB) deux jours après la nomination d'Alexandre Lebed. Mais ce dernier, investi désormais de pouvoirs de contrôle sur le SB, comme sur toutes les autres « *structures de force* » du pays, a pris soin, mardi, de souligner qu'il n'avait joué « *aucun rôle* » dans ce limogeage ni dans celui des autres « durs » du régime intervenu le même jour. Alexandre Lebed s'est, de fait, présenté, mardi, comme un héritier « présentable » de ces derniers.

Le général Lebed a affirmé qu'il est venu pour « *garantir* » que l'élection « *démocratique* » du président se passe « *sans désordres* ». Peu importe qui sera le vainqueur, a prétendu le général, que le candidat communiste Guennadi Ziouganov a toujours pris soin de ménager.

« À MOITIÉ DÉMOCRATE »

Pour le reste, il s'est dit, en réponse à la question d'une journaliste et après réflexion, « *à moitié démocrate* » seulement, et hostile à l'instauration d'une « *République parlementaire* » en Russie. Il a cherché à atténuer ses déclarations précédentes sur les Mormons et les Juifs, jugées « *inquiétantes* » par Bill Clinton. Propos auxquels ce fils de cosaques s'était laissé aller la semaine dernière devant une assemblée d'organisations nationalistes et cosaques, représentant surtout le sud de la Russie. Le Kremlin affirme vouloir arracher ces régions à l'emprise d'un « *communo-fascisme* » beaucoup plus agressif.

Mais le général Lebed n'a pas renoncé pour autant à critiquer « *les étrangers qui veulent nous apprendre comment vivre* », un thème immanquablement porteur en Russie après cinq ans d'effondrement de la production largement attribué aux conseils de spécialistes étrangers. Il a renchéri en se prononçant pour une classification des pays étrangers en fonction de leur attitude plus ou moins amicale envers la Russie et pour un durcissement du régime des visas pour tous les étrangers comme pour les résidents en provenance des « *zones de guerre* ».

La seule qui compte pour la Russie (avec le Tadjikistan) est la Tchétchénie, mais le général n'en a pas parlé, suscitant l'inquiétude de ceux qui avaient cru en ses promesses de mettre fin aux combats en retirant rapidement les troupes russes. Rien ne prouve, donc, qu'Alexandre Lebed, dont les propos ont souvent varié sur le sujet, sera le décolonisateur à la « de Gaulle » de son pays. Mais il veut, apparemment, en être un Pinochet « *civilisé* », faisant régner l'« *ordre* » contre les « *bandits* ».

Les médias avaient jusque-là remarqué le premier volet de ce programme. Mardi, le général a précisé le second, affirmant que son pays doit continuer à coopérer avec le FMI, sans remettre en cause la remontée des prix de l'énergie au niveau international. Il doit renforcer le rôle « *régulateur* » (et non « *distributif* ») de l'Etat dans l'économie pour, surtout, trancher les liens souterrains qui les unissent en Russie plus qu'ailleurs.

PLUS DE « POUVOIRS »

Le général a continué de réclamer des « *pouvoirs* » supplémentaires, notamment celui de « *contrôler les réformes* », car « *c'est dans l'économie qu'il faut chercher la solution du problème de la sécurité nationale* ». Mais cela implique d'empiéter sur les compétences du premier ministre, Viktor Tchernomyrdine. Ce dernier l'avait déjà critiqué pour avoir prédit une crise économique à l'automne : « *Quand Alexandre Lebed sera plus familier des dossiers, il ne le dira plus* », avait-il dit.

Mardi, le général a été plus précis : le gouvernement n'a pas de « *système rationnel de régulation de l'économie* », sa lutte contre l'inflation sans politique industrielle mène à l'explosion sociale et le système bancaire est à la veille d'une nouvelle crise. Le général a surtout identifié les coupables : c'est le lobby des exportateurs de matières premières qui ont pris trop de pouvoirs, ne réinvestissent pas et bloquent la réforme sur la terre. Ce qui est une façon moderne de critiquer ce lobby. Le seul problème est que ce lobby est censé être représenté par M. Tchernomyrdine, qui, en vertu de la Constitution, assume l'intérim du pouvoir en cas d'incapacité du président.

Il a déjà raillé la volonté affichée d'Alexandre Lebed d'occuper le poste, inexistant, de vice-président. Car, selon la loi, le général ne peut que « *conseiller* » le président et préparer ses oukazes. Ce qui est beaucoup si Boris Eltsine continue à avoir besoin de lui pour faire contrepoids aux « libéraux » du clan de l'énergie, après la défaite, ou la semi-défaite, du « clan Korjakov ». Mais c'est très peu si Boris Eltsine ne devait plus être en état de signer, ou de vouloir signer, les oukazes élargissant les compétences du général Lebed.

Sophie Shihab

« De Gaulle a sauvé la France, le général Lebed sauvera la Russie »

IVANOVO
de notre envoyée spéciale

Ivanovo avait un surnom, la « ville des fiancées » parce qu'on y croisait « *beaucoup de jeunes femmes célibataires* ». Elles venaient de toute la Russie pour travailler dans les fabriques de textile. L'industrie employait 80 % de la population active. Les salaires étaient convenables. Le coton arrivait d'Ouzbékistan. Ivanovo était fier de fournir le « *peuple soviétique* » en vêtements, certes « *peu fantaisistes* », reconnaît-on, « *mais solides* ». L'époque est révolue, mais son souvenir demeure.

Lors du premier tour des élections présidentielles, cette ville de 400 000 habitants, située à 300 kilomètres de Moscou, a voté à 34 % pour le général Alexandre Lebed, l'un de ses meilleurs scores. Le candidat communiste, lui, n'a remporté que 14 % des suffrages. La campagne du second tour a logiquement tourné autour d'une question : où iront les voix de Lebed ? A entendre certains habitants, nulle part. Dimitri, trente-six ans, enseignant dans un institut technique, ne votera ni pour Boris Eltsine ni pour Guennadi Ziouganov, mercredi 3 juillet. « *Lebed s'est imposé comme un homme neuf sur la scène politique, à la fois critique du régime en place et des communistes, qui comptent trop d'anciens partocrates dans leurs rangs.* » Le général aurait, selon lui, fait semblant de se rallier à Eltsine afin d'« *accéder rapidement au pouvoir* », un choix « *purement tactique* », explique-t-il. D'une certaine manière, l'issue du scrutin lui importe peu : « *Que ce soit Eltsine ou Ziouganov qui s'installe au Kremlin, Lebed continuera de jouer un rôle-clé en Russie et sera sans doute président en l'an 2000.* »

0,01 % D'ÉCART AU PREMIER TOUR

Sergueï Retiakhov, un ancien commissaire de l'armée rouge, a dirigé la campagne électorale pour Alexandre Lebed à Ivanovo. Il est, depuis le 16 juin, un personnage écouté dans la région tout comme son héros l'est à Moscou. Il a néanmoins refusé les avances des « *démocrates* » locaux qui voulaient lui faire signer un « *mémorandum* » de soutien de Boris Eltsine. Son bureau est décoré d'un autocollant : « *Le général de Gaulle a sauvé la France. Le général Lebed sauvera la Russie.* »

Une banderole orne la façade de l'ancienne académie de chimie où est installé le comité de soutien au président sortant : « *Boris, bois-toi ! Le peuple et Dieu t'aideront !* » A l'intérieur, des militants dressent le bilan de leur action dans cette région où leur candidat n'a devancé Lebed que de 0,01 % des suffrages au premier tour. Ils racontent comment le réalisateur Nikita Mikhalkov, venu participer à un meeting, a évoqué les problèmes de santé de Boris Eltsine : « *La vodka, c'est après tout une tradition bien de chez nous.* »

Arrivé de Moscou, un représentant de l'administration présidentielle russe rend visite, mardi, aux eltsiniens d'Ivanovo. A la veille du scrutin, il vient s'assurer du paiement des arriérés de retraites. Mais avant tout, il s'inquiète du niveau de participation et du transfert des voix de Lebed à Eltsine. « *Rien n'est sûr* », lui répond-on : « *Les électeurs de Lebed sont très partagés.* » D'ailleurs, au QG de Lebed à Ivanovo, on ne donne pas de consignes de vote. « *Si Ziouganov gagne, je suis sûr que Lebed entrera dans un gouvernement d'entente nationale* », dit simplement M. Retiakhov. Mais les militants communistes locaux trouvent l'idée saugrenue. Dans les zones industrielles en perdition, des voitures arborant des drapeaux rouges ont porté leur message : « *En rejoignant Eltsine, Lebed vous a déjà trahis !* »

Natalie Nougayrède

La Croatie est admise sous condition au Conseil de l'Europe

Après avoir mis le mois dernier un veto à l'adhésion de la Croatie au Conseil de l'Europe, le Comité des ministres de l'organisation paneuropéenne a finalement admis, mardi 2 juillet, cette République ex-yougoslave en son sein, mais sous condition expresse qu'elle respecte l'accord de Dayton.

En vertu d'une procédure sans précédent dans l'histoire de l'organisation, la décision « *n'est pas immédiatement effective* ». La date d'adhésion formelle de la Croatie sera donc précisée lors de la réunion d'octobre des délégués des ministres des trente-neuf pays membres de l'organisation de Strasbourg. « *Le Comité s'est réservé la possibilité de reconsidérer* [sa décision] *au vu du respect par la Croatie des dispositions des accords de paix de Dayton, et notamment de son attitude à l'occasion des élections en Bosnie-Herzégovine* », précise un communiqué officiel.

Cette décision devrait encourager la Croatie à faire preuve de plus de détermination dans la mise en œuvre du plan de paix en Bosnie-Herzégovine que son président, Franjo Tudjman, a signé le 14 décembre dernier à Paris. Les réticences des trente-neuf délégués, qui, le 4 juin, avaient ajourné *sine die* l'adhésion de la Croatie à l'institution européenne chargée de la défense des droits de l'homme, venaient aussi sanctionner la mauvaise volonté que le président Tudjman met à respecter les normes européennes en matière de libertés individuelles. Sur ce point, les choses n'ont guère changé depuis cette date. Lundi, notamment, l'émission d'information la plus populaire et la plus critique à l'égard du régime de Zagreb, « Slikom na sliku » (« Images sur images »), a disparu des petits écrans. Signe du contrôle accru que le pouvoir entend exercer sur la presse indépendante.

F. H.

Bonn indemnisera les survivants du travail forcé du III[e] Reich

BONN
de notre correspondant

Des milliers de « travailleurs forcés », survivants des camps de travail ou de concentration du III[e] Reich, sont concernés par une décision de la Cour constitutionnelle, rendue publique mardi 2 juillet. Les juges de Karlsruhe, saisis par un tribunal de Bonn, ont déclaré que l'Allemagne pourrait indemniser, à titre individuel, d'anciens travailleurs forcés qui n'avaient reçu aucun dédommagement à la suite des divers accords interétatiques de réparation signés après la seconde guerre mondiale par le gouvernement de Bonn. Cette disposition s'appliquerait aussi aux quelque 500 à 600 000 personnes réquisitionnées au titre du service du travail obligatoire. On estime qu'en janvier 1945, entre sept et huit millions d'étrangers étaient employés au titre du travail forcé par le III[e] Reich.

Vingt-deux survivants d'Auschwitz – de nationalité polonaise, hongroise, et allemande – avaient déposé il y a quelques années devant un tribunal de Bonn une plainte contre la République fédérale. Ils demandaient réparation des sévices subis entre 1943 et 1945 sous la forme de travail forcé dans une usine de munitions privée établie à proximité du camp de concentration d'Auschwitz, et pour lequel ils n'avaient jamais été payés. L'usine s'adressait à la SS, qu'elle payait, pour obtenir la main-d'œuvre désirée, qui n'était pas rémunérée. En termes chiffrés, leurs demandes vont de 8 700 à 22 000 marks. Mais les juges de Bonn, favorables au paiement d'une indemnité, s'étaient vus dans l'impossibilité de donner suite à cette requête, au regard de la pratique en vigueur.

En effet, jusqu'à l'unification allemande de 1989 et le traité « 2+4 » (1990), toute demande de dédommagement individuel exprimée par d'anciennes victimes survivantes du III[e] Reich de Hitler était exclue. Les accords de Londres de 1953, qui avaient défini la base des modalités des réparations à payer par l'Allemagne d'après-guerre, excluaient explicitement l'hypothèse d'indemnisations individuelles. C'est dans le cadre d'accords interétatiques qu'ont été évaluées les sommes que Bonn s'était engagée à verser à toutes les victimes du nazisme au lendemain de la capitulation de 1945. Onze accords de ce type ont été conclus par l'Allemagne avec des pays d'Europe occidentale après la guerre. Ainsi, le 15 juillet 1960, la France et l'Allemagne signaient un document d'après lequel 400 millions de deutschemarks seraient versés aux déportés et internés.

Lucas Delattre

Les conservateurs britanniques changent de tactique électorale

LONDRES
de notre envoyée spéciale

Les stratèges conservateurs ont dévoilé, mardi 2 juillet, leur plan de bataille contre le Parti travailliste de Tony Blair. « New Labour, new danger » : ce slogan, détournant celui des travaillistes (« *New Labour, New Britain* »), « *hantera M. Blair chaque jour jusqu'au vote* », a averti Brian Mawhinney, le président du Parti conservateur. Les tories, devancés de 27 points en moyenne dans les intentions de vote des Britanniques, se sont rendu compte de l'inefficacité de leurs précédentes attaques contre les travaillistes, accusés tantôt de copier servilement le programme conservateur, tantôt d'en être restés à leurs aspirations gauchisantes des années 70. Or 40 % des électeurs n'ont pas connu le Labour au pouvoir, et les références constantes au passé n'évoquent pas grand-chose pour eux.

La tactique adoptée par les tories, qui ont fait mine pendant deux ans d'ignorer les changements intervenus dans le principal parti d'opposition sous la férule de M. Blair, a le mérite de la clarté : oui, le nouveau Labour existe, et c'est son programme qui est dangereux. « *Officiel. Les tories soutiennent le nouveau Labour* », ironisait mardi un immense panneau d'affichage électronique dominant Piccadilly Circus. Les commentateurs se sont en effet appesantis sur la volte-face du gouvernement de John Major, jugée risquée puisqu'elle revient à reconnaître la substance du programme de l'adversaire et ses chances de l'emporter.

PAS DE SCRUTIN ANTICIPÉ

Mais tous admettent que le premier ministre joue, avec cette campagne estimée à 8 millions de livres (64 millions de francs) par le *Financial Times*, ses derniers atouts. Il s'est donné jusqu'au début mai 1997, c'est-à-dire la fin normale de la législature, pour tenter de regagner la faveur des électeurs, coupant court aux spéculations sur un scrutin anticipé à l'automne.

Pendant ces dix mois, les travaillistes seront donc taraudés sur cinq fronts : les impôts nouveaux, les changements constitutionnels dans le sens d'une plus grande autonomie de l'Ecosse et du pays de Galles, l'économie – le projet de salaire minimum mettant en péril, selon les tories, des centaines de milliers d'emplois –, la paix sociale – menacée par une revitalisation des syndicats – et enfin l'Europe, face à laquelle les amis de M. Blair s'apprêteraient à faire preuve de faiblesse. Il s'agit toujours de faire peur avec « *le tableau apocalytique de ce que serait la vie sous un gouvernement travailliste* », mais les arguments sont davantage ceux du moment.

Le Labour, de son côté, a adopté mardi son programme électoral, approuvé, ce même jour, par la direction du parti par 21 voix contre 2 et qui sera publié jeudi sous le titre : *The Road to the Manifesto* (« La route vers notre programme »). Ce qui, en fait, n'évoque guère le Grand Soir : les responsables travaillistes ont déjà dit qu'il n'y aurait pas d'impôts nouveaux, sinon sur les profits exceptionnels de certaines sociétés privatisées, que l'Etat se garderait d'intervenir trop dans l'économie, que les dépenses budgétaires resteraient strictement contrôlées, que les services de santé seraient améliorés sans argent frais par une meilleure gestion, et l'école de la même façon.

Tony Blair a d'ailleurs provoqué la colère de nombreux militants de son parti en annonçant, sans consulter personne, que la « dévolution » (création d'un Parlement en Ecosse) ne se ferait pas automatiquement en cas de victoire, mais serait soumise à un référendum. Les critiques de l'aile gauche lui reprochant sa trop grande modération se mêlent à présent aux voix qui dénoncent ses méthodes autoritaires.

Une autre polémique plus inattendue est venue ces jours-ci des Eglises : l'hebdomadaire catholique *The Universe* ayant révélé que le dirigeant travailliste communiait à la messe, où il accompagne régulièrement son épouse Cherie et leurs trois enfants, le voilà accusé par certains catholiques d'hypocrisie, et soupçonné par des anglicans de préparer sa conversion. Or il n'y a jamais eu de premier ministre papiste en Grande-Bretagne depuis la Réforme. Tony Blair, anglican œcuménique, a dû faire préciser qu'il n'avait pas l'intention de changer de religion. La campagne électorale ne fait que commencer, mais elle s'annonce rude.

Sophie Gherardi

Les Nations unies réduisent leur contingent en Haïti, malgré la montée de l'insécurité

Une police impuissante et des manifestations de démobilisés accroissent la confusion

Le contingent des Nations unies passera bientôt de 1200 à 600 hommes, augmentés de 300 moniteurs de police et de 700 soldats canadiens. Ces effectifs sont insuffisants pour lutter contre la criminalité qu'une justice démunie ne parvient pas à réprimer, suscitant chez les Haïtiens des attitudes d'autodéfense. Pendant ce temps, les Etats-Unis refusent toujours de livrer à Port-au-Prince un ancien tortionnaire de la dictature.

SAINT-DOMINGUE
de notre correspondant

Le désengagement militaire des Nations unies va se poursuivre en Haïti en dépit des insuffisances de la jeune police du pays et de l'insécurité qui continue d'y régner. Après de longues tractations, le Conseil de sécurité a prolongé de cinq mois le mandat des casques bleus, mais il a décidé de réduire de moitié le contingent de l'ONU, les militaires passant de 1200 à 600 hommes. Les 300 moniteurs de police internationaux seront maintenus, ainsi que les 700 soldats canadiens qui constituent une « *contribution volontaire* » de ce pays. Pour calmer son opposition qui critique le coût de l'opération, Ottawa a obtenu de Washington une participation au financement de son contingent.

La Chine et la Russie, qui s'opposaient à la prolongation de la Mission des Nations unies en Haïti (Minuha), ont finalement accepté la proposition du secrétaire général Boutros Boutros-Ghali. Le rétablissement des relations diplomatiques entre Moscou et Port-au-Prince, *ainsi que* de discrètes négociations commerciales entre Haïti et la Chine – Pékin voyait d'un mauvais œil le développement de la présence taïwanaise dans la République caraïbe – ont permis de surmonter les derniers obstacles.

NOUVELLE POLICE

« *La Minuha, qui devrait désormais s'appeler la Mission d'appui des Nations Unies en Haïti (Manuh), poursuit sa mutation*, a expliqué Eric Falt, porte parole des Nations unies à Port-au-Prince. *De force militaire, elle se transforme progressivement en mission d'aide au renforcement des institutions et au développement économique.* » Le mandat de la Manuh se terminera le 30 novembre, ce qui n'est pas étranger au calendrier électoral américain. Le président Bill Clinton désire en effet que ses troupes aient quitté l'île avant qu'il ne se représente devant les électeurs.

En attendant, l'insécurité demeure l'une des principales préoccupations de la population haïtienne. La nouvelle police, qui *a remplacé l'armée dissoute par* l'ex-président Jean-Bertrand Aristide, apparaît impuissante face à la montée de la délinquance. Inexpérimentés et mal équipés, les policiers paient un lourd tribut à la lutte contre les *zenglendos* (malfaiteurs). Huit d'entre eux ont été assassinés au cours des derniers mois tandis que, devant les insuffisances de la police et des tribunaux, la population continue de se faire justice elle-même. En une semaine, huit personnes accusées d'être des *zenglendos* ont ainsi été lynchées à Port-au-Prince.

L'agitation des militaires démobilisés constitue un autre motif de préoccupation. Plusieurs centaines d'entre eux ont bruyamment manifesté dans les rues de Port-au-Prince, exigeant le paiement d'arriérés de salaire. Ils menacent de prendre le maquis si leurs revendications ne sont pas satisfaites. Enfin, la récente libération, aux Etats-Unis, d'Emmanuel Constant, leader du Front pour l'avancement et le progrès d'Haïti (Fraph), constitue un nouveau motif de friction *entre Washington et Port-au-Prince.*

Emmanuel Constant dirigeait une milice créée par les putschistes, après le coup d'Etat de septembre 1991 dirigé contre le président élu, Jean-Bertrand Aristide. Après le retour au pouvoir de ce dernier, Emmanuel Constant s'était réfugié aux Etats-Unis, où il avait été interpellé pour une banale infraction à la législation sur l'immigration. Entre-temps, la justice d'Haïti l'avait condamné par contumace aux travaux forcés à perpétuité et Emmanuel Constant, amer, s'était répandu dans la presse pour dire qu'il était un agent de la CIA.

Aveux apparemment vraisemblables puisque les Etats-Unis ne l'ont toujours pas extradé, à l'indignation des autorités haïtiennes, qui viennent de vivement réagir aux propos d'un porte-parole du département d'Etat affirmant qu'Haïti n'était pas en mesure de juger l'ancien responsable putschiste.

Jean-Michel Caroit



Bill Clinton devance toujours Bob Dole dans les sondages

Une nouvelle affaire secoue pourtant Washington

WASHINGTON
de notre correspondante

Bob Dole concède volontiers qu'il n'est pas « *quelqu'un de très excitant* ». « *Il paraît même*, ajoutait-il, sourire en coin, lors d'une récente réunion publique, *que l'autre jour à la Maison Blanche quelqu'un s'est endormi en lisant* [son] *fichier du FBI* ».

Si le candidat républicain à l'élection présidentielle a toujours préféré laisser à ses subordonnés la tâche d'attaquer le couple Clinton sur le scandale immobilier de Whitewater, il s'en donne en revanche à cœur joie sur la dernière affaire qui agite Washington, celle des fichiers du FBI. Et ce n'est pas bon signe.

Pour les républicains, qui commençaient à désespérer de pouvoir entamer l'avance dans les sondages d'un président en passe de voler à Ronald Reagan le surnom de « *président Teflon* » – celui sur lequel rien n'accroche –, l'affaire des fichiers du FBI est pain bénit. Contrairement à Whitewater, affaire qui remonte au temps où Bill Clinton n'était que gouverneur de l'Arkansas et dont la complexité interdit tout raccourci médiatique, celle-ci est simple, récente, et fait référence à des concepts tristement familiers aux Américains : abus de pouvoir, violation de la vie privée, utilisation de dossiers confidentiels... Aux Etats-Unis, et en langage politique, cela *se résume en un mot : Watergate.*

RUMEURS

Pourtant, les efforts des républicains pour tenter de lier les Clinton – *ou leur proche entourage* – à la décision de demander au FBI, fin 1993, les fichiers de plus de six cents personnes (peut-être même neuf cents), prétendument pour *mettre à jour les listes des gens disposant* d'un laissez-passer leur permettant d'entrer à la Maison Blanche – dont de nombreux républicains qui n'y travaillaient plus – sont jusqu'ici restés vains. Deux journées d'auditions publiques et télévisées devant des commissions du Congrès ont donné le spectacle, assez lamentable, de deux personnages de maigre envergure essayant d'expliquer comment ils avaient échoué à des postes sensibles à la Maison Blanche pour lesquels, de toute évidence, ils n'étaient pas qualifiés.

Mais elles n'ont pas permis d'aller plus loin, même si elles ont révélé au reste du pays ce qui se savait déjà dans la capitale fédérale : l'étonnante légèreté avec laquelle M. Clinton et son équipe de l'Arkansas, à leur arrivée à Washington, ont pourvu les postes de la présidence. En revanche, l'intention délibérée de nuire à des opposants politiques en fouillant dans leurs fichiers policiers n'a, pour l'instant, pas été prouvée. La charge la plus lourde lancée contre Bill et Hillary Clinton, ces derniers jours, l'a été par un ancien agent du FBI, Gary Aldrich, dont les démocrates et la presse n'ont eu guère de mal à détruire la crédibilité tant son livre, *Unlimited Access*, publié par une maison d'édition conservatrice, renferme de rumeurs qu'il est incapable de prouver.

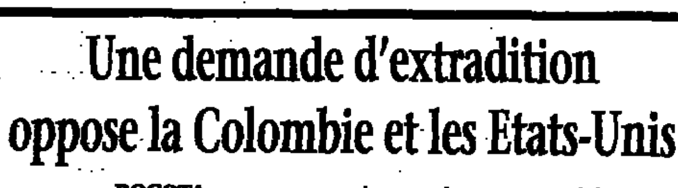
C'est probablement ce qui explique qu'en dépit d'une grosse couverture médiatique et de l'énergie déployée par les républicains, l'affaire des fichiers n'a pas encore affecté de manière significative la cote du président Clinton. Le dernier sondage ABC-*Washington Post*, publié mardi 2 juillet, révèle bien un resserrement de l'écart entre Bill Clinton et Bob Dole, le premier ne devançant plus le second que de 14 points (contre 22 à la mi-mai), mais les experts l'attribuent à une multitude de facteurs, tandis que d'autres sondages accordent toujours au président une avance de 15 à 20 points.

Il reste, selon Karlyn Bowman, spécialiste des études d'opinion à l'American Enterprise Institute, que l'affaire des fichiers « *est potentiellement très nuisible. Les Américains sont méfiants à l'égard du pouvoir des grandes institutions et ils finiront par être troublés si les révélations continuent d'affluer* ». Le procureur indépendant Kenneth Starr poursuivant ses investigations sur Whitewater et, désormais, sur les fichiers du FBI, il n'y a pas de raison que ce flux s'arrête net. Un effet cumulatif pourrait alors mettre M. Clinton en difficulté.

Pour l'heure, le président démocrate jouit d'une remarquable unanimité au sein de son parti, d'où ne fuse aucune critique. Il sait aussi, estiment plusieurs experts, que les Américains ne placent plus la vertu au premier rang des qualités nécessaires pour la présidence, tant est piètre, aujourd'hui, leur opinion des hommes politiques.

Hillary Clinton est sans doute une cible plus facile, mais il s'agit d'une arme à double tranchant. A s'acharner sur elle, les républicains risquent de s'aliéner le vote féminin, déjà majoritairement favorable à Bill Clinton. Sagement, Mme Clinton fait actuellement une tournée en Europe de l'Est, tandis que la Maison Blanche attend avec impatience l'opportune diversion des Jeux olympiques d'Atlanta.

Sylvie Kauffmann



Une demande d'extradition oppose la Colombie et les Etats-Unis

BOGOTA
de notre correspondante

Une récente demande d'extradition américaine empoisonne à nouveau les relations américano-colombiennes. Les extradés potentiels sont, une fois de plus, de « gros poissons » de la drogue colombienne. Dans un communiqué, les Américains précisent qu'il s'agit pour la Colombie de « *démontrer sans équivoque sa résolution à voir les plus horribles barons de la drogue affronter un procès légal complet* ».

Or, juridiquement, la Constitution colombienne de 1991 interdit l'extradition de ses nationaux. Ce qui n'empêche pas les Etats-Unis, au prétexte d'un traité signé par les deux pays en 1979, de demander régulièrement que des trafiquants colombiens soient jugés aux Etats-Unis où ils seront plus sévèrement sanctionnés.

La dernière demande américaine intervient quinze jours après que la Chambre des représentants colombiens eut innocenté le président Ernesto Samper accusé d'avoir financé sa campagne électorale avec l'argent de la drogue. A l'annonce du verdict, les Etats-Unis avaient menacé de prendre des sanctions commerciales contre Bogota. Le ministre des relations extérieures colombien, Rodrigo Pardo, n'a pas caché, vendredi 28 juin, que les relations bilatérales atteignaient « *le moment le plus difficile de ces dernières années* ». Le président Ernesto Samper a cependant confirmé qu'il ne pouvait être question de répondre favorablement à la demande américaine puisque « *cela impliquerait la violation de la législation colombienne* ».

Le débat n'est cependant pas clos. Pour les partisans de l'extradition, il s'agit de lutter contre le pouvoir de corruption des narcotrafiquants et de dénoncer la faiblesse du système répressif colombien. Pour leurs adversaires, en revanche, il convient de préserver la souveraineté du pays, d'empêcher les Etats-Unis de jouer leur rôle de gendarme et d'apprendre à juger soi-même ses délinquants. Le gouvernement a ainsi annoncé une réforme de la justice destinée, entre autres, à augmenter les peines de prison pour les trafiquants de drogue et ceux qui blanchissent leur argent.

Anne Proenza

Bill Clinton devan
toujours Bob Dole
dans les sondages

Une demande d'extraditio
oppose la Colombie et les Etats-

Le premier ministre israélien conteste le principe d'échange de territoires contre la paix

En se retirant du Sinaï, l'Etat juif estime avoir suffisamment donné

Le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, a précisé, mardi 2 juillet, son opposition au principe de l'échange de territoires occupés contre la paix, *auquel les Arabes sont attachés. Lors d'une conférence de presse, il a indiqué que l'Etat juif a sa propre interprétation des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité de l'ONU, qui, a-t-il dit, « parlent de frontières sûres, ce qui signifie la sécurité » d'Israël.*

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Elu le 29 mai sur un programme excluant le droit à l'autodétermination des Palestiniens et rejetant tout projet de négociation sur le statut de la partie orientale arabe de Jérusalem, conquise et annexée en 1967, le premier ministre israélien, qui exclut également l'éventuelle restitution à la Syrie du plateau du Golan en échange de la paix, estime qu'Israël « a déjà restitué 90 % des territoires » arabes conquis il y a près de trente ans.

Répondant, mardi 2 juillet à Jérusalem, aux questions de la presse étrangère, Benyamin Nétanyahou a précisé : *« Il n'est pas possible qu'Israël donne 100 %* [des territoires arabes occupés], *alors que les Arabes ne donnent rien ».* Réitérant son projet de reprendre, *« sans condition préalable »*, les négociations avec les Palestiniens, les Syriens et les Libanais – dont 11 % du pays sont occupés par Israël depuis dix-huit ans –, le chef du gouvernement a une nouvelle fois *« suggéré de revenir à la formule de Madrid ».*

Organisée par les Américains en octobre 1991 dans la capitale espagnole, cette conférence, que le premier ministre israélien de l'époque, Itzhak Shamir, entendait *« continuer dix ans s'il le fallait pour donner à Israël le temps de créer des faits accomplis »* – c'est-à-dire des colonies juives – dans tous les territoires occupés, n'avait pu réunir les parties arabes concernées qu'à la condition que l'Etat juif admette la pertinence des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité des Nations unies. Votés en novembre 1967 et octobre 1973, ces deux textes soulignent l'*« inadmissibilité de territoires acquis par la guerre »* et symbolisent le principe de l'échange des territoires conquis contre la paix, accepté plus tard par Itzhak Rabin et Shimon Pérès.

M. Nétanyahou, lui, indique qu'*« [il] ne pense pas que la conférence de Madrid incluait »* ce principe – de fait, en 1991, seule une *« lettre d'assurances »* envoyée à toutes les parties et signée du président américain, George Bush, y faisait expressément référence – et, de toute façon, *« Israël a sa propre interprétation »* des résolutions concernées. Le texte français de la 242 demande le *« retrait des forces armées israéliennes des territoires occupés »*, tandis que la version anglaise, retenue par le premier ministre, ne réclame le retrait d'Israël que *« de »* territoires occupés.

L'Etat juif s'étant retiré du désert égyptien du Sinaï en 1979, en échange de la paix avec le Caire – environ 90 % des terres conquises en 1967 – M. Nétanyahou considère que cela devrait contenter aussi bien les Palestiniens que les Syriens ou les Libanais. A l'endroit de ces derniers, le premier ministre précise que son armée *« restera au Liban aussi longtemps que la sécurité d'Israël l'exigera ».* Le Hezbollah, qui combat l'occupation israélienne du sud du pays du Cèdre, n'est à ses yeux qu'une *« organisation terroriste »* et M. Nétanyahou s'est dit *« déterminé à mettre en œuvre tous les moyens, politiques et militaires »* pour la combattre.

Enfin, à propos des deux millions et demi de Palestiniens dont 94 % des territoires revendiqués à Gaza et en Cisjordanie *demeurent occupés et colonisés, le numéro un israélien précise qu'il ne se sent « pas engagé »* par le projet de *« séparation des deux entités »*, israélienne et palestinienne, développé depuis trois ans par le gouvernement précédent. Implacable logique : pour reprendre la colonisation à outrance des territoires arabes occupés, objectif annoncé du nouveau gouvernement, il est effectivement exclu de reconnaître aux Palestiniens une *« entité territoriale »* quelconque...

Patrice Claude

■ **Le président français,** Jacques Chirac, a souhaité, mardi 2 juillet, lors d'un entretien téléphonique avec Yasser Arafat, *« que les négociations* [de paix israélo-arabes] *reprennent dès que possible ».* M. Chirac a rappelé que la position de la France était fondée sur un certain nombre de principes, dont le *« droit à l'autodétermination »* des Palestiniens, l'*« échange de la terre contre la paix »* et le respect des accords existants.

Le plan de distribution de vivres par l'Irak est soumis à un strict examen

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Malgré le rejet public par les Américains du plan irakien pour la mise en œuvre de la formule « pétrole contre nourriture » (*Le Monde* du 3 juillet), les négociations continuent et ont toutes les chances d'aboutir.

La France – qui préside le Conseil de sécurité pour le mois de juillet – et la Russie se sont contentées de marquer, lundi 1[er] juillet, leur désagrément après les déclarations américaines, en rappelant que la décision d'approuver ou de rejeter le plan irakien revient au seul secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali. Ce dernier, pour qui l'application de l'accord *« pétrole contre nourriture »* a *« la plus haute priorité »*, a décidé de calmer le jeu, en demandant à ses collaborateurs de revoir *« point par point »* le plan irakien de distribution des vivres.

Le cap le plus difficile ayant été franchi, avec la signature, le 20 mai à New York, d'un accord entre Bagdad et l'ONU permettant à l'Irak de vendre du pétrole à hauteur de 2 milliards de dollars par semestre, pour subvenir aux besoins humanitaires de la population, les experts estiment aujourd'hui que les objections américaines au plan préparé par Bagdad sont *« insignifiantes »* et devraient être réglées. Ces experts rappellent qu'en tout état de cause, chaque transaction qui sera entreprise par l'Irak, qu'il s'agisse de vente du pétrole ou d'achat à des fins humanitaires, doit être approuvée par le Comité des sanctions. Celui-ci décide par consensus des quinze membres du Conseil de sécurité, chacun disposant de la possibilité d'empêcher une transaction.

De passage à New York pour présenter le plan de distribution préparé par son pays, Abdel Amir El Anbari, diplomate irakien, qui a habilement négocié l'accord, se dit frustré. *« L'élection présidentielle américaine est devenue une malédiction pour le reste du monde,* a-t-il déclaré au *Monde. En criant sur tous les toits, les Américains ont non seulement montré leur mauvaise foi vis-à-vis de l'Irak, mais ils ont aussi donné la preuve de leur manque de respect pour M. Boutros-Ghali, à qui il revient d'accepter notre plan »*, a ajouté M. El Anbari. Washington accuse l'Irak de *« tricher ».* La demande irakienne d'importer des équipements d'informatique, de télécommunication, pour les forages pétroliers et des pièces détachées pour hélicoptères est jugée *« inacceptable »* par les Etats-Unis.

COMITÉ DES SANCTIONS

Selon différents diplomates, c'est plutôt le *« ton »* du document irakien qui irrite les Etats-Unis. En vertu de la résolution 986, qui est à la base de la formule *« pétrole contre nourriture »*, la distribution des vivres dans les provinces kurdes du nord de l'Irak est *« entièrement »* assurée par les agences de l'ONU, alors que Bagdad veut avoir un rôle important dans cette distribution. Quant à la date à laquelle l'Irak pourra commencer à exporter son brut, elle dépend du Comité des sanctions. Présidé par l'ambassadeur allemand, Tono Eitel, le Comité devrait proposer des procédures *« simplifiées »* au début de la semaine prochaine. Selon des diplomates, un des points de divergence entre les principaux acteurs – Etats-Unis, France, Royaume-Uni et Russie – porte sur le nombre et la nationalité des contrôleurs chargés d'approuver chaque contrat pétrolier. Pour l'instant, ils sont au nombre de quatre, trois de nationalités américaine, française, russe, et un représentant d'un pays neutre. L'autre point de divergence a trait aux prérogatives de ces contrôleurs. Washington souhaite que chaque contrat soit approuvé par les gouvernements représentés, tandis que les autres souhaitent que la décision finale revienne aux contrôleurs eux-mêmes.

Afsané Bassir Pour

Un député de l'opposition tunisienne devant les juges

LE PROCÈS du député de l'opposition Khemaïs Chamari, incarcéré depuis le 18 mai, devait s'ouvrir, mercredi 3 juillet, devant la chambre criminelle de la cour d'appel de Tunis. A la demande de la défense, qui souhaite disposer d'un laps de temps supplémentaire pour étudier le dossier, le procès pourrait toutefois être renvoyé à huitaine. Inculpé de *« divulgation du secret de l'instruction »*, dans le cadre de l'affaire Moada – du nom du président du Mouvement des démocrates socialistes (MDS), Mohamed Moada, condamné à onze ans de prison, le 29 février –, M. Chamari, lui-même vice-président du MDS, doit être jugé en vertu des articles *60 bis* et *ter* du code pénal, portant sur les atteintes à la sécurité de l'Etat. Selon son épouse, l'avocate Alya Chamari, il risque *« la peine de mort ».*

M. Chamari, cinquante-quatre ans, élu en mars 1994, est surtout connu pour ses multiples engagements en faveur du respect des droits fondamentaux. Secrétaire général puis vice-président de la Ligue tunisienne de défense des droits de l'homme (LTDH) entre 1981 et 1994, vice-président de la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) de 1983 à 1993, cofondateur de l'Institut arabe des droits de l'homme, en 1989, il a été nommé, en 1996, président du Centre méditerranéen des droits de l'homme, dont le siège est installé à Montpellier.

S'exprimant mardi après-midi à Strasbourg, devant la sous-commission des droits de l'homme du Parlement européen, le président de la FIDH, M[e] Patrick Baudoin, s'est inquiété du procès fait à M. Chamari et des mauvaises manières dont maints citoyens tunisiens continuent à être victimes. *« Ce n'est pas en s'abritant derrière la lutte légitime contre l'intégrisme islamique qu'un régime, quel qu'il soit, peut s'autoriser à prendre de telles libertés avec les libertés »*, a souligné M[e] Baudoin. Le président de la FIDH s'est vu interdire, le 23 mai, l'entrée en Tunisie. Le jour même, les députés européens avaient adopté une résolution condamnant la *« détérioration »* de la situation en Tunisie.

Il serait reproché à M. Chamari d'avoir fourni, à la fin de l'automne 1995, certaines pièces du dossier Moada à un avocat belge, soupçonné par Tunis d'être un *« agent libyen ».* Le même type de griefs avait été retenu contre le président du MDS, qui avait été accusé d'avoir reçu, d'un mystérieux ressortissant libyen, de fortes sommes d'argent provenant d'un *« Etat étranger »* (*Le Monde* du 1[er] mars). Personne n'a manqué de relever que l'arrestation de M. Moada était survenue au lendemain de la publication par le MDS d'une *« lettre ouverte »* au président Zine El Abidine Ben Ali critiquant la dérive autoritaire du régime et, notamment, les atteintes à la liberté d'expression.

A en croire M[me] Chamari, son époux garderait *« un moral excellent ».* Ses conditions de détention se sont sensiblement améliorées. Il ne peut cependant pas recevoir de livres ni de courrier, et sa famille ne dispose, pour le voir, que d'*« un quart d'heure de parloir par semaine ».* Sûr de son bon droit, le député du MDS s'estime *« victime de l'arbitraire politique ».* Un collectif d'une vingtaine d'avocats devrait assurer sa défense.

Catherine Simon

Les Chinois rééditent Marx en BD

PÉKIN
de notre correspondant

Peut-on imaginer littérature plus propre au rêve que *Das Kapital* ? Pas au sein de l'administration pékinoise de la presse et de l'édition. Le problème, évidemment, était le caractère quelque peu abstrait de ce monument de la littérature politique. C'est réglé. Les Chinois ont désormais la possibilité de lire Karl Marx... en bandes dessinées (BD).

Cette publication sera la bienvenue dans un monde de l'édition dont on s'aperçoit, au sommet du régime, qu'il est infesté de produits politiquement fort peu corrects. Le côté assez nouveau de l'édition semi-libre a en effet permis l'apparition sur le marché de toute une littérature d'un niveau assez consternant, telle la glorification des exploits nazis ou nippons durant la seconde guerre mondiale. Mais, comme toujours, le régime prend le problème par un bout qui lui est bien spécifique, et en fait plus qu'apparemment nécessaire. Ainsi voit-on amalgamées, dans le nettoyage en cours, des notions aussi différentes, au registre de l'incorrect, que la *« vulgarité »*, le *« féodalisme »*, le *« colonialisme »*, le *« bizarre »* et l'*« absurde ».*

L'édition n'est pas le seul domaine visé. Cent vingt-huit firmes ont été mises à l'amende et obligées de changer de nom pour avoir mis en avant *« une coloration occidentale ».* Cela, a affirmé la presse officielle, *« peut avoir une influence négative sur les enfants ».* La boîte de nuit Le Bateau pirate, nécessairement mal vue en temps de lutte contre la contrefaçon, a dû être renommée Le Bateau de l'île. Allez savoir pourquoi...

D'où, en tout cas, l'impérieux besoin de Marx en BD. Ainsi d'ailleurs que de quantité d'autres résurrections, héros nationaux, pauvres victimes des tourments de l'histoire, et autres humbles serviteurs de la cause sacrée, censés être les bouées d'espoir des Chinois perturbés par la mutation en cours. Il s'agit, d'une manière générale, d'éradiquer la mode des enseignes *« déraisonnables ».*

Dans la foulée, pourtant, Deng Xiaoping – qui, à son corps défendant, a rendu possible ce dérapage – se voit loué en « une » du *Quotidien du peuple* comme le génial promoteur d'une *« invention grandiose »* dans le *« marxisme contemporain »* : l'idée que l'individu tire personnellement le profit de son labeur. Est-ce bien *« raisonnable »* ?

Francis Deron

L'UE se refuse à renforcer le contrôle des farines animales

BRUXELLES. Le Comité vétérinaire permanent de l'Union européenne n'a pas suivi, mardi 2 juillet, la proposition de la France de renforcer les règles imposées au niveau communautaire pour la fabrication des farines animales afin de lutter contre la maladie de la vache folle, a-t-on appris de source communautaire.

Réunis à Bruxelles, les experts-vétérinaires se sont contentés d'adopter *une proposition de la Commission renforçant les contrôles sur le traitement des déchets d'abattoir entrant dans la fabrication des farines animales. La France a voté contre cette proposition, et la Finlande s'est abstenue. Le texte adopté par le comité autorise toutefois les Etats membres ayant déjà imposé des mesures plus strictes à les maintenir.* – (AFP.)

Une journée de solidarité avec la presse algérienne interdite, faute de visas

ALGER. Faute de visas, une cinquantaine de journalistes européens, invités à se rendre à Alger, jeudi 4 juillet, pour marquer leur solidarité avec leurs confrères algériens, ont dû renoncer à faire le voyage. Réunis mardi à Paris, ils ont exprimé leur *« consternation »* de n'avoir reçu *« aucune réponse »* à leurs demandes de visas. Ce refus a suscité la protestation de plusieurs éditeurs de la presse privée algérienne. Prévue de longue date, cette initiative visait à dénoncer les menaces qui pèsent sur la presse algérienne, prise en étau entre la *« violence intégriste »* et *« l'arbitraire des autorités ».*

Fin juin, le quotidien privé *L'Authentique*, proche de certaines factions de la Sécurité militaire, avait dénoncé les relents de *« paternalisme néocolonial »* dont était, selon lui, entaché le projet. Une pétition, s'insurgeant contre *« la mise sous tutelle étrangère du combat des journalistes algériens pour le libre exercice de leur profession »*, a également circulé, remportant, auprès des employés de la radio-télévision d'Etat notamment, un succès attendu.

EUROPE

■ **BOSNIE : un millier de soldats américains** appartenant à des unités blindées ont commencé, mardi 2 juin, à se retirer de Bosnie pour être remplacés par un nombre équivalent de policiers militaires. Cette décision du Pentagone intervient alors que le volet militaire des accords de paix a été accompli et que les efforts des forces de l'OTAN portent désormais sur la mise en œuvre des aspects civils (élections et reconstruction). – *(AFP).*

■ **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : le premier ministre Vaclav Klaus a présenté,** mardi 2 juillet, la démission de son gouvernement au président Vaclav Havel, qui l'a aussitôt chargé de former un nouveau cabinet minoritaire, qui pourrait être institué jeudi.– *(AFP.)*

■ **VATICAN : le Conseil pontifical pour la famille a attaqué,** pour la deuxième fois en trois mois, la législation américaine sur l'avortement : *« L'avortement aux Etats-Unis atteint de nouveaux degrés dans la dépravation et la cruauté »*, écrit-il dans un document du 2 juillet.

■ **RUSSIE : Boris Eltsine a passé le week-end dernier sous surveillance médicale** dans une maison de repos du gouvernement, avec seulement sa famille à ses côtés, rapporte le *Washington Post* dans son édition du mercredi 3 juillet. L'isolement du président, qui souffre officiellement d'une extinction de voix, suggère qu'il est plus malade que le Kremlin veut bien l'admettre, estime le quotidien. – *(Reuter.)*

ASIE

■ **CHINE : les autorités ont décidé, mardi 2 juillet, de bannir à** compter du 1[er] septembre l'usage de l'anglais dans les conférences de presse du ministère des affaires étrangères. Cette initiative fait suite à une campagne visant à se débarrasser des influences *« coloniales »* dans des domaines tels que le cinéma ou la publicité. – *(AFP).*

AFRIQUE

■ **GUINÉE : collaborateur de Radio France internationale et de l'AFP** à Conakry, Serge Daniel a été expulsé de Guinée mardi 2 juillet. Les autorités affirment que ses *« papiers »* étaient *« périmés »*, mais, de source informée, on indique qu'il lui est notamment reproché d'avoir diffusé des informations sur des malversations dans la gestion des services de santé. Serge Daniel, de nationalité béninoise, précise que ces informations avaient déjà été publiées par un hebdomadaire guinéen. – *(AFP.)*

■ **AFRIQUE DU SUD : le parti zoulou Inkatha reste majoritaire** dans l'ensemble de la province du Kwazulu-Natal, avec 44,4 % des voix, en dépit des progrès importants réalisés dans les villes par le Congrès national africain (ANC, au pouvoir), selon les résultats définitifs des élections locales, publiés mardi 2 juillet. L'ANC obtient 33 % des voix et le Parti national de l'ancien président Frederik De Klerk 12,7 %. – *(AFP.)*

■ **BURUNDI : les Etats-Unis ont exprimé leur « soutien total »**, mardi 2 juillet, au projet d'assistance militaire que les pays voisins doivent apporter au Burundi, à la demande du gouvernement de Bujumbura. D'autre part, l'un des mouvements de la rébellion hutue a accusé l'armée rwandaise d'avoir *« envahi »* le nord-ouest du Burundi. – *(AFP.)*

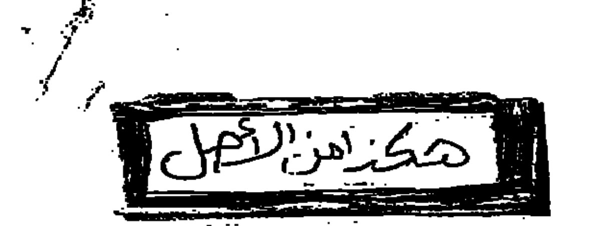
ÉCONOMIE

■ **UNION EUROPÉENNE : l'inflation dans l'Union européenne,** calculée sur un rythme annuel, est restée stable à 2,7 % en mai pour le quatrième mois consécutif, selon les chiffres provisoires publiés, mardi 2 juillet, par l'Office des statistiques de l'Union européenne, Eurostat. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS : les ventes de logements neufs ont fait un bond de 7,5 %** en mai en rythme annuel pour atteindre leur plus haut niveau depuis plus de dix ans, a annoncé, mardi 2 juillet, le département du commerce. – *(AFP.)*

■ **VENEZUELA : l'inflation au premier semestre 1996 a été de 62,3 %,** en hausse de 40,2 points par rapport à la même période de l'année précédente, a-t-on appris, mardi 2 juillet, auprès de la Banque centrale du Venezuela (BCV). – *(AFP.)*

■ **DÉVELOPPEMENT : près de 60 % des enfants d'Amérique latine vivent** sous le seuil de pauvreté, et ce nombre augmente en raison de la croissance rapide de la population, selon un rapport de la Banque mondiale, publié mardi 2 juillet. – *(Reuter.)*



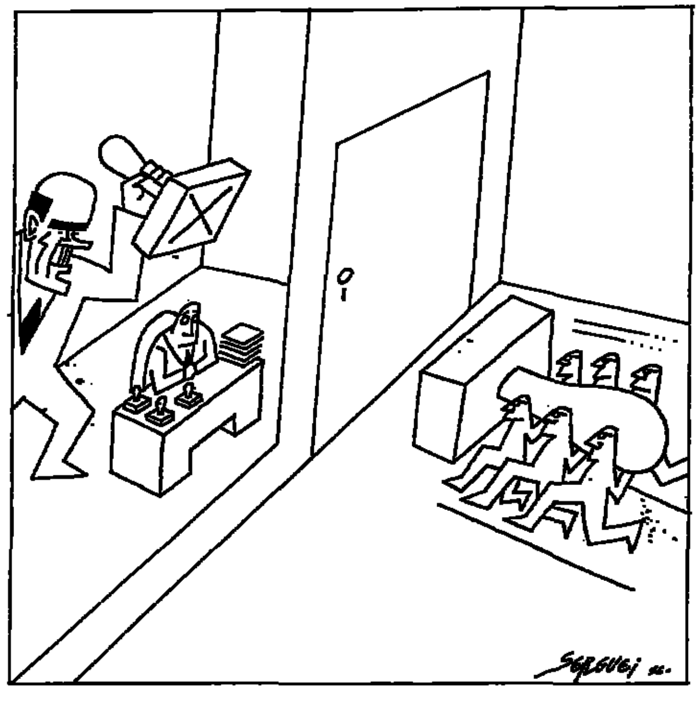
FONCTION PUBLIQUE Les restrictions budgétaires annoncées par le premier ministre porteront, notamment, sur les effectifs de la fonction publique. Les arbitrages seront rendus, selon Jean Arthuis, ministre de l'économie, fin août ou début septembre, mais les syndicats s'inquiètent des réductions d'emplois et du blocage actuel des négociations salariales. ● LES EFFECTIFS des finances seront réduits de 0,7 % en 1997, et les emplois qui devaient être pourvus au second semestre de 1996 sont gelés, a annoncé Jean Arthuis mardi 2 juillet. Il a précisé que cet *« exemple »* devra être suivi, en 1997, par les autres ministères. ● LA « RÉFORME DE L'ÉTAT » inquiète aussi les fonctionnaires, qui craignent la disparition de certaines de leurs missions et des mutations géographiques autoritaires, bien que le gouvernement les assure de sa volonté de concertation.

Les fonctionnaires s'inquiètent pour leur emploi et leur rémunération

Les restrictions annoncées pour 1997 font craindre aux agents de l'Etat de sévères baisses d'effectifs, par non-remplacement des départs à la retraite. Les syndicats sont décidés à accompagner le débat budgétaire de l'automne par des actions revendicatives

LA TRANQUILLITÉ estivale ne doit pas masquer la grogne qui couve chez les fonctionnaires. Leur principal sujet de mécontentement concerne l'emploi, le gouvernement envisageant de ne pas pourvoir une partie des postes qui seront rendus vacants par les départs à la retraite en 1997. Les principaux intéressés aimeraient être fixés sur le nombre exact de postes devant être supprimés. Ils constatent, non sans exaspération, que les « fuites » organisées dans la presse ont fait varier les hypothèses de quelques milliers, d'une semaine à l'autre, au cours des mois d'avril et de mai. Qu'il soit d'ailleurs de 20 000 ou 10 000 seulement, le chiffre des suppressions d'emplois ne tient pas compte, selon eux, des besoins de la population.

Pour l'instant, seuls les agents des finances, invités par leur ministre, Jean Arthuis, à *« montrer l'exemple »* en matière de rigueur, ont manifesté leur mécontentement *(lire ci-dessous)*. Les fédérations de fonctionnaires sont restées silencieuses. La raison en est simple : les dirigeants syndicaux expliquent qu'on ne mobilise pas pendant les vacances. La FSU a fait savoir qu'elle proposait un rendez-vous à ses collègues, fin juin, afin de *« prendre acte du mécontentement »*. Les syndicats ainsi interpellés se sont abstenus de répondre, parce qu'ils jugent le rendez-vous inopportun et qu'ils contestent tout leadership de cette organisation. Toutefois, des rapprochements sont à l'étude. Le



« groupe des quatre » (UNSA, CFDT, CFTC, CGC) envisage ainsi d'écrire aux autres fédérations pour leur proposer un rendez-vous à la rentrée.

Déjà, ces quatre fédérations réformistes ont prévenu qu'elles appelleront les fonctionnaires à l'action si le gouvernement persiste *« dans ses intentions de remise en question du service public et de mise à mal de la négociation contractuelle »*. Elles l'ont fait au moyen d'une tribune publiée par *Le Monde* du 13 juin. Indignées par les propos du premier ministre sur la *« mauvaise graisse »* dans la fonction publique, elles l'ont averti que *« la rentrée, avec le rendez-vous traditionnel du débat parlementaire sur le projet de loi de finances, sonnera l'heure de vérité »*.

Les fonctionnaires ont un deuxième sujet de mécontentement : les traitements. Bien qu'elle ait été massivement suivie, la grève du 10 octobre 1995, destinée à protester contre le « gel » programmé pour l'année suivante, n'a pas fait plier le gouvernement. La négociation promise pour le printemps a été repoussée *sine die*. Le ministre de la fonction publique, Dominique Perben, rencontre, certes, les organisations syndicales depuis le début du mois de juin, mais il s'agit de réunions bilatérales, destinées à faire l'inventaire des revendications, et non de séances de négociation. La plupart des syndicalistes considèrent, en privé, que le ministre cherche à gagner du temps.

M. Perben a prévenu ses interlocuteurs qu'il pourrait négocier un accord portant sur 1997 et 1998, mais il a confirmé que 1996 sera une année « blanche ». Les syndicats n'admettent pas ce préalable puisque tous demandent, au minimum, l'alignement des salaires sur les prix. Ils seront d'autant moins enclins à céder qu'ils vont entrer, après les vacances, en campagne électorale : les élections des représentants du personnel enseignant de l'éducation nationale, organisées tous les trois ans, auront lieu en décembre. Ce scrutin qui, en 1993, avait bouleversé le paysage syndical en consacrant l'émergence de la FSU, pourrait amener les uns et les autres à durcir leurs positions. La crainte d'une certaine surenchère pourrait, *a contrario*, inciter le gouvernement à ne pas organiser de négociation salariale à la rentrée.

Aux menaces concernant l'emploi et les salaires s'ajoute une certaine inquiétude liée à la « réforme de l'Etat ». Les fonctionnaires craignent que les dispositions présentées le 1er juillet par MM. Juppé et Perben n'entraînent la suppression de certaines de leurs missions, ne leur imposent une polyvalence excessive ou ne déplacent certains postes de travail. Tout en précisant que les mouvements de personnels doivent être « naturels », le gouvernement prévoit, en effet, de transférer en trois ans 10 % des effectifs des administrations centrales dans les services déconcentrés *(lire ci-dessous)*.

> Une négociation est en cours sur le temps de travail, et le ministre aimerait parvenir à un accord d'ici peu

A l'approche des élections législatives de 1998, certains penseront peut-être que le gouvernement aurait intérêt à négocier la paix sociale : l'accord salarial négocié par le gouvernement Balladur, en 1993, avait permis de passer sans encombre le cap de l'élection présidentielle. Le ministre de la fonction publique pourra faire valoir qu'il mène un dialogue actif avec les représentants des fonctionnaires, puisqu'il a obtenu la signature de deux accords, en l'espace de quatre mois : le premier augmente le budget consacré à la formation continue ; le second, signé le 14 mai et consacré à la résorption de l'emploi précaire, devrait améliorer la situation de quelque 150 000 agents des trois fonctions publiques (Etat, collectivités locales et hôpitaux) au cours des quatre années à venir.

Une négociation est en cours sur le temps de travail, et le ministre aimerait parvenir à un accord d'ici peu. Pour accélérer les choses, il pourrait être tenté de limiter cet accord à une simple transposition de l'accord patronat-syndicats du 6 septembre 1995 sur la cessation anticipée d'activité, qui prévoit que les salariés du secteur privé disposant de quarante annuités de cotisation peuvent partir à la retraite dès cinquante-huit ans, en échange de l'embauche d'un jeune. Le sommet social du 21 décembre 1995 avait imposé la transposition de cet accord aux trois fonctions publiques. Certaines fédérations de fonctionnaires jugent que cette disposition ne mérite pas de faire l'objet d'une négociation, dans la mesure où elle ne comporte aucune mesure sur la réduction du temps de travail. D'autres pourraient être tentées de signer un tel accord, en jugeant qu'il compenserait une partie des suppressions d'emploi décidées par ailleurs.

R. Rs.

Jean Arthuis annonce une réduction de 0,7 % des effectifs des finances

DÈS LE SECOND SEMESTRE DE 1996, mille emplois seront *« gelés »* dans les services de l'économie et des finances, a annoncé le ministre, Jean Arthuis, mardi 2 juillet, lors d'une réunion du comité technique paritaire qui, composé de représentants des administrations et d'élus syndicaux, a à connaître des conditions de travail des agents. Il a justifié ces restrictions par des *« rentrées fiscales moins bonnes que prévu »*. Les concours annoncés ne seront donc pas organisés.

M. Arthuis a précisé que les arbitrages concernant les effectifs, en 1997, ne seront rendus qu'à la fin du mois d'août ou au début de septembre, mais qu'il faut envisager la suppression de 0,7 % des emplois (soit 1 295, puisque le ministère en compte 185 000). Il a précisé que le ministère des finances doit *« montrer l'exemple »*, mais qu'aucun ministère ne sera exonéré de l'effort de rigueur. En outre, 900 millions de francs de crédits budgétés pour 1996 ne devront pas être utilisés. Seule bonne nouvelle pour les agents : M. Arthuis a assuré que le service de la redevance doit rester sous sa tutelle.

Jacky Lesueur, secrétaire général de la fédération des finances FO et porte-parole de l'ensemble des syndicats, a protesté contre les annonces relatives aux emplois. Il a laissé entendre qu'il appellera le personnel à se mobiliser à la rentrée. Le 27 juin, déjà, l'ensemble des fédérations des finances avaient appelé à une journée de grève, suivie par 20 % du personnel.

Si les agents des finances ont réagi plus vite que leurs collègues, c'est qu'ils se sentent davantage menacés, mais aussi moins bien traités par les pouvoirs publics : à la différence de l'éducation nationale, de la police ou de la justice, les services financiers ont perdu à peu près 12 000 emplois en une dizaine d'années (189 961 en 1984, 177 579 en 1995). Certes, les services disposent désormais de micro-ordinateurs et de plans de formation qui ont permis d'obtenir des gains de productivité, mais la population « fiscalisable » a augmenté elle aussi, et les textes fiscaux sont toujours plus complexes. Cependant, à la différence des policiers, ils ne trouvent guère de soutien dans le public : les contribuables ne réclament pas l'embauche de douaniers ou d'agents de recouvrement supplémentaires...

RANCŒUR

La représentation syndicale des agents des finances est donc plutôt « contestataire » : Force ouvrière est le premier syndicat, avec 25 % des voix. Il est suivi par la FDSU (Fédération des syndicats unitaires), proche du « Groupe des dix », qui totalise près de 23 % des voix, la CGT (20,6 %), la CFDT (19,3 %), fédération qui se trouve dans l'opposition à la ligne de Nicole Notat et dont certains militants sont partis pour fonder les syndicats SUD-Trésor et SUD-douanes (*Le Monde* du 18 juin).

En 1989, les agents des finances avaient fait une grève de plusieurs mois pour leur pouvoir d'achat et leurs conditions de travail. Ils ont été en pointe dans le conflit de novembre et décembre 1995, avec l'éducation nationale et l'équipement, ce qui leur vaut de payer encore des retenues sur salaire. Ils nourrissent une certaine rancœur, à ce sujet, envers leur ministre, qui a appliqué strictement les directives interministérielles pour calculer ces retenues alors que François Bayrou, observent-ils, a été plus indulgent avec les enseignants...

R. Rs.

Une « réforme de l'Etat » pour rapprocher l'administration des citoyens

LE PROJET PRÉCIS de réforme de l'Etat est maintenant connu. Annoncé, dès la constitution du premier gouvernement d'Alain Juppé comme devant être un des grands thèmes du septennat de Jacques Chirac, ses grandes lignes ont été présentées par le premier ministre dans une tribune publiée par *Ouest-France*, le 1er juillet, et le ministre de la fonction publique, Dominique Perben, en a précisé les contours lors d'une conférence de presse le même jour. Pour l'essentiel, les décisions gouvernementales reprennent les mesures soumises à la concertation syndicale cet hiver (*Le Monde* du 8 mars).

Cette réforme consiste, en premier lieu, à rendre l'administration *« plus simple »*. Ainsi le conseil des ministres devrait bientôt adopter un projet de loi consacrant le droit des usagers à obtenir une réponse rapide. De même seront supprimées un certain nombre d'autorisations administratives et multipliés les cas où une non-réponse de l'administration vaut accord tacite.

Pour assurer le règlement plus rapide des fournisseurs de l'administration, le gouvernement veut expérimenter une procédure de référé devant le juge *« permettant à toute personne physique ou morale ayant une créance sur l'Etat, non contestée par ce dernier, d'être payée sans délai »*. Le droit de saisir le médiateur de la République devrait être étendu aux présidents de conseils généraux et régionaux. Le médiateur pourrait en outre s'auto-saisir d'affaires illustrant un dysfonctionnement de l'administration. Le gouvernement a décidé, enfin, d'introduire le paiement par carte bancaire dans les perceptions, les tribunaux, les universités.

« MAISON DES SERVICES PUBLICS »

L'administration devant, en second lieu, être *« plus proche »* des citoyens, le projet prévoit de renforcer la déconcentration. Il programme un transfert de 10 % des effectifs des administrations centrales vers les services extérieurs de l'Etat ; cela concernerait 7 000 personnes d'ici à 1998. Le nombre de directions centrales devra, lui, être réduit de 30 %.

Le gouvernement souhaitant *« réorganiser les services territoriaux de l'Etat, à l'horizon du siècle prochain »*, des expérimentations seront conduites *« à partir du début de l'année 1997 »*. Les préfets disposeront, *« au travers du fonds de réforme de l'Etat, de crédits leur permettant de mieux prévoir et surtout de réagir plus vite face aux problèmes des quartiers en difficulté »*. Des contrats de service triennaux (par lesquels les chefs de service déconcentrés s'engageront sur certains objectifs, en échange d'une globalisation de leurs crédits) seront expérimentés dès 1996.

Les hauts fonctionnaires sur le terrain

Les anciens élèves de l'Ecole nationale d'administration devront *« exercer, pendant deux ans au moins, au cours des six premières années de leur carrière »*, une responsabilité dans un service territorial de l'Etat ou une collectivité locale, prévoit la réforme voulue par le gouvernement. Cette condition sera nécessaire pour accéder à un emploi de sous-directeur ou de chef de service.

Le gouvernement entend par ailleurs revoir la formation permanente des hauts fonctionnaires, qui devra *« être tournée vers l'analyse de situations concrètes et le développement des capacités à anticiper et à innover »*. Cette mesure – dont le financement n'est pas précisé – devrait satisfaire Jean Coussirou, ancien directeur de l'ENA, qui l'avait recommandée avec force dans un ouvrage intitulé *Faut-il supprimer l'ENA ?* (Les Editions d'organisation), jugeant que seule une formation permanente obligatoire comblerait les lacunes de la formation initiale dispensée par l'ENA.

En outre, des *« maisons des services publics »* permettant aux usagers d'avoir accès, en un lieu unique, à un grand nombre de services publics différents seront créées *« en priorité dans les zones les plus menacées par la destruction du lien social : les banlieues et les régions rurales »*. La mobilité des fonctionnaires, entre Paris et la province, devrait être facilitée par le regroupement de certains corps de fonctionnaires, sujet qui devra toutefois *« faire l'objet d'une concertation approfondie avec les syndicats représentatifs »*.

L'administration devant, troisièmement, être *« plus moderne et plus responsable »*, le gouvernement veut modifier la procédure de préparation du budget (mesure déjà mise en œuvre dans le cadre de la préparation du projet de loi de finances pour 1997), doter l'Etat d'une comptabilité patrimoniale, renforcer les capacités d'élaboration et d'évaluation des politiques publiques, mettre en place des comités stratégiques, chargés d'améliorer la tutelle de l'Etat sur les entreprises publiques.

En ce qui concerne les agents, le gouvernement veut mettre en place, en 1997, *« une nouvelle procédure d'évaluation individuelle »*, qui *« appréciera la manière de servir du fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions »* et permettra de *« renforcer le dialogue entre le supérieur hiérarchique et l'agent, au cours d'entretiens réguliers d'évaluation »*. Ce nouveau système de notation est *« déjà mis en place à La Poste et France Télécom »*. Le gouvernement ne précise pas si cette nouvelle méthode d'évaluation influera sur la rémunération des agents. Alain Juppé a souligné que son gouvernement *« n'a pas l'intention de remettre en cause le statut de la fonction publique »*, celui-ci ayant *« démontré qu'il constituait, à condition qu'on sache en exploiter toutes les potentialités, un cadre moderne et à bien des égards irremplaçable pour organiser la carrière »*.

R. Rs.

COMMENTAIRE

INFLATION VERBALE

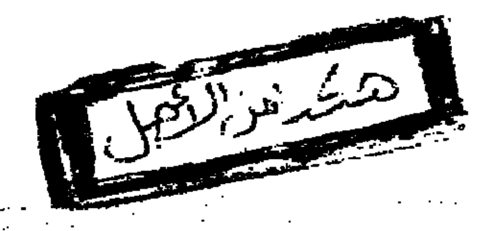
Réformer l'Etat, le projet est ambitieux. Charles de Gaulle s'y était employé – avec succès à l'aube de la Ve République. Jacques Chirac en avait fait un des axes de sa campagne électorale. Les décisions d'Alain Juppé sont plus modestes et relèvent d'un beau titre ministériel utilisé sous les précédents septennats : les réformes administratives. Faire ce constat n'est pas atténuer la portée de ce qui vient d'être présenté. Rapprocher l'administration des usagers, simplifier son fonctionnement, désenfler la concentration administrative parisienne pour que les agents de l'Etat soient là où les citoyens ont le plus besoin d'eux, tout cela est aussi indispensable que délicat à mettre en œuvre. D'autres premiers ministres s'y étaient d'ailleurs attelés, comme Michel Rocard avec le *« renouveau du service public »* ou Edith Cresson avec la *« charte de la déconcentration »*. Est-ce simplement pour faire croire à une rupture là où il y a continuité que l'actuel gouvernement utilise un titre pompeux ?

Les projets d'aujourd'hui, comme les précédents, ne sont qu'un reprofilage de l'outil, une adaptation des services à une nouvelle donne, comme doit y procéder régulièrement tout chef d'entreprise. Dominique Perben le dit lui-même : *« L'administration est le bras séculier de l'Etat. »* Le gouvernement se contente – c'est déjà beaucoup – de mettre un peu d'huile dans ce *« bras »*. Il ne touche pas au fonctionnement de l'Etat lui-même, c'est-à-dire aux rapports entre les pouvoirs publics. Pour l'essentiel, ceux-ci ne relèvent que de la Constitution. L'inflation verbale est un mal trop répandu. En faisant perdre leur vrai sens aux mots, elle atténue, en fait, la portée du message.

Rafaële Rivais







et leur rémunératio

non-remplacement des départs à la retr
actions revendicatives

inances

COMMENTAIRE

citoyens

Alain Juppé se rendra en Corse dans la seconde quinzaine de juillet

Les nationalistes du MPA condamnent l'attentat de Bastia

Les obsèques de Pierre-Louis Lorenzi, tué dans l'attentat de Bastia, lundi 1er juillet, ont eu lieu, mercredi 3 juillet, à Lucciana, en Haute-Corse. L'île s'interroge sur l'identité des auteurs d'un attentat que condamnent les milieux nationalistes. Alain Juppé devait confirmer, mercredi, sa visite en Corse, après le 15 juillet.

ÉCŒUREMENT, désarroi, inquiétude et incompréhension sont les mots qui résument le mieux l'ambiance en Corse au lendemain du sanglant attentat à la voiture piégée sur le vieux port de Bastia. Dans l'immédiat, l'interrogation essentielle porte sur les commanditaires de l'explosion. Les milieux nationalistes refusaient d'admettre, mardi 2 juillet, que cet acte de terrorisme aveugle ait pu venir de leurs rangs. Le Mouvement pour l'autodétermination (MPA), rival de la Cuncolta naziunalista – dont Charles Pieri, apparemment visé par les terroristes, est l'un des principaux dirigeants –, a condamné mardi *« de* [la] *manière la plus ferme qui soit »* l'attentat. *« Ce terrorisme aveugle indigne de la Corse et des Corses précipite un peu plus notre pays vers le gouffre (...). Quels qu'en soient les auteurs, quelles que soient leurs motivations, ils portent, face au peuple corse, une écrasante responsabilité »*, a ajouté le MPA.

Au sein du gouvernement, après les premières réactions indignées de Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur, et de Jacques Toubon, garde des sceaux, Dominique Perben, ministre de la fonction publique, a déclaré que la *« seule issue possible »* est de *« continuer »* la politique *« de rigueur et de dialogue »*.

Parmi les responsables politiques, en dehors du secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel, qui a affirmé que *« l'odieux attentat »* de Bastia *« ne doit pas mettre en cause la politique courageuse mise en œuvre »* en Corse, le gouvernement a été sommé de manifester une plus grande fermeté. Le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin (RPR), a ainsi affirmé : *« Le gouvernement a exprimé sa volonté d'emprunter la voie du dialogue et de la fermeté. Je pense que la fermeté est effectivement une nécessité. »*

« AU STADE DU LIBAN »

Patrick Devedjian, député (RPR) des Hauts-de-Seine, qui soutient qu'on est maintenant en Corse *« au stade du Liban »*, a assuré qu'il faut *« purger la situation par une consultation populaire »*. *« On verra que l'ensemble des Corses tiennent à rester dans la République française »*, a ajouté l'élu balladurien, et *« l'on pourra avoir une action répressive beaucoup plus forte parce que beaucoup plus légitime »*. A l'UDF, le porte-parole du PR, Ladislas Poniatowski, a demandé : *« Quand la loi française va-t-elle être appliquée sur l'île ? »* Il a proposé l'*« interdiction de toutes les armes pendant un certain nombre d'années »*, tout en affirmant que *« les bandes cachent soigneusement ces armes dans des endroits qu'on ne trouvera jamais »*.

Dans l'opposition, le porte-parole du PS, François Hollande, souhaite que le gouvernement prenne *« conscience de l'ampleur de la dégradation de la situation et de l'inefficacité de la politique qu'il mène au nom d'un dialogue trop souvent clandestin et d'une fermeté trop souvent intermittente »*. Le premier ministre, Alain Juppé, lors de son déplacement en Corse (prévu pour après le 15 juillet), *« ne pourra limiter ses annonces à la seule zone franche, qui apparaît aujourd'hui comme une réponse totalement inappropriée »*, a ajouté M. Hollande.

Dans l'île, le maire de Bastia Emile Zuccarelli (Radical), qui a toujours été opposé aux discussions politiques avec les nationalistes, a lancé : *« Assez de tergiversations ! »*, en exigeant que *« l'Etat prenne les moyens de faire respecter la loi »* et fasse *« désarmer les bandes armées »*. Plus nuancé, José Rossi (UDF-PR), député et président du conseil général de Corse-du-Sud, a affirmé : *« C'est par une très grande persévérance que l'on réglera ces problèmes mais (...) le gouvernement* [doit] *faire des gestes forts (...). Il faut (...) que les auteurs de ces attentats soient identifiés, arrêtés et jugés, ce qui n'est pas le cas depuis un bout de temps (...). Avant de parler de dissolution des assemblées locales, avant de parler de consultation populaire, alors que les Corses n'imaginent pas un seul instant vivre ailleurs que dans la République française, il faut que l'Etat soit en mesure de démontrer qu'il est capable d'assumer pleinement sa mission. »*

Le secrétaire général de l'Elysée perd son procès contre un journaliste

Pour le tribunal correctionnel de Paris, Philippe Alexandre, de RTL, a apporté à ses auditeurs une « contribution nécessaire à l'information »

LA DIX-SEPTIÈME CHAMBRE du tribunal correctionnel de Paris a débouté de sa plainte, mardi 2 juillet, Dominique de Villepin, secrétaire général de la présidence de la République, qui avait engagé une action contre le journaliste Philippe Alexandre à la suite de la diffusion d'une chronique de ce dernier sur RTL, le 5 octobre 1995, jugée par lui diffamatoire.

« Le président de la République, responsable des armées, c'est Chirac. Le premier ministre, patron du RPR, c'est Juppé. Le grand chef, c'est Villepin », avait déclaré le chroniqueur ce jour-là. Il présentait le secrétaire général de l'Elysée dans ces termes : *« Dominique Galouzeau de Villepin, quarante et un ans, aristocrate comme son nom l'indique, énarque naturellement et diplomate par éducation, est la pièce centrale de la machine chiraquienne. »* Il indiquait que les ministres étaient placés *« sous* [sa] *surveillance »*.

L'attention particulière que portait Philippe Alexandre à l'ancien directeur du cabinet d'Alain Juppé au ministère des affaires étrangères se justifiait par le rôle qu'avait joué, selon lui, M. de Villepin dans la composition de l'équipe de Jean Arthuis, successeur d'Alain Madelin au ministère de l'économie et des finances en août 1995.

Non seulement Philippe Alexandre soutenait que le secrétaire général avait bloqué la nomination du directeur de cabinet choisi par M. Arthuis, puis *« fait nommer sous-préfet en Franche-Comté un de ses plus proches collaborateurs »*, mais il ajoutait que *« plusieurs autres conseillers du ministre, choisis par lui,* [avaient] *fait l'objet de pressions bizarres, de menaces voilées, d'offres aimables d'aller poursuivre ailleurs leur carrière... »* Le journaliste affirmait, enfin, qu'*« une conseillère* [s'était] *même vu menacer d'une vérification fiscale personnelle et approfondie »*.

Dans son jugement, le tribunal estime que *« le fonctionnement de nos institutions, les rapports entre l'Elysée, le premier ministre et les différents ministres au sein du pouvoir exécutif constituent des sujets d'intérêt général, qui doivent pouvoir être librement débattus dans une société démocratique, même au prix de polémiques »*.

Les juges précisent que *« la liberté d'expression nécessite donc, de la part du tribunal, d'autant plus de tolérance dans l'appréciation de la critique des responsables politiques que leurs fonctions sont élevées et leurs pouvoirs étendus »*.

« PLURALISME »

Pour *« excessifs »* qu'ils soient, les propos de Philippe Alexandre ne sont pas jugés diffamatoires par le tribunal. Ce dernier les qualifie de *« point de vue personnel »*, apportant *« une contribution nécessaire à l'information des auditeurs et au pluralisme »*. Les magistrats regrettent seulement que le journaliste ait évoqué la menace d'un contrôle fiscal sans en vérifier la réalité.

M. de Villepin n'a pas répondu, mercredi matin, à la question de savoir s'il avait décidé de faire appel du jugement du tribunal correctionnel de Paris.

DEUX PRÉCÉDENTS

Les plaintes pour diffamation déposées par des secrétaires généraux de l'Elysée contre la presse ont été peu nombreuses sous la Ve République. Il y a, à notre connaissance, deux précédents à celle de M. de Villepin : Michel Jobert, sous la présidence de Georges Pompidou, avait poursuivi, en 1971, le directeur de *Combat*, quotidien aujourd'hui disparu et qui l'avait mis en cause dans l'affaire de la Garantie foncière portant sur des détournements de fonds ; Jean-Louis Bianco, sous la présidence de François Mitterrand, avait attaqué, en 1985, l'hebdomadaire *VSD*, qui l'avait mis en cause dans l'affaire Greenpeace, c'est-à-dire le sabordage du navire écologiste *Rainbow Warrior* par les services de renseignements français dans le port d'Auckland, en Nouvelle-Zélande.

Olivier Biffaud

Forêt au faîte, seigle au tapis

CEUX QUI, agronomes ou écologistes, ont en mémoire cette mise en garde de Chateaubriand – *« Partout où l'arbre a disparu, l'homme sera puni de son imprévoyance »* – peuvent être désormais rassurés. Dans sa dernière étude, intitulée « Un demi-siècle d'agriculture », l'Insee publie des chiffres éloquents. Si les pâtures et les champs ont fortement régressé depuis 1950, les surfaces de forêts, en revanche, ont progressé. On ne reviendra certes pas de sitôt au paysage qui caractérisait le royaume avant que Colbert ne donne l'ordre de saigner les forêts pour construire les vaisseaux du souverain, et la France ne sera sans doute jamais la Finlande ou Bornéo ; mais les choses vont mieux, au point que les chevreuils prolifèrent.

Si la France peut se targuer de rester la première puissance agricole des Quinze, ce n'est pas seulement grâce aux 50 milliards de francs d'excédents de blé, sucre et fromages qu'engrange sa balance commerciale et à la réputation de ses vignobles ou de ses taureaux limousins ; c'est aussi parce que, sur les 55 millions d'hectares du territoire national, 33 millions sont encore consacrés à l'agriculture. En deux générations cependant, les sillons et l'herbe ont dû céder 6 millions d'hectares non seulement aux futaies et plantations, mais aussi au béton des villes, des autoroutes et des aéroports.

LES VACHES, « USINES À LAIT »

Les experts de l'Insee mettent le doigt sur une évolution qui touche un légume cher au cœur des Français : la pomme de terre. Les surfaces consacrées à ce tubercule sont passées de 990 000 hectares en 1950 à seulement 165 000 en 1994. Cela n'empêche pas le Pas-de-Calais d'avoir la plus grosse usine du monde de fabrication de chips. Vignobles, carrés de pois secs, de haricots ou de lentilles, clapiers à lapins, vergers familiaux se sont réduits comme peau de chagrin. L'agriculture de performance a pris le pas sur l'agriculture de subsistance, surtout depuis le début des années 60, qui ont glorifié la productivité.

Les céréales sont le secteur qui illustre le mieux cette mue agricole : victime de la disparition de la traction animale – en dépit d'une sensible reprise de l'élevage du cheval, par exemple pour les travaux de débardage dans les forêts –, l'avoine fait figure de culture délaissée alors que le blé est au zénith. Pour la plus grande tristesse des gardiens de la mémoire bretonne et des Auvergnats du Ségala, les surfaces plantées en seigle ont été divisées par dix.

L'agriculture, comme les autres activités économiques, ne saurait se complaire dans les regrets d'un âge d'or. Les entreprises sont devenues performantes, les exploitations se sont agrandies, les rendements ont explosé : 737 quintaux de tomates à l'hectare en 1994, au lieu de 172 en 1950, 29 au lieu de 12 pour le colza, 78 au lieu de 13 pour le maïs, nourriture majeure pour les porcs qui n'existait quasiment pas en Bretagne il y a vingt-cinq ans. Les vaches sont devenues des « usines à lait » : 5 260 litres par animal en 1994, contre 1 942 en 1950. Elles sont épuisées par un stakhanovisme et un taylorisme qui firent se révolter la classe ouvrière. Les « ateliers d'engraissement » et les « élevages hors sol » sont leur horizon quotidien. Pas étonnant que beaucoup d'entre elles deviennent folles...

François Grosrichard

Les idées du FN sont jugées contraires au catholicisme

SELON UNE ENQUÊTE réalisée par l'institut CSA, les 11 et 13 juin auprès de 1 002 personnes et publié par l'hebdomadaire *La Vie* du 3 juillet, près des deux tiers de Français (64 %) jugent que les idées du Front national (FN) ne sont pas « compatibles » avec les valeurs du catholicisme. 12 % sont d'accord avec cette affirmation et 24 % ne se prononcent pas. Plus on est catholique pratiquant régulier, plus cette incompatibilité est soulignée : seuls 9 % des catholiques pratiquants interrogés estiment que les thèses du Front national sont compatibles avec le catholicisme. Par ailleurs, 70 % de l'ensemble des Français interrogés dans ce sondage sont d'accord pour qualifier le FN de formation d'extrême droite, tandis que 23 % n'approuvent pas cette expression.

FO songe à contrer la CFDT à l'Unedic

LE COMITÉ confédéral national (CCN) de FO, qui s'est ouvert, mardi 2 juillet, a essentiellement traité de la Sécurité sociale. A l'issue de ces travaux, FO devrait officiellement renoncer à présenter, le 16 juillet, un candidat à la présidence de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS). FO ne devrait pas prendre part au vote, mais continuera à siéger au conseil d'administration de la CNAMTS. Cette position ne recueille pas l'unanimité. Plusieurs membres du CCN ont souhaité que Jean-Claude Mallet, actuel président FO de la CNAMTS, se représente. Au sein de FO, des voix se font entendre pour demander à Marc Blondel de se présenter personnellement à la présidence de l'Unedic (assurance-chômage) en septembre contre Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT.

Charles Pasqua cherche à créer un nouveau pôle au sein de la majorité

LE RPR ne suffit plus à son bonheur. Jugeant que la majorité présidentielle – plus large que la majorité parlementaire – n'a pas été organisée après l'élection de Jacques Chirac, Charles Pasqua veut relancer Demain la France, l'association qu'il avait créée, en mars 1991, en compagnie de Philippe Séguin. Une sorte d'*« assemblée refondatrice »* est convoquée, mercredi 3 juillet au Sénat, pour adopter un manifeste, mettre en place des commissions et renouveler les instances dirigeantes. Au même moment, le président de l'Assemblée nationale devrait être opportunément retenu par une réception dans une ambassade d'un pays voisin.

Dans l'entourage de M. Séguin, on assure qu'il n'y a nulle divergence entre les deux hommes, que le député des Vosges suit avec beaucoup d'attention tout ce qui peut alimenter la réflexion politique, mais qu'il ne souhaite pas s'engager davantage. Réconcilié avec le président de la République et considéré par la direction du mouvement néogaulliste comme un partenaire avec lequel il faut compter, M. Pasqua, lui, veut diversifier l'offre politique. Il n'est pas le seul.

Le premier, Edouard Balladur a entrepris une tournée en province, qui, en cinq mois, l'a conduit dans sept départements. Plus récemment, le maire de Neuilly, Nicolas Sarkozy, s'est laissé tenter, à son tour, par la rencontre de *« la France profonde »*. Le 28 juin, près de trois cents personnes sont ainsi venues participer à un dîner-débat payant organisé dans la petite ville de Saint-Loup-sur-Semouse (Haute-Saône) à l'initiative d'un député RPR, Philippe Legras. En 1995, M. Legras avait fait le choix de Jacques Chirac à l'élection présidentielle, et c'est délibérément, pour mieux sceller la nécessaire union de la majorité, qu'il avait invité l'ancien porte-parole de la campagne présidentielle de M. Balladur. *« Cessons de culpabiliser d'être un peu différents les uns des autres au sein de la majorité »*, a affirmé le député de Haute-Saône à cette occasion. *« Le pire en politique, c'est de générer l'ennui. Cela favorise les abstentionnistes et le Front national »*, lui a répondu M. Sarkozy.

Troublé, l'électorat de la majorité a manifestement besoin de débattre, de vérifier lui-même s'il y a ou non une autre politique que celle conduite par le gouvernement. De ce point de vue, Charles Pasqua considère qu'un lien existe entre tous les chevau-légers de la majorité. *« Tout le monde est d'accord sur la nécessité de diminuer le poids de l'Etat, sur la nécessité d'alléger la fiscalité, sur la nécessité de la relance économique. C'est sur les moyens que nous divergeons »*, explique-t-il, en faisant référence à M. Balladur, à Alain Madelin et à Philippe de Villiers. Pour autant, il n'est pas question de répondre, dans l'immédiat, à l'appel de M. de Villiers, président du Mouvement pour la France, selon lequel il faudrait rassembler *« les déçus de la majorité »* et attribuer un label commun, aux prochaines élections législatives, aux candidats de la *« majorité critique »*. La proposition n'est pas jugée d'actualité.

CRITIQUE À L'ÉGARD DE L'UDF

Surtout, M. Pasqua préfère entretenir ses réseaux au sein de la majorité. Une soixantaine de parlementaires, du RPR mais aussi de l'UDF, lui auraient déjà donné leur accord pour participer aux travaux des trois commissions de Demain la France, constituées pour réfléchir au modèle républicain, au développement économique et au progrès social. *« Sa démarche est originale, mais non pas dissidente »*, assure l'un des proches du sénateur des Hauts-de-Seine. Voire... Sceptique sur le rôle joué par le RPR depuis que celui-ci est présidé par le premier ministre, Alain Juppé, et très critique sur les orientations de l'UDF, dès lors qu'elle *« se contente de taper sur le Front national »*, M. Pasqua ne cache plus qu'en dernière hypothèse, la mouvance qu'il représente pourrait, un jour, prendre son autonomie.

Jean-Louis Saux

L'« intimité nationale » face aux désordres extérieurs

***« Loin d'atténuer la concurrence entre les pays, la mondialisation l'amplifie pour, bientôt, l'exacerber. Le XXIe siècle verra émerger une nouvelle hiérarchie entre les nations, nombre d'entre elles accédant à la puissance économique et postulant à l'influence politique. C'est dans ce monde-là qu'il nous faut préserver le rang de la France. L'Europe ne saurait y pourvoir à notre place »*, affirme l'avant-projet de manifeste de Demain la France. Proposant de *« regénérer notre projet républicain »* et de refonder *« notre citoyenneté »*, le texte précise qu'il n'est pas question de *« concevoir la France comme une mosaïque de communautés et de collectivités séparées et bientôt antagonistes, ni comme un territoire de résidents choisissant à la carte les services qui les arrangent »*. L'objectif est *« une société qui s'affranchisse des modèles rétrogrades qu'on lui propose, pour trouver son équilibre dans une forme d'intimité nationale qui sache corriger les désordres du monde extérieur »*.**

DÉPÊCHES

■ **PERSONNES ÂGÉES : le Sénat examinera à l'automne** une proposition de loi destinée à remplacer l'allocation compensatrice pour les personnes âgées dépendantes, versée par les départements, par une prestation en nature. Déposé avant le 14 juillet, ce texte sera moins ambitieux que le projet de prestation autonomie que le gouvernement a dû différer pour des raisons financières (*Le Monde* du 28 juin). Alain Juppé recevra, le 10 juillet, les parlementaires concernés et les représentants des collectivités locales pour parvenir à un accord sur la proposition sénatoriale, qui s'appliquerait, si elle est votée, dès janvier 1997.

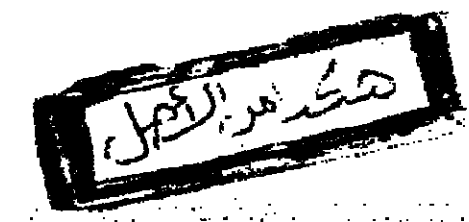
■ **RETRAITE : *Michel Berson, député PS de l'Essonne,*** a déposé, mardi 2 juillet, au nom du groupe socialiste, une proposition de loi permettant aux chômeurs de moins de soixante ans ayant quarante annuités de cotisations de faire valoir leurs droits à la retraite. Cette proposition met en place *« un dispositif de solidarité »* instaurant, pour les chômeurs, *« une allocation d'attente pour la retraite, équivalente à celle mise en place pour les salariés actifs dans le cadre de l'accord Unedic du 6 septembre 1995 »*.

■ **« VACHE FOLLE » : la mission parlementaire d'information** sur l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), présidée par Evelyne Guilhem (RPR, Haute-Vienne), a fixé, mardi 2 juillet, son calendrier de travail. Avant de publier un *« rapport d'étape »* à la mi-octobre, elle procédera à des auditions ouvertes à la presse les 9, 10, 16 et 17 juillet ainsi que les 4, 10, 11, 17 et 24 septembre. La mission entendra les ministres concernés, des scientifiques, des exploitants, des syndicalistes agricoles et des vétérinaires.

■ **CONTRAT D'UNION SOCIALE : *Laurent Fabius,*** président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, devait présenter, mercredi 3 juillet, *« les grandes lignes de la proposition de loi sur le contrat d'union sociale »* (CUS) promise récemment par le PS. Les socialistes ont récemment *« approuvé le principe »* du CUS, qui assure une reconnaissance légale pour les couples non mariés, hétérosexuels ou homosexuels.

■ **CONSEILS GÉNÉRAUX : le 66e congrès de l'Assemblée des présidents de conseil généraux (APCG)** aura lieu les 18 et 19 septembre à Montpellier. Présidée par Jean Puech, cette rencontre se tiendra en présence de Monika Wulf-Mathies, commissaire européen en charge de la politique régionale, du fonds de cohésion et des relations avec le comité des régions. Le congrès s'intéressera notamment au rôle des départements dans la construction européenne et à la réforme de l'Etat.





...ire général de l'Elysée ...cès contre un journalis...

...tribunal correctionnel de Paris, ...dre, de RTL, a apporté à ses auditeurs ...bution nécessaire à l'information »

DEUX PRÉCÉDENTS

Les idées du FN sont jugées contraires au catholicisme

FO songe à contrer la CFDT à l'...

DÉPÊCHES

AFFAIRES Le juge d'instruction parisien Eva Joly, chargé de l'enquête sur l'affaire Elf-Bidermann, devait procéder, mercredi 3 juillet, à la mise en examen d'André Tarallo, président d'Elf Gabon, pour complicité d'abus de biens sociaux. Elle devait également mettre en examen, jeudi 4 juillet, Loïk Le Floch-Prigent, ancien président d'Elf Aquitaine et actuel président de la SNCF. ● LE DOSSIER CONCERNE des investissements jugés douteux consentis entre 1988 et 1993 en faveur du groupe de prêt-à-porter Bidermann dans lesquels Elf aurait englouti 787 millions de francs. Maurice Bidermann a été placé en détention provisoire le 24 mai. ● DANS LES MILIEUX proches du gouvernement, on indique que, même s'il n'y a *« pas de règle gouvernementale en la matière »*, le sort de M. Le Floch-Prigent à la tête de la SNCF pourrait dépendre *« des chefs d'inculpation retenus par le juge »*.

L'affaire Elf-Bidermann entre dans sa phase décisive

Le président d'Elf Gabon, André Tarallo, devait être mis en examen, mercredi 3 juillet, par le juge d'instruction Eva Joly. Loïk Le Floch-Prigent, ancien président d'Elf Aquitaine et actuel président de la SNCF, devait l'être jeudi 4 juillet

VINGT-QUATRE HEURES avant la convocation annoncée du président de la SNCF, Loïk Le Floch-Prigent, le juge d'instruction parisien Eva Joly devait procéder à la mise en examen, mercredi après-midi 3 juillet, du président d'Elf Gabon, André Tarallo, pour *« complicité d'abus de biens sociaux »*. Intervenant juste avant la mise en examen de M. Le Floch-Prigent, présentée depuis des semaines comme *« inéluctable »* par des sources proches de l'enquête, la mise en cause de M. Tarallo, homme-clé des relations franco-africaines depuis le début des années 70 et toujours conseiller de la présidence du groupe pétrolier, confère au dossier instruit par Mme Joly la dimension d'une véritable affaire d'Etat et ne devrait que renforcer les inquiétudes exprimées par plusieurs présidents africains (*Le Monde* du 14 juin).

Partie d'investissements jugés douteux, consentis par Elf en faveur du groupe de prêt-à-porter Bidermann entre 1988 et 1993, et dans lesquels l'entreprise pétrolière a englouti 787 millions de francs, le juge Joly a remonté la piste de certains mouvements financiers qui pourraient avoir dissimulé d'importantes malversations. Mis en examen le 26 mars pour *« abus de biens sociaux, recel, présentation de faux bilans et diffusion de fausses informations »*, M. Bidermann, fondateur du groupe qui porte son nom et ami proche de Loïk Le Floch-Prigent, a été placé en détention provisoire le 24 mai. Le juge le soupçonne d'avoir bénéficié des millions d'Elf-Aquitaine, alors présidé par M. Le Floch-Prigent, en contrepartie de *« faveurs »* accordées à l'ancien PDG ainsi qu'à son ex-épouse, Fatima Belaid, elle-même mise en examen, le 26 mars, pour *« recel d'abus de biens sociaux »*.

Une partie des crédits consentis, pour ainsi dire à fonds perdus, aux sociétés de Maurice Bidermann – en France et aux Etats-Unis – a été mise à sa disposition par la Compagnie de participations et d'investissements holding (CPIH), filiale luxembourgeoise d'Elf Gabon, *via* une société spécialement créée à cet effet, la SA Etudes et Participations industrielles et commerciales (EPIC). Une autre partie de ces fonds, estimée à 163 millions de francs, a été débloquée, en 1992, sous la forme d'un prêt de la Canadian Imperial Bank of Commerce (CIBC) de Genève – dans laquelle un grand nombre de dirigeants politiques africains possèdent leurs comptes – garanti par Elf Gabon.

DÉCISION DES PRÊTS

Signataire de ces ordres, André Tarallo avait expliqué aux policiers, le 14 juin, qu'il n'avait fait qu'exécuter une consigne de son président. *« La décision des prêts vient de Loïk Le Floch-Prigent, qui me l'a transmise*, expliquait-il sur procès-verbal. *Je l'ai répercutée. »* Evoquant la génèse de l'opération et les sollicitations de l'ancien président d'Elf, M. Tarallo poursuivait : *« Loïk Le Floch-Prigent m'a demandé si je voyais bien le problème comme lui, et dans ce cas si un prêt bancaire ne pouvait pas être accordé à Bidermann, appuyé sur la trésorerie d'une filiale du groupe qui, en l'occurrence, ne pouvait être qu'Elf Gabon. »* Il signalait, en outre, que M. Bidermann lui-même ignorait les détails de l'intervention d'Elf Gabon à son profit.

Resté silencieux durant des mois sur ce dossier, M. Le Floch-Prigent confiait récemment au *Nouvel Économiste* les grandes lignes de sa défense : *« Ce sont mes collaborateurs à Elf qui se sont enthousiasmés pour l'aventure américaine de Bidermann*, confiait-il. *J'avais donné l'ordre à mes troupes de ne pas se laisser influencer par mes relations amicales avec Maurice Bidermann pour prendre leur décision, ni par ce qu'il pouvait dire de nos relations (...). A Elf, ce sont les gens qui signent qui sont responsables. Pas le président. »*

C'est peu dire que ces propos sont démentis par les témoignages recueillis par les enquêteurs. Plusieurs anciens dirigeants d'Elf ont affirmé que les *« décisions finales »* en matière d'investissements importants étaient pris par M. Le Floch-Prigent. Dans un rapport confidentiel du 22 mai 1995, les magistrats de la Cour des comptes avaient, pour leur part, mis en exergue *« la décision du président du groupe, en octobre 1991, de rattacher à sa seule autorité hiérarchique la gestion des filiales de portefeuille »* dont CPIH était l'une des neuf entités. C'est à la suite de cette décision de M. Le Floch-Prigent qu'avait été créé, en marge de la direction de gestion des filiales de participation (DGFP), confiée à l'un de ses proches, Alain Bechtel, un *« comité d'investissement »*, à l'existence informelle mais aux pouvoirs très étendus. Institué en *« hiérarchie parallèle »* au sein du groupe pétrolier et qualifié d'*« instrument de cohérence »* par M. Bechtel – lui aussi mis en examen –, ce comité fut saisi du dossier Bidermann à la fin de l'année 1991, au détriment de la direction financière du groupe, qui s'était aventurée à déconseiller par écrit le soutien aux sociétés de M. Bidermann.

UN COMITÉ DE PROCHES

Présidé par M. Tarallo, le « comité d'investissement » était en réalité composé de proches de M. Le Floch-Prigent, dont certains témoins affirment qu'ils lui rendaient *compte directement*, à une époque où les relations étaient distantes entre le président d'Elf, proche du pouvoir socialiste, et le « monsieur Afrique » du groupe, souvent présenté comme l'un des barons des réseaux RPR en Afrique. De même les investissements orchestrés par Jean-François Pagès, ancien directeur du patrimoine immobilier d'Elf Aquitaine, mis en examen et placé en détention provisoire le 30 mai (*Le Monde* du 1er juin), semblent-ils avoir été entrepris en liaison directe avec M. Le Floch-Prigent. De 1991 à 1993, ces investissements, estimés à 900 millions de francs, ont généré 548 millions de moins-values et, surtout, 147 millions de commissions versées à des intermédiaires parfois mal identifiés, dont Mme Joly cherche aujourd'hui à remonter la piste.

L'essentiel de ces fonds pourrait en réalité avoir alimenté une sorte de « caisse noire » au Luxembourg, sur laquelle M. Pagès, qui dispose de plusieurs domiciliations en Suisse et au Luxembourg, aurait eu la haute main. *« M. Pagès dépendait directement de Loïk Le Floch-Prigent »*, a expliqué M. Tarallo aux enquêteurs. L'un des autres mis en examen a expliqué que M. Pagès s'entretenait *« une demi-heure tous les quinze jours »* avec le président d'Elf.

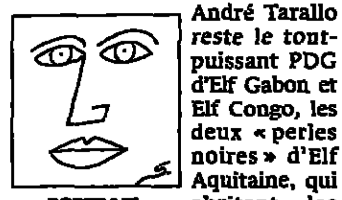
Parmi ces opérations figuraient, pêle-mêle, le rachat de la concession de terrains situés près de l'aéroport du Bourget, l'acquisition d'immeubles de prestige au Japon, en Espagne, au Portugal et en Grande-Bretagne, dont la Cour des comptes constatait, en 1995, qu'elles s'étaient distinguées *« par une absence totale de rentabilité économique des capitaux investis »*. M. Le Floch-Prigent devrait avoir à préciser, devant le juge, sa connaissance de ces montages, ainsi que de la destination finales des sommes débloquées par Elf sous sa présidence.

Témoin privilégié de ces opérations, l'avocat d'affaires parisien Claude Richard n'a pu être questionné par les enquêteurs. Convoqué par la brigade financière le 10 juin, celui-ci s'est enfui en Israël avec sa famille. Le juge Joly a délivré à son encontre, voici quelques jours, un mandat d'arrêt. Au cours d'une perquisition chez l'un des intermédiaires rétribués par Elf sur l'une des opérations conduites par Jean-François Pagès, les policiers ont découvert, dans un carnet le numéro de téléphone de l'avocat disparu, qu'ils ont appelé directement, et qui leur a confirmé son intention de ne *« jamais rentrer en France »*.

Hervé Gattegno

Le « Monsieur Afrique » d'Elf Aquitaine

EN AFRIQUE, il a rang de ministre. A Libreville ou à Brazzaville, les services du protocole déroulent le tapis rouge à chacune de ses visites. A soixante-neuf ans, André Tarallo reste le tout-puissant PDG d'Elf Gabon et Elf Congo, les deux « perles noires » d'Elf Aquitaine, qui abritent les principaux gisements pétroliers exploités par le groupe français. Né dans le village de Centuri, sur les hauteurs du cap Corse, l'homme a grandi sous le signe de la finance. Son père était percepteur en Corse, et il débuta sa carrière comme petit fonctionnaire des finances. Aussi travailleur que discret, André Tarallo intègre l'ENA en 1959 – promotion Vauban – par la voie interne. Il y fera la connaissance du jeune Jacques Chirac, promis lui aussi à une brillante carrière.



PORTRAIT

« UNE GRANDE CARRIÈRE »

Devenu haut fonctionnaire du budget à la sous-direction des « interventions économiques », il participe, à la fin des années 60, à la création du conglomérat pétrolier qui va devenir Elf Aquitaine. Dans leur ouvrage consacré à la promotion Vauban, *Le Sérail* (Perrin, 1995), Jean-Michel Blanquer et Jérôme Cordelier rapportent qu'en 1970 il fut appelé par Raymond Lévy, alors président d'Elf, qui lui proposa la direction d'Elf Congo : *« Si vous réussissez là, vous aurez une grande carrière africaine »*, lui aurait-il dit.

La suite parle d'elle-même : directeur international d'Elf en 1978, André Tarallo devient le véritable « Monsieur Afrique » du groupe sous la présidence d'Albin Chalandon, baron du gaullisme industriel pris de passion pour le continent noir. C'est l'époque où se tissent les « réseaux Tarallo », objets de tous les fantasmes et qui ont survécu à tous les régimes. L'accession, en 1989, de Loïk Le Floch-Prigent – réputé proche des socialistes – à la présidence d'Elf le conduira à prendre une retraite anticipée, en octobre 1991. Réclamé par les chefs d'Etat africains, qui n'ont confiance qu'en lui, André Tarallo est toutefois resté conseiller du président d'Elf, patron d'Elf Trading, la filiale financière genevoise, et le maître des filiales gabonaises et congolaises. *« Il faut séparer l'activité d'une société en Afrique et ce que font les Africains de l'argent ensuite*, expliquait-il aux auteurs du *Sérail*. *Si je m'en étais mêlé, je n'aurais pas vécu jusqu'à cet âge. Et le secret n'aurait pas été gardé bien longtemps. »*

H. G.

Questions pour la présidence de la SNCF

« NE PAS ÊTRE mis en examen, c'est être doublement innocent. Etre mis en examen, c'est être présumé innocent. » Anne-Marie Idrac, secrétaire d'Etat aux transports, a donné le ton, le 14 avril, sur Europe 1. Loïk Le Floch-Prigent, nommé à la tête de la SNCF par le président de la République en décembre dernier, en connaissance de cause, pourrait continuer à présider l'entreprise ferroviaire. Même si le juge d'instruction Eva Joly décidait de le mettre en examen, tout indique que l'intention du gouvernement d'Alain Juppé n'est pas d'appliquer aux présidents d'entreprise publique en général, et à Loïk Le Floch-Prigent en particulier, la règle qu'Edouard Balladur avait demandé à ses ministres de suivre. Beaucoup de patrons du privé mis en examen restent à leur poste.

Cette position ne semble pas heurter le personnel de l'entreprise. *« Il y a un Le Floch-Prigent d'avant le 22 décembre* [jour de sa nomination à la tête de la SNCF] *et un d'après »*, explique-t-on dans les équipes du siège. *« La dynamique du président de l'entreprise ferroviaire, ses premières réalisations et son management basé sur l'affectif ont entraîné une relative adhésion des cheminots »*, ajoute-t-on. *« Nous jugeons le chef d'entreprise, le reste n'est pas notre affaire »*, répond en écho la CGT.

Dans les milieux gouvernementaux, on reconnaît toutefois que, même s'il *« n'y a pas de règle gouvernementale en la matière »*, le sort de Loïk Le Floch-Prigent pourrait dépendre *« des chefs d'inculpation éventuellement retenus par le juge »*. En clair, une enquête pour abus de biens sociaux ou sur la gestion d'Elf Aquitaine serait considérée comme relativement inoffensive. A l'inverse, des soupçons de recel ou d'enrichissement personnel pourraient décider le gouvernement à adopter un autre point de vue et à lui chercher rapidement un successeur.

PAS DE SUCCESSEUR POUR L'INSTANT

Contrairement aux multiples rumeurs qui avaient circulé à la veille du départ de Jean Bergougnoux, l'ancien président de la SNCF, aucun nom ne se détache aujourd'hui. Même Louis Gallois, le président d'Aerospatiale, qui avait été choisi en décembre dernier par le ministre des transports et le premier ministre pour prendre la tête de l'entreprise ferroviaire, mais auquel le président de la République avait préféré Loïk Le Floch-Prigent, ne figure plus sur la liste des successeurs putatifs à la SNCF. *« Alors que, pour certains, son maintien à la tête d'Aerospatiale pouvait constituer, il y a quelques mois, un obstacle au rapprochement avec Dassault, le bon déroulement de la première phase de la fusion lui confère une légitimité nouvelle »*, explique-t-on dans les cabinets ministériels.

Paradoxe, les premiers succès de M. Le Floch-Prigent au cours des premiers mois de son règne rendent de toute façon son éventuelle succession relativement aisée et la mission de son remplaçant balisée. *« Quoi qu'il arrive, des choses ont été réalisées et des réformes engagées : l'enquête auprès de la clientèle a permis de recentrer la stratégie de l'entreprise sur ses clients ; la clarification des rôles de la SNCF et de l'Etat a permis de redonner espoir aux cheminots ; le dialogue social entre la direction et les syndicats est relancé ; le projet industriel est en préparation »*, explique un haut fonctionnaire du ministère des transports.

Christophe Jakubyszyn

Les assises jugent avec indulgence une femme jalouse coupable d'infanticide

AMIENS
de notre envoyé spécial

Une infinie douceur émane de l'enfant, qui est entrée en boitant légèrement. Juliette s'assoit et regarde, apeurée, les adultes qui l'entourent. Elle ne quitte pas la main de la dame qui l'accompagne, une parente qui est aussi assistante sociale. Son papa est assis en retrait, à sa gauche. Dans la chambre du conseil de la cour d'assises de la Somme, un huis clos partiel a été ordonné. Un homme en rouge lui pose des questions : elle a douze ans, passe en cinquième, ira cet été au centre aéré. Le président, Eric Gillet, lui demande la permission de la tutoyer. Elle sourit tendrement. *« Courir, c'est dur »*, dit-elle. Elle sera de nouveau opérée du genou en août, mais sa blessure à *l'épaule ne lui fait plus mal.*

Les jurés écoutent. Ils vont juger une mère qui, en novembre 1994, a blessé Juliette à coups de fusil de chasse et tué sa petite sœur Lucie, neuf ans. *« Quand je joue à certains jeux, ça me fait penser à elle »*, dit Juliette en parlant de Lucie. La meurtrière, adossée au mur d'en face, est défigurée par les pleurs, le remords et l'absence de sommeil. Mais son visage de suppliciée s'anime à entendre son enfant miraculée. Maryse Goemaere, dans ce huis clos, retrouve enfin son sourire angélique de mère.

Car cette jeune femme de trente-quatre ans, agricultrice, dont tout le monde, au village d'Hallencourt, loue l'ardeur au travail et le dévouement, était une bonne mère pour ses trois filles. Cette *« battante »* a su structurer son monde et, surtout, son univers affectif. Elle le voulait à l'inverse de ce qu'elle avait perçu dans son enfance : un père menuisier qui entretenait une liaison extraconjugale durable et qu'elle trouvait *« peu câlin »*, une mère aimante qui acceptait la liaison de son mari, un climat de violence familiale assurément plus fantasmé que réel, tel qu'il apparaît à l'audience, lundi 1er et mardi 2 juillet.

Elle connut Jean-Marc, un gaillard barbu à fière allure. Ils s'aimèrent et se marièrent contre l'avis des parents. Tous deux consacrèrent leur temps aux 117 hectares et aux 120 bêtes de l'exploitation. Maryse tint la comptabilité du groupement agricole, dont les experts-comptables loueront la tenue. Elle passa aussi son permis de chasse. Lucie et Elise grandirent. Il fallut les garder. Et Patricia, une jeune étudiante douce et décidée, arriva d'Amiens. *« Elle était gentille*, dit Jean-Marc à la barre. *Et puis c'est arrivé, c'est arrivé... »*

UNE HISTOIRE TROP BANALE

Voûtée dans son box, Maryse Goemaere s'affaisse un peu plus. Née Balance, l'accusée conjugue le verbe aimer sous le signe du Scorpion. L'évocation de la liaison de son mari la ronge et la consume. *« Son univers s'est écroulé »*, diront les experts, dont un a relevé *« une abolition du discernement »* au moment des faits. Au président Gillet, qui tente de démêler l'écheveau des passions, le mari avance *« une envie de changer »*, puis *« du désir »*, enfin *« des sentiments »*. L'accusée, elle, se tord, éponge ses larmes.

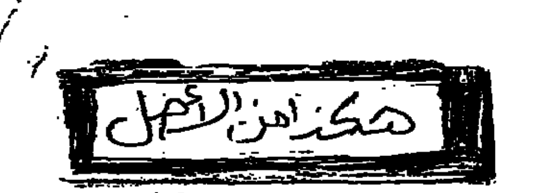
C'est une histoire presque trop banale qui défile. Un père tiraillé entre sa famille et sa maîtresse, la culpabilité, des aveux trop brusques, une indécision extrême et, finalement, un choix : partir avec Patricia. A deux reprises, Maryse a menacé de se supprimer avec ce qu'elle chérit le plus, ses enfants. Le 13 novembre 1994, à l'heure de la traite du matin, elle tire sur Lucie endormie, blesse Juliette, qui crie, et n'a pas le temps de retourner l'arme contre elle quand son mari intervient. Elise n'a rien vu. *« Pourquoi les enfants ? »*, insiste le président. *« Je ne voulais pas qu'elles souffrent, je ne voulais pas les abandonner, je voulais me supprimer... Je ne peux pas croire que j'aie fait cela. »*

L'avocat général requiert dix à douze années de réclusion. Me *Jean Bouly* plaide l'indulgence en évoquant *« la peine éternelle »* à laquelle est déjà condamnée sa cliente. *« Le chantage*, dit-il, *c'est aussi un acte d'amour profond. »* La cour d'assises condamne finalement Maryse Goemaere à dix ans de réclusion et assortit cette décision d'une mesure exceptionnelle : la période de sûreté est ramenée à un tiers de la peine, *« de sorte que, si l'accusée prend conscience de son crime »* par le biais d'une psychothérapie, *« elle peut être libérable d'ici douze à quinze mois »*.

« Je suis toujours amoureux de ma femme », avait lancé le mari en se tournant, fébrile, vers son épouse. Au point que la défense y avait vu une possible reconstruction du ménage, une porte de salut pour le foyer et les enfants. Les deux amants se sont revus après le drame, mais *« c'est fini depuis trois mois »*, a assuré le mari, indiquant qu'il lui fallait, pour tenirbon, *« partir loin »*. Au président Gillet, médusé devant autant d'*« irresponsabilité d'adultes »*, l'assistante sociale qui tenait la main de Juliette a dit : *« Ces choses du cœur, vous savez, ne sont pas mathématiques. »*

Jean-Michel Dumay





Immigration : six propositions de la gauche alternative

QUATRE ORGANISATIONS de la gauche alternative ont présenté, mardi 2 juillet, six propositions communes sur l'immigration, notamment le droit de vote et d'éligibilité des résidents étrangers aux élections locales et européennes, ainsi que l'abrogation des *« lois Pasqua »* et l'abandon du projet Debré.

Les Verts, Convergences Ecologie Solidarité (CES), la Convention pour une alternative progressiste (CAP) et Alternative Rouge et Verte (AREV) réclament également une plus large application du droit d'asile, une *« opération de régularisation des Saint-Ambroise »*, la reconnaissance du droit du sol et l'accès assuré à la nationalité française à toute personne durablement implantée. Les quatre formations ont dénoncé le *« silence de la gauche classique »*. *« Celui du PCF est fort du bruit des bulldozers, tandis que le PS baigne dans l'hypocrisie »*, a indiqué le porte-parole de CES, Noël Mamère.

La semaine scolaire de quatre jours aurait un impact négatif sur le tourisme

S'APPUYANT SUR UNE ÉTUDE réalisée pour son compte par la Sofres, selon laquelle 24,2 % des écoles primaires auraient adopté la semaine de quatre jours, l'Association nationale des collectivités locales pour les Villages vacances familles (Ancol) souligne que ce rythme scolaire provoque une perte d'activité économique de quinze jours au cours d'une saison estivale concentrée sur six semaines. Alors que les écoles rattrapent début juillet et fin août une partie des journées de classe perdues par la semaine de quatre jours, l'Ancol a fait valoir, mardi 2 juillet, lors d'une conférence de presse, que *« le nombre de semaines entières* [de vacances] *est considérablement réduit »* car les familles *« ne partent pas facilement en milieu de semaine »*. L'association préconise un redécoupage de la France en zones géographiques pour les départs d'été afin d'obtenir un véritable étalement des congés.

DÉPÊCHES

■ **ESCROQUERIE : l'homme d'affaires Ahmed Chaker a été écroué,** la semaine dernière à Paris, dans le cadre d'une affaire d'escroquerie commise à l'encontre du Fonds social de coopération internationale. Le préjudice s'élèverait à plus de 70 millions de francs. Ahmed « Charly » Chaker s'est fait connaître par ses activités dans l'entourage des clubs de football de Brest, Saint-Etienne et Bordeaux. Il est responsable de l'Association pour le développement des relations arabo-françaises (Adraf), créée en 1988 dans le but d'aider des pays arabes dans les domaines économique et humanitaire.

■ **AFFAIRES : le fils du député meusien (UDF-PR) André Droitcourt,** Hervé Droitcourt, mis en examen dans l'affaire des marchés publics de la Meuse et écroué depuis le 19 janvier à Nancy, a été remis en liberté, mardi 2 juin, et placé sous contrôle judiciaire. Directeur de la Société d'économie mixte de la Meuse (Semagir), il est soupçonné notamment d'escroquerie, abus de confiance et favoritisme dans la passation de marchés publics. Sept personnes ont été mises en examen dans le cadre de cette affaire (*Le Monde* daté dimanche 23-lundi 24 juin).

■ **PLAINTE : l'ancienne compagne de Patrick Balkany a retiré,** mardi 2 juillet, la plainte pour viol avec arme qu'elle avait déposée trois jours plus tôt (*Le Monde* du 2 juillet) à l'encontre de M. Balkany. Sybille Jacquin de Margerie avait accusé l'ancien maire (RPR) de Levallois-Perret de l'avoir contrainte à des relations sexuelles sous la menace d'une arme de poing. M. Balkany s'était dit *« effondré »* par la nouvelle. Selon lui, la jeune femme aurait *« inventé ce scénario abracadabrant »* pour rendre leur séparation *« irréversible »*.

■ **SUICIDE : un retraité âgé de cinquante-six ans a été retrouvé mort,** mardi 2 juillet, à Beauvais (Oise), dans l'appartement dont il avait été expulsé une semaine auparavant pour un arriéré de loyer de 34 000 francs. Michel Comond est entré par effraction dans son ancien appartement avant de se donner la mort d'une décharge de chevrotines. Le drame a été découvert par un huissier de justice qui venait procéder au déménagement du mobilier du retraité.

■ **IVG : le tribunal correctionnel de Versailles a condamné,** mardi 2 juillet, à des peines d'amende ainsi qu'à une contravention de 250 francs quatre opposants et deux partisans de l'interruption volontaire de grossesse. Le tribunal s'est montré moins sévère avec les premiers, condamnés à payer 1 000 francs, qu'avec les seconds, qui ont écopé d'amendes de 2 000 francs. Tous avaient été interpellés devant l'hôpital André-Mignot du Chesnay (Yvelines) le 9 mars, lors d'une manifestation interdite par le préfet du département.

Jean-Claude Romand a été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité

Pour l'essentiel, la personnalité du faux médecin reste une énigme

La cour d'assises de l'Ain a condamné, mardi 2 juillet, Jean-Claude Romand, quintuple meurtrier de sa femme, de ses deux enfants et de ses parents, à la réclusion criminelle à perpétuité assortie d'une période de sûreté de vingt-deux ans. Ce procès n'aura pas permis de faire la lumière sur la personnalité de l'accusé, en proie, selon les experts, à une pathologie narcissique et qui aura longtemps abusé son entourage.

BOURG-EN-BRESSE
de notre envoyé spécial

Au terme d'une délibération qui aura duré près de quatre heures, la cour d'assises de l'Ain, présidée par Yvette Vilvert, a condamné, mardi 2 juillet, Jean-Claude Romand, quarante-deux ans, à la réclusion criminelle à perpétuité. Par décision spéciale de la cour, la peine comporte une période de sûreté de vingt-deux ans pendant laquelle il ne pourra bénéficier d'aucune des mesures prévues en faveur des condamnés, comme la libération conditionnelle.



PROCÈS

L'arrêt déclare Jean-Claude Romand coupable de l'assassinat de son épouse, de ses deux enfants, âgés de cinq et sept ans, et de ses parents, commis le 9 janvier 1993 à Prévessin-Moëns (Ain) et à Clairvaux-les-Lacs (Jura). Les jurés ont également répondu par l'affirmative à la question relative à la tentative d'assassinat de son amie Chantal Delalande commise le même 9 janvier 1993 en forêt de Fontainebleau. Enfin, la cour a retenu sa culpabilité dans le détournement d'un total de 2,5 millions de francs effectué de 1987 à 1993 au préjudice de son amie et de la famille de son épouse.

Le verdict fut sans surprise. Si l'on excepte quelques applaudissements vite réprimés par la présidente, chacun avait compris que l'enjeu de ce procès n'était pas tant la peine prononcée. En réalité, l'audience s'était terminée la veille quand, après cinq jours de débat, il a bien fallu admettre que la vérité sur les cinq crimes commis par un faux médecin qui se prétendait chercheur à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ne serait jamais connue totalement.

Malgré leurs divergences, deux experts psychiatres avaient évoqué une grave pathologie narcissique invalidante, soulignant que la responsabilité de l'accusé était partiellement atténuée puisque son discernement avait été altéré. L'article 122-1 du nouveau code pénal précise que *« la personne qui était atteinte, au moment des faits, d'un trouble psychiatrique ou neuropsychiatrique ayant altéré son discernement (...) demeure punissable ; toutefois, la juridiction tient compte de cette circonstance lorsqu'elle détermine la peine et en fixe le régime »*. En l'absence d'un autre texte précisant dans quelle mesure le jury doit tenir compte de l'altération du discernement, il ne s'agit encore que d'une recommandation qui n'est pas toujours suivie d'effet. Pour sa part, l'avocat général, Jean-Olivier Viout, avait laissé une porte ouverte. Tout en demandant à la cour de prononcer une période de sûreté de trente ans, le magistrat avait déclaré aux jurés : *« Vous apprécierez en votre âme et conscience si la personnalité de Romand et son éventuelle atténuation de responsabilité sont de nature à pouvoir réduire la période de sûreté. »*

Même si l'arrêt de la cour n'est pas motivé, la réduction de la période de sûreté à vingt-deux ans peut être interprétée comme la reconnaissance d'une altération du discernement provoquée par l'état mental de Jean-Claude Romand. L'atténuation de la sanction est relativement faible, mais il était difficile d'espérer davantage. La maladie mentale du meurtrier ne se traduisait pas par des symptômes spectaculaires immédiatement perceptibles par un profane et, même dans ce cas, les jurys ont une grande réticence à diminuer les sanctions. Les plus fortes condamnations ont d'ailleurs été prononcées contre des accusés manifestement malades et, dernièrement, la cour d'assises de Seine-Maritime n'a tenu aucun compte de l'état mental de Stéphane Delabrière, que l'administration pénitentiaire a pourtant renvoyé dans une unité pour malades difficiles d'un hôpital psychiatrique deux mois après sa condamnation à la réclusion criminelle à perpétuité. A l'évidence, les atermoiements des experts psychiatres et l'absence de texte clair placent la justice dans une situation difficile face à des malades mentaux qui n'ont pas leur place dans notre système judiciaire.

« DEMI-FOU »

La maladie de Jean-Claude Romand, l'avocat général Viout n'y croyait pas. Malgré un réquisitoire de plus de quatre heures, le magistrat n'a pas évoqué l'expertise qui qualifiait l'accusé de *« demi-fou »*. A ses yeux, l'affaire était très simple. *« Il a commis en pleine connaissance de cause les crimes les plus affreux pour le mobile le plus sordide : l'argent »*, a-t-il lancé. Selon une théorie dont l'avocat général a admis la faiblesse, Romand aurait tué son épouse parce qu'elle aurait démasqué le faux médecin. *« Il s'est dit qu'il fallait supprimer le problème »*, a lancé le magistrat sans contester qu'il n'avait pas de certitude. Pour étayer son propos, M. Viout a repris le dossier point par point, interprétant chaque fait à la lumière du comportement d'un *« monstre »* qui a *« la maîtrise de la situation »* et qui pratiquait l'art de se constituer *« une image d'anti-escroc »*. Même si certains faits étaient apparus troublants et parfois peu compatibles avec une maladie mentale dont les psychiatres ont mal dessiné les contours, l'audience avait montré que l'affaire ne pouvait pas se réduire aux simplifications de l'avocat général.

La défense a fait apparaître quelques éléments d'un dossier complexe qui ne comportait pas que des aspects judiciaires. Dénonçant une société où règne l'indifférence, Me Ghislaine Saint-Dizier a relevé que personne ne s'était vraiment intéressé au *« docteur Romand »* pendant onze ans. *« Une simple visite à l'OMS de Genève ou un simple coup de fil aurait suffi pour que la supercherie soit découverte »*, a constaté l'avocat, en rappelant qu'après le drame une vérification de quelques minutes avait été suffisante. *« Est-ce que Jean-Claude Romand, quand il vient au monde, est déjà un monstre ?* a demandé Me Jean-Louis Abad. *On ne parlait pas chez les Romand. Il en est arrivé à aimer sa famille comme un malade. Un malade mental, c'est-à-dire à la vie, à la mort. »* Et l'avocat ajoutait : *« Jean-Claude Romand, il nous ressemble. Il pourrait être votre fils, votre cousin. C'est quelqu'un qui fait partie de notre univers. Il n'est pas né comme ça. C'est la vie qui l'a amené à ça. »*

Maurice Peyrot

La prise en charge des personnes infectées par le sida pourrait être améliorée

« SIDA : mieux le dépister et mieux le traiter ». Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat à la santé et à la Sécurité sociale, a rendu public, mercredi 3 juillet, le rapport du groupe d'experts présidé par le professeur Jean Dormont (hôpital Antoine-Béclère, Clamart) consacré à la prise en charge des personnes atteintes par le VIH. Ce groupe d'experts avait déjà remis deux rapports sur ce thème, en 1990 et en 1993. L'évolution rapide des données scientifiques et médicales imposait une actualisation des données. Daté de juin 1996, le « troisième rapport Dormont » fournit ainsi une synthèse des principaux problèmes médicaux rencontrés aujourd'hui en France face à l'épidémie de sida. Il formule également un certain nombre de propositions actuellement étudiées par les autorités sanitaires.

Pour les experts du comité Dormont, l'une des priorités réside dans la prise en charge précoce des personnes infectées par le VIH et dans la continuité des soins dont elles peuvent bénéficier. *« La France est le pays d'Europe où le dépistage est le plus développé,* écrivent les auteurs du rapport. *Pourtant, on découvre encore une proportion non négligeable d'infections par le VIH au stade sida (22 % des sida déclarés). Les principaux obstacles psychologiques et sociaux à la réalisation d'un test de dépistage sont identifiés et tout doit être fait pour les réduire. Le médecin généraliste est un acteur essentiel : il ne s'agit pas seulement pour lui de rédiger une ordonnance, mais de convaincre de l'intérêt du test. Il est encore nécessaire de rappeler qu'aucun test ne devrait être pratiqué sans l'accord préalable du patient. »* Les experts demandent notamment une *« optimisation »* de l'activité des centres de dépistage anonyme et gratuit.

Le comité Dormont revient également sur les conditions dans lesquelles le résultat du test de dépistage est communiqué à la personne concernée. *« Si le test est négatif, c'est l'occasion pour le médecin de délivrer un message de prévention adapté. Si le test est positif, la disponibilité du médecin est fondamentale car cette annonce est difficile et douloureuse et le médecin doit s'adapter aux différentes réactions possibles de son patient. Il est important de rappeler la nécessaire confidentialité, d'autant que le respect du secret professionnel consolide la relation de confiance établie entre le patient et son médecin. C'est à ce dernier de convaincre son patient de l'intérêt de révéler son statut à ses proches. »*

SUIVI MÉDICAL

Au chapitre du suivi médical, les experts estiment que la solution la plus efficace réside dans une double prise en charge réunissant le médecin de famille et le médecin d'un service hospitalier spécialisé. *« Ceci n'est possible,* notent-ils, *que si l'on veille attentivement à l'échange des informations entre l'hôpital et le médecin généraliste et si ce dernier a la possibilité de travailler dans un réseau qui lui permettra de répondre aux diverses difficultés de prise en charge (...). Il serait essentiel de mieux reconnaître le rôle de médecin généraliste. »* Les experts du comité Dormont ont par ailleurs adopté le récent avis du Conseil national du sida sur la situation très problématique et les inégalités touchant les départements français d'Amérique (*Le Monde* du 2 juillet).

Les experts détaillent l'usage qui doit selon eux être fait de la mesure de la « charge virale », nouvelle méthode biologique permettant de mieux situer le stade de l'infection de l'organisme par le VIH. Ils formulent d'autre part une série de propositions permettant d'améliorer la prise en charge des toxicomanes (avec notamment le développement de la politique de substitution) et des détenus, celle des personnes en situation de grande précarité et les personnes de nationalité étrangère en situation irrégulière. Ils soulignent également l'importance majeure que devrait revêtir l'aide psychologique (pour les malades et leur entourage mais aussi pour les soignants) ainsi que les soins psychiatriques.

Jean-Yves Nau

Pas de commercialisation en pharmacie avant 1997

Le rapport du comité des experts français présidé par le professeur Jean Dormont ne fait pas mention de la nécessité de mettre les médicaments antiviraux du sida à la disposition des malades dans les pharmacies d'officine. Le 28 mai, le professeur Jean-François Girard, directeur général de la santé, avait interrogé les experts du comité sur cette question. Le professeur Jean Dormont a répondu par courrier le 26 juin. Tout en soulignant que le groupe recommandait *« à une forte majorité la dispensation en ville des antirétroviraux selon le régime du droit commun en vigueur »*, il détaillait les dispositions d'accompagnement : la prescription initiale doit demeurer hospitalière ; les pharmaciens doivent être mieux informés sur ces questions ; la prescription de ces médicaments coûteux par les médecins de ville ne doit pas pénaliser ces derniers. Dans l'entourage de M. Gaymard, on confie que celle-ci ne pourra en toute hypothèse être mise en œuvre avant le début de l'année prochaine.

CORRESPONDANCE

Une lettre de la société Baraton

A la suite de la publication, dans nos éditions du 15 juin, d'un article consacré à l'affaire de l'appartement du fils de Jean Tiberi, Fernand Joaquim, président du conseil d'administration de la société Baraton, nous a adressé la lettre suivante :

« Faisant référence à des travaux qui auraient été réalisés à la demande de l'OPAC *[dans l'appartement du fils de M. Tiberi]*, vous avez indiqué que la police avait *« saisi au siège de l'entreprise Baraton à Bagnolet deux factures de 1989 concernant la toiture et la terrasse, ainsi que la pose de carrelages et l'enlèvement des gravats, dont la somme atteint 94 929,30 F »*.

» La société Baraton entend démentir avec la plus grande fermeté ces informations. Contrairement à ce que vous affirmez, la police n'a en effet procédé à aucune saisie et ces deux factures auxquelles vous faites référence sont inexistantes. »

[Les factures auxquelles nous faisions allusion figurent bel et bien au dossier du juge Halphen, émises sur papier à en-tête de la société Baraton. La première, datée du 5 décembre 1989, porte le libellé « pose carrelages cuisine, enlèvement gravats – hors fourniture de matériel » et affiche un montant de 2 609,20 francs. La seconde, datée du 28 février 1990, est libellée « toiture et terrasse dernier niveau » et mentionne un montant de 92 320,10 francs. M. Joaquim a en revanche raison sur un point : contrairement à ce que nous avons écrit, les documents n'ont pas été saisis au siège de son entreprise, mais remis aux policiers par la direction de l'OPAC, qui, elle, en avait conservé la trace. – H. G.]

Légion d'honneur

Nous publions la liste des *nominations*, promotions et élévations dans l'ordre de la Légion d'honneur *parues au titre du ministère* de la défense dans le *Journal officiel* daté samedi 29 juin.

Jean-Louis Delayen Alain Le Ray grand-croix

Sont élevés à la dignité de *grand-croix* :

Jean-Louis Delayen, *général de brigade* ; Alain Le Ray, général de corps d'armée.

Sont élevés à la *dignité de grand officier* :

Jean-Jacques Beucler, Marcel Céroni, Emile Guégnen, *Jean Petit*, Maurice Robert, Jean-Claude Roqueplo, Bernard Janvier.

Sont promus commandeurs :

Philippe Mercier, Jean Rannou, Claude Giudicelli, Jacques Barthélemy, Philippe Azéma de Castet Laboulbène, François Bresson, Jean-Claude Lambert, Roger Lescasse, Alain Masseï, Pierre Mignot, Robert Renier, Michel Théodoly-Lannes, Marc Waymel, Claude Guilhem-Ducléon, Alain Bernier, Yves Glonec, Bernard Norlain, Jean-François Pidancet, *Michel Carayol*, *Michel Lasserre*, Jacques Vedel, Joseph Faure, Gilbert Couléon.

Sont promus officiers :

Bernard Thorette, Etienne Sylvestre, Marcel Ayrault, Maurice Bougrain, Marcel Clément, Pierre Joffard, Polydore Poli, Xavier de Boéry, Francis Chompret, Yves Barde, Henri Guéganton, Charles Klein, Pierre Lapeyronie, Jacques Montchanin, Jean-Pierre Vieillard, Christian Abzouzi, Marc Allamand, André Bach, Tugdual Bahezre de Lanlay, Bernard Barbier, *François Baure*, *Michel Bignand*, Jean-François Boiraud, Patrick Bonamy, Rémi Bordron, Jean-Luc Brousse, Bernard Casabianca, Jean-Baptiste Charpentier, Jean-Pierre Chotin, Jacques Conq, Jean-Claude Coste, Pierre Costedoat, Jean-Pierre Coureaud, Jacques Darcos, Jean-Claude Denoncin, Renaud Dubos, Michel Eckert, Bernard Flour, Bernard Fouquet, Jean Fournier, Flavien de Froissard de Broissia, Henri de Froissard-Broissia, Philippe Garcin, François Gaubert, *Philippe Gouachon*, Jean Goumelen, Henri Grünfelder, Benoît Guiffray, Antoine Heinzelmeier, Jean Iacconi, Michel Jaworski, Olivier Jouslin de Pisseloup de Noray, Joël Judéaux, Jacques Larchet, Hervé Le Bot, Yannick Le Goff, François Le Mesre de Pas, Armel Le Port, Noël Lhuissier, Jean Lietta, Bernard Litique, Guy Loizeau, Christian Loriferne, Jacques Macé, François Maillols, Joël Marchand, Georges Marescaux, Henri Marescaux, Michel Martinez, Jean Meandre-Desgouttes, Jean-Philippe Messaoudi, Alain Michaud, Jean-Claude Michot, Patrick Millier, François Mioulet, Jean-Pierre Moller, Claude Mondy, Jean-Pierre Morame, Jean-Paul Moreau, Alfred Morel, Michel Nielly, André Pardon, Bernard Payer, Alain Pellegrini, Roland Père, Philippe Péress, Adrien Petit, Jean Pierotti, Christian Piquemal, André Poëdras, Bertrand Potel, *Georges Prod'Homme*, Michel Rey, Jean Reynaud, Marie-Antoine Ribiollet, Robert Rideau, *Pierre Rocca-Serra*, Jean-Philippe Roux, Pierre Seignez, Lucien Suchet, *Michel Tezerand*, Jean-Michel de Widerspach-Thor, Jacques Allingry, Jean-Louis Battet, *Guillaume de Bengy*, *Jacques Bizard*, Jean-Claude Boulet, Jacques Bridelance, Jean-Marc Calais, Jacques Célérier, Bernard Delaupexhe, Michel Desjeux, Philippe Genier, Georges Girard, Jean-Claude Hué, Olivier Meniolle d'Hauthuille, Maurice de Metz, Yves Naquet-Radiguet, Daniel Parisis, François Pézard, Denis Pigeaud, Gilles Pinon, Pierre Sabatié-Garat, François Teule, Lucien Uzan, Jean-Yves Waquet, Alain Wybo, Joël Agaisse, Jean-Paul Alaux, Patrick Archambeaud, Christian *Auzépy*, Gabriel Berger de Nomazy, Pierre Champagne, Louis Champiot, *Yannick Chardon*, *Claude Chiffaut*, Gérard Clémence, Grégoire Diamantidis, Jean-François Dischamps, Jean-Pierre Faubladier, Michel Fouquet, Alain Guibert, Michel Hager, Gérard Herrbach, Jacques Le Dréau, Jean-Pierre Leclercq, Maurice Malabry, Jean-Claude Mansard, Jacky Morel, Gildas Pichard, Serge Raynaud, Gérard Resnier, Jean-Jacques Warabiot, Richard Wolsztynski, Jean Beaury, Jean-Claude Bouchité, Philippe Chabannes, Daniel Charles, Jean-Claude Coisinier, Michel Curé, René Darracq, François Delorme, Jean-Claude Doury, Guy Fabre, *Jean Ferret*, *Michel Ferry*, François Flye Sainte Marie, Daniel Gisserot, Gérard Grosskopf, Dominique Hanteville, Henri Ille, Paul Lafargue, Pierre Larroque, Gérard Le Borgne, Yves Lemontey, Jean Leroy, François Magnérès, James Murison, André Pasturel, Bruno Schmidlin, Bernard Servantie, Guy Vialette, Robert Facon, Michel Platteaux, François Bée, Gérald Boisrayon, Etienne Caillau, Jacques Chéret, Jean-Baptiste Dard, Xavier Duclaux, Adrien Durber, Michel Gaillard, *Francis Gillon*, *Hervé Groualle*, *Gérard La Rosa*, Yves Langhade, Bernard Laurent, Jean Le Gad, Michel Lévy, Claude Liévens, Jacques Lys, Jean-Pierre Moreau, Jean Perrot, Jean-Pierre Rabault, Claude Rodriguez.

Sont nommés *chevaliers* :

Gérard Kauffmann, Jean-Louis Schuster, Alain Bach, Daniel Baumann, Daniel Besnehard, Guy Blanchard, Daniel Bodin, Jean *Bordais*, *Michel Borghese*, *Jean-Marie Brangard*, Alain Buisson, Marcel Cadillon, Philippe Chevillard, Yves Conchaudron, Claude Damoy, Patrick David, Raymond Debuire, Alain Dedeban, Jean-François Falcou, *Rémy* Fleurot, Henri Furmanek, Jean-Louis Gérard, André Germaine, Roland Gilles, Pierre Haller, Yves Hernandez, *Alain* Labrot, Roland Le Novère, Michel Lefèvre, Daniel Légeron, André Maire, Albert Malé, Daniel Marchandin, Jacques Marsat, Jean-Baptiste Martini, Roger Mauri, Henri Mazères, Gérard Millet, Jean-*Alain Mivielle*, *Michel Motut*, *Alain Nevicato*, Jean-Marc Pasquereau, Patrick Peiffer, Roland Proriol, Guy Rolin, Aldo Rutanni, Jean Saly, Georges Semur, Christian Vanheren, Denis Vaultier, Raymond Verquin, Claude Vicaire, Jean-Pierre Virolet, Daniel Wahl, Alain Abadie, Pierre-Marie Alfonsi, Louis Anani, André Armengau, Alain Artisson, Jean-François Audoyer, Jean-Pierre Augé, Robert Augier de Crémiers, *Michel Auzias*, *Dominique* Bagaria, Aimé Bajon, Christian Baptiste, *Francis de Barbeyrac-Saint-Maurice*, *Jean* Barkhausen, Patrick Barrère, Dominique Bartoli, *Gilbert Beauval*, *Christian Bégaint*, Yves Beleguic, Christian Berg, Jean-François Bériard, Jean-Louis Berthomieu, Jean-Claude Bertout, Marc Bertucchi, Etienne Bessonnet, Roland Beuret, Michel Blaniard, Jean-Paul Boilletot, Didier Boielli, Claude Bonifaix, Dominique Bonneau, François Bontoux, Michel Bordenave, Hubert Bory, Guy Bouchaud, Antoine Bouchet, Jacques Boudet, Louis Boyer, Jean-François Brice, Jean-Jacques Cacaud, Norbert de Cacqueray-Valmenier, *Philippe Calendreau*, *Pierre Camarda*, *Richard* Capois, Jacques Caquelard, Gérard Carminati, *Jacques Carpis*, *Marc Cartallier*, *Michel* Castelin, Denis Cavey, Alain Charbonnier, *Gilbert Chardon*, Michel Chardon, Aurel Charles, Guy Chartoire, Jean-Pierre Chaumaz, Jean-Louis Chevalier, Jean-Luc Chollet, Dominique Chrissement, Jean-Yves Clarisse-Sauvage, Henri Claustre, Bernard Colin, Patrick Colin, Michel Collet, Jean-Pierre Condette, Gérard Corbet, Patrice Cottebrune, Bernard Cruzet, Philippe Da Silva, Alain Daboval, Alain Daniel, Yanick Daoudal, Thierry Daunay, Jean-Philippe David, Jean-Pierre Debuire, Patrick Deciéty, Gérard Decock, *Edmond Delage*, Maryse Delande, André Derda, Claude Dès, Christophe Deschard, *Vincent Desportes*, *Louis Duboundieu*, Pascal Dubar, Jean Dupuy, Thierry Durand, Bernard Duret, Jean-Claude Dussaucy, Daniel Etienne, Michel Eymery, Patrick Flevet, Eric de Fleurian, Henri de Fontaines, Christian Forato, Jean-Paul Fournage, Bernard Fournier, Jean Freland, Bernard Gabet, Pierre Gailhaguet, Alain Garnier, Joël Gandin, Michel Geffroy, Marcel Gegou, Georges Genet, *Patrick Gentilhomme*, *Maurice Genty*, Daniel Gérard, Jacques de Geyer d'Orth, Jean-Louis Gil, Joël Gillet, Christian Girod, Erwan de Gouvello, François Graillot, Jean-Claude Gruat, Christian Grunet, Christian Guégan, Yvon Guégnen, Jean-Charles Guérard, Michel Guéroult, Michel Guesdon, Jacques Guiavarc'h, Dominique Guillaume, Michel Guillemin, Jérôme Guilloz, Jacques-Antoine *Haëntjens*, *Alain Havé*, Jean-Pierre Hebrard, Alain Hénaff, Jean-Michel Hervé, Alain Hill, *François Hochart*, *Yann Hollande*, *Philippe* Houbron, Partick Houlbrèque, Philippe Hourrègue, Bertrand Huet, Patrick Joleaud, Christian Joly, Jean-François Joly, Peer de Jong, Pierre Jorrot, Pascal Jounnique, Etienne Joubert, Daniel Jovin, Jean Kerhervé, Alain Kerriguy, Bruno Klotz, Gérard Krauth, Arnaud L'Huillier, Eric de Laforcade, Thierry Lafragette, Stéphane Lagache, Bernard Lagaude, Alexandre Lalanne-Berdouticq, Gérard Laloue, *Christian Lapucha*, *Pierre Lara*, Nicolas de Lardemelle, Théophile Laurence, Christian Le Carrer, Yvon Le Dorzé, Georges Le Menn, Jean Le Moigne, Claude Le Roux, Jean Le Roy, Jacques Lefebvre, Gérard Legiaye, Gérard Lemieux, Gérald Lepage, Daniel Leplatois, Jean-Marie Lequai, Jean-Paul Leroux, Jean-François Lhuillier, Alain Lutzelmann, Daniel Lombard, René Lopez, Bernard *Loreille*, *Jean-Pierre Lorenzon*, *Gérard* Maitre, Dominique Malet, Jean-Marc Mallet, *Daniel Marchand*, Bernard Marquelet, Norbert Marsal, Jean-Loup Martin, Bernard Masson, *Philippe Mauny*, *Yves Melin*, René Ménard, André Mével, André Meyer, Claude Michaux, Xavier Michel, Francis Moncaubeig, Bernard Monnin, Gilbert Monnegu, Louis Moracchini, Paul Moreaux, Jean-Pierre Moyroud, Dominique Muller, Olivier Najean, Gérard Naura, Gilbert Navarro, François Néau, Nguyen Van Chieu, Maurice Nicolas, Jean-Michel Olah, Alain Ollivier, Thierry Ollivier, Yves d'Orange, Dominique Orsini, Norbert Ottolini, Philippe Ouali, Dominique Pacton, *Jacques Pajon*, *François Pascal*, *Jacques* Payré, Michel Peiffer, Daniel Péré, Michel Petitjean, *Patrick Philip*, *Marc-Antoine Pinel*, Georges Pinna, Didier Plesslet, Gérard Poncet, Aimé Porquet, Jean-Jacques Porteioie, Patrice Prêtre, Joël Prieur, Jeannine Proto, Thierry Pujol, Christophe de Quatrebarbes, Bertrand Ract-Madoux, Paul-Hervé Rault, André Regereau, Jean-Louis Relave, Alain Remandet, Jean-Pierre Ricordel, François Rigaux, Alain Riondel, Louis-Marie Robein, Gilles Robert, Michel Roger, Christophe Roi, Jean Rommel, Jean-Marie Rosaye, Jean Rouneau, Dominique Royal, Gérard Royal, Marc Rudkiewicz, Hervé de Saint Genois de Grand *Breucq*, *Jean-Michel Sandeau*, Gérard Sarraillh, Alain Sarre, Jean-Marc Saugé, Jean *Sauvonnet*, *Christian Savignac*, *Henri* Schwindt, Jean Seingry, André Sellier, Jean-Jacques Sénant, Joël Seva, Jean Sforzi, Bernard Siman, Yvon-Charles Siméoni, Didier Simon, Dominique Sinou, Thierry Souladié, Christian Spieser, Pierre Tabone, Franck Theron, Albert Thirode, Guy Thomas, Robert Thomas, Partick Tichit, René Tisserand, Jacques Turlot, Michel Vaudillard-Villweber, *Jean-Paul Varenne-Paquet*, Michel Verger, Bruno de Villèle, Jacques Villelongue, *Dominique Vu Tong*, *Didier Vallecard*, *Jean* Weigel, Christian Zanello, Zygmond Zimny, Christophe Antoine, *Patrick d'Aralih*, Philippe Arnould, Pierre-Marie Arreckx, Bertrand Anhriot, Olivier Bénistan, Jean-Marie Berthet, André Blavec, Jacques Bolopion, Jacques Bresson, Jean-Marc Brûlez, Pierre Brunet de Courssou, Martin Burnand, Pierre Chrissement, François Codet, Emeric *Constans*, *Jean de Corbière*, *Gérard Crépeau*, Bertrand Degoy, Xavier Desgrees du Loû, *Alain Deverre*, *Patrick Dillenseger*, *Bruno* Fangeron, Alain Ferquel, Frédéric Fouquet, Pol Frollo de Kerlivio, Patrick Garrand, René Gaspari, Jean-Pierre Gentric, *Philippe* Georges, Jean-Louis Guibert, Dominique Guigou, Jean-Claude Guillot, Serge Koenig, Jean-Marc La Marle, Xavier La Roche, Pierre Labit, Jacques Labre, Bernard Lancelle, *Jacques Launay*, Jean-Claude *Le Goff*, Raymond Le Guillou, Emmanuel Lefebvre, Yves Lemonnier, *Roger Levesque*, *Richard* Mathieu, Xavier Michel, Claude Olivier, Jean Oribe, Philippe Périssé, Jean-Jacques Pomet, Guy Poulain, Xavier Puget, Gilbert Riban, Vianney Roumain de La Touche, Jean-Louis Sadoulet, Bruno Sarrade, *Franck* Somon, Michel Suin, Jean-Paul Taboni, Bruno Thomé, *Louis Trémeaud*, *Alain Vanlerberghe*, Jean-Louis Vichot, Olivier Villedieu de Torcy, Jean-*Marie Abellan*, Jacques Aubard, *Franck* Aujard, Michel Barbaux, Didier Becker, Guy Berton, *Philippe Bertrand*, Patrick Bey, Eric Bourdon, Pierre Bourlot, Didier Breban, Nicolas Callaris, Bernard Caris, Philippe Carpentier, Jean-Pierre Carrasco, Jacques Cazaméa, Jackie Cerisier, Michel Chailloux, Bernard Chain, Régis Chamagne, Philippe Charles, Jean-Paul Chazanne, Yves Christophe, Alain Collet, Franck Corniquet, Jean-Marc Dall'Aglio, Guy Demars, Thierry Destrumel, Yann Detoc, Henri Dichant, Robert Domps, François Faure, Alain Ferrand, Pierre Françon, *Armand Praval de Coatparquet*, Jacques Gaborieau, Michel Garbin, Philippe *Gasnot*, *Jean-Paul Genty*, *Jean-François* Gerster, Bernard Gouery, Alain Goullhers, Yvan Gremillet, Denis Guignot, André Guiriec, Georges Henry, Saster Kochanowski, Denis Koehl, *Alain Krumenacker*, Jean-Pierre L'Hote, Hervé de Laage de Meux, Etienne Lamps, Jean-Claude Laporte, Jean-Pierre Lasserre, Robert Latil, Gilles Laugaudin, Jean-Marie Le Bars, Jacques Le Guillou, Patrice Le Mao, Dominique Le Roux, Pierre Lefort, Henri Léon, Jean-Pierre Lépinard, Jérôme Leroy, Christian Logette, Guy Lombard, Yves Maire, Jean-Louis Maleyran, Philippe Mauviot, Jean-Jacques Mérelli, Guy Mérino, Raymond Messica, François Mével, *Pierre Michel*, *Alain Molino-Machetto*, Laurent Mortureux, Michel Mouquet, Michel Nedellec, Francis *Olivieri*, Michel Pérodeau, Alain Perriault, Michel Pinaud, Jacques Pinsard, Alain Pizel, Bernard Poncet, Pierre Puget, Richard Queurty, Christian Rames, Philippe Rey-Camet, Yves Robert, Patrick Rousseau, Jacques Rüfer, Hervé Sarrasin, Yvon Schaeffer, Gérard Schneider, Guy-Marie Seillier, Alain Silvy, Vincent Tesnière, Georges Tessari, Raphaël Uyttewaal, Maurice *Vern*, *Maurice Vervialle*, *Roland Vivier*, *Olivier* Volle, Michel Abril, Jean-Pierre *Alexandre*, Jean-Claude *Ballion*, *Bernard* Banduceau, Jean-Marie Becker, Alain Bellavoir, Yves Beuzit, Pierre Bienvenu, Bernard Bouvier, Jean Briant, Richard Brion, Hervé Bussière, Luc de Cacqueray Valmenier, Louis Cador, Gérard Camilleri, Georges Cloâtre, Jacques Cros, Jean Duboscq, Alain Ducolombier, *Christian Estripeau*, *René Faudon*, Jean-Pierre Flusin, Michel France, Jean-Paul Gillet, *Jean-Louis Giret*, *Guy Gonzalez*, Jean-François Gouteyron, Claude Gras, François Grimaldi, Georges Hubert, Jean Iriart-Sorhondo, *Vivian Jaud*, *Pierre Jeandel*, *Marcel* Jousserret, Francis Klotz, René Le Guénédal, Jean Le Moal, Didier Lory, René Lucas, Francis Marcotte, Jacques Martin, Jean-Pierre Martin, Yves-Noël Martin, Alain Maurice, *Jean Maurin*, Jean-Marc Moulinas, Alphonse Orea, Marc Paschel, Roger Perraud, Yves *Raoul*, *Bernard Rouvier*, Pierre Seignot, Jean Sourd, Marc Sylvestre, Roland Szersnovicz, Jean Touze, Philippe Vasseur, Bernard Viala, Jean Vittori, Jean Thomas, René Voisin, André Alexandre, Alain Archintini, Michel Barrière, Patrick Bellouard, Gilles Bessero, Pierre Bigot, Guy Bourdin, Dominique Chevallier, *Alain Cloarec*, *François Courtot*, *Bruno* Debout, Jean-Claude Descombes, Pierre Dumas, Jérôme Flory, *Jean-Louis Fréson*, Patrick Goudou, François Guégan, Jean-Claude Jauffret, Jean-Michel Labrande, Roger Lars, Joël Le Gall, Nicolas Le Sellier de Chezelles, Philippe Morice, Gérard Nicolas, Jacques Noël, Jean-Louis Pac, Jean-Paul Quéméneur, Dominique Regnault, Michel Rousseau, Jean-Pierre Salon, Michel Simillon, Louis Tuveny, Michel Vagnon, Michel Vergne, Michel Veyrat-Charvillon, Marc Vicaire.

DISPARITION

LE DOCTEUR PHILIPPE VIGIER est mort, samedi 29 juin, dans *sa soixante-quinzième année*. Après avoir suivi une formation de médecin, ce chercheur consacra l'ensemble de sa carrière à la cancérologie. Entré au CNRS dans les années 50, il travailla d'abord à l'Institut *Gustave-Roussy de Villejuif*, puis, à partir de 1958, à l'Institut Curie (Paris, puis Orsay). Pionnier français de la rétrovirologie, il fut parmi les premiers à étudier, sur des cultures de tissus, les relations existant entre cellules infectées et virus cancérigènes. En 1962, il reçut pour ses travaux le prix Essec, l'une des plus hautes récompenses à *l'époque décernées en* France pour un chercheur spécialisé en cancérologie. Ancien membre du conseil scientifique et du conseil d'administration de l'Institut Curie, Philippe Vigier fut aussi président de section du comité national du CNRS. Ap*précié de ses collègues pour* ses qualités scientifiques et humaines, ce biologiste convaincu, à la retraite depuis plusieurs années, continua de mener ses recherches à titre bénévole jusqu'à sa mort.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Christophe
et
Marie-Thérèse CORNIER
ont la joie de faire part de la naissance de

Hadrien,

le 29 juin 1996.

Baptiste
est heureux d'annoncer la naissance de son frère.

Robin,

le 24 juin 1996.

Jean-Pierre et Sabine Gosselin,
110-112, rue d'Aguesseau,
92100 Boulogne.

Anniversaires de naissance

– 4 juillet.
He reads books...
Bon anniversaire,

Nounours.

Clarabelle.

Mariages

M. Claude CHAUDRU
Le docteur et Mme François HUBERT
M. et Mme Pierre-Michel CHAUDRU
M. et Mme Charles VIAL

sont heureux de faire part du mariage de leur petite-fille, fille et de *leur fils*,

Anne-Laure et Emmanuel,

qui sera célébré samedi 6 juillet 1996, en l'église d'Amfreville-sur-Iton (Eure).

Catherine
d'USTON de VILLERÉGLAN
et
Jean de GLINIASTY

sont heureux de faire part de leur mariage, qui a été célébré dans l'intimité le 28 juin 1996, à Paris.

33, rue Claude-Bernard,
75005 Paris.
76, boulevard Saint-Germain,
75005 Paris.

Décès

– Denise Aslangul,
son épouse,
Christian et Françoise Aslangul,
Elisabeth Aslangul,
Claude et Madeleine Aslangul,
Anne-Marie Aucouturier,
Céline et Daniel Serouya,
ses enfants,

Delphine et Aurélie,
Emmanuelle,
Claire et Maris,
Mathias et Morwenna,
Guillaume et Raphaël,
ses petits-enfants,

Véronique et Jacques Delorme,
ses cousins,

Toute la famille et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Paul ASLANGUL,
HEC 1940,

survenu subitement à Paris, le 2 juillet 1996.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 5 juillet à 9 heures, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption de Passy, 88, rue de l'Assomption, Paris-16e.

51, boulevard Beauséjour,
75016 Paris.

– M. et Mme François Leger,
M. et Mme Emmanuel Hau,
M. et Mme François Rouchard,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et arrière-petits-enfants,
font part du rappel à Dieu de

Mme Claude HAU,
née Paulette LATZARUS,

survenu le 2 juillet 1996.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 5 juillet, à 15 heures, en l'église Notre-Dame-de-Lorette, rue de Châteaudun, *Paris-9e*.

Cet avis tient lieu de *faire-part*.

201, rue Lecourbe,
75015 Paris.
51, avenue Bugeaud,
75116 Paris.
51, rue des Martyrs,
75009 Paris.

– Mme Louis Durouiex,
son épouse,
M. et Mme Jacques Magne,
ses enfants,
Mlle Sylvie Magne,
sa petite-fille,
M. et Mme Maurice Durouiex,
M. Marcel Durouiex,
M. et Mme Fernand Holard,
leurs enfants et petits-enfants,
Ses frères, belles-sœurs, beau-frère, neveux et nièces,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part de la disparition de

Louis DUROUEIX,
officier de la Légion d'honneur,
médaille militaire 1939-1945,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 30 juin 1996, à l'hôpital d'instruction des armées Percy de Clamart (Hauts-de-Seine), dans sa soixante-dix-septième année.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 4 juillet, à 11 heures, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, 27, rue d'Armaillé, Paris-17e.

Les obsèques auront lieu le vendredi *5 juillet, à 14 h 30, en l'église de Saint-*Estèphe (Dordogne), suivies de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Saint-Estèphe.

27, avenue Mac-Mahon,
75017 Paris.

– *Le général de corps d'armée (cr)* Jean Salvan, président,
Le conseil d'administration de l'Union des blessés de la face et de la tête Les Gueules cassées,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le dimanche 30 juin 1996, de

Louis DUROUEIX,
officier de la Légion d'honneur,
médaillé militaire,
croix de guerre 1939-1945,
secrétaire général honoraire
et administrateur
des Gueules cassées.

Une cérémonie religieuse se déroulera le jeudi 4 juillet, à 11 heures, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, Paris-17e.

Les obsèques auront lieu le vendredi 5 juillet, à 14 h 30, à Saint-Estèphe (Dordogne).

– Pascale et Barbara Krief,
ses filles,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Bernard KRIEF,
officier de la Légion d'honneur,

à l'âge de soixante-quatre ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 5 juillet, à 11 heures, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, place Saint-Thomas-d'Aquin, Paris-7e, suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.
(*Le Monde* du 29 juin.)

– La société Bell & Howell France,
M. William Velten, directeur général,
Et l'ensemble de ses collaborateurs,
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Jean-Paul MARCHI,
directeur de la division
micrographie/systèmes bureautique,

survenu le vendredi 28 juin 1996.

Espace Clichy,
6, allée Jean-Prouvé,
92110 Clichy.

– Gisèle,
son épouse,
Jean, Michèle, Marie-Hélène,
ses enfants, leurs conjoints,
Anne-Marie, Florence, Catherine, Alexis, Emmanuelle,
ses petits-enfants,
Leurs conjoints,
Louis,
son arrière-petit-fils,
Etienne,
son frère,
Jeanne,
sa sœur,
Et toute la famille,
font part du décès de

Georges Nicolas
POLITRONACCI-
STEPHANOPOLI,
professeur agrégé de mathématiques,

survenu le 27 juin 1996, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

29, rue des Fauvettes,
93330 Neuilly-sur-Marne.

– M. Edouard Brézin, président du conseil d'administration du CNRS,

M. Guy Aubert, directeur général du CNRS,

Les membres du comité de direction du CNRS,
L'ensemble de la communauté scientifique du CNRS,
Les membres du comité national de la *recherche scientifique*,
Le département des sciences de la vie,
ont la grande tristesse de faire part du décès, survenu le 29 juin 1996, de

Philippe VIGIER,
directeur de recherche au CNRS,
ancien président de section
du comité national.

Ils s'associent à la douleur de sa famille et lui présentent leurs plus vives condoléances.

Philippe Vigier, fondateur de la rétrovirologie en France, a dirigé l'unité d'oncogénèse rétrovirale et moléculaire et a contribué activement par la qualité de ses recherches, son action, sa personnalité rayonnante, à la lutte contre le cancer.

– Le conseil d'administration de l'Institut Curie
a le regret de faire part du décès du

docteur Philippe VIGIER,
directeur de recherche au CNRS,
ancien administrateur de l'Institut.

Les obsèques seront *célébrées* le jeudi *4 juillet* 1996.

La levée du corps se fera à 10 h 30, à l'Institut Curie, 25, rue d'Ulm, Paris-5e, et l'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, à 11 heures.
(Lire ci-dessus.)

– Mme Nadine Van Helmont,
son épouse,
Mme Simone Van Helmont,
sa sœur,
M. Patrice Blank,
son beau-frère,
Sa famille,
Ses amis,
Et tous ceux qui l'ont connu et aimé,
ont la grande tristesse de faire part du décès, survenu brutalement en son *domicile*, de

M. Jacques VAN HELMONT,
chevalier de l'ordre
national du Mérite,
directeur général honoraire
de la Commission
des Communautés européennes.

Ses obsèques ont eu lieu, dans l'intimité, le mardi 25 juin 1996, à Cheverny (Loir-et-Cher).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

143, rue de Longchamp,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Communications diverses

– « **Pourquoi un théâtre juif ?** » avec Laurent Bergman, directeur du Théâtre à bretelles, le jeudi 4 juillet 1996, à 20 h 30, au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e.



Serge, héritier de Marcel, se sera passionné pour maintenir le patrimoine aéronautique de l'empire familial. Dix ans après son avènement, il doit se résoudre au mariage de Dassault-Aviation avec Aerospatiale



Le mariage forcé de Dassault

LE 29 octobre 1986, Serge Dassault succède à son père, Marcel, décédé en avril de la même année à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans, à la tête du groupe Dassault-Aviation. L'héritier, polytechnicien et diplômé de Sup-Aéro, a *soixante et un ans. Il a longtemps* attendu la succession. *« Il arrive enfin à la tête de l'empire familial*, observe alors, un brin sarcastique, un PDG de l'aéronautique, *à l'âge où l'on songe normalement à préparer l'homme qui devrait vous succéder. »*

Le 1er juillet 1996, Serge Dassault, qui prend son petit déjeuner à l'Elysée pour sceller le projet de mariage de Dassault-Aviation avec Aerospatiale, donne à ses amis l'impression qu'il s'apprête à passer la main dans six mois, dans un an, et à ses détracteurs le sentiment qu'il met la clé sous le paillasson d'une entreprise familiale de renommée mondiale, fondée et maintenue contre vents et marée par son père, un ingénieur de génie. *« Ce doit être rude pour lui*, dit un autre PDG de l'aéronautique, *que d'apparaître comme celui qui ramène le drapeau. »* Pour être volontairement à l'emporte-pièce, ces appréciations sont toutes les deux fausses. Pendant ses dix années de responsabilité, Serge Dassault n'a nullement démérité, quoi qu'aient pu en dire ceux qui ont tendance à *confondre allègrement* l'apparence avec la réalité. Son seul tort – et il est d'abord politique – aura été de croire en la pérennité d'une situation géostratégique qui, avec la chute du mur de Berlin, le 9 novembre 1989, allait être bouleversée de fond en comble.

Pouvait-on succéder à Marcel Dassault ? Et peut-on même se comparer à lui ? D'entrée de jeu, son fils a cultivé la différence ; il a tenté de s'en démarquer, évitant de se conformer au moule paternel. Il était l'héritier. Mais, somme toute, Marcel, c'est Marcel et moi, c'est moi. Serge Dassault n'a pas le charisme de son père. Timide, mais jovial, fondamentalement *gentil, mais vivant, comme on dit, « sur une autre planète »*, qui lui fait prendre ses distances avec son *environnement, il a longtemps* vécu à l'ombre de Marcel, comme écrasé par lui. Pour autant, il n'est pas demeuré *inactif* sous le règne incontesté de son père : il a fondé, par exemple, sa propre entreprise *d'électronique en 1963, avec un fi*dèle de toujours, Bertrand Daugny, et il a su voler de ses propres *ailes. En 1986, parce qu'il ne* convainc pas tout à fait et qu'il a, en la personne du ministre de la *défense, André Giraud, un oppo*sant déterminé, il se bat – déjà – contre le gouvernement de *Jacques Chirac* pour être considéré comme l'héritier et pour arriver à la tête de Dassault-Aviation avec la complicité secrète et amusée de François Mitterrand à l'Elysée.

Cet ingénieur de l'aéronautique se passionne précisément pour maintenir, en priorité, le patrimoine aéronautique de l'empire *familial* et il en accepte d'emblée les risques. Il laisse à sa mère, Madeleine, qui disparaîtra en 1992, et à *son frère aîné, Claude, la gestion* du reste de l'héritage, c'est-à-dire des participations immobilières et financières, qui sont loin d'être négligeables, mais qui sont davantage assurées. Et que découvre Serge Dassault en prenant la tête de l'entreprise aéronautique ? Que tout n'y va pas aussi bien qu'il paraissait à première vue. Que, sur le tard, son père et ses équipes de direction ont plus ou moins baissé les bras. Qu'il faut désormais « serrer les boulons », *sabrer, réorganiser, regrouper*, rationaliser, en un mot qu'il faut *« réduire la voilure »* de l'entreprise, comme on aime à le dire dans l'aéronautique.

Voilà Dassault fils contraint de reprendre les fondations de l'édifice bâti par Dassault père, en faisant fi des donneurs de leçons, des esprits critiques ou des opposants virulents qui – pour les plus indulgents – doutent de ses capacités à mener la barque à bon port. Il le fera néanmoins, avec un bilan contrasté. En dix ans, le groupe va tomber de 16 600 salariés à quelque 9 500 en 1995, sans protestation sociale notable des syndicats dans les usines.

IL continue à afficher des profits malgré un chiffre d'affaires qui se réduit comme *peau de chagrin au fil des ans.* Longtemps assimilé à un arsenal qui vivrait des commandes mili*taires de l'Etat français, le groupe* développe ses activités civiles qui vont grimper et atteindre 45 % du *chiffre d'affaires en 1995, grâce* aux ventes d'avions d'affaires ou de liaison Falcon. Serge Dassault *n'est pas peu fier de démentir ain*si les légendes et les procès d'intention, qui ont la vie dure, à pro*pos de la monoculture de son* groupe et de son inaptitude à engager les conversions nécessaires.

Sur ces entrefaites, deux contrats pour des avions de combat Mirage 2000-5, avec Taïwan et le Qatar, vont contribuer à assainir la situation. A Dassault-Aviation, ils procurent une avance *de trésorerie en dollars*, qui devrait donner l'illusion de la prospérité au moins jusqu'en 1998. En *réalité, un vice caché obscurcit* l'horizon. Depuis 1985, la France a décidé de faire cavalier seul – face *à la Grande-Bretagne*, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne qui se sont liguées – en se lançant, sans partenaire, dans la construction d'un nouvel avion de combat. Il a nom Rafale. Ainsi en a voulu le ministre de la défense de l'époque, Charles Hernu, qui est empêtré dans l'imbroglio du *Rainbow-Warrior* et qui, entre deux mensonges pour en sortir, cherche à préserver les compétences de l'industrie aéronautique française. L'enjeu en la matière, ce sont les *intérêts particuliers de la Société* nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (Snecma), qui ne veut pas perdre la main et qui s'évertue par tous les moyens à conserver son savoir-faire militaire.

A la mort de son père, Serge Dassault a hérité du Rafale. Maître d'œuvre du programme, attaché à conférer ses lettres de noblesse à un projet dans lequel Dassault-Aviation a moins de 20 % de la charge et ses associés les 80 % restants, Serge Dassault va se battre jusqu'au bout. On dit aujourd'hui – mais ce ne fut pas toujours le cas dans les allées du pouvoir – que le Rafale a placé le groupe privé dans une *« impasse stratégique »*. L'avion est cher. Précurseur à l'époque, il a peu à peu perdu son avance technologique. *Son entrée en service* aux couleurs de l'armée de l'air française a glissé dans le temps, au *risque d'avoir désormais, sur les* marchés extérieurs, des concurrents, nés bien après lui, qui l'ont *rattrapé. Des coupes claires dans* le budget de la défense l'ont frappé de plein fouet. Tous ces aléas *menacent le sort d'un programme* qui fut longtemps le fleuron de l'industrie nationale et qui, au*jourd'hui, l'entraîne vers l'abîme*, à en croire les confidences d'autres chefs d'entreprises aéro*nautiques et de certains* responsables militaires.

La chute du mur de Berlin est *passée par là. L'ennemi potentiel* n'est plus le même, ni aussi menaçant que du temps où le Rafale a *été conçu. Il faut un avion moins* sophistiqué, à la portée financière d'une armée de l'air qui compte *ses sous. Même si les gouverne*ments qui se succèdent, à gauche comme à droite, persistent à *complimenter son groupe pour la* valeur de ses ingénieurs dans les bureaux d'études, Serge Dassault est de nouveau la cible des quolibets de ses homologues, dans la profession, qui lui reprochent d'ignorer que le monde a, depuis, singulièrement évolué. Au demeurant, cet univers-là n'a pas seulement changé radicalement en termes de rapports de forces stratégiques entre les nations. Il s'est aussi transformé sur le plan des relations entre puissances indus*trielles qui se livrent à d'impi*toyables bras de fer, impressionnants de vigueur.

Aux Etats-Unis, mais aussi au Royaume-Uni et en Allemagne, on assiste à la mise sur pied de « gigagroupes » dans le secteur industriel de la défense, c'est-à-dire des entreprises géantes qui fusionnent, s'absorbent mutuellement, se rapprochent, se croisent et s'entrecroisent, mais dont le chiffre d'affaires, au total, dépasse par exemple le seul budget global d'équipement militaire de la France. C'est notamment la naissance de Lockheed Martin Loral. Face à de tels concurrents, Dassault-Aviation ne fait plus le poids. *On a beau le répéter à* Serge Dassault, il ne le croit qu'à moitié : il s'obstine à ne jurer que *par la compétence* – reconnue – de ses igénieurs des bureaux d'études et, quand il admet enfin *la perspective d'une compétition* mondiale échevelée et tous azimuts, c'est pour mieux en conclure que les Américains et les Européens lui ont déclaré la guerre, ne cherchant qu'à le rayer de la carte aéronautique.

> Son seul tort aura été de croire en la pérennité d'une situation géostratégique qui, avec la chute du mur de Berlin, le 9 novembre 1989, allait être bouleversée de fond en comble

Tout n'est pas faux dans cette analyse. Mais, en 1996 et à plus forte raison à l'aube du *XXIe siècle*, ce jugement est court. D'autant qu'un malentendu de taille va venir singulièrement compliquer les relations de la famille Dassault – Serge et son fils aîné, Olivier, député *RPR* de l'Oise – avec le nouveau chef de l'Etat, Jacques Chirac. Huit mois après son élection à l'Elysée, le président de la République tranche : il écarte l'idée du *statu quo* dans l'industrie de défense pour retenir, de préférence, la solution qui consiste à la mettre au diapason d'un marché perméable aux « gigagroupes ».

DANS *cette optique*, la France doit rassembler ses forces industrielles – qui végètent en ordre dispersé – et les organiser de manière à constituer des « pôles » de regroupement franco-français d'abord, européens ensuite, pour emporter des contrats. Comme l'avouera Serge Dassault en privé, il croyait avoir voté pour un président libéral et il se retrouve avec un président interventionniste.

Dès lors, le mariage Dassault-Aerospatiale devra être consommé et le fils de Marcel devra passer par les fourches Caudines de l'Etat, comme, en son temps, *son* père dut s'y plier quand des gouvernements de gauche ou de droite, sous des Républiques précédentes, le nationalisèrent en tout ou en partie, de gré ou de force. Mais, cette fois-ci, il est exclu que Serge Dassault puisse se rétablir, comme le fit Marcel, en 1936, en 1977 ou en 1981, lorsqu'il réussit à transiger pour conserver le contrôle de ses ateliers, en dépit de la mainmise par l'Etat, et continuer à dessiner des avions pour le plaisir, à la condition qu'ils soient *« beaux »*.

Caressant le talisman – un trèfle à quatre feuilles ramassé en 1939 – qui était censé lui avoir porté chance pendant sa déportation au camp de Buchenwald et qu'il avait toujours préservé en le tenant, séché, dans son portefeuille, Marcel Dassault disait : *« Il n'est pas nécessaire d'hériter pour réussir, il suffit de persévérer. »* A sa manière, Serge Dassault aura hérité et persévéré. Aura-t-il, comme il s'en vantait en 1986, assuré *« la continuité familiale »* et évité *« la césure »* dans les activités du groupe paternel ? L'histoire l'écrira un jour. De toute manière, le temps n'est plus où les Charles *Rolls et Henry Royce, les Bill* Boeing, les Don Douglas, les Andreï Tupolev et, pourquoi pas ?, les Marcel Dassault, tous ingénieurs de génie, pouvaient prétendre qu'ils avaient, à eux seuls, donné des ailes ou des réacteurs au monde.

Depuis 1977, Serge Dassault avait choisi, outre son activité dans le secteur aéronautique, de *« se mesurer avec une municipalité communiste »*, selon sa propre expression, en tentant de prendre l'hôtel de ville de Corbeil-Essonnes. Après avoir été élu conseiller municipal en 1983 et re*nouvelé depuis à ce poste, il ne* devait accéder à la magistrature de maire qu'en 1995. Là aussi, *peut-il penser, il suffit de persévé*rer. Voilà donc Serge Dassault, nanti de l'écharpe tricolore, lancé dans une nouvelle aventure, qui n'est pas de tout repos. Il fut même *« lapidé »*, raconte-t-il, pour avoir voulu s'interposer entre jeunes dans un quartier chaud. Il fut aussi chahuté après avoir réduit les subventions municipales à une troupe de théâtre coupable, à ses yeux, d'avoir monté des pièces auxquelles il ne comprenait rien. C'est sans doute ainsi que le métier rentre. En dehors de l'aéronautique et de la politique sur le tas, Serge Dassault a plusieurs passions : la chasse, le golf et la pêche au thon sur son bateau en Méditerranée. Mais il en a une autre qu'il avoue en riant : le lieutenant Columbo à la télévision. Il partage avec ce policier américain, célèbre pour son imperméable froissé, ce goût pour le travail en solitaire, pendant des heures qu'il ne songe pas à compter.

Jacques Isnard
Dessin : Nicolas Vial

Santé : une réforme en quête de sens

par Bernard Kouchner

CINQUANTE milliards ! Malgré le plan Juppé, voilà encore un drame financier pour l'assurance-maladie. Les *comptes nationaux* de la santé pour 1995 qui viennent d'être publiés n'incitent pas non plus à l'optimisme.

L'abîme de dettes supplémentaires dans lequel s'effondre la vieille maison de la Sécurité sociale n'a pas amélioré en proportion la santé publique. Il faut construire un système neuf et viable de l'assurance-maladie. Les trois ordonnances du gouvernement adoptées le 26 avril en modèlent la maquette, mais l'ensemble manque de sens.

Le projet, même s'il présente des aspects positifs, tourne autour d'une fausse bonne idée, reçue de tous les politiciens : faire du médecin généraliste le centre du système de santé. Non, le centre ne doit pas être le médecin, mais le malade. Et surtout avant qu'il ne soit malade. Voilà qui changerait tout et donnerait à l'oeuvre une signification.

Le pays doit débattre, sereinement mais avec lucidité, des objectifs que la collectivité s'assigne, et discuter encore pour affecter à ce but commun, en toute connaissance de cause, les moyens nécessaires. Le coût n'est pas seulement financier. Une vraie politique de santé publique, souci nouveau, doit commencer par la mise en place d'un ministère de la santé fort et autonome, comportant en tutelle l'assurance-maladie. Une vraie politique de santé doit substituer l'utilité publique au gaspillage et au libéralisme débridé. Elle doit avoir pour objectif, en une dimension retrouvée, la qualité de la vie : prise en charge médicale de proximité, si possible de jour, évitement de l'hospitalisation classique autant que faire se peut.

Le gouvernement veut encadrer les dépenses de la médecine de ville – les dépenses hospitalières *l'étant déjà depuis* 1983. La réforme imposée réussit ce paradoxe d'apparaître, sur ce point, à la fois trop coercitive et pas assez contraignante. Pression des syndi*cats de médecins libéraux ? Di*vision dans la majorité ? Pusillanimité après les manifestations de l'hiver ? Le choix s'est porté sur le contrôle *a posteriori* des dépenses. Pour être efficace, la maîtrise des dépenses doit s'exercer *a priori*. L'exemple de l'Allemagne nous le démontre. Le paiement à l'acte induit l'inflation des dépenses. Une partie de sa rémunération doit donc être versée directement au médecin par la caisse d'assurance-maladie. Un quart, un tiers, nous verrons avec les syndicats.

En découplant partiellement le prix la prescription du revenu du *prescripteur*, on pratiquerait une forme saine de contrôle des dépenses de santé du pays. Les économies financières préalables reposent aussi dans l'énorme gise*ment de la prévention. Le garde*fou coûte moins cher à la collectivité que l'accident, et le vaccin moins que l'épidémie.

Pourquoi ne pas expérimenter, avec quelques jeunes médecins volontaires, un système de rémunération différent, où ils pourraient suivre la santé des gens plutôt que leurs maux ? En les salariant, en leur offrant un forfait par famille, tout en maintenant toujours l'offre de médecine libérale. Pour que la prévention triomphe enfin sur la maladie, méditons cette antique méthode chinoise, où l'on payait son médecin tant que l'on n'était pas malade.

Au lieu de cela, nous allons partir dans un programme compliqué de sanctions tardives. Les médecins ne méritent pas qu'on les punisse, ils sont dignes qu'on les convainque. Ce ne sont pas les opérateurs, c'est le système qui est pervers, parce qu'il n'a pas de sens. Il est temps de lui en donner un.

> Une vraie politique de santé doit substituer l'utilité publique au gaspillage et au libéralisme débridé

Les ordonnances du gouvernement pèchent par carence et par manque d'audace. Voilà enfin reconnue l'importance de la formation continue obligatoire pour les médecins. Mais comment se fait-il qu'on passe sous silence la transformation nécessaire des études médicales ?

Si l'on veut vraiment revaloriser la médecine générale autrement que par des mots, je propose que les remboursements de la consultation du généraliste et du spécialiste soient les mêmes. Puisque l'acte intellectuel est le même et qu'il me paraît plus facile de savoir tout sur une partie que tout sur l'ensemble. Voilà qui serait salutaire et donnerait un sens au carnet de santé et à l'informatisation qu'on nous promet et dont la mise en place est tellement laborieuse.

Le débat sur la santé publique n'est pas seulement nécessaire. Il est inévitable. La réforme de la Sécurité sociale suppose en effet *chez les citoyens* un changement profond de mentalité. Il faut le leur dire. Changement pour les malades : ils devront admettre que tout ne leur est pas dû, qu'ils ont eux aussi leurs responsabilités à prendre. Ils devront comprendre que les méthodes modernes de soins, si elles sont performantes, sont parfois risquées et que la médecine n'est pas une science exacte. Hélas, manque d'audace toujours, ce gouvernement refuse comme les précédents une loi sur le risque thérapeutique avec fonds d'indemnisation.

Changement de mentalité des médecins : ils devront admettre qu'ils peuvent soigner aussi bien en dépensant moins. Ils devront accepter de s'organiser en réseaux de soins, où chacun trouvera sa place logique et reconnue. Ils devront renoncer à la notion flatteuse, mais fausse, de hiérarchie des compétences. Changement aussi pour les responsables hospitaliers, appelés à travailler en réseaux et, surtout, à évaluer la qualité des soins. Changement de mentalité encore pour les gestionnaires des caisses d'assurance-maladie, qui devront admettre que leur autonomie s'intègre dans la politique nationale de santé. Changement enfin pour tous si on admettait que, pour être accueillis, examinés, traités, hospitalisés, suivis de façon égale, les Français devraient payer de façon inégale, en fonction de leurs revenus. Pour le ticket modérateur et le forfait hospitalier en particulier.

Une telle mutation des habitudes nécessite beaucoup d'explications, de concertation. La tentative *de coercition tardive des* médecins la vouera sans doute à l'échec. Il fallait l'appui des Français. Il y avait là un vrai sujet de référendum.

Le premier changement de mentalité que cette réforme appelle, en réalité, c'est au gouvernement qu'il doit se produire. Il doit nous dire le sens de son action en matière de santé publique, où il veut nous mener, et à quels prix, matériel et moral.

***Bernard Kouchner**, ancien ministre de la santé, est président délégué de Radical.*

Un plan d'urgence pour l'industrie pharmaceutique

par René Teulade

PARTOUT dans le monde, les gouvernements sont préoccupés par le coût de la protection sociale et affrontés aux problèmes de la maîtrise des dépenses de santé, du médicament en particulier.

La sphère financière, comprenant que le *relatif confort* de l'activité pharmaceutique est terminé, est contrainte de s'adapter, en recherchant une meilleure rentabilité avec des fusions, concentra*tions, restructurations*, absorptions, regroupements d'entreprises. Autant de mots pour décrire plus de deux cents opérations menées depuis deux ans dans l'industrie pharmaceutique mondiale avec les pertes d'emplois qui ont suivi.

Alors que des firmes européennes ont aussi commencé ces regroupements, que fait-on en France ?

Le prestige attaché à cette activité, les rentabilités financières ou boursières affichées dans l'immédiat, l'approximation de l'état de recherche dans les domaines porteurs, la méconnaissance de la réalité économique dans l'administration et les rapports officiels, n'ont pas contribué à sensibiliser suffisamment les pouvoirs publics sur l'avenir de la branche.

Depuis plus de quarante ans, au lieu de définir une politique du médicament sur le long terme, on s'est contenté, à travers des prix « administrés » relevant plus d'un protectionnisme déguisé que de la transparence, de gérer notamment des implantations géographiques « incitées » et multiples, privilégiant ainsi une politique de l'emploi à court terme qui avait pour résultat de faire peser des charges supplémentaires sur le budget de l'assurance-maladie. Cette pseudo-stratégie a conduit de nombreuses entreprises de ce secteur à profiter de niches quasi monopolistiques et à s'endormir sur des *lauriers trop faciles*.

D'autre part, les entreprises n'ont pas voulu, car à ce niveau, les nécessités de recherche et d'innovation étaient réduites, investir *dans le marché des médicaments* génériques. Ces derniers ne représentent que 2 à 3 % de la consommation française alors que ce chiffre est de 40 à 50 % aux Etats-Unis et en Allemagne.

Pourquoi les entreprises françaises n'ont-elles pas su répondre à cette demande extérieure, ce qui aurait eu pour conséquence la création d'emplois plus sûrs que ceux en sursis actuellement ? Que risque-t-il de se produire quand c'est un laboratoire dépendant du groupe grossiste allemand Gehe qui signe la première convention entre le gouvernement français et un laboratoire fabricant exclusif de génériques ?

L'expérience aidant, et compte tenu de la marge d'expansion prévisible de ces médicaments, les la*boratoires étrangers* vont donc accentuer leur présence dans les prochaines années. Déjà plus de la moitié de la consommation pharmaceutique générale de notre *pays est aux mains de laboratoires* d'origine étrangère.

> Un secteur industriel menacé pour avoir eu longtemps comme préoccupations que les bénéfices à court terme et les cours de la Bourse

L'industrie pharmaceutique française n'a pas pu s'ouvrir à de nouveaux marchés, et n'a pas su investir les pays de l'Europe de l'Est comme l'ont fait par exemple les entreprises de l'ancienne Allemagne de l'Ouest qui ont parfois été contraintes de travailler jour et nuit pour satisfaire les besoins de ces pays.

En cette période de transformation de la protection sociale et des incidences financières qui l'accompagnent, encore une fois il n'est plus possible de faire assumer *au budget de l'assurance-ma*ladie les charges indues résultant des dysfonctionnements du système (médicament remboursé sans réelle utilité thérapeutique, *effets iatrogènes, dépenses de* promotion, absence de transparence...).

S'il doit y avoir une subvention pour l'industrie pharmaceutique, c'est vers le ministère des finances (aide à l'investissement...), de la recherche, de l'industrie ou de la coopération (par exemple pour les génériques) qu'il faut s'orienter.

Pour une meilleure sécurité du malade, pour éviter les prescriptions médicales injustifiées, importantes, quelquefois dangereuses, il faut bien sûr, l'application des références médicales opposables, des contrôles efficaces grâce aux divers codages, mais surtout l'informatisation des médecins qui conduisent à des prescriptions libres, rationnelles, optimisées en coût, avec possibilité de recours automatique aux génériques.

Par ailleurs, face à la quasi-inertie de l'industrie française, nous ne pouvons qu'être inquiets pour *l'avenir à court terme, qui fait* craindre le pire pour les emplois.

Tant que la situation le permet, le devoir des pouvoirs publics est donc d'examiner très rapidement *ce problème et de mettre en place* une véritable politique du médicament, pour éviter, plus tard, de prendre les salariés en otages.

Pourquoi ne pas lancer un plan pour l'industrie pharmaceutique sur notre territoire, tout en mettant en place une harmonisation de la politique européenne du médicament, en particulier pour les prix, notamment le prix des molécules nouvelles ?

Pour mener une véritable politique du médicament, il faut du temps : pour motiver, préparer les acteurs, déterminer les étapes, les options et enfin, surtout, du temps pour que les salariés puissent accompagner cette évolution, y adhérer dans les meilleures conditions possibles.

Le gouvernement actuel a la maîtrise de ce paramètre, avec, en plus, une majorité confortable. Déjà plus de trois ans se sont écoulés, pendant lesquels la majorité actuelle pouvait agir sereinement tandis que la restructuration mondiale s'effectuait, s'effectue sans que nous y participions vraiment. Ce ne sont pas les dernières mesures, une *contribution exceptionnelle* de 2,5 milliards de francs dus par l'industrie pharmaceutique (somme généreusement ramenée à 1,5 milliard, compte tenu *de la déductibilité fiscale), qui* résoudront le problème. Il faut pousser un cri d'alarme pour ce secteur industriel lui aussi menacé parce que les préoccupations es*sentielles se sont trop longtemps* arrêtées aux bénéfices à court terme et aux cours de la Bourse.

Le gouvernement a le devoir de réunir les autorités compétentes, de diligenter au plus vite une étude pour proposer un plan de restructuration de ce secteur industriel qui emploie près de 60 000 personnes et risque d'en voir plus de 10 000 au chômage dans des délais relativement courts.

***René Teulade** est ancien ministre des affaires sociales, de la solidarité et de l'intégration.*

L'« indispensable révolution » judiciaire

par Jean-Claude Bouvier

LE juge Eric Halphen est un magistrat indépendant. Il peut mener des investigations, réunir des éléments, à charge ou à décharge, qui vont lui permettre de se forger une opinion sur l'existence d'une infraction. Mais le juge Halphen, comme tous les magistrats instructeurs, ne peut pas faire grand chose sans le concours de deux acteurs – essentiels – de la procédure pénale : le procureur de la République et l'officier de police judiciaire. Le premier le saisit, le deuxième exécute ses instructions.

En toute logique, pour que l'indépendance proclamée du juge d'instruction ne relève pas de la seule pétition de principe, ces deux autres personnages-clés du dispositif pénal devraient se trouver eux-mêmes à l'abri de toute pression éventuelle.

Les deux événements qui viennent de secouer l'actualité politique et judiciaire – le classement sans suite par le procureur de la République de Paris du dossier du fils de Jean Tiberi et le refus de coopération de la police judiciaire – attestant qu'en l'état actuel des textes législatifs, une telle revendication est, a toujours été, et restera illusoire.

Et pour cause. La carrière des officiers de police *judiciaire est gérée* par leur ministère de tutelle, ministère de la défense ou de l'intérieur. La carrière des procureurs de la République et des procureurs généraux est, quant à elle, soumise statutairement à l'autorité du garde des sceaux, qui détient la maîtrise de leur nomination.

Ainsi, lorsqu'il oppose au juge Halphen sa décision de transmettre le dossier de l'attribution de l'appartement du fils du maire de Paris au parquet de Paris, le procureur de Créteil prend-il attache au préalable avec le procureur *général* de Paris qui en ré*fère lui-même au garde des* sceaux. Et il attend les consignes. C'est ça ou son poste : le choix – ou plutôt le non-choix – est clair.

> Jacques Toubon a fait naguère d'excellentes propositions. Il en prend aujourd'hui, comme garde des sceaux, l'exact contre-pied

Un processus qui vaut également pour les officiers de police judiciaire *lorsqu'ils reçoivent* l'ordre de ne pas assister Eric Halphen.

Dans ces conditions, toutes les mesures qui n'auraient pas pour objet de modifier profondément le statut même des procureurs et des officiers de police judiciaire sont vouées à l'échec. A quoi bon en effet se contenter – comme certains le préconisent – de préciser en toutes lettres dans le code de procédure pénale que le garde des sceaux ne pourra pas adresser des injonctions de classement si on lui maintient, dans le même mouvement, la possibilité de désigner des procureurs à des postes-clés de la hiérarchie judiciaire ? Un homme de confiance n'a pas besoin d'instructions écrites en trois exemplaires – dont on sait par ailleurs qu'elles peuvent malencontreusement se retrouver dans la presse – pour devancer les désirs de celui qui l'a fait roi.

Les solutions existent. Les sénateurs Jean Arthuis (Union centriste) et Hubert Haenel (RPR) avaient déjà proposé en 1991 un contrôle renforcé de la justice sur la police judiciaire, notamment par la création d'un corps d'inspection générale qui relèverait de la chancellerie et par la maîtrise des effectifs de police mis à la disposition des juges d'instruction pour leur enquête. Mais ces dispositions res*teront insuffisantes tant que la* carrière des enquêteurs sera soumise au bon vouloir de leur ministère de tutelle.

L'unique moyen d'éviter toute pression du politique dans une affaire en cours serait de rattacher directement, dans le contrôle de sa mission comme dans la gestion de son avancement, la police judiciaire à un parquet indépendant.

Les moyens de cette indépendance ? Ils étaient, en janvier 1992, regroupés en trois points par une personnalité politique de l'opposition d'alors. Premier temps, *« réformer le Conseil supérieur de la magistrature, de telle sorte que la majorité de ses membres soit des gens non désignés par l'exécutif, et élargir ses compétences au parquet »*. Ensuite, *« mettre fin à la subordination du parquet et le placer dans la même situation que le siège, avec un seul statut »*. Enfin, *« retirer la gestion des carrières à la chancellerie »*.

D'un tel programme, il n'y a aujourd'hui pas une virgule à retirer : le discrédit dans lequel s'enfoncent des dirigeants déterminés à freiner les investigations les mettant en cause, l'insupportable réalité d'un traitement judiciaire à la carte politique du moment, interdisent les demi-mesures. Et le fait que ces propositions émanaient précisément de Jacques Toubon, l'homme qui, actuellement en charge du ministère de la justice, prend leur exact contre-pied dans sa gestion *quotidienne des affaires*, démontre précisément l'extrême urgence de ce qu'il jugeait alors être *« une révolution indispensable »*.

***Jean-Claude Bouvier** est secrétaire général du Syndicat de la magistrature.*

AU COURRIER DU « MONDE »

QUESTIONS POUR DEMAIN

Si je comprends bien la question que se pose *Le Monde* quasi quotidiennement, à savoir *« ...s'il y a au sein de l'Union européenne une place pour la santé publique des hommes et des animaux qui la composent »*, le simple consomma*teur de gélatines, suifs et sperme* bovins que je suis est en droit de s'en poser quelques autres : Quelle instance juridique (nationale ? britannique ? européenne ?) recevra d'ici quelques années ma plainte pour empoisonnement, suite aux décisions actuelles des autorités européennes ? Qui sera nommément responsable, civilement et pénalement ? Qui paiera les dommages et les frais de justice : un fonctionnaire mandaté ? un ministre national qui a donné son aval ? L'Union européenne ? le vendeur et/ou le distributeur du produit ? Quel expert prouvera la corrélation avec ce que j'aurai mangé ? Combien serons-nous dans le cas ? etc.

Ces questions sont évidemment absurdes, ou au mieux largement prématurées, et je n'espère pas de réponses, d'autant moins que le droit s'écrit en ce moment, et ne sera plus le *même* demain. Mais elles peuvent servir de révélateur de ce qui se joue en ce moment, l'affaire du sang contaminé constituant un scénario plausible. Compte-t-on sur la complexité du problème pour que la justice (laquelle, encore une fois ?) se déclare plus tard incompétente ?

Mais ne pouvons-nous imaginer que cette situation puisse se retourner complètement si demain (ou après-demain, car ces virus ont la vie dure et longue) les tests pouvaient établir sans équivoque que la filiation et l'origine précises des souches de prions bovins peuvent-être transmissibles à *l'homme* ?

Jacques Jedwad,
Bruxelles

TAM POUR SDF

Suggestion pour le maire de Menton et tous les maires qui interdissent la mendicité dans leur commune.

Ils pourraient rétablir le permis de mendier, comme cela se faisait au Grand Siècle et à celui des Lumières. Ce pourrait être sous la forme d'une redevance ou une taxe à percevoir, une TAM (taxe autorisant la mendicité).

Il serait remis aux requérants ayant versé ladite taxe une médaille de la ville les autorisant à solliciter la générosité des passants de ladite ville, médaille portée bien en évidence avec l'année en cours.

Ceux qui ne seraient pas en règle se verraient poursuivis selon *les procédures* coutumières du lieu. On pourrait envisager pour les requérants d'avoir la possibilité de collectionner plusieurs médailles dans la mesure où ils auraient payé pour chaque ville la taxe y afférente.

Geneviève Reuss,
Gif-sur-Yvette, Essonne

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 955 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

La « vache folle » à notre table

Suite de la première page

Pour certains scientifiques, il faut s'attendre, *dans les années qui* viennent, en Grande-Bretagne et *ailleurs*, à *une épidémie massive* de la nouvelle forme de maladie humaine de Creutzfeldt-Jakob. De nombreux experts officiels sont aujourd'hui beaucoup plus prudents. Sans donner de chiffre précis, ils estiment *généralement* que les cas à venir – quelques centaines, quelques milliers – ne concerneront que les personnes exposées au risque de contamination et génétiquement sensibles à l'agent de l'ESB. Cette hypothèse serait sans aucun doute plus crédible si l'on avait identifié la clé génétique de cette supposée susceptibilité. Les derniers résultats obtenus à partir de l'épidémie française de maladie de Creutzfeldt-Jakob chez les enfants traités par une hormone de croissance fabriquée à partir d'hypophyses de cadavres contaminés démontrent que l'approche génétique pourrait, en réalité, n'être rassurante qu'à court terme, l'affection pouvant apparaître plus tardivement chez les personnes que l'on tenait initialement pour « génétiquement protégées ».

Ces interrogations, ces incertitudes, médicales et scientifiques, imposent aux responsables sanitaires et politiques de s'en tenir au « principe de précaution ». Avec quelques retards et quelques incohérences dont on dira plus tard s'ils sont ou non coupables, c'est ce que font les autorités françaises. Depuis quelques semaines, elles ont pris, souvent sous la pression des médias et de l'opinion, une série de mesures préventives vis-à-vis de l'alimentation humaine. C'est ainsi que le gouvernement d'Alain Juppé a interdit, en avril, la consommation des abats des bovins nés avant 1991. C'est ainsi, encore, qu'il y a quelques jours, le même gouvernement décidait d'interdire la consommation de tous les abats bovins. C'est ainsi, encore, que l'on aura bientôt détruit les 80 000 veaux d'origine britannique élevés sur le sol français. Compte tenu des nouvelles et sérieuses *inquiétudes* nourries par les scientifiques, *les autorités françaises ont également* pris la décision – mais pour*quoi a-t-il fallu l'attendre si longtemps ?* – de ne plus autoriser la *consommation* des moutons atteints de la tremblante, une maladie voisine de celle de la « vache folle ».

ERSATZ D'ORIGINE CONTRÔLÉE

On découvre aujourd'hui que, loin de rassurer les consommateurs français, chacune de ces sages mesures a amplifié leurs craintes et, pour une bonne partie d'entre eux, fourni une base objective à leur modification de comportement alimentaire. C'est ainsi que Philippe Vasseur, ministre de l'agriculture, dévorant à plusieurs reprises ces dernières semaines de la viande de bœuf devant les caméras de télévision, ou Jacques Chirac *clamant* haut et fort son appétence pour la tête de veau, *croyant défendre* la cause de la filière bovine française, l'auront très certainement desservie. L'affaire est trop complexe, potentiellement trop dramatique, pour que le chef de l'Etat ou les membres du gouvernement puissent aussi simplement « rassurer les foules ».

De la même manière, la création d'un système d'identification de la « viande bovine française » – contesté devant les instances européennes – n'est nullement de nature à rassurer l'*amateur* de viande. Créé beaucoup trop tardivement *dans un pays où certains troupeaux* ont été atteints par la maladie de la « vache folle » et qui importait des farines animales d'origine britannique, un tel système ressemble trop à un ersatz d'appellation d'origine contrôlée. Il n'est pas en mesure de fournir les véritables garanties que peuvent offrir à leurs clients les quelques rares bouchers-éleveurs qui, ayant su résister à l'industrialisation de cette filière, ne découpent que des animaux qu'ils ont *vu vivants et*, bien souvent, *nourris* et élevés.

Au-delà, l'affaire de la « vache folle » a permis de lever le voile sur les coulisses peu ragoûtantes de l'alimentation des ruminants et, plus généralement, de la grande majorité des animaux d'élevage. Elle a ainsi fait découvrir à des centaines de milliers de citadins, qui ne conservent de la campagne française que quelques souvenirs bucoliques d'enfance ou de vacances, quelques tristes réalités contemporaines du productivisme agricole.

FARINES OMNIPRÉSENTES

On s'indigne aujourd'hui en apprenant que certains ont cru bon, *via* les farines animales de viande et d'os, de transformer des ruminants (bovins et ovins) en carnivores. On s'inquiète en découvrant que ces farines contre nature sont omniprésentes dans l'élevage des animaux, depuis les volailles jusqu'aux poissons. C'est pourquoi, au nom du principe de précaution et de la santé publique, de nombreuses associations de consommateurs réclament aujourd'hui la suppression de toute forme d'alimentation de ces animaux par ces farines de viande et d'os.

Annonçant personnellement les dernières mesures gouvernementales en la matière, Alain Juppé déclarait, il y a quelques jours, devant la presse, qu'il ne fallait pas passer dans ce dossier du *« principe de précaution »* au *« principe de panique »*. Et pourtant ! Faute d'avoir su en temps et en heure prendre les mesures qui s'imposaient pour obtenir au plus vite l'éradication de la nouvelle maladie qui a décimé son cheptel, le gouvernement britannique, aidé tacitement par les instances communautaires, a convié la « vache folle » à la table des citoyens européens. Aujourd'hui, transformé en cauchemar, le festin s'annonce interminable.

Jean-Yves Nau

Le Monde
ÉDITORIAL

L'ordre nucléaire contesté

EN principe, les soixante et un pays qui négociaient à Genève le texte d'un accord sur *l'interdiction* totale des essais nucléaires au*raient dû remettre* leur *copie fin juin. Ils ont* échoué : il n'y a pas d'accord. Des mois de *négociations n'ont pas permis* de déboucher sur un projet de traité prohibant toutes les catégories d'essais nucléaires (CTBT, *comprehensive test ban treaty*). Les pourparlers devront reprendre à la fin de juillet, pour une ultime session convoquée par l'opiniâtre président du comité de négociation, le néerlandais Jaap Ramaker. Faute d'aboutir, les participants ne seront pas en mesure de soumettre un accord à la session d'automne de l'assemblée générale des Nations unies. L'échec serait ainsi avéré.

La technicité des arguments échangés, leur apparente complexité, ne doivent pas tromper sur la vraie nature du blocage : il est strictement politique. Et il est très révélateur du nouvel ordre en passe d'émerger sur la *scène internationale. A Genève, l'Inde*, en torpillant toute possibilité d'accord, a parlé *pour le Sud. La représentante de New Delhi*, Arundhati Ghose, a déclaré, très simplement, *que son pays ne signerait pas un ac*cord lui interdisant de procéder à des essais tant que les cinq grandes puissances nucléaires actuelles (Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie) ne détruiraient pas leurs arsenaux.

Argument passablement irréaliste et dont New Delhi ne peut ignorer qu'il est irrecevable à Washington, comme à Londres, Paris ou Moscou. En parlant de la sorte, Mme Ghose se faisait non pas tant la porte-parole des pays du « seuil nucléaire » *(dont* on sait qu'ils ont une arme atomique : l'Inde, *le Pakistan, Israël) que celle de nombre de* puissances émergentes du Sud ravies de *contester le « vieil ordre nucléaire »*. C'est une situation héritée de la guerre froide, *conférant aux Cinq le quasi-monopole de* l'arme nucléaire, que viendrait figer le CTBT. Et c'est cette situation que refuse l'Inde. La bataille est Nord-Sud, avec une bonne partie de l'Asie (Chine comprise) qui, sans oser le dire ouvertement, se range derrière l'Inde. La bataille témoigne d'une volonté du Sud de rejeter un traité perçu comme gelant – *« vitrifiant »* – un déséquilibre nucléaire, au profit des Etats-Unis, de la Russie, de la France et du Royaume-Uni. Genève a été l'un des théâtres où les puissances économiques émergeant à la faveur de la mondialisation des échanges ont *fait sentir* leur poids politique, sur un thème central : le nucléaire.

Le Sud monte en puissance avec la globalisation des échanges ; il *est politiquement* porté par la libéralisation économique, bien *plus qu'il ne l'avait été* par le socialisme tiers-mondiste des années non-alignées. Le *vieil ordre* international politique, économique et nucléaire s'en trouve ébranlé. On *avait bien senti* au G 7, déjà, ce qu'il y avait d'anachronique à vouloir « maîtriser la mondialisation » sans certains de ses principaux acteurs – le Brésil, l'Inde, le Nigeria. A Genève, nombre d'entre eux étaient là, et ils l'ont fait savoir.

L'humaniste nuancé *par Philippe Bertrand*



DANS LA PRESSE

LIBÉRATION
Jacques Amalric
■ Si, avec Ziouganov, on sait à peu près où la Russie risque d'aller (ou de revenir), disons qu'avec Eltsine elle est certaine, demain, d'entrer dans l'inconnu. Que cet inconnu soit, en fin de compte, préférable aux vieilles certitudes d'hier ne signifie pas que la Russie soit au bout de ses peines dans l'hypothèse d'un succès du président sortant. Adepte des changements de cap et de proches, Eltsine demeurera imprévisible tant qu'il sera capable d'exercer le pouvoir. Seule certitude, qui rassure les tenants de l'irréversibilité des changements économiques : il laissera demain, comme il l'a fait hier, la bride sur le cou aux financiers et spéculateurs qui ont prospéré sous son aile.

LCI
Pierre-Luc Séguillon
■ L'incertitude en Russie est grande. Elle tient moins cependant au choix que vont faire les électeurs, lors de ce deuxième tour de l'élection présidentielle, qu'à l'état réel des artères de Boris Eltsine (...). S'il surmonte, comme il l'a déjà fait, ce nouvel accident de santé, Boris Eltsine peut encore surprendre dans les mois à venir. Après s'être concilié les bonnes grâces du général Lebed, pour les besoins électoraux du second tour, il peut tout aussi bien, demain, le congédier pour ne pas aliéner sa liberté d'action. Si, en revanche, l'homme qui sera probablement élu ce soir n'est plus cette fois qu'un pantin diminué, actionné comme une marionnette par un entourage cherchant de la sorte à prévenir une déstabilisation du régime, l'heure d'Alexandre Lebed aura sonné. (...) Ce soir, il faudra scruter le fond des urnes. Mais, demain matin, il faudra surtout scruter le teint de Boris Eltsine !

EUROPE 1
Alain Duhamel
■ C'est la première fois que la Russie désigne son président au suffrage universel direct. Son apprentissage de la démocratie reste à faire. Elle en est toujours au stade primitif du pluralisme. Si le résultat devait être serré, l'hypothèse d'une fraude déterminante ne serait certes pas exclue.

Le retour des Américains en Afghanistan

ON DISAIT l'Afghanistan dé*daigné, injustement relégué aux* oubliettes de l'histoire. On déplorait le cynisme d'un Occident qui avait guerroyé contre l'armée rouge par moudjahiddines afghans interposés avant de déguerpir sans état d'âme de ce dernier grand champ de bataille de la guerre froide qui a laissé un pays exsangue. On s'indignait de la coupable indifférence de ces anciens amis de la résistance qui se détournaient d'un Afghanistan devenu à leur yeux inintelligible, avec son déchaînement de haines moyennageuses entre ses ethnies pashtounes, tadjikes, ouzbèques et hazaras. Pourquoi une mobilisation retentissante des Nations unies sur la Somalie ou le Cambodge, s'interrogeait-on, et non sur cet *Afghanistan qui avait tant* servi la cause des nations libres ? On avait assurément raison de s'en attrister.

Il faudra pourtant désormais revoir ce *lamento*. Car voilà que l'Afghanistan s'arrache de l'oubli. Ces dernières semaines ont marqué un net regain d'intérêt de la communauté internationale pour un pays dont le paysage politico-militaire est en train de se recomposer assez spectaculairement. En avril, le Conseil de sécurité de l'ONU s'est enfin ressaisi *du dossier – après sept années de* silence – tandis que les Américains multiplient des initiatives remarquées.

La visite que vient d'effectuer à travers l'Afghanistan et dans les capitales voisines Robin Raphel, *secrétaire d'Etat adjoint* à l'Asie du Sud, est un indice parmi d'autres de la redécouverte par Washington d'un théâtre hâtivement déserté une fois acquis le départ de l'ex-armée rouge, en 1989. Depuis le printemps, les Américains s'activent et échafaudent un plan à la bosniaque avec, à la clé, la convocation d'une conférence internationale et l'imposition d'un embargo sur les armes. Tant de sollicitude serait touchante si elle ne dissimulait des motivations que ne résume nullement le légitime souci de rétablir la paix.

PERCÉE IRANIENNE

En réalité, Washington s'efforce de reprendre pied en Afghanistan *afin de contrer le rôle croissant* qu'y joue son ennemi juré, Téhéran. Recueillant les dividendes de ses multiples missions de bons offices entre factions antagonistes, l'Iran est en effet parvenu à se forger un réseau d'« amis » qui va bien au-delà du groupe des Hazaras chiites dont il était jusque-là le protecteur traditionnel.

Cet activisme diplomatique date précisément de l'automne 1995 quand les talibans (étudiants religieux) – nouvelle force pashtoune derrière laquelle Téhéran *voyait la main des Pakistanais*, des Saoudiens et des Américains réunis – se sont emparés d'Herat, ville située à proximité de la frontière afghano-iranienne. Les Pasdarans (« gardiens de la révolution » iranienne) ont alors même *fait une incursion en territoire* afghan pour tenter d'éloigner de leurs marches ces nouveaux venus professant un sunnisme orthodoxe et perçus comme antipersanophones.

Depuis cette alerte, Téhéran s'est ostensiblement rapproché du régime – plus libéral – du président afghan Burhanuddin Rabbani, auquel il s'opposait pourtant jusqu'alors en activant l'opposition chiite. Les deux gouvernements s'entendent aujourd'hui à merveille, au point de conclure de nombreux accords de coopération (santé, éducation, infrastructures...). Couronnement de cette nouvelle influence, Téhéran vient d'ouvrir deux consulats à l'extérieur de Kaboul.

Ce jeu iranien inquiète d'autant plus Washington qu'il coïncide avec le *déclin de l'influence de son* allié pakistanais. Islamabad a beau tenter de reconquérir sur les groupes moudjahiddines la tutelle qui était la sienne lors de la guerre antisoviétique, à l'époque où il distribuait fonds et armes de la CIA, ses efforts se révèlent vains. Hostiles au régime à dominante tadjike de Kaboul sur lequel ils n'avaient aucune prise, les Pakistanais se sont en effet fourvoyés dans le soutien à des mouvements *d'opposition armés qui ont piteusement* échoué.

Le seul résultat de leurs manœuvres a été l'affermissement des sentiments anti-pakistanais des dirigeants de Kaboul qui, en réaction, se sont rapprochés de *Téhéran, de Moscou mais aussi* de... New Delhi. Soit un scénario *confinant* à la catastrophe : depuis sa création en 1947, l'unique motivation *stratégique* des Pakistanais a justement été de prévenir la formation d'une alliance à revers entre Kaboul et New Dehli.

Ces déboires pakistanais ne pouvaient laisser indifférent Washington qui, en dépit d'un timide réchauffement de ses liens avec l'Inde au sortir de la guerre froide, continue de faire d'Islamabad une pièce maîtresse de son dispositif régional. Les Américains ne peuvent que s'inquiéter des effets délétères du théâtre afghan sur le Pakistan, qu'il s'agisse de l'érosion de sa capacité de défense face à son ennemi héréditaire indien ou des *entraves placées sur* son accès aux marchés émergents de l'Asie *centrale ex-soviétique* – cette ancienne route d'Alexandre qui fait rêver les stratèges d'Islamabad.

RÉPARER LES DÉGÂTS

Le risque de diffusion des passions ethniques et religieuses qui fermentent en Afghanistan ajoute à ces handicaps. Nation à la cohésion fragile – le seul ciment est la religion musulmane –, le Pakistan vit en effet sous la menace permanente des irrédentismes régio*naux et, parmi ces derniers*, les humeurs ombrageuses des tribus pashtounes que traverse sa *frontière* occidentale sont très redoutées. Le Pakistan ne craint rien tant que l'émergence d'un nationalisme pashtoune qui aurait sur *lui des effets débilitants*.

A cela s'ajoute la menace d'une *contagion d'un islamisme anti-américain*. De ce point de vue, la *récente investiture*, à *Kaboul, du* nouveau premier ministre afghan, Gulbuddin Hekmatyar, chef du Hezb-e-islami (intégriste), n'est pas une bonne nouvelle pour Islamabad. Car M. Hekmatyar a quelques comptes à régler avec le gouvernement de Benazir Bhutto, qui avait lâché – sous pression américaine – cet ancien protégé des services secrets pakistanais après que furent révélés ses liens avec les auteurs de l'attentat du World Trade Center, à New York.

Pis, la propre opposition islamiste de Mme Bhutto, le Jamaat-e-islami, ne peut que se sentir dopée par le retour en grâce, à Kaboul, de M. Hekmatyar, dont elle a toujours été très proche. A l'heure où le gouvernement de *Mme Bhutto est* aux prises avec une offensive du Jamaat-e-islami, la nouvelle *donne afghane* menace d'accroître sa vulnérabilité.

Téhéran *omniprésent*, Kaboul guetté par l'anti-américanisme, Islamabad fragilisé : autant de sources d'inquiétudes qui motivent la nouvelle attention des Etats-Unis pour un dossier afghan que l'on ressort aujourd'hui des tiroirs du département d'Etat. Mais sera-t-il possible de réparer les dégâts après tant d'années d'indifférence ?

Frédéric Bobin

PROFITS Les coûts de production, la force du mark et la concurrence étrangère ont grippé le modèle allemand. La croissance est faible et les entreprises souffrent en Allemagne et à l'exportation. Nombre d'entre elles commencent à se tourner vers les méthodes du capitalisme anglo-saxon. Les actionnaires se plaignent d'avoir été trompés par les dirigeants de Daimler-Benz qui auraient caché l'an passé leur connaissance de pertes à venir. ● LES CHIMISTES Bayer et Hoechst envisagent une scission de leurs activités chimique et pharmaceutique. ● LES BANQUES annoncent qu'elles vont réviser leurs portefeuilles de participations industrielles, rompant le lien ancestral germanique banque-industrie. ● LE PATRONAT dénonce les accords de branche. Il veut limiter leur application et donner plus de souplesse aux entreprises.

Les firmes allemandes se laissent séduire par les règles du capitalisme américain

Souci de l'actionnaire, rémunération des dirigeants selon leurs performances, concentration sur les activités de base... Les méthodes anglo-saxonnes tentent les patrons outre-Rhin. Mais le changement reste mesuré et très contesté

COLOGNE
correspondance

Les groupes allemands seraient-ils en train de se laisser séduire par les pratiques du capitalisme américain ? Tandis que la politique d'austérité gouvernementale s'attaque aux excès de l'Etat-providence, les entreprises commencent à remettre en cause certains fondement du modèle allemand d'« économie sociale de marché ».

« Non au capitalisme à l'américaine », dénonçaient les banderoles des quelque 350 000 manifestants, à Bonn le 15 juin, contre les coupes budgétaires. Repoussoir ou modèle, le libéralisme venu d'outre-Atlantique divise l'opinion mais attire de nombreuses entreprises. *Shareholder value, going public, global player, outsourcing* et autres *stock-options*... les anglicismes font partie du langage courant des patrons allemands.

Le changement trouve son origine dans le basculement de priorité : la recherche de profits élevés passe, peu à peu, avant la croissance du chiffre d'affaires. La firme qui a une identité propre en Allemagne devient, à l'américaine, une simple source de profit pour ses actionnaires. Comme leurs concurrents étrangers, les groupes germaniques se concentrent sur leurs activités de base et vendent les filières non rentables.

Attentifs aux résultats, les actionnaires deviennent plus critiques, comme le montre la fronde de certains petits porteurs de Daimler-Benz qui n'hésitent plus à porter plainte contre les dirigeants du plus grand groupe européen, dont les pertes ont atteint 5,7 milliards de deutschemarks en 1995. L'enquête en cours met en cause deux piliers traditionnels et longtemps intouchables du capitalisme germanique : Daimler-Benz, le « Konzern » qui a raté sa diversification, et la Deutsche Bank, la grande banque actionnaire dont la surveillance a été défaillante à plusieurs reprises (scandale du promoteur Schneider, pertes de Metallgesellschaft, déficit de KHD...)

Les banques s'interrogent en conséquence sur le maintien de leurs fortes participations industrielles. La Deutsche Bank pourrait réduire sa part dans Daimler. Les liens séculaires banque-industrie, pilier du modèle germanique, pourraient se détendre. Autre *signe : certains grands noms de* l'industrie allemande comme les chimistes Hoechst et Bayer envisagent de recourir à une scission de leurs activités chimique et pharmaceutique pour améliorer leur rentabilité et offrir plus de transparence.

LOCOMOTIVE

Parallèlement, les Allemands se tournent toujours plus vers les *marchés boursiers. Les introduc*tions en Bourse ont battu des records en 1995 (20 nouvelles émissions pour un montant de 7,07 milliards de marks en 1995 contre 14 entrées d'une valeur de 1,2 milliard de marks en 1994), notamment grâce au succès des titres Adidas et de ceux du groupe pharmaceutique Merck. Cette année devrait être tout aussi riche : Deutsche Telekom, dont la première tranche d'augmentation de capital sera réalisée en novembre, joue les locomotives pour attirer les petits porteurs et les investisseurs institutionnels sur la place de Francfort. Les règles de comptabilité américaine s'imposent, ce faisant, dans la plupart des grands groupes qui prévoient de développer leur présence outre-Atlantique. Autre signe du changement : de nombreux groupes, Daimler-Benz et Deutsche Bank en tête, mais aussi Siemens et Deutsche Telekom, étudient la mise en place de stock-options pour rémunérer les cadres supérieurs. Une révolution dans un pays où la fourchette des salaires entre les ouvriers et leurs patrons reste modeste et où à peine un cinquième des revenus des dirigeants *sont liés aux résultats de* l'entreprise.

Plus généralement, Hans-Olaf Henkel, le président de la fédération de l'industrie allemande (BDI) évoquait dans le quotidien *Financial Times* (25 avril) l'échec des rapports consensuels institués entre les partenaires sociaux et souhaitait les remplacer par *« une méthode anglo-saxonne »* mettant l'accent sur les performances individuelles. Les patrons dénoncent ainsi les obligations liées aux accords salariaux de branche, autre fondement du consensus allemand.

CREUSEMENT DES INÉGALITÉS

Les coûts de production, la force du deutschemark et la concurrence étrangère ont grippé la machine à exporter.

Dans ce contexte de difficultés, les managers qui ont souvent effectué une partie de leur carrière outre-Atlantique, sont soumis à une dure pression. Chez eux, la discussion sur la compétitivité de l'Allemagne les conduit à exiger davantage de flexibilité et une fiscalité moins lourde. A l'étranger, ils doivent côtoyer des concurrents américains plus mobiles dans la conquête des marchés neufs d'Asie ou d'Amérique.

Le changement de mentalité est en cours. Mais il reste relatif et s'opère dans un débat général « à l'allemande », c'est-à-dire argumenté et long.

Les syndicats dénoncent le développement *« de rapports à l'américaine où l'on peut embaucher et licencier à volonté »*. Ils craignent par exemple que le développement des stock-options ne se *fasse au détriment des salariés, qui* seraient sacrifiés sur l'autel de la rentabilité. Au-delà, ils dénoncent un creusement des inégalités de revenus.

Plus globalement, nombre d'Allemands s'inquiètent des dérives anglo-saxonnes. *« Dans une économie de marché qui porte l'attribut de* « social », *les managers ne doivent pas répondre qu'au désir des seuls propriétaires »*, remarque l'hebdomadaire *Die Zeit* (31 mai) pour illustrer le choc des cultures.

Les dirigeants eux-mêmes sont très partagés sur la conduite à tenir. Beaucoup restent prudents, à l'image du président du directoire de Siemens, qui estime que son entreprise conserve *« un devoir politico-social »*. Il ajoute vouloir *« réaliser des profits satisfaisants mais pas au détriment du personnel »*. Ce double souci, inimaginable aux Etats-Unis, reste présent en Allemagne.

L'enjeu est de savoir dans quelle mesure les deux mondes sont conciliables. Comment germaniser la gestion américaine ?

Philippe Ricard

Les grandes participations industrielles allemandes

en pourcentage

DEUTSCHE BANK	
[redacted] (automobile/aéronautique)	24,4
[redacted] (pneumatique)	10,2
[redacted] (chimie)	14,3
[redacted] (transport)	10,0
[redacted] ZEMENT (ciment)	10,0
[redacted] (construction)	25,9
[redacted] (distribution)	10,0
[redacted]	47,7
[redacted] gaz)	10,0
[redacted] SCHAFT (métaux)	10,7
[redacted] (sucre)	12,8

DRESDNER BANK AG	
[redacted] (construction)	25,0
[redacted] (brasserie)	26,0
[redacted] (1994) (installation industrielle)	10,0
[redacted] LLOYD (transport)	10,0
[redacted] ZEMENT (ciment)	24,0
[redacted] GESELLSCHAFT (métaux)	12,6

COMMERZBANK AG	
[redacted] (1994) (installation industrielle)	13,0
[redacted] DRUCK (mat. imprimerie)	13,8
[redacted] (distribution)	10,0
[redacted] (mécanique, gaz)	10,2
[redacted] (camions)	6,5
[redacted] (cuir)	10,0
[redacted] (acier)	5,0

L'entrée des banques au capital des firmes industrielles est le fait d'accidents – lors de difficultés – et de la culture des affaires outre-Rhin.

Des conventions collectives sont remises en cause

Fondement de la paix sociale allemande, les conventions collectives négociées dans chaque branche sont de plus en plus sujettes à discussions : les trois organisations patronales (BDI, Fédération de l'industrie, BDA, celle des employeurs, et DIHT, l'assemblée des chambres de commerce et d'industrie) ont réaffirmé ensemble, la semaine dernière, leur volonté d'assouplir les accords passés et de donner plus d'autonomie aux entreprises. Le patronat de la métallurgie (Gesamtmetall) souhaite limiter les domaines régis par ces accords au *« strict nécessaire »* : par exemple, les salaires et la durée des congés pourront toujours être fixés au niveau d'une branche, tandis que la répartition du temps de travail le sera dans chaque société.

Les syndicats restent sceptiques : IG Metall a rejeté les propositions du patronat sans s'opposer à un toilettage. Dans les nouveaux Länder, nombre d'entreprises renoncent à adhérer aux organisations patronales, faute de pouvoir respecter les conventions en vigueur.

Un rapport parlementaire dénonce le manque d'innovation du secteur textile

LE PREMIER MINISTRE Alain Juppé, Jean-Pierre Raffarin (ministre des PME, du commerce et de l'artisanat), Jacques Barrot (ministre du travail et des affaires sociales) et Franck Borotra (ministre de l'industrie, de La Poste et des télécommunications) : quatre membres du gouvernement ont assisté mardi 2 juillet à l'Assemblée nationale au colloque sur *« les perspectives d'avenir du textile-habillement français »*. Organisée par le député Yves Nicolin (UDF, Loire), cette réunion a permis à près de trois cents industriels de prendre connaissance du rapport que ce parlementaire vient de remettre au premier ministre.

Chacun se rend compte aujourd'hui qu'avec 260 000 emplois cette filière ne peut pas être passée par pertes et profits de la mondialisation. Le premier ministre a d'ailleurs fermement *« récusé le choix de sa disparition »*. Pour tenter de freiner l'hémorragie des emplois (qui disparaîtraient au rythme de 1 % par mois), Yves Nicolin se félicite de la baisse du coût du travail intervenue le 1er juillet mais insiste également sur cinq autres points : l'information et la protection du consommateur, le contrôle des importations, la valorisation du textile à l'exportation, la revalorisation des métiers et la priorité à accorder à la recherche comme à l'innovation.

L'EXEMPLE ITALIEN

Si le colloque a fait la part belle aux industriels – aucun syndicaliste n'a été invité à s'exprimer –, le rapport d'Yves Nicolin ne se prive pas de quelques critiques, mezza voce. Les Français devraient, selon lui, s'inspirer *« du sens de l'innovation, de l'anticipation et de la flexibilité »* de leurs concurrents italiens. Ceux-ci ont d'autant plus bénéficié de la dévaluation de la lire que même les plus petites entreprises disposent d'un responsable de la prospection des nouveaux marchés. Si les Italiens fonctionnent en réseau, *« l'atomisation de l'industrie française (...), liée en partie à l'esprit individualiste de la profession, pénalise une démarche stratégique de développement des entreprises »*. Le franc fort n'est manifestement pas le seul handicap de cette profession.

Frédéric Lemaître

Yves de Chaisemartin entreprend une restructuration « lourde » du groupe Hersant

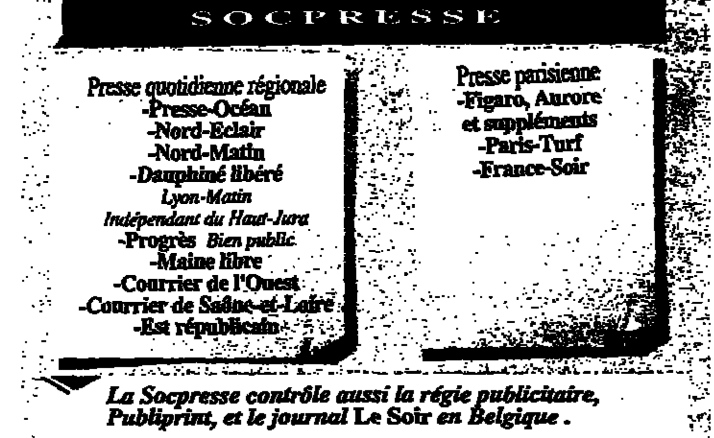
Le PDG de la Socpresse se lance dans une course contre la montre pour sauver l'empire du « papivore », endetté à hauteur de 3 milliards de francs

Successeur du défunt Robert Hersant à la présidence de la Socpresse, Yves de Chaisemartin a annoncé une *« restructuration lourde interne et externe »* au comité de groupe de la maison mère du « Figaro » réuni jeudi 27 juin. Il s'agit pour lui d'arrêter les sources de pertes que sont principalement, « France-Soir », « Presse-Océan », « Nord-Eclair », par des plans sociaux et des recherches d'économies. Les représentants du comité de groupe ont demandé qu'une concertation *« s'établisse d'urgence »*. Une recapitalisation n'est pas exclue, selon le nouveau PDG, qui estime qu'à la fin de sa vie, Robert Hersant n'était pas hostile à une ouverture du capital. L'endettement du groupe représente plus de la moitié de son chiffre d'affaires : plus de 3 milliards sur 6,1 milliards. Les fonds propres étaient négatifs de 1,5 milliard de francs. Des nantissements sur les actifs de la Socpresse ont été accordés, pour garantir des emprunts ou des crédits. Le fonds de commerce du « Figaro » est ainsi nanti à hauteur de 913 millions de francs.

« LE GROUPE Hersant n'a pas de chiffres. » La formule lancée par Jean Miot, à l'époque où il était encore l'un des « barons » de Robert Hersant, symbolisait l'attitude du groupe à l'égard des données économiques : *on les ignore*, jusqu'à ce qu'elles deviennent trop lourdes. A un patron de presse lui demandant comment il allait financer un achat, Robert Hersant avait répliqué : *« Ce n'est pas moi qui paie, ce sont mes banquiers. »* Mais depuis 1992 les banquiers ne paient plus, ou plus aussi spontanément. Et la mort de son fondateur rend aujourd'hui inévitables les clarifications sur la situation et l'avenir de la Socpresse.

La nomination de Bernard Esambert, président du conseil de surveillance de la banque Arjil (groupe Lagardère), comme banquier conseil du nouveau PDG de la Socpresse, Yves de Chaisemartin, témoigne de la volonté de s'affronter aux problèmes économiques. Les temps changent au groupe Hersant. Même Cyrille Duval,le très discret directeur de Publiprint, régie publicitaire du groupe, a dévoilé des chiffres dans un entretien à *Stratégies*.

Le nouveau PDG a quant à lui confirmé ses intentions, jeudi 27 juin, devant le comité de groupe, qui réunit les représentants des salariés, en affirmant sa volonté de réaliser une *« lourde restructuration interne et externe »*, afin de donner à la Socpresse *« une configuration de véritable groupe »* et non plus celle d'une *« confédération de PME »*. Cela se fera, selon le PDG, *« au prix de sacrifices »*.



La Socpresse contrôle aussi la régie publicitaire, Publiprint, et le journal Le Soir *en Belgique*.

TÂCHE COMPLEXE ET URGENTE

Depuis quelques années, nombreux sont ceux qui tentent d'avoir une idée de la situation de la Socpresse. Une curiosité qui se heurte à une difficulté : le groupe – qui comprend de nombreuses filiales, elles-mêmes porteuses de sous-filiales, avec des participations qui s'entrecroisent – ne publie aucun compte consolidé. Enfin, les résultats sont connus avec retard.

Le cabinet d'experts-comptables Sécafi-Alpha, qui examine les comptes à la demande du comité de groupe, vient de rendre ses conclusions pour 1994. La crise économique et la récession publicitaire ont fortement affecté un ensemble sans fonds propres. Ce rapport et la consultation des registres du tribunal de commerce permettent de donner une photographie, encore floue et incomplète, de la situation économique du groupe *(lire ci-dessous)*, mais démontre combien la tâche d'Yves de Chaisemartin est complexe et urgente.

Une recapitalisation de la Socpresse semble inévitable. Le capital social du premier groupe de presse français est de 10,578 millions de francs, pour un chiffre d'affaires de 6,1 milliards de francs.

Les difficultés économiques auraient dû obliger le groupe à une recapitalisation. En 1993, il relevait de l'article de la loi du 24 juillet 1966 qui s'applique quand les pertes d'une société sont supérieures à la moitié de ses fonds propres.

Au cours d'une assemblée générale ordinaire, le 29 octobre 1993, les actionnaires avaient décidé *« de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société et de poursuivre l'exploitation sociale »*. La société avait alors deux ans pour reconstituer ses fonds. Mais le compte-rendu de cette assemblée n'a été déposé au greffe du tribunal de commerce qu'en janvier 1996, soit plus de deux ans après.

Après la mort de Robert Hersant, le 21 avril, Yves de Chaisemartin a entamé de vastes et discrètes négociations avec les banques. Plusieurs hypothèses sont plausibles : une vente « par appartements » à laquelle M. de Chaisemartin se refuse publiquement ; l'entrée d'actionnaires dans le capital de la Socpresse, dont les banques, qui pourraient convertir leurs créances en participations.

Devant le personnel, M. de Chaisemartin a assuré que Robert Hersant n'était pas opposé, à la fin de sa vie, à l'entrée de nouveaux actionnaires. En attendant, le nouveau PDG s'emploie à arrêter les sources de pertes, afin de s'employer à sauver la Socpresse et concilier l'intérêt de la famille – propriétaire en titre du groupe –, celui des banques, qui sont aussi *de facto* propriétaires, et celui des pouvoirs publics – actionnaires des principales banques –, aussi peu loquaces qu'attentifs à la succession de Robert Hersant et à l'avenir du principal quotidien de droite, *Le Figaro*. *« L'Etat est en partie propriétaire du groupe*, commente un connaisseur du groupe, *le gouvernement n'a pas intérêt à ce que les choses bougent avant les élections législatives. »* Chacun essaie de gagner du temps pour ne pas perdre trop d'argent. Mais, pour le groupe, le temps et l'argent sont plus que jamais comptés.

Alain Salles

Les cessions de titres depuis 1994 ont permis de remédier aux problèmes de trésorerie

LE GROUPE Hersant a connu deux années noires en 1992 et 1993, perdant respectivement plus de 250 millions de francs et près de 700 millions. 1994 marque une amélioration. Le résultat d'exploitation est de 366 millions de francs, les cessions d'actifs de 1993 et 1994 ont permis d'obtenir un résultat net à l'équilibre, voire légèrement bénéficiaire.

La Socpresse a réduit son endettement de 3,9 à 3,1 milliards de francs, sur un chiffre d'affaires de 6,17 milliards de francs. Le groupe a vendu l'ensemble de ses magazines (*L'Auto-Journal*, *L'Ami des jardins*, etc.) pour 200 millions de francs et la plupart des journaux qu'il contrôlait dans les pays de l'Est pour près de 600 millions. Ces actifs ont été bien vendus, puisque cela a permis (avec la vente de Fun Radio en 1993), de dégager environ 600 millions de francs de plus-values. Le groupe a ainsi réduit ses frais financiers, qui sont passés de 326 à 236 millions de francs mais représentent encore près de 4 % du chiffre d'affaires.

L'endettement bancaire estimé représente un tiers du chiffre d'affaires de la Socpresse et l'endettement total la moitié. Le premier a diminué de 400 millions de francs ; il s'établit à 2 milliards répartis principalement entre Le Crédit lyonnais, le GAN (UIC et filiales régionales du CIC) et Paribas. Le crédit-bail, souscrit principalement pour l'imprimerie Roissy-Print, a diminué de 200 millions, passant sous la barre du milliard de francs (900 millions). Enfin, les crédits d'escompte se montent à 236 millions, contre 343 millions de francs en 1993. Selon certaines sources, l'endettement serait supérieur à ces sommes, et les deux tiers sont dus à Paris (et Roissy), un tiers au pôle Rhône-Alpes.

Les comptes 1994 du groupe Hersant

en millions de francs	SOCPRESSE	PARIS	RHÔNE-ALPES	OUEST	NORD
● CHIFFRE D'AFFAIRES (CA)	6 174,4	3 712,7	1 830	411,7	185
● CA-PUBLICITÉ	2 637,8	1 813	630	135,6	59,2
● CA-VENTES	3 536,6	1 899,7	1 235	276,1	126,8
● RÉSULTAT ÉCONOMIQUE BRUT	366,7	182,7	209,3	-13,6	-11,7
● ENDETTEMENT	3 139	2 070	954	87	28
dont endettement bancaire	1 995	1 267	653	52	23
● EFFECTIF	6 909	2 594	2 866	934	515

L'endettement de la Socpresse représente la moitié du chiffre d'affaires. Elle nécessite une restructuration "lourde" évoquée par Yves de Chaisemartin, le nouveau PDG.

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

TOTAL en millions de francs

PARIS

7 000 – 6 000 – 5 000 – 4 000 – 3 000 – 2 000 – 1 000 – 0

1991 – 92 – 93 – 94

A Paris, l'endettement bancaire était de 1,2 milliard de francs en 1994 : 800 millions de francs au titre d'une dette à rembourser dans un délai de un à cinq ans (en hausse de 100 millions par rapport à 1993) et 300 millions à rembourser avant un an, auxquels il faut ajouter environ 100 millions de soldes créditeurs. Le groupe avait donc besoin de dégager de l'argent frais en 1995. D'où la cession des parts du groupe dans *Le Midi libre* pour 220 millions de francs et celle de *Centre-Presse* à *La Nouvelle République du Centre-Ouest* pour près de 50 millions de francs. Et enfin, son dernier journal polonais pour 235 millions de francs, cette année.

On comprend mieux les ventes de 1994 quand on sait que la dette à moins d'un an était de 448 millions de francs en 1993 et les soldes créditeurs auprès des banques de 340 millions de francs. Et ce uniquement sur Paris.

Les frais financiers ont été réduit de près de 100 millions de francs, pour s'établir à 236 millions de francs. La redevance de crédit-bail est restée stable, à 200 millions de francs. Les deux postes représentent 7 % du chiffre d'affaires. Les capitaux propres sont négatifs à hauteur de 1, 5 milliard de francs et la capacité d'autofinancement de – 74 millions de francs, en amélioration par rapport à 1992 (– 252 millions) et 1993 (– 185 millions).

LE RÔLE DE L'ÉTAT

Depuis 1994, la Socpresse a paré au plus pressé pour remédier à ses problèmes de trésorerie. Elle a au moins 50 millions de dettes sociales auprès de l'Urssaf, des caisses de retraite (Caisse nationale des cadres, ANEP, caisse Gutenberg). Et elle doit au Trésor public 25 millions de francs depuis le 3 août 1995. Des avances ont été consenties par la société de messageries à laquelle est affiliée *Le Figaro*, Transports Presse. Une avance d'au moins 20 millions de francs aurait été accordée en août 1995. Selon les NMPP, qui gèrent Transports Presse, ce type d'avance, accordée à d'autres journaux, est soumis à des intérêts. Certaines sources estiment que ces avances portent sur au moins 100 millions de francs.

Le groupe négocie aussi des créances auprès de ses banques. L'UIC a ainsi accordé deux créances de 180 millions de francs, le 22 décembre 1993 et le 16 février 1995, et d'autres de 120 millions de francs le 18 juin 1993 et de 162 millions en décembre 1991. Le Crédit lyonnais a lui aussi accordé des créances, notamment une de 144 millions en échange d'un nantissement sur le supplément *TV Magazine*. D'autres nantissements ont eu lieu. Jusqu'à quelle hauteur ? *« Robert Hersant donnait des garanties à chaque fois qu'il obtenait un prêt*, remarque un ancien banquier. *L'équivalent de la dette bancaire peut correspondre à des nantissements, mais les actifs restent largement supérieurs. »*

Au 23 octobre 1995, le titre et la marque *Le Figaro* faisaient l'objet de seize nantissements pour un montant total de 888,9 millions de francs. Robert Hersant s'était aussi porté garant personnellement pour certains emprunts, ce qui peut compliquer le règlement de l'héritage du *« papivore »*, entre sept enfants, issus de trois mariages.

A. S.

Seize nantissements sur « Le Figaro »

Pour garantir ses emprunts, le groupe Hersant a recours à des nantissements de ses fonds de commerce et de certaines marques au bénéfice de banques, de sociétés de crédit-bail ou de fournisseurs. Le 11 octobre 1995, par exemple, un nantissement sur la Socpresse a été inscrit au tribunal de commerce de Paris au bénéfice du fabricant de rotatives Rockwell Systèmes Graphiques, pour 10 millions de francs. A l'occasion, la Socpresse déclare que son fonds de commerce (la Socpresse) fait *« l'objet de 6 nantissements pour un montant total en principal de 724 302 384 francs »*.

Le nantissement porte aussi sur *Le Figaro*, *Le Figaro-Magazine* et *Le Figaro-Madame*. Le fonds de commerce du *Figaro* fait *« l'objet de 17 nantissements pour un montant total de 913 302 384 francs. Le titre et la marque* Le Figaro *font l'objet de 16 nantissements pour un montant total de 888 902 384 francs »*. *Le Figaro-Magazine* fait l'objet de 7 nantissements (pour 658 millions de francs) et *Le Figaro-Madame* de 5 nantissements (605 millions).

Le redressement fragile des journaux rhônalpins

LE PÔLE rhônalpin du groupe Hersant a poursuivi son redressement en 1994, mais reste lourdement endetté. Il comprend quatre journaux : *Le Progrès* (Lyon), *Le Dauphiné libéré* (Grenoble), *Le Bien public* (Dijon), *Le Journal de Saône-et-Loire* (Chalon-sur-Saône), des imprimeries, des régies publicitaires, des sociétés de services. Son chiffre d'affaires est stable – 1,9 milliard de francs –, pour un résultat d'exploitation de 210 millions de francs (soit un taux de rentabilité de 11 %) et un résultat net de 25 millions, après 270 millions de pertes cumulées en trois ans.

L'endettement a diminué en 1994 mais il reste de l'ordre du milliard de francs, soit la moitié du chiffre d'affaires. L'endettement bancaire représente 600 millions de francs et les engagements de crédit-bail un peu plus de 200 millions de francs. Les fonds propres sont négatifs de 900 millions de francs. Les frais financiers ont baissé de 118,6 millions de francs en 1993 à 83,5 millions en 1994. Mais la capacité d'autofinancement est passée de 45 à 80 millions de francs.

Comme l'ensemble du groupe, le pôle Rhônes-Alpes est fragilisé par son énorme endettement mais bénéficie d'un plus grand dynamisme : il n'est pas tiré vers le bas par des titres très déficitaires comme *France-Soir*. Mais sa diffusion est en baisse. *Le Dauphiné libéré* est passé de 286 145 exemplaires en 1991 à 272 600 en 1995, l'ensemble des journaux du groupe Le Progrès (*Le Progrès* de Lyon, *Lyon-Matin*, *Le Journal de Saône-et-Loire*, *Le Bien public* de Dijon) totalise en 1995 une diffusion payée de 426 000 exemplaires contre 460 000 en 1991.

CONVOITISES

De nombreux groupes de communication s'intéressent toutefois à ces titres, dix ans après leur rachat par Robert Hersant. La cohésion géographique et la bonne performance économique de cet ensemble – ou de chacun des journaux en particulier – suscitent les convoitises. Robert Hersant demandait 2 milliards de francs, Havas proposait 1,2 milliard. Pierre Dauzier, PDG d'Havas, reste intéressé. Les suisses Edipresse et Ringier gardent un œil dessus. Enfin, la rumeur a circulé d'un passage du *Progrès* et/ou du *Dauphiné* dans le giron de France-Antilles – groupe rentable dirigé par Philippe Hersant. Yves de Chaisemartin affirme cependant que ce pôle Rhône-Alpes n'est pas à vendre.

A. S.



Les difficultés dans l'Ouest et dans le Nord

EN PLUS de son endettement et de son manque de fonds propres, le groupe Hersant est confronté à trois dossiers sensibles qui engendrent des pertes impossibles à combler. Le nouveau PDG, Yves de Chaisemartin, ne cache pas sa volonté d'aller très vite pour prendre des décisions, probablement avant l'automne, concernant *Nord-Eclair*, *Presse-Océan*, voire *France-Soir*.

Dans l'Ouest, le groupe Hersant possède quatre journaux : *Presse-Océan* (74 162 exemplaires en 1995), *Le Courrier de l'Ouest* (105 931 exemplaires en 1995) et *Le Maine libre* (53 137), ainsi que *L'Eclair* de Nantes (8 723 ex.). A l'automne 1995, le groupe a arrêté *La Liberté du Morbihan*, qui perdait 7 millions de francs par an. Le « pôle Ouest » a affiché en 1994 un déficit de 27,5 millions de francs en 1994, après avoir perdu 7 millions en 1993. Le chiffre d'affaires est passé de 508,6 millions de francs à 536 millions de francs. Les fonds propres sont devenus négatifs en 1994 et l'endettement est passé de 59 à 78,8 millions de francs.

Rachetés en 1992 au groupe Amaury (*Le Parisien*, *L'Equipe*), *Le Courrier de l'Ouest* et *Le Maine libre* sont bénéficiaires. Mais le principal problème est posé par *Presse-Océan*, qui affiche une perte de 19,5 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 177 millions. Les résultats de *Presse-Océan* devraient encore se détériorer en 1995. Avec les coûts de restructurations dus à l'arrêt de *La Liberté du Morbihan*, les pertes 1995 avoisineraient les 30 millions. La rupture des accords de couplage publicitaire avec *Ouest-France* a coûté très cher à *Presse-Océan* : environ 15 millions de francs. Yves de Chaisemartin vient de faire passer un plan social prévoyant le départ en préretraite de trente-huit personnes (*Le Monde* du 4 juin).

COÛT SOCIAL

Pour remédier à cette situation, Yves de Chaisemartin veut restructurer le « pôle Ouest » afin de faire des trois titres un seul journal à 250 000 exemplaires face au géant *Ouest-France* (797 000 exemplaires diffusés en 1995).

Dans le Nord, *La Voix du Nord* poursuit sa croissance en contemplant les difficultés de *Nord-Eclair*. La diffusion du quotidien roubaisien – qui a absorbé l'ancien journal socialiste *Nord-Matin* dont Robert Hersant avait pris le contrôle – est inférieure à 90 000 exemplaires en 1995. Mais la plus grande inquiétude vient de ses finances. Le « pôle Nord » affichait en 1994 un résultat net – avant abandon de créances de la maison mère, la Socpresse – en déficit de 21 millions de francs sur un chiffre d'affaires de 226,7 millions de francs. Ce déficit s'est cependant réduit : – 59 millions en 1991, – 43 millions en 1992, – 28 en 1993. Depuis 1991, les abandons de créances de la Socpresse représentent 154 millions de francs.

Ici encore, M. de Chaisemartin veut aller vite pour réduire les pertes. Afin d'éviter la fermeture de *Nord-Eclair*, il doit accentuer la restructuration du journal et de son imprimerie, avec un fort coût social. De 1990 à 1994, les effectifs sont passés de 700 à 515 personnes, parmi lesquelles 190 ouvriers et 150 employés. Un plan devrait être présenté prochainement au comité d'entreprise.

A. S.

L'annonce de la restructuration du Crédit suisse provoque la colère des organisations syndicales

Plus de 110 des 376 filiales du groupe bancaire sont appelées à disparaître

L'objectif de la restructuration est de faire du deuxième groupe bancaire helvétique *« l'une des plus importantes institutions financières mondiales »*. Cette réorganisation, annoncée le 2 juillet, entraînera une réduction de près de 5 000 emplois dans le monde en deux ou trois ans, dont environ 3 500 en Suisse. Les syndicats helvétiques ont qualifié la journée de mardi de *« journée noire du marché du travail »*.

BERNE
de notre correspondant

Si elle était dans l'air depuis quelque temps, la restructuration du Crédit suisse holding (CSH), annoncée mardi 2 juillet à Zurich (*Le Monde* du 3 juillet), n'en a pas moins surpris par son ampleur. Le but proclamé de l'opération est de faire du deuxième groupe bancaire helvétique *« l'une des plus importantes institutions financières mondiales d'ici à l'an 2000 »*, autrement dit, le CSH a pour ambition de passer du statut de « banque suisse ayant des activités internationales » à celui d'« institution financière internationale ». Le Crédit suisse a gagné 1,4 milliard de francs suisses (5,7 milliards de francs français) en 1995.

La Bourse, qui avait anticipé cette annonce depuis près d'un mois, a accueilli la nouvelle avec euphorie. Mardi soir, à la clôture du marché de Zurich, l'action nominative CSH avait enregistré un bond de 12,1 %, atteignant ainsi son cours le plus haut de l'année. A l'opposé, les milieux syndicaux étaient sous le choc de ce que l'un de leurs dirigeants a qualifié de *« journée noire pour le marché suisse du travail »*. Les organisations professionnelles s'inquiètent surtout des lourdes conséquences de cette restructuration sur l'emploi.

> Mardi soir,
> à la clôture du marché de Zurich, l'action nominative CSH avait enregistré
> un bond de 12,1 %
> à 134,50 francs suisses

Selon les indications fournies par la direction, cette réorganisation entraînera à l'échelon mondial une réduction de près de 5 000 postes au bout d'une période de deux ou trois ans, dont environ 3 500 en Suisse. Sur 33 527 personnes employées fin 1995 dans l'ensemble du groupe à travers le monde, 23 840 l'étaient en Suisse. Le président du conseil d'administration de CSH, Rainer Gut, a précisé que 112 des 376 filiales du groupe en Suisse sont appelées à disparaître. Se voulant rassurant, il a indiqué que les suppressions d'emplois devraient se faire en principe *en fonction des départs naturels*, mais que des licenciements n'en demeuraient pas moins *« inévitables »*. Le cas échéant, le groupe a toutefois promis d'y procéder *« de la manière la plus acceptable et la plus responsable possible »*.

Devant entrer en vigueur le 1er janvier 1997, la nouvelle organisation devrait *« permettre à la fois de réaliser un potentiel de croissance plus élevé et de réduire les coûts de 700 millions de francs suisses par an »*. Pour financer la restructuration, la direction générale de la banque a fait connaître son intention de constituer une provision de 1 milliard de francs suisses pendant l'exercice fiscal en cours. Pour alimenter ce fonds, les responsables de CSH envisagent de vendre, au moment *« jugé opportun »*, les secteurs non bancaires du groupe, notamment Electrowatt et Fides.

La création du nouveau « Crédit suisse Group » entraînera la disparition de Crédit suisse et de CSH en tant que raisons commerciales et sociales autonomes. Les sociétés actuellement affiliées à CSH seront réorganisées en quatre unités spécialisées : « Crédit suisse Banque populaire » pour les activités bancaires suisses ; « Crédit suisse Private Banking » pour les opérations de gestion de fortunes de la clientèle privée ; « Crédit suisse Asset management » pour le conseil en placements et « Crédit suisse First Boston » pour les activités de banque commerciale et d'investissement dans le monde.

Alors que Rainer Gut conservera son poste de président du conseil d'administration, la constitution du nouveau groupe entraînera le départ du président de la direction générale, Josef Ackermann, qui se retire en raison de *« divergences d'opinion »*. Il sera remplacé par Lukas Mühlemann, actuel président du groupe Compagnie suisse de réassurances.

Jean-Claude Buhrer



Lukas Mühlemann, un président « rentable »

LAUSANNE
de notre correspondant

La restructuration du Crédit suisse s'accompagne d'un remaniement au sommet, avec le remplacement, à partir du 1er janvier 1997, de l'actuel PDG, Josef Ackermann, par un nouveau venu, Lukas Mühlemann, président de la Compagnie suisse de réassurances.

PORTRAIT

L'arrivée de ce jeune loup aux dents longues ne tient pas seulement de la relève des générations, mais consacre également le changement de cap qu'entend amorcer le futur « CS Group ». Le surnom de « M. Rentabilité » siérait parfaitement à ce Zurichois de quarante-six ans, qui s'est bâti une réputation de décideur dans le vent à la manière américaine.

A l'âge de vingt-sept ans, à peine ses études commerciales terminées aux Etats-Unis, Lukas Mühlemann devait entrer dans le cabinet de conseil McKinsey, dont il deviendra directeur général pour la Suisse douze ans plus tard.

SUPPRESSION D'EMPLOIS

A l'époque déjà, il s'était signalé par une étude de rentabilité pour le groupe chimique bâlois Sandoz, qui avait entraîné la suppression d'un millier d'emplois. En décembre 1994, son accession à la présidence de la Suisse de réassurances lui avait valu d'être désigné *« étoile montante de l'année »* par le magazine économique alémanique *Bilanz*. Tout juste installé à la tête du deuxième groupe mondial de réassurance, il s'était empressé de vendre pour 5,5 milliards de francs suisses les filiales non actives dans la réassurance, faisant ainsi flamber les actions de la compagnie.

Poursuivant sur sa lancée, il se voit maintenant confier la tâche de donner un nouvel élan au Crédit suisse en l'allégeant des secteurs non bancaires et en supprimant 5 000 emplois à travers le monde.

J.-Cl. B.

Les minoritaires du Crédit foncier persistent à contester les comptes 1995

LA BATAILLE entre l'Association des actionnaires minoritaires (Adam) et le Crédit foncier de France (CFF) s'est poursuivie mardi 2 juillet. Après s'être vu refuser le 26 juin par le tribunal de commerce de Paris le report de l'Assemblée générale qui s'est tenue le 28 juin, l'Adam a une nouvelle fois été déboutée. Saisi en référé, ce même tribunal a rejeté mardi sa demande de séquestre des documents de vote de l'Assemblée.

L'Adam et son porte-parole Colette Neuville voudraient pouvoir vérifier la régularité du vote. La décision d'approuver les comptes 1995 de l'institution financière spécialisée (10,7 milliards de francs de pertes) a été obtenue par une très faible majorité (52,6 %), soit environ 300 000 voix. Or le flou semble régner dans le décompte des votants.

Le Crédit foncier n'a pas fait connaître aux actionnaires lors de l'Assemblée le nombre total de voix présentes et représentées ou ayant voté par correspondance. Selon plusieurs témoins, le nombre de votants annoncé au début et à la fin de l'Assemblée aurait beaucoup évolué et serait passé de 14,5 à 15,9 millions. Enfin, un certain nombre d'actionnaires qui ont cherché à obtenir depuis la feuille de présence des actionnaires, signée par les scrutateurs avant l'Assemblée, n'y sont pas parvenus.

Dans son jugement, le tribunal estime qu'il n'est pas nécessaire de saisir les documents puisqu'un huissier était présent lors de l'Assemblée. C'est ce même tribunal qui avait accédé, dans son jugement du 26 juin, à cette requête de l'Adam en imposant sa présence. Mais sa mission décrite explicitement dans le jugement du 26 juin consistait à consigner les débats, pas à contrôler le scrutin.

« Si un actionnaire ne peut même pas faire vérifier la régularité d'un vote, à quoi sert une Assemblée ? », s'interroge Colette Neuville. L'Adam va faire appel de la décision du tribunal de commerce.

Eric Leser

La guerre des tarifs aériens pénalise les résultats de Lufthansa

LA COMPAGNIE aérienne allemande Lufthansa a annoncé, mercredi 3 juillet, avoir réalisé au premier semestre un bénéfice imposable de 100 millions de marks (338 millions de francs), en recul de 47 % par rapport aux 189 millions de marks un an plus tôt. Jugeant ces résultats *« insatisfaisants »*, le PDG, Jürgen Weber, les explique par la guerre des prix entre les compagnies aériennes et par l'incendie de l'aéroport de Düsseldorf.

Ce revers complique la tâche de M. Weber qui poursuit le redressement de la compagnie depuis 1991. Il maintient son objectif de réaliser le même profit sur l'ensemble de 1996 qu'en 1995 soit 750 millions de marks avant éléments exceptionnels.

DÉPÊCHES

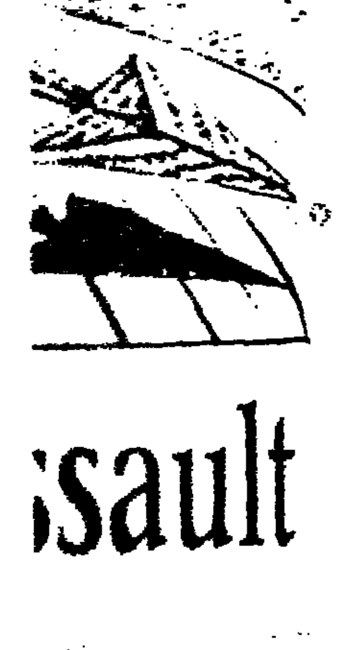
■ **AIR INTER : quatre syndicats** de pilotes et de personnel au sol (SNPIT, USPNT, SPIT et SNPNAC) ont appelé les salariés d'Air France Europe (ex-Air Inter) à une grève de vingt-quatre heures, jeudi 4 juillet, pour protester contre le *« plan de démantèlement de l'entreprise »*. Ce même jour, aux comités d'entreprises d'Air France et d'Air France Europe, le PDG Christian Blanc pourrait annoncer la fusion des deux entités du groupe.

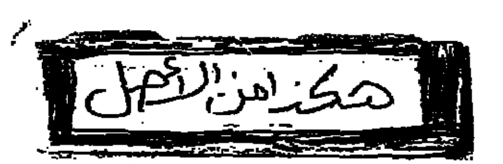
■ **GEC : le groupe britannique** spécialisé dans les équipements électroniques et la défense, a annoncé, le 3 juillet, avoir enregistré un bénéfice annuel imposable de 981 millions de livres pour l'exercice clos au 31 mars 1996, en hausse de 10 % par rapport à l'an dernier. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 10,99 milliards de livres (contre 10,33 milliards de livres l'année précédente).

■ **BOEING : le groupe américain et General Electric** ont annoncé, mardi 2 juillet, la création d'une filiale dans les avions d'affaires, Boeing Business Jets, pour développer un 737 capable de franchir plus de 10 800 kilomètres sans escale.

■ **SNCF : la fédération CGT** a demandé, le 2 juillet, aux délégations CGT du comité central d'entreprise et du conseil d'administration de *« rejeter les termes du courrier du premier ministre »* et à *« créer les conditions »* permettant *« d'obtenir un vrai changement de cap »*.

■ **CRÉDIT LYONNAIS : Jean Arthuis, le ministre de l'économie,** a affirmé, le 2 juillet, que *« les pertes des structures de cantonnement du Lyonnais restent à financer. C'est le contribuable qui paiera »*. A la création du Consortium de réalisation, en mars 1995, Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, assurait que *« ce plan ne coûtera pas un sous au contribuable »*.





■ **LE DOLLAR s'inscrivait en hausse, mercredi 3 juillet, à Tokyo, face à la devise japonaise. Il cotait 110,40 yens, son plus haut niveau depuis le 26 janvier 1994.**

■ **LA SNCF souhaite lancer prochainement un emprunt obligataire de 4 milliards de francs. L'émission aurait une durée de dix ans et comporterait une tranche à taux variable.**

■ **WALL STREET a terminé la séance du 2 juillet en légère baisse. L'indice Dow Jones a cédé 0,17 %, à 5 720,38 points, affecté par le repli du marché obligataire.**

■ **LES COURS du pétrole brut ont reculé mardi sur le marché à terme de New York. Le prix du baril de référence light sweet crude, échéance août, s'inscrivait à 21,13 dollars.**

■ **LES PRIX du café sont tombés, mardi, à leur plus bas niveau depuis mai 1994 sur le marché à terme de Londres. Le cours du robusta a fini à 1 678 dollars/tonne.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Stabilité à Paris

La Bourse de Paris était stable, mercredi 3 juillet, en fin de matinée. A 12 heures, l'indice CAC 40 s'inscrivait en baisse de 0,01 % à 2 111,67 points.

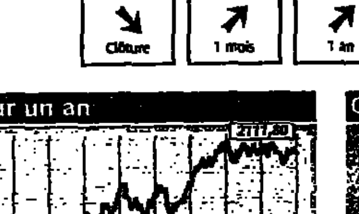
Il avait ouvert sur un repli de 0,08 %. Les transactions étaient calmes, les opérateurs faisant montre de prudence en attendant les résultats de l'élection présidentielle en Russie et l'issue de la réunion du comité de la politique monétaire de la Réserve fédérale américaine.

Certains analystes n'excluent pas une hausse d'un quart de point du taux des fonds fédéraux, fixé à 5,25 % depuis la fin du mois de janvier, de façon à ralentir le rythme de croissance de l'économie et à éviter l'apparition de tensions inflationnistes.

Parallèlement, une défaite de Boris Eltsine risquerait de provoquer de violentes secousses sur les *places financières internationales.*

Le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, était en recul de 8 centièmes. Le dollar était ferme, cotant 1,5290 mark, 5,17 francs et 110,70 yens, tout comme l'était le franc vis-à-vis de la monnaie allemande (3,3805 francs pour un mark).

Docks de France, dont la cotation avait été suspendue le lundi 14 juin, jour de l'annonce de l'OPA d'Auchan sur le groupe, était en hausse de 14 % à 1 243 francs.

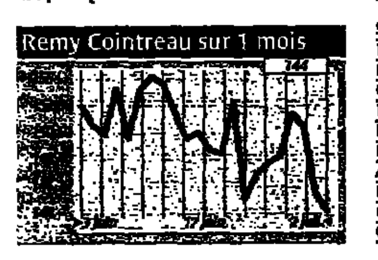


Indice CAC 40 sur un an

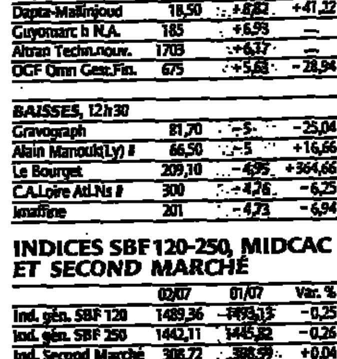
CAC 40/5 jours

Rémy Cointreau, valeur du jour

LE TITRE Rémy Cointreau a perdu 1 %, mardi 2 juillet, à la Bourse de Paris dans un volume relativement important de 69 000 actions échangées. La valeur s'est inscrite en clôture à 144 francs. *Elle a souffert de l'annonce d'un report au 18 juillet de la publication des comptes pour* l'exercice 1995/1996. Le groupe de vins et spiritueux a indiqué avoir pris cette décision pour des raisons techniques. La valeur a perdu 7,7 % depuis le début de l'année. Elle est victime d'une opinion plutôt défavorable des analystes qui jugent l'endettement du groupe trop important.



Remy Cointreau sur 1 mois



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 03/07	Var. % 02/07	Var. % 31/12
Docks France	1243	+14,08	+67,06
Coflexip	188	+5,29	+3,01
OLIPAR	103,80	+3,28	-67,76
GTM-Entrepose	349	+3,25	+1,60
Guilbert	800	+3,22	+39,13
Synthelabo	428,50	+3,02	+39,66
Interbail	244	+2,92	-7,57
Cipe France Ly #	488	+2,52	+65,98
UAP	106,30	+2,40	-16,88
Zodiac ex.dt divid	1383	+2,06	+81,02
BAISSES, 12h30			
Remy Cointreau	137	-4,86	-12,17
Union Assur.Fdal	608	-4,85	+3,93
Groupe Andre S.A.	396	-4,52	+11,70
DMC (Dollfus Mi)	209	-4,56	+4,55
UFB Locabail	464	-4,32	+16
Salomon (Ly)	4400	-4,13	+54,38
Ingenico	65,10	-3,56	+86,26
Fives-Lille	536	-3,24	+45,65
Comptoir Entrep.1	10,50	-2,77	+24,85
Nordon (Ny)	398	-2,42	+26,75

VALEURS LES PLUS ACTIVES

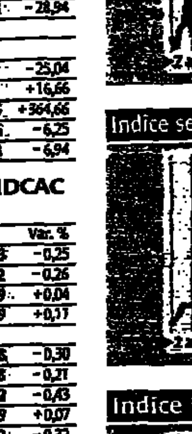
SÉANCE, 12h30	03/07 Titres échangés	Capitalisation en KF
Docks France	199593	248980268
Peugeot	246451	160667382
Carrefour	38666	108077835
Danone	128961	102252993
Eaux (Gle des)	177519	99299615
Elf Aquitaine	190062	71949645,30
Alcatel Alsthom	143694	65883899,20
LVMH Moet Vuitton	54199	65812765
Canal +	43162	53435423
CEP Communication	100020	41508520

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 03/07	Var. % 02/07	Var. % 31/12
Steph.Kelian #	84	+12	-1,17
Dapta-Mallinjoud	18,50	+8,82	+41,32
Guyomarc h N.A.	185	+6,93	—
Altran Techn.nouv.	1703	+6,37	—
OGF Omn Gest.Fin.	675	+5,63	-28,94
BAISSES, 12h30			
Gravograph	81,70	-5	-25,04
Alain Manoukl(Ly) #	66,50	-5	+16,66
Le Bourget	209,10	-4,95	+364,66
C.A.Loire Atl.Ns #	300	-4,76	-6,25
Imaffine	201	-4,73	-6,94

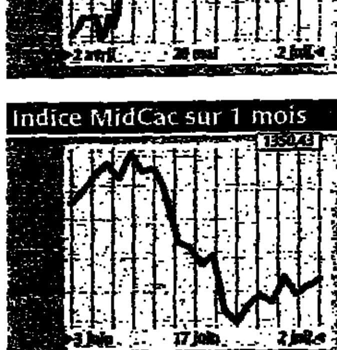
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	02/07	01/07	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1489,36	1493,13	-0,25
Ind. gén. SBF 250	1442,11	1445,82	-0,26
Ind. Second Marché	308,72	308,59	+0,04
Indice MidCac	1350,43	1348,89	+0,11
Valeurs indus.	1639,54	1644,48	-0,30
1 - Energie	1542,15	1545,38	-0,21
2 - Produits de base	1517,30	1523,82	-0,43
3 - Construction	1573,84	1573,69	+0,07
4 - Biens d'équip.	1157,16	1160,92	-0,32
5 - Automobile	1805,55	1818,57	-0,72
6 - Biens consom.	2675,31	2685,48	-0,38
7 - Indus. agro-alim.	1548,69	1551,72	-0,20
Services	1676,10	1684,86	-0,52
8 - Distribution	3078,54	3101,54	-0,74
9 - Autres services	1125,67	1129,35	-0,33
Sociétés financières	1022,08	1020,88	+0,12
10 - Immobilier	692,68	697,23	-0,65
11 - Services financ.	991,41	989,85	+0,16
12 - Sociétés invest.	1368,02	1363,89	+0,30



Indice SBF 250 sur 3 mois

Indice second marché sur 3 mois



Indice MidCac sur 1 mois

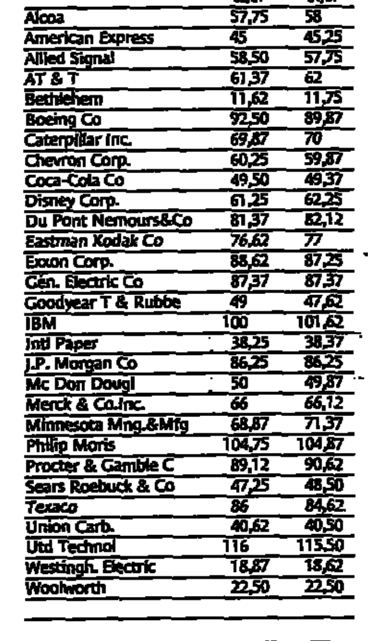
Avancée à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance du mercredi 3 juillet en hausse de 0,14 %. L'indice Nikkei des valeurs vedettes a gagné 31,05 points pour s'inscrire en clôture à 22 379,02 points. Les actions japonaises ont tiré profit du repli du yen face au dollar, un mouvement favorable aux exportations des entreprises nippones.

La veille, Wall Street avait légèrement baissé. L'indice Dow Jones avait cédé 0,17 %, à 5 720,38 points, pénalisé par la remontée des taux d'intérêt à long terme. Le rendement de l'emprunt à trente ans était passé de 6,91 % à 6,95 % après l'annonce d'un bond de 7,5 % des ventes de logements neufs au mois de mai aux Etats-Unis, revenues à leur plus haut niveau depuis dix ans.

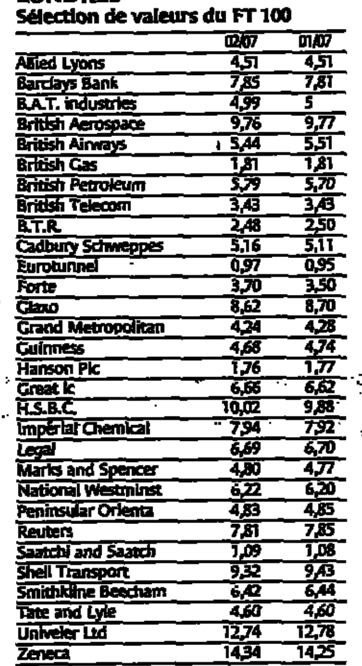
Cette statistique avait relancé *les craintes d'une hausse des taux* directeurs de la réserve fédérale *américaine, dont le conseil continuait à se réunir,* mercredi 3 juillet. *Le* taux des fonds fédéraux est fixé à 5,25 % depuis la fin du mois de janvier.

La Bourse de New York avait également souffert de prévisions de résultats décevants pour le groupe informatique Digital Equipment.



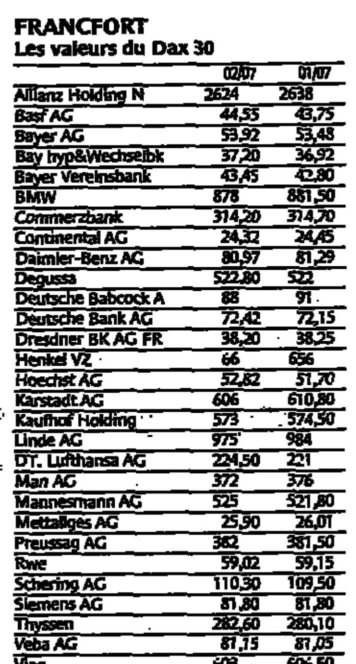
INDICES MONDIAUX

	Cours au 02/07	Cours au 01/07	Var. en %
Paris CAC 40	2111,80	2118,75	-0,33
New-York/DJ indus.	5697,11	5729,98	-0,58
Tokyo/Nikkei	22348	22455,50	-0,48
Londres/FT100	3726,70	3725,60	+0,03
Francfort/Dax 30	2572,25	2564	+0,32
Frankfort/Commer.	911,41	907,02	+0,48
Bruxelles/Bel 20	2063,83	2063,83	—
Bruxelles/Général	1753,40	1753,40	—
Milan/MIB 30	992	992	—
Amsterdam/Gé. Cbs	387,60	387,60	—
Madrid/Ibex 35	375,83	375,25	+0,15
Stockholm/Affarsal	1549,08	[illegible]	—
Londres FT30	2738,70	2736,10	+0,09
Hong Kong/Hang S.	11084,40	11002,60	+0,74
Singapour/Strait t	2273,46	2291,53	-0,79



NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	02/07	01/07
Alcoa	57,75	58
American Express	45	45,25
Allied Signal	58,50	57,75
AT & T	61,37	62
Bethlehem	11,62	11,75
Boeing Co	92,50	89,87
Caterpillar Inc.	69,87	70
Chevron Corp.	60,25	59,87
Coca-Cola Co	49,50	49,37
Disney Corp.	61,25	62,25
Du Pont Nemours&Co	81,37	82,12
Eastman Kodak Co	76,62	77
Exxon Corp.	88,62	87,25
Gén. Electric Co	87,37	87,37
Goodyear T & Rubbe	49	47,62
IBM	100	101,62
Intl Paper	38,25	38,37
J.P. Morgan Co	86,25	86,25
Mc Don Dougl	50	49,87
Merck & Co.Inc.	66	66,12
Minnesota Mng.&Mfg	68,87	71,37
Philip Moris	104,75	104,87
Procter & Gamble C	89,12	90,62
Sears Roebuck & Co	47,25	48,50
Texaco	86	84,62
Union Carb.	40,62	40,50
Utd Technol	116	115,50
Westingh. Electric	18,87	18,62
Woolworth	22,50	22,50



LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	02/07	01/07
Allied Lyons	4,51	4,51
Barclays Bank	7,85	7,81
B.A.T. industries	4,99	5
British Aerospace	9,76	9,77
British Airways	5,44	5,51
British Gas	1,81	1,81
British Petroleum	5,79	5,70
British Telecom	3,43	3,43
B.T.R.	2,48	2,50
Cadbury Schweppes	5,16	5,11
Eurotunnel	0,97	0,95
Forte	3,70	3,50
Glaxo	8,62	8,70
Grand Metropolitan	4,24	4,28
Guinness	4,68	4,74
Hanson Plc	1,76	1,77
Great Ic	6,66	6,62
H.S.B.C.	10,02	9,88
Impérial Chemical	7,94	7,92
Legal	6,69	6,70
Marks and Spencer	4,80	4,77
National Westminst	6,22	6,20
Peninsular Orienta	4,83	4,85
Reuters	7,81	7,85
Saatchi and Saatch	1,09	1,08
Shell Transport	9,32	9,43
Smithkline Beecham	6,42	6,44
Tate and Lyle	4,60	4,60
Univeler Ltd	12,74	12,78
Zeneca	14,34	14,25

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	02/07	01/07
Allianz Holding N	2624	2638
Basf AG	44,55	43,75
Bayer AG	53,92	53,48
Bay hyp&Wechselbk	37,20	36,92
Bayer Vereinsbank	43,45	42,80
BMW	878	881,50
Commerzbank	314,20	314,70
Continental AG	24,32	24,45
Daimler-Benz AG	80,97	81,29
Degussa	522,80	522
Deutsche Babcock A	88	91
Deutsche Bank AG	72,42	72,15
Dresdner BK AG FR	38,20	38,25
Henkel VZ	66	656
Hoechst AG	52,82	51,70
Karstadt AG	606	610,80
Kaufhof Holding	573	574,50
Linde AG	975	984
DT. Lufthansa AG	224,50	221
Man AG	372	376
Mannesmann AG	525	521,80
Mettallges AG	25,90	26,01
Preussag AG	382	381,50
Rwe	59,02	59,15
Schering AG	110,30	109,50
Siemens AG	81,80	81,80
Thyssen	282,60	280,10
Veba AG	81,15	81,05
Viag	603	606,50
Wellag AG	872	873



New York. Dow Jones sur 3 mois

Londres. FT100 sur 3 mois

Francfort. Dax 30 sur 3 mois

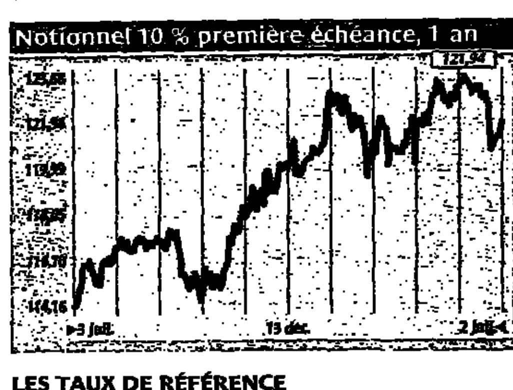
LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

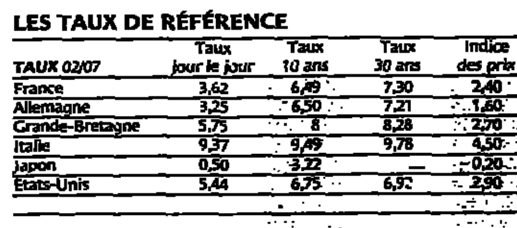
Repli du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du *Matif,* qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert *en baisse, mercredi 3 juillet.* Après quelques minutes de transactions, l'échéance septembre cédait 14 centièmes à 121,68 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 6,58 %. La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en baisse, affecté par une forte hausse des ventes de logements neufs. *Certains analystes espéraient un geste de la* Banque de France, le 4 juillet, à l'occasion de la réunion du conseil de la politique monétaire (CPM).

La vigueur du franc face au mark, les signes de ralentissement économique (recul des prix industriels en mai), l'absence de tensions inflationnistes pourraient inciter le CPM à réduire le taux de ses appels d'offres, fixé à 3,60 %.



Notionnel 10 % première échéance, 1 an

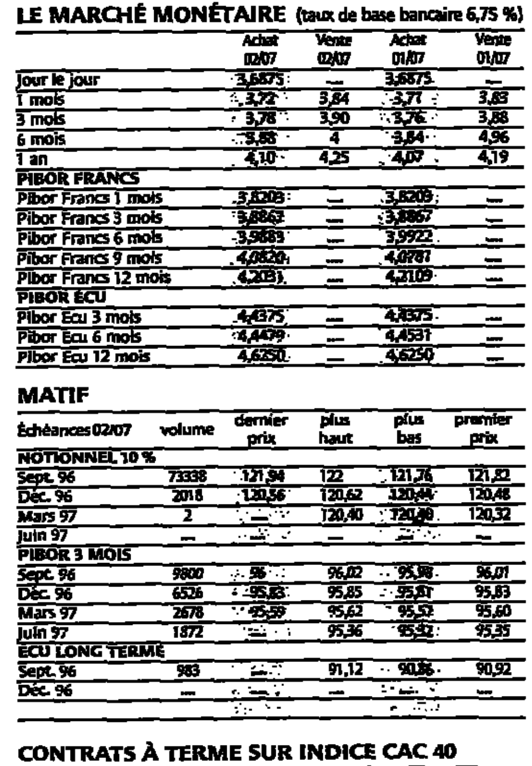


LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 02/07	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,62	6,49	7,30	2,40
Allemagne	3,25	6,50	7,21	1,60
Grande-Bretagne	5,75	8	8,28	2,70
Italie	9,37	9,49	9,78	4,50
Japon	0,50	3,22	—	0,20
Etats-Unis	5,44	6,75	6,92	2,90

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 02/07	Taux au 01/07	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	5,52	5,55	99,96
Fonds d'État 5 à 7 ans	NC	NC	NC
Fonds d'État 7 à 10 ans	6,47	6,48	100,57
Fonds d'État 10 à 15 ans	NC	NC	—
Fonds d'État 20 à 30 ans	7,28	7,27	100,32
Obligations françaises	6,83	6,86	100,49
Fonds d'État à TME	-1,94	-1,84	101,23
Fonds d'État à TRE	NC	NC	NC
Obligat. franç. à TME	-1,34	-1,52	100,85
Obligat. franç. à TRE	NC	NC	—



LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

	Achat 02/07	Vente 02/07	Achat 01/07	Vente 01/07
Jour le jour	3,6875	—	3,6875	—
1 mois	3,72	3,84	3,71	3,83
3 mois	3,78	3,90	3,76	3,88
6 mois	3,88	4	3,84	4,96
1 an	4,10	4,25	4,07	4,19
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,8203	—	3,8209	—
Pibor Francs 3 mois	3,8867	—	3,8867	—
Pibor Francs 6 mois	3,9883	—	3,9922	—
Pibor Francs 9 mois	4,0820	—	4,0781	—
Pibor Francs 12 mois	4,2031	—	4,2109	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,4375	—	4,4375	—
Pibor Ecu 6 mois	4,4479	—	4,4531	—
Pibor Ecu 12 mois	4,6250	—	4,6250	—

MATIF

Échéances 02/07	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Sept. 96	73338	121,94	122	121,76	121,82
Déc. 96	2018	120,56	120,62	120,44	120,48
Mars 97	2	—	120,40	120,40	120,32
Juin 97	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Sept. 96	9800	96	96,02	95,98	96,01
Déc. 96	6526	95,83	95,85	95,81	95,83
Mars 97	2678	95,59	95,62	95,52	95,60
Juin 97	1872	[illegible]	95,36	95,32	95,35
ECU LONG TERME					
Sept. 96	983	[illegible]	91,12	90,86	90,92
Déc. 96	—	—	—	—	—

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 02/07	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Juillet 96	8250	2123	2127	2107	2110
Août 96	101	2129,50	2129,50	2124,50	2116,50
Sept. 96	143	—	2140	2121	2123,50
Déc. 96	40	[illegible]	2146	2142	2145

LES MONNAIES

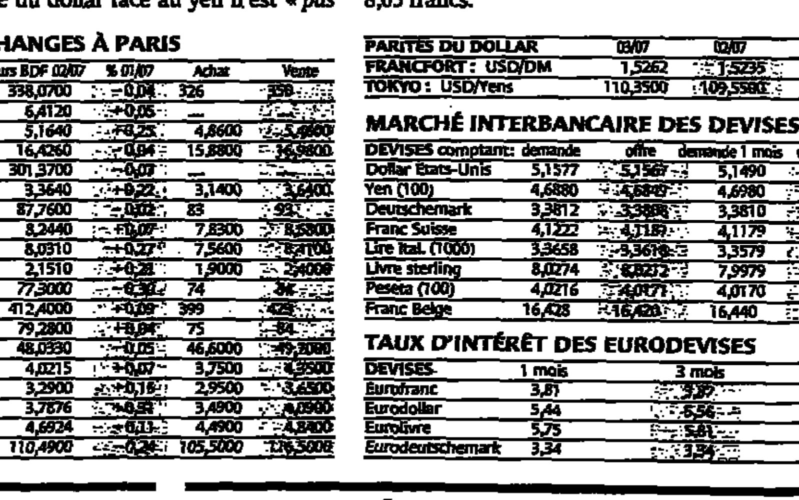
US/F ↗ 5,1640 | US/DM ↗ 1,5262 | US/¥ ↗ 110,3500 | DM/F ↘ 3,3807 | £/F ↗ 8,0310

Hausse du dollar

LE BILLET VERT était orienté à la hausse, mercredi matin 3 juillet, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,5280 mark et 5,1650 francs. Face à la devise nipponne, il s'inscrivait à 110,40 yens, son plus haut niveau depuis le 26 janvier 1994.

Le premier ministre japonais a affirmé qu'une hausse trop rapide du dollar face au yen n'est *« pas souhaitable ». Les investisseurs semblent écarter* l'idée d'un resserrement rapide de la politique monétaire de la Banque du Japon. Le taux d'escompte nippon est fixé à 0,5 % depuis la fin septembre, ce qui rend la détention de yens très peu attractive.

Le franc était ferme, mercredi matin, face au deutschemark. Il s'inscrivait à 3,3795 francs pour 1 mark. La livre sterling poursuivait sa remontée à 8,05 francs.



MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 02/07	% 01/07	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	338,0700	-0,04	326	350
Ecu	6,4120	+0,05	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,1640	+0,25	4,8600	5,4600
Belgique (100 F)	16,4260	-0,04	15,8800	16,9800
Pays-Bas (100 fl)	301,3700	-0,07	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,3640	+0,22	3,1400	3,6400
Danemark (100 krd)	87,7600	-0,02	83	93
Irlande (1 iep)	8,2440	+0,07	7,8300	8,5800
Gde-Bretagne (1 L)	8,0310	+0,27	7,5600	8,4100
Grèce (100 drach.)	2,1510	+0,28	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	77,3000	-0,30	74	84
Suisse (100 F)	412,4000	+0,09	399	425
Norvège (100 k)	79,2800	+0,04	75	84
Autriche (100 sch)	48,0330	-0,05	46,6000	49,2000
Espagne (100 pes.)	4,0215	+0,07	3,7500	4,3500
Portugal (100 esc.	3,2900	+0,16	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,7876	+0,58	3,4900	4,0900
Japon (100 yens)	4,6924	+0,13	4,4900	4,8400
Finlande (mark)	110,4900	-0,24	105,5000	116,5000

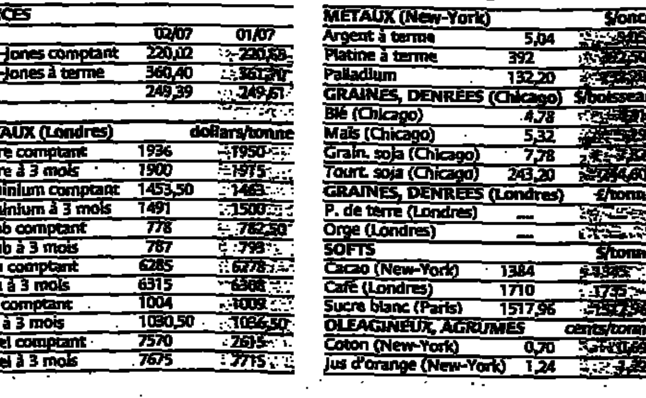
PARITÉS DU DOLLAR	03/07	02/07	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5262	1,5235	+0,18
TOKYO : USD/Yens	110,3500	109,5500	+0,72

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,1577	5,1567	5,1490	5,1485
Yen (100)	4,6880	4,6849	4,6980	4,6993
Deutschemark	3,3812	3,3808	3,3810	3,3807
Franc Suisse	4,1222	4,1189	4,1179	4,1142
Lire ital. (1000)	3,3658	3,3618	3,3579	3,3567
Livre sterling	8,0274	8,0232	7,9979	7,9961
Peseta (100)	4,0216	4,0171	4,0170	4,0151
Franc Belge	16,428	16,420	16,440	16,407

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,81	3,87	3,97
Eurodollar	5,44	5,56	5,72
Eurolivre	5,75	5,81	5,81
Eurodeutschemark	3,34	3,34	3,37



L'OR

	cours 02/07	cours 01/07
Or fin (k. barre)	63000	63200
Or fin (en lingot)	63400	63400
Once d'Or Londres	381,55	381,95
Pièce française(20f)	361	364
Pièce suisse (20f)	364	362
Pièce Union lat(20f)	363	364
Pièce 20 dollars us	2440	2440
Pièce 10 dollars us	1310	1310
Pièce 50 pesos mex.	2350	2350

LE PÉTROLE

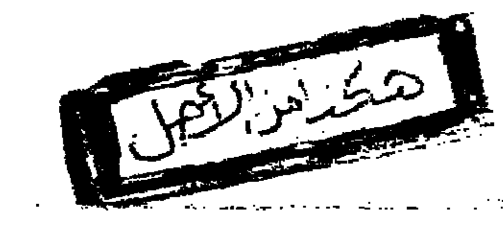
En dollars	cours 02/07	cours 01/07
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	19,35	—
Crude Oil (New York)	18,81	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	02/07	01/07
Dow-Jones comptant	220,02	220,58
Dow-Jones à terme	360,40	361,20
CRB	249,39	249,61

METAUX (Londres)	dollars/tonne	
Cuivre comptant	1936	1950
Cuivre à 3 mois	1900	1975
Aluminium comptant	1453,50	1463
Aluminium à 3 mois	1491	1500
Plomb comptant	778	782,50
Plomb à 3 mois	787	793
Etain comptant	6285	6278
Etain à 3 mois	6315	6308
Zinc comptant	1004	1009
Zinc à 3 mois	1030,50	1036,50
Nickel comptant	7570	7615
Nickel à 3 mois	7675	7715

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,04	5,06
Platine à terme	392	392,50
Palladium	132,20	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	4,78	[illegible]
Maïs (Chicago)	5,32	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	7,78	7,82
Tourt. soja (Chicago)	243,20	244,60
GRAINES, DENREES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	—	[illegible]
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1384	[illegible]
Café (Londres)	1710	1735
Sucre blanc (Paris)	1517,96	[illegible]
OLEAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	0,70	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,24	[illegible]



RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 3 JUILLET

Liquidation : 24 juillet
Taux de report : 4,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 → PARIS

CAC 40 : 2111,72

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
B.N.P. (T.P)	945	[illegible]	− 1,05	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	812	[illegible]	− 0,86	[illegible]
Renault (T.P.)	1715	1715	—	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	1980	1940	− 2,02	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1270	1275	+ 0,39	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1020	1069	+ 4,80	[illegible]
Accor	716	717	+ 0,13	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	139,10	138,30	− 0,57	[illegible]
Air Liquide	901	[illegible]	+ 0,11	[illegible]
Alcatel Alsthom	455,70	[illegible]	+ 0,96	[illegible]
Axa	276,90	275	− 0,68	[illegible]
Axime	719	720	+ 0,13	—
Bail Investis.	810	807	− 0,37	[illegible]
Bancaire (Cie)	572	576	+ 0,69	[illegible]
Cred.Fon.France	32,90	[illegible]	− 0,30	[illegible]
Credit Local Fce	417	[illegible]	+ 0,23	[illegible]
Credit Lyonnais CI	123,60	123	− 0,46	[illegible]
Credit National	344,50	[illegible]	− 0,46	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	247	[illegible]	+ 0,40	[illegible]
Damart	3942	[illegible]	− 3,05	[illegible]
Danone	782	[illegible]	+ 1,91	[illegible]
Dassault-Aviation	834	[illegible]	+ 3,49	[illegible]
Dassault Electro	371,50	[illegible]	− 0,67	[illegible]
Dassault Sysytemes	170,50	[illegible]	+ 1,17	[illegible]
De Dietrich	256	[illegible]	+ 1,17	[illegible]
Degremont	493	[illegible]	− 1,21	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	43	[illegible]	− 2,09	—
DMC (Dollfus Mi)	219	[illegible]	− 4,56	[illegible]
Docks France	● 1090	[illegible]	+ 14,03	[illegible]
Dynaction	141,60	[illegible]	− 1,26	[illegible]
Eaux (Cie des)	■ 555	[illegible]	+ 0,72	[illegible]
Ecco	1289	[illegible]	− 1,47	[illegible]
Eiffage	567	[illegible]	− 1,23	[illegible]
Elf Aquitaine	376,70	[illegible]	+ 0,87	[illegible]
Eramet	346,50	[illegible]	− 0,43	[illegible]
Eridania Beghin	803	[illegible]	—	[illegible]
Essilor Intl	1483	[illegible]	− 1,14	[illegible]
Essilor Intl ADP	1122	[illegible]	− 1,06	[illegible]
Esso	569	[illegible]	+ 0,52	[illegible]
Eurafrance	2070	[illegible]	− 0,49	[illegible]
Euro Disney	13,85	[illegible]	− 1,08	[illegible]
Europe 1	1095	[illegible]	− 0,54	[illegible]
Eurotunnel	7,85	[illegible]	− 0,63	—
Filipacchi Medias	1025	[illegible]	− 0,09	[illegible]
Finalac	503	[illegible]	—	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES (Règlement mensuel, fin)

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
Unilever #	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
United Technol. #	602	598	− 2,66	[illegible]
Vaal Reefs #	455,40	442	+ 1,92	15/03/96
Volkswagen A.G #	1922	1902	—	[illegible]
Volvo (act.B) #	117,80	114,10	− 3,14	[illegible]
Western Deep #	197,50	205	+ 3,79	[illegible]
Yamanouchi #	111,70	108,90	− 2,50	31/12/99
Zambia Copper	3,05	3,10	+ 1,63	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 3 JUILLET

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	140	140
Commerzbank AG	1010	1010
Fiat Ord.	19	19
Gevaert	344,30	344,30
Gold Fields South	156	171,902 d
Kubota Corp.	33,40	29
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	52	52
Ottomane(cie Fin.)	348	347,60
Robeco	387,90	385,50
Rodamco N.V.	141	140,80
Rolinco	420,90	424
Solvay SA	3151	3151

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demande; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 3 JUILLET

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 3 JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Electronique D2	415	420
Genset	290	289
High Co.	228	228
Infonie	445	438
Joliez-Regal	100,90	100
Picogiga	131	127
Proxidis	81	81

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 3 JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Crédit Gén.Ind. ♦	29	29
Générale Occidentale ♦	38,45	46,45
Mumm ♦	1300	1300
Nobel ♦	155,50	155,50
Sté lecteurs du Monde ♦	155	170,50

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ♦ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 2 juillet

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Créd.Mut.Ep.Monde	1254,23	1220,66
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1713,68	1680,08
Créd.Mut.Ep.Quatre	1093,09	1071,66
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	740,77	708,67
Saint-Honoré Capital	17860,08	17339,88
St-Honoré March. Emer.	643,11	615,42
Sécuritaux	1791,04	1791,04
Stratégie Actions	966,16	929
Stratégie Rendement	1775,63	1719,74
Amplitude Monde C	823,11	803,83
Amplitude Monde D	801,85	782,78
Elanciel D	133,77	130,51
Emergence Poste C/D	113,19	110,48
Géobilys C	615,90	606,80
Géobilys D	587,84	579,15
Intensys C	113,89	113,72
Intensys D	109,05	108,89
Latitude C	144,82	144,68
Latitude D	136,26	136,12
Oblitys D	578,99	570,43
Plénitude C/D	161,36	157,42
Poste Gestion C	43261,45	43261,45
Revenus Trimestr. D	5286,71	5284,37
Solstice D	2338,31	2332,48
Thésora C	915,95	906,88
Thésora D	833,72	825,47
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		
Actimonétaire C	36997,18	36997,18
Actimonétaire D	31489	31489

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Cadence 1 D	1073,32	1062,69
Cadence 2 D	1060,62	1050,12
Cadence 3 D	1048,52	1038,14
Capimonétaire C	2004,22	2002,22
Capimonétaire D	1862,20	1860,34
Capiobliq C	8469,03	8385,18
Interobliq C	6485,38	6421,17
Intersélection France D	600,41	588,64
Sogi nter C	1821,04	1785,33
Fonds communs de placements		
Favor D	1272,11	1247,17
Sogefrance D	1590,93	1590,93
Sogenfrance Tempo D	144,95	144,95

SYMBOLES
◇ cours du jour; ♦ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SPORTS

TOUR DE FRANCE L'arrivée de la troisième étape a été disputée, mardi 2 juillet à Nogent-sur-Oise, avec un retard considérable sur l'horaire, le peloton n'ayant roulé qu'à 35 km/h de moyenne. ● LE VENT de face est la cause officielle de ce rythme ralenti, alors qu'on a cru un instant à un mouvement de protestation du peloton sur les conditions de sécurité. ● ERIK ZABEL, dont l'équipe Telekom a



contribué à bloquer la course jusqu'à l'emballage final, a remporté le sprint du peloton devant Mario Cipollini et Frédéric Moncassin, qui s'emparait du maillot jaune grâce aux bonifications. ● AUBERVILLIERS 93, dont c'est la première participation *au Tour de France*, est l'une des rares formations à tenter de secouer l'apathie *du peloton*. Avec peu de moyens, mais pour la gloire de la banlieue.

Les sprinters règnent sans partage sur les routes de la monotonie

A l'issue d'une étape sans relief, l'Allemand Erik Zabel a enlevé le sprint devant Mario Cipollini. Frédéric Moncassin, troisième, ravit le maillot jaune à Alex Zülle par le jeu des bonifications

NOGENT-SUR-OISE
de notre envoyé spécial

Le Tour prend parfois un méchant coup de blues et l'épopée se transforme en un ballet languissant, où les rôles semblent distribués d'avance. Soudain poète, le peloton, comme bercé par les langueurs monotones, donne l'impression de porter toute la nostalgie du monde. La meute énervée, réagissant au moindre stimulus, d'où s'échappent, à près de 50 kilomètres à l'heure, des coursiers fougueux, conscients de leur présomption mais qui tentent, malgré tout, de « faire la belle » pour la beauté du geste ; ce peloton, qui fait frémir les filles, rêver les enfants et regretter leurs jambes d'antan aux anciens, se transforme en une masse apathique, roulant à un train de sénateur. Alors, gagnée elle aussi par le spleen, la caravane tout entière se met à bailler et s'étiole sur des routes désespérantes de monotonie.

« Il n'y a pas un jour de ma vie où je ne me sois pas ennuyé », disait Moravia. Mardi 2 juillet, le maître n'aurait pas été démenti par cette troisième étape entre Wasquehal et Nogent-sur-Oise. Roulant à une moyenne générale de 35 km/h, soit près de 10 km/h de moins que d'habitude, le peloton s'est même permis de musarder longtemps à moins de 25 km/h. *« Attention, vitesse limitée à 30 km/h »*, écrivait sur une pancarte un spectateur facétieux. Il a fallu attendre le 140e kilomètre pour assister à la première tentative d'échappée.

On crut, un moment, cette paresse volontaire. *« Le peloton gronde »*, disait-on. Les coureurs ne flânaient pas pour le plaisir, mais pour protester contre les mauvaises conditions de la course aux Pays-Bas, contre le nombre trop élevé de chutes provoquées par un parcours trop périlleux. La caravane se remémorait alors les coups de gueule célèbres de l'histoire du Tour. *« Je m'appelle Pélissier et non pas Azor »*, fulminait le grand Henri, en 1924, protestant contre la mesquinerie des commissaires et la dureté de la course. A l'évocation de cette possibilité de grogne, Bernard Hinault, l'oeil plus noir que jamais, s'emportait contre *« ces cyclistes qui ne savent pas faire les bordures, et qui feraient bien de courir quelques bonnes classiques belges pour apprendre leur métier »*.

Certains, pas des plus jeunes, évoquaient le temps où Henri Desgrange, l'éternelle statue du commandeur, fustigeait et sanctionnait les coureurs lorsque ceux-ci se montraient par trop parcimonieux de leurs efforts. Comme en 1921, où les concurrents en prirent pour leur grade pour avoir trop vite admis la supériorité du belge Léon Scieur, dit « la locomotive », qui relégua, cette année-là, la « lanterne rouge » du peloton à soixante-trois heures. Plus tard, Desgrange ne se contenta plus de morigéner « ses » coureurs. *« Vous ne voulez pas forcer ? Alors, demain : contre-la-montre par équipes pour tout le monde ! »* : telle était la sanction. Comme des élèves punis, les concurrents devaient s'échiner sur plusieurs centaines de kilomètres, maudissant ce dictateur trop exigeant.

Mardi, ce ne fut pas une révolte, encore moins une révolution. Même pas un mouvement de mauvaise humeur. *« Les coureurs avaient le vent de face, les derniers jours ont été éprouvants »*, expliquait Roger Legeay. Le directeur sportif de l'équipe GAN affinait ensuite son explication : *« Les grands sprinters sont nombreux dans ce Tour et disposent d'équipes parfaitement au point. Pourquoi les coureurs tenteraient-ils de partir en sachant qu'ils seront rejoints et qu'ils auront ainsi gaspillé des forces utiles pour plus tard ? »*

Comme les jours précédents, le scénario de mardi fut réglé au millimètre. Quelques kilomètres avant l'arrivée – huit mardi contre quatre lundi –, le peloton fond sur les quatre échappés, dont l'enfant du pays, Eddy Seigneur. L'ancien champion de France aurait tant aimé arriver chez lui en vainqueur ! C'était sans compter avec la « bande à Mario » (Cipollini), le « gang à Erik » (Zabel), les « cosaques à Jan » (Svorada) ou encore les « cacous à Frédéric » (Moncassin). Les équipes de ces rois de l'emballage final qui ne tolèrent plus qu'on vienne les priver de leur explication.

Cette fois, l'Allemand Erik Zabel l'emporta. Après Moncassin dimanche, et Cipollini lundi. L'appétit des sprinters est sans partage. Le maillot jaune est aussi passé sur les épaules de l'un d'eux. Grâce aux huit secondes de bonification tombées dans son escarcelle du fait de sa troisième place, Frédéric Moncassin a dépassé Alex Zülle au classement général. Les quelques minutes de bonheur de l'enfant de Toulouse enfilant la précieuse tunique et dédiant sa victoire à sa fille, Capucine, feront oublier cette journée bien ordinaire.

José-Alain Fralon

Félix Lévitan ne désarme pas

Félix Lévitan poursuit son combat devant la justice. L'ancien directeur de la Société du Tour de France et ancien rédacteur en chef du *Parisien libéré* a demandé, mardi 2 juillet, à Me Jean-Jacques Bertrand, son avocat, de déférer en citation directe devant le tribunal correctionnel de Paris Philippe Amaury et Jacques Goddet pour *« dénonciation calomnieuse en raison du préjudice moral considérable subi depuis son éviction de la Société du Tour de France, le 16 avril 1987 »*. A cette époque, M. Amaury, PDG du groupe *Le Parisien libéré*, et M. Goddet, ancien codirecteur gérant du Tour de France, avaient déposé une plainte contre Félix Lévitan pour abus de biens sociaux.

Aubervilliers 93, la banlieue qui veut pédaler en tête

NOGENT-SUR-OISE
de notre envoyé spécial

Dans ce peloton qui roule juste assez vite pour ne pas tomber de vélo, il est au moins une équipe heureuse d'être dans le Tour de France. Les coureurs d'Aubervilliers 93-Peugeot ne comprennent pas bien les blasés. Le soir, à l'hôtel, les bribes volées de conversations téléphoniques avec la famille témoignent d'une joie de néophyte. *« Quand les équipes de sprinters se mettent en marche, tu verrais comme ça roule ! Là, tu ne penses plus à rien, tu appuyes. »* Qu'il est doux de souffrir sur le Tour de France.

Stéphane Javalet, le directeur sportif de l'équipe, ne revient toujours pas de ce coup de téléphone du 10 juin. La Société du Tour de France avait quatre invitations à distribuer. Aubervilliers 93-Peugeot a bénéficié de l'une d'elles. Le temps d'avaler une coupe de champagne et il a fallu parer au plus pressé. *« Tout de suite, nous avons dû redescendre sur terre. Ça a été l'angoisse. »*

En mai, Cyril Saugrain jurait ne pas avoir envie de s'embarquer dans cette galère. *« J'ai posé mes vacances en juillet »*, plaisantait-il. Aujourd'hui, il ne feint plus la désinvolture : *« C'est un rêve de gosse. Mais je ne suis pas sûr de pouvoir tenir trois semaines. Alors j'en profite au maximum. »* Le coureur, né à Livry-Gargan et domicilié à Sevran, met chaque jour *« le nez à la fenêtre »*. En Belgique, il a ainsi remporté une prime de 15 000 francs à un sprint intermédiaire. Largement plus que son salaire mensuel. A Paris, l'équipe partagera cette prime et toutes les autres. C'est toujours ainsi dans le peloton. Mais, pour Aubervilliers, cette tradition tombe sous le sens. Saugrain, Frédéric Pontier, Laurent Genty et Marek Lesniewski ont depuis longtemps mis leur vie de cycliste en commun.

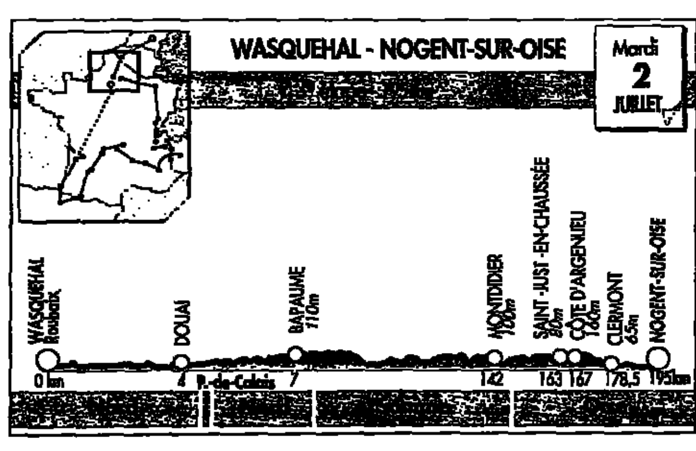
ÉTHIQUE SPORTIVE

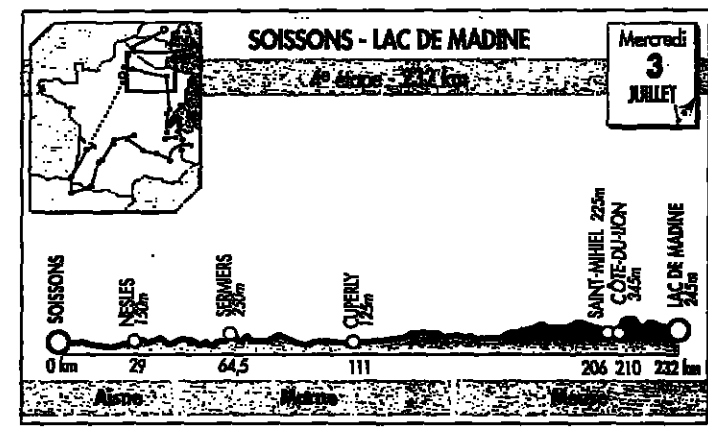
En 1985, un Normand de vingt-quatre ans montait à Paris pour devenir fonctionnaire. Coureur honorable, Stéphane Javalet avait accepté la place de moniteur d'une école de cyclisme proposée par la mairie d'Aubervilliers. Le provincial eut l'heureuse surprise de découvrir autre chose que le béton attendu. *« C'était un petit village comme chez moi. »* L'ambiance lui a plu. Le maire, Jack Ralite, ancien ministre communiste, également : *« C'est un philosophe. Il a insisté sur la mise en place d'une éthique sportive mettant l'épanouissement des gars avant les résultats. »* Huit ans après, Aubervilliers devenait la meilleure équipe amateur de France. Quand, fin 1993, la Fédération française de cyclisme lui propose un statut hybride, dit « promotionnel », la mairie et le conseil général décident de soutenir le projet. D'autres commanditaires locaux se joignent à l'aventure.

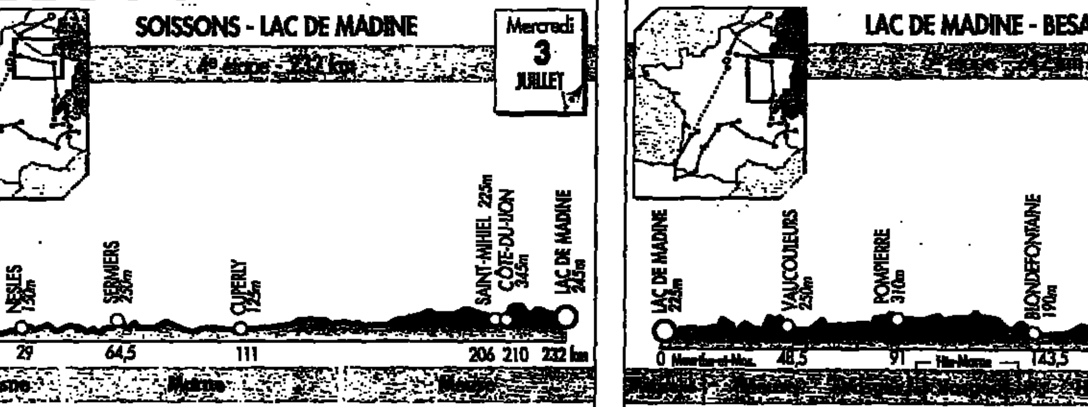
Deux ans après, l'épopée se prolonge sur les routes du Tour. L'équipe est devenue une professionnelle pure et dure, mais l'esprit n'a pas été dévoyé. Stéphane Javalet est toujours employé municipal. Il s'occupe encore de l'école de cyclisme. Entre foot et basket, le vélo commence à se faire une place dans la banlieue. L'incursion du Tour de France à sa lisière, à Nogent-sur-Oise, le confirme.

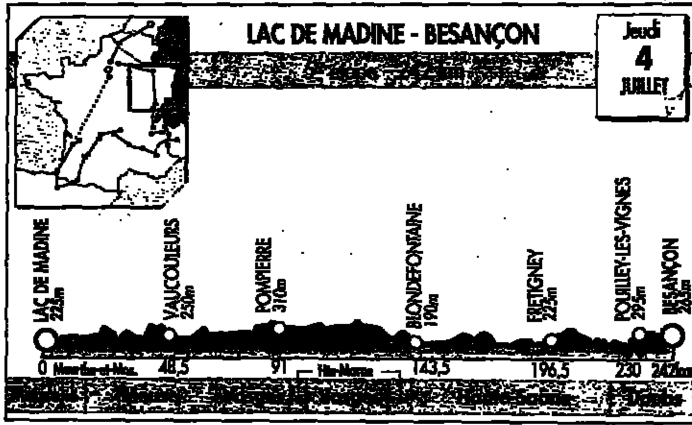
La santé des coureurs d'Aubervilliers suscite les convoitises. Même si, comme Frédéric Pontier, les coureurs affirment que *« l'ambiance est aussi importante que le fric »*, Laurent Javalet – dont le budget avoisine les six millions de francs – est en quête de nouveaux commanditaires pour 1997. Afin que la banlieue fasse toujours partie du Tour de France.

Benoît Hopquin





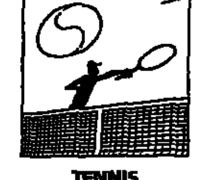




Alex Radulescu a l'ambition des champions en herbe

LONDRES
de notre envoyée spéciale

Tous deux ont le sourire radieux des bons jours. Pete Sampras affiche la joie du travail bien fait.



TENNIS

Alex Radulescu est époustouflé par lui-même et par sa chance. Le premier dit : *« J'ai joué mon meilleur match depuis le début du tournoi »* ; le deuxième s'extasie : *« Aujourd'hui, j'ai joué le meilleur tennis de ma vie »*. Les deux hommes se sont qualifiés, mardi 2 juillet, pour les quarts de finale de Wimbledon. Le premier a surclassé Cédric Pioline, tête de série no 16, le deuxième a mouché Neville Godwin, vainqueur tronqué de Boris Becker, qui s'était retiré sur blessure.

Bien sûr, un océan sépare les deux hommes. Le premier est numéro un mondial, détenteur de sept tournois du Grand Chelem dont les trois derniers titres de Wimbledon. En 1995, Pete Sampras a récolté un peu plus de 5 millions de dollars de gains en matches, dépassant le salaire jamais gagné par un joueur de tennis (plus de 21 millions de dollars). Ici, il vient en champion et il est promis en vainqueur, à nouveau.

Alex Radulescu, les Anglais l'aiment bien. Ils avaient leur héros national, ils se sont entichés d'un Petit Poucet. Comme Tim Henman, Alex est un symbole d'une année à surprises. Sur les huit quarts de finalistes engagés, mercredi, cinq joueurs n'étaient jamais parvenus à ce stade de la compétition à Wimbledon. Seuls Pete Sampras, Goran Ivanisevic et Todd Martin, les trois têtes de série restantes, connaissent le pays.

SOUVENT BLESSÉ

Dernier à entrer directement dans le tableau final, Alex s'est offert des sensations en gagnant ses trois premiers matches en cinq sets, les premiers de sa carrière. Pour sa première apparition dans un tournoi du Grand Chelem, il s'est offert Arnaud Boetsch, tête de série no 15, au premier tour. Né à Bucarest le 7 décembre 1974, Alex Radulescu est roumain. Il est arrivé en Allemagne à quinze ans, emmené par ses parents. Son père, qui l'avait initié au tennis à sept ans pour lui servir de partenaire, a pensé qu'une terre de l'Ouest ferait un meilleur pays. La grand-mère, il est vrai, est allemande.

En grandissant, Alex démontre de sérieuses références au service. Il a seize ans, collectionne les aces et les victoires. Il devient professionnel en 1992 lorsque Pete Sampras gagne son premier Grand Chelem aux Internationaux des Etats-Unis. En 1993, quand Sampras enlève son premier Wimbledon, il devient un citoyen allemand. Sa carrière est alors au point mort. Il se blesse souvent, victime d'un surplus de compétition que ne peut supporter sa croissance. Du pied, où il souffre d'une tendinite, à la jambe ou l'épaule, le côté droit d'Alex l'empêche d'avancer. En 1995, quand Sampras devient numéro un mondial pour la troisième année consécutive, il est 255e.

Cette année, son corps le laisse tranquille. En avril, Alex Radulescu bat Wayne Ferreira pour entrer en demi-finale du tournoi de New Delhi. La performance le catapulte parmi les cent mondiaux. Ailleurs, il ferraille dans les qualifications pour avoir le droit de jouer parmi les meilleurs. A Tokyo, il s'enorgueillit de prendre un set à Michael Chang. A Wimbledon, il est si heureux d'être toujours là : *« Tout match gagné est un bonus. Je n'en finis plus de m'amuser ici. J'espère que je vais encore gagner pour continuer à m'amuser. »*

En quarts de finale, Pete Sampras rencontrait, mercredi, Richard Krajicek, le tombeur de Michael Stich. Aux rêveurs, il demandait de la patience : *« La finale, j'en parlerai quand j'y serai. »* Alex Radulescu, lui, rencontrait l'Américain Malivaï Washington. Aura-t-il bien dormi ? *« En ce moment, je ne dors pas. Je rêve. »*

Bénédicte Mathieu

Steffi Graf à toute vitesse

C'était le grand classique de la journée et il était attendu avec délectation. A Wimbledon, les deux derniers face à face entre Steffi Graf et Jana Novotna – la finale de 1993 et la demi-finale de 1995 – s'étaient achevés par deux victoires de Graf, toujours serrées et belles. Mardi, Wimbledon attendait une revanche. Elle n'a pas eu lieu, se transformant en démonstration de force de l'Allemande, tête de série no 1.

En une heure (6-3, 6-2), Graf a accédé à sa neuvième demi-finale en douze participations. Elle y rencontrera la Japonaise Kimiko Date (no 12), vainqueur d'une Mary Pierce (no 13) trop fébrile (3-6, 6-3, 6-1). L'autre demi-finale opposera l'Espagnole Arantxa Sanchez-Vicario (no 4), finaliste 1995, à l'Américaine Meredith McGrath, invitée surprise du dernier carré.

DÉPÊCHES

■ **HANDBALL : l'OM-Vitrolles, champion de France en titre, va dépose son bilan en raison de sérieuses difficultés financières.** Jean-Claude Tapie, le président du club, a évoqué *« le comportement assassin de certains membres du conseil municipal de Vitrolles, qui s'était engagé à régulariser au 30 juin la situation du club »*, dont le déficit est estimé à 3 millions de francs (*Le Monde* du 23 mai). L'OM-Vitrolles devrait évoluer la saison prochaine en deuxième division.

■ **RUGBY : Laurent Cabannes jouera aux Harlequins.** L'international français, âgé de trente-deux ans, a signé, mardi 2 juillet, un contrat de deux ans en faveur du club londonien, où il retrouvera Laurent Benezech, son ancien coéquipier du Racing.

■ **VOILE : le Canadien Gerry Roufs, sur *Groupe-LG 2*, a gagné la Transat anglaise en solitaire**, dans la catégorie monocoques, mardi 2 juillet à Newport (Etats-Unis). – *(AFP.)*

■ **FOOTBALL : le Brésilien Ricardo a été nommé manager général du Paris-SG**, tandis que Joël Bats succédera à Luis Fernandez au poste d'entraîneur. Michel Denisot, président délégué du club, a également annoncé, mardi 2 juillet, les arrivées, pour trois ans, du défenseur brésilien Leonardo et du milieu de terrain portugais de Benfica Daniel Kenedy.

■ **OMNISPORTS : une convention pour la reconversion et l'insertion professionnelle des athlètes de haut niveau** dans les entreprises privées a été signée, mardi 2 juillet à Paris, par Guy Drut, ministre délégué à la jeunesse et aux sports, et les responsables de l'ANPE, de l'APEC et de l'Agefos.

RÉSULTATS

CYCLISME

Tour de France
3e étape

Wasquehal-Nogent-sur-Oise (195 km) : 1. E. Zabel (All., TEL) ; 2. M. Cipollini (Ita.) ; 3. F. Moncassin (Fra.) ; 4. J. Svorada (Tch.) ; 5. J. Blijlevens (P-B.), m. t.

Classement général : 1. F. Moncassin (Fra., GAN) ; 2. A. Zülle (All.) à 7 s ; 3. E. Berzin (Rus.) à 10 s ; 4. A. Olano (Esp.) à 14 s ; 5. B. Riis (Dan.) à 18 s ; 6. M. Indurain (Esp.) à 19 s ; 7. L. Jalabert (Fra.) à 22 s ; 8. C. Boardman (G-B.) à 24 s ; 9. T. Rominger (Sui.) à 26 s ; 10. M. Mauri (Esp.) à 28 s.

Classement par points (maillot vert) : 1. J. Svorada (Tch., PAN) 94 pts ; 2. F. Moncassin (Fra.) 93 ; 3. J. Blijlevens (P-B.) 86.

TENNIS

Internationaux de Grande-Bretagne à Wimbledon

Simple messieurs

Huitièmes de finale : A. Radulescu (All.) b. N. Godwin (AfS.) 6-3, 6-0, 6-4 ; M. Washington (E-U.) b. P. Haarhuis (P-B.) 6-3, 6-4, 6-2 ; T. Martin (E-U.) b. T. Johansson (Sué.) 3-6, 6-3, 7-5, 6-2 ; P. Sampras (E-U.) b. C. Pioline (Fra.) 6-4, 6-4, 6-2 ; R. Krajicek (P-B.) b. M. Stich (All.) 6-4, 7-6 (7-5), 6-4.

Simple dames

Quarts de finale : S. Graff (All.) b. J. Novotna (Tch.)6-3, 6-2 ; A. Sanchez (Esp.) b. J. Wiesner (Aut.) 6-4, 6-0 ; K. McGrath (E-U.) b. M.-J. Fernandez (E-U.) 6-3, 6-1 ; K. Date (Jap.) b. M. Pierce (Fra.) 3-6, 6-3, 6-1.

Le cancer du pharynx n'impose pas systématiquement une chirurgie mutilante

L'association de la chimiothérapie et de la radiothérapie permet de préserver la voix des malades

Généralement associé à une consommation importante de tabac et d'alcool, le cancer du pharynx est considéré comme ne laissant pas de possibilités thérapeutiques en cas de refus de la chirurgie, celle-ci impliquant des séquelles lourdes. A tort ! Une étude européenne montre qu'une chimiothérapie suivie, si nécessaire, d'un complément radiothérapique peut être tout aussi efficace que la chirurgie.

LA LARYNGECTOMIE n'est pas, chez les personnes souffrant d'un cancer du pharynx, une fatalité. On peut, dans une proportion non négligeable des cas, faire l'économie de cette ablation du larynx (organe de la phonation situé sur les voies aériennes entre le pharynx et la trachée) qui, privant le malade de sa voix, nuit considérablement à sa qualité de vie. Tel est le principal enseignement d'une étude européenne conduite sous la direction du docteur Jean-Louis Lefèbvre (Centre anticancéreux Oscar-Lambret, Lille) et publiée dans le dernier numéro du Journal de l'Institut américain du cancer (daté du 3 juillet).

Classés dans le groupe des cancers des voies aéro-digestives supérieures, les lésions cancéreuses du pharynx sont fréquentes. On estime à plus de 40 000 le nombre des cas diagnostiqués chaque année aux Etats-Unis avec une mortalité annuelle de plus de 11 000 cas. Ces cancers sont très souvent la conséquence de consommations importantes de tabac ou de consommations associées de tabac et de boissons alcoolisées, tabac et alcool constituant de « facteurs irritatifs locaux » qui, à moyen ou long terme, provoquent l'apparition de lésions cancéreuses. Celles-ci demeurent trop longtemps méconnues à cause de la discrétion des symptômes qu'elles induisent, d'un faible intérêt des médecins pour ce type de pathologie et de l'attitude des malades généralement peu enclins à consulter.

« Les malades atteints de cancers des voies aérodigestives supérieures demeurent mal aimés, résume le docteur Jacques Brugère (Institut Curie, Paris) dans un récent numéro de *La Revue du praticien. Ils sont encore souvent l'objet d'idées fausses et désuètes : guérison exceptionnelle, traitements inutiles ou immérités, séquelles inhumaines, absence de possibilités thérapeutiques en cas de refus de la chirurgie. Souvent jugés et culpabilisés, voire méprisés et rejetés, il font peur en raison de l'altération fréquente des fonctions de communication et parfois de leur aspect physique. »*

> « Le traitement contemporain du cancer vise deux objectifs : augmenter le nombre de guérisons et diminuer l'infirmité post-opératoire. Le vieil adage "plus on enlève mieux c'est" n'est plus, aujourd'hui, de mise »

Menée sous l'égide de de l'Organisation européenne de recherche et de traitement du cancer (EORTC) cette étude prospective et randomisée a été réalisée sur 194 malades souffrant d'une lésion maligne (carcinome épidermoïde) de l'hypopharynx (partie inférieure du pharynx, en arrière du larynx). Les malades ont été partagés en deux groupes afin d'établir de manière objective l'efficacité respective de deux thérapeutiques. La première, généralement présentée comme le traitement « standard » consiste en une chirurgie mutilante (résection complète du larynx suivie d'irradiation). La seconde vise à prévenir les séquelles de cette chirurgie grâce à une chimiothérapie suivie, si nécessaire, d'un complément radiothérapique.

« Nous savions jusqu'à présent que face à ce cancer la chirurgie était efficace mais très souvent mutilante et l'effet de la radiothérapie était difficile à apprécier nous a expliqué le docteur Lefèbvre. *Pour diverses raisons la comparaison des deux méthodes n'avait jamais pu être conduite de manière objective. Depuis le début des années 80 on a pu établir l'efficacité de la chimiothérapie sur les tumeurs des voies aérodigestives supérieures. Une comparaison devenait dès lors possible et nécessaire. »*

Initiée par le centre Oscar-Lambret en 1986, l'étude visant à diminuer les mutilations chirurgicales, s'est progressivement étendue à onze équipes spécialisées de cinq pays (France, Belgique, Italie, Pays-Bas et Suisse). En 1993, un audit externe demandé au docteur Max Parmar (Université de Cambridge), spécialiste de l'évaluation des essais cliniques, concluait que cet essai pouvait être stoppé. Les auteurs de ce travail disposent donc aujourd'hui d'une évaluation fondée sur un recul de trois ans. Ils expliquent avoir pu établir que le recours à la chimiothérapie (cisplatine administré par voie veineuse suivi d'une cure de cinq jours de fluoro-uracile) ne correspond pas à un risque supplémentaire.

A court terme, le nombre d'échecs thérapeutiques est identique dans les deux groupes. Le nombre des échecs à distance est, pour l'heure, inférieur chez les patients du groupe chimiothérapie. La survie à distance est similaire dans les deux groupes. Plus précisément les auteurs expliquent que *« 42 % des malades ayant reçu une chimiothérapie sont guéris avec une voix normale à 3 ans et 35 % à 5 ans. » « Le traitement contemporain du cancer vise deux objectifs : augmenter le nombre de guérisons et diminuer l'infirmité post-opératoire. Le vieil adage* « plus on enlève mieux c'est » *n'est plus, aujourd'hui, de mise*, résume le docteur Lefèbvre. *Nos résultats pour l'hypopharynx confirment ceux obtenus aux Etats-Unis, à partir d'un essai randomisé similaire, pour le cancer du larynx. Un fait est acquis : la chirurgie mutilante n'est plus le traitement standard de cette lésion. Préserver la voix est possible et ne compromet pas la survie. »*

Jean-Yves Nau

La brevetabilité du vivant en quête d'éthique

Un rapport parlementaire souligne les lacunes d'une directive européenne sur la protection juridique des inventions biotechnologiques

LA DÉLÉGATION de l'Assemblée nationale pour l'Union européenne a rendu public, mercredi 3 juillet, un rapport d'information *sur une directive, actuellement en* examen, relative à la protection juridique des inventions biotechnologiques. Présenté par le professeur Jean-François Mattei, député UDF des Bouches-du-Rhône et « père » des lois françaises sur la bioéthique adoptées *en 1994*, ce rapport souligne que, malgré la longue concertation à laquelle ce projet a donné lieu, *« la Commission européenne ne semble toujours pas avoir pris pleinement la mesure des exigences éthiques particulières qu'impose la brevetabilité de la matière vivante humaine »*. Il suggère notamment que figurent dans le texte *« des dispositions spécifiques relatives au corps humain, à ses éléments et à ses produits »*. Faute de quoi, estime-t-il, *« le développement des biotechnologies pourrait susciter de graves dérives et, de ce fait, des peurs irrationnelles dans le public, dont l'adhésion active doit être au contraire recherchée »*.

Pour comprendre les enjeux de ce complexe débat, un retour en arrière s'impose. Le 1er mars 1995, le Parlement européen rejetait à une forte majorité (240 voix contre 188 pour et 23 abstentions) une première proposition de directive (*Le Monde* du 3 mars 1995). Celle-ci, qui s'efforçait de clarifier les conditions dans lesquelles peuvent être brevetées des inventions utilisant de la matière vivante, n'avait pourtant pas été élaborée à la légère : les experts de la Commission y travaillaient depuis 1988. Sans toutefois s'être suffisamment souciés des questions éthiques que soulève *– entre autres – la brevetabilité des* éléments issus du corps humain, point le plus sensible du débat sur lequel achoppa le vote final.

Suite au rejet du Parlement, la Commission révisa donc sa copie. Sa nouvelle version fut rédigée en moins d'un an. Un délai trop court, souligne M. Mattei, pour que soient réellement renforcées *« les références éthiques de ce texte »*.

« UN MONSTRE JURIDIQUE »

« Cette proposition de directive est à proprement parler un monstre juridique, qui dilue le principe essentiel de la non-brevetabilité du corps humain dans un ensemble consacré à la brevetabilité des matières animale et végétale et à l'étendue de la protection conférée par le brevet », estime-t-il, en déplorant *« le caractère très embryonnaire de la réponse apportée par la Commission européenne au problème capital (...) de savoir si et dans quelle mesure la matière vivante humaine peut être brevetée. »*

En clair, quelles limites donner à ce nouveau « droit du brevet » en ce qui concerne les éléments issus du corps humain ? Dans la première proposition de directive figuraient deux amendements relatifs à cette question, qui excluaient la brevetabilité : 1) *« du corps humain, ou des éléments de ce dernier en tant que tels »* ; 2) *« des procédés de modification de l'identité génétique du corps humain »*. Le premier avait pour objectif d'empêcher que soient brevetés des fragments de gènes humains dont la fonction n'a pas été identifiée ; le second visait à exclure de la brevetabilité la thérapie génique germinale (modification génétique appliquée aux cellules sexuelles, donc héréditairement transmissible), *considérée comme non acceptable* du point de vue éthique. Mais ces principes de prudence, par l'ambiguïté de leur formulation, firent l'un comme l'autre l'objet de multiples malentendus lors des débats qui précédèrent le rejet final de la directive.

Sur ces deux points, le nouveau texte proposé par la Commission a, *certes, clarifié* sa position. Dans le premier amendement, les mots *« en tant que tels »* ont ainsi été remplacés par *« en leur état naturel »*. Dans le second, l'exclusion de la brevetabilité des méthodes thérapeutiques géniques germinales sur l'homme a également été renforcée. Le rapport de M. Mattei souligne toutefois que cette directive *« comporte des imperfections persistantes »*. Il estime notamment que la Commission *« aurait dû s'interroger sur la pertinence du maintien, pour ce qui concerne la matière vivante humaine, de l'application des seuls principes du droit des brevets »*.

Après examen de ce rapport, les 19 et 26 juin, la délégation de l'Assemblée nationale pour l'Union européenne a déposé une proposition de résolution visant notamment à renforcer deux principes : *celui de la non-patrimonialité* du corps humain et celui de l'encadrement des relations entre donneurs de matériel génétique et chercheurs.

Elle suggère notamment que la directive *« impose aux Etats membres l'obligation de protéger l'être humain dans sa dignité et son identité et de garantir à toute personne, sans discrimination, le respect de son intégrité (...) à l'égard des applications des biotechnologies »*. Elle propose par ailleurs que soit prescrite, lors de tout prélèvement d'éléments du corps humain à des fins de recherche, *« la signature d'un contrat entre le donneur et la personne physique ou morale bénéficiaire du don, attestant que le don a été effectué avec le consentement du donneur, fixant l'objet de la recherche (...)et prévoyant expressément que le ou les procédés mis en œuvre à l'occasion de cette recherche peuvent faire l'objet d'un brevet »*.

Catherine Vincent

Le futur canal Rhin-Rhône en manque... d'eau

Les difficultés d'alimentation pourraient limiter le trafic et compromettre la rentabilité de l'ouvrage

LA COMPAGNIE nationale du Rhône (CNR), société à capitaux publics, a ressorti de ses cartons, au début de 1995, l'idée d'un canal à grand gabarit entre Mulhouse et la Saône qui permettrait à des *convois de 4 400 tonnes de navi*guer du Rhin au Rhône. Les experts avancent des prévisions pour 2015 d'un trafic compris entre 8 et 20 millions de tonnes par an. Pour parvenir à ce résultat, le projet devra d'abord surmonter de redoutables obstacles environnementaux.

Le manque de ressources en eau n'est pas la moindre des limitations du canal. Du côté alsacien, six écluses sur 23 kilomètres, avec une dénivellation d'une centaine de mètres, sont nécessaires pour *atteindre le seuil qui sépare* le bassin rhénan du bassin rhôdanien. Du côté franc-comtois, entre le seuil et la Saône, distants de 195 kilomètres, pas moins de dix-*sept écluses sont nécessaires* pour combler un dénivelé d'environ 160 mètres.

L'escalier à péniches du projet Rhin-Saône

Rhin | Projet Rhin-Saône | Saône | Rhône

altitude en mètres : 250, 200, 150, 100, 150, 50

Fos/Marseille

Chaque palier représente une écluse

0 km, 100, 200, 300, 400, 500, 600, 700, 800

Avignon

Infographie : Le Monde

Le projet de tronçon Rhin-Saône imposera la construction de 23 écluses. Ce véritable escalier à péniches portera à quatre ou cinq jours la durée du voyage sur les 873 kilomètres qui séparent Strasbourg de Marseille. En revanche, deux jours suffisent pour parcourir les 737 kilomètres du canal Rotterdam-Strasbourg qui ne comporte que 2 écluses.

CIRCUIT FERMÉ

Les ouvrages mesureront de 5 à 24 mètres de haut sur 185 mètres de long et 12 mètres de large. Chaque fois qu'elles s'ouvriront, les écluses libéreront vers le bief inférieur de 10 000 à 50 000 mètres cubes d'eau qu'il s'agira de renouveler... *sauf à vider rapidement* le bief supérieur.

Le bief de partage, au franchissement du seuil, sera alimenté grâce au barrage de Champagney et à la Largue. Cette alimentation naturelle suffit aux besoins de l'actuel canal Rhin-Rhône, dont elle remplit, par gravité, les biefs en contrebas. Mais le projet de la CNR n'a *rien de commun* avec ce petit canal au gabarit de 350 tonnes, contemporain du ministre Charles Freycinet, qui lança, en 1879, un programme national de canaux et de voies ferrées.

Pour maintenir en eau le futur canal, il est prévu, entre deux éclusées, de remonter l'eau du bief inférieur vers le bief supérieur. Des pompes équiperont les cinq premières écluses du versant alsacien et les quatre premières écluses du versant franc-comtois. Les plus importantes seront également dotées d'un ou deux bassins d'épargne chargés d'économiser entre un tiers et la moitié de l'eau à chaque éclusée. *« Sur les deux versants, grâce au pompage, le canal fonctionnera pratiquement en circuit fermé »*, souligne Bruno Flourens, chef de projet de la CNR.

A défaut d'eau, il consommera cependant 20 gigawattheures par an pour une moyenne de dix éclusées par jour ouvré, soit la consommation domestique de 4 500 foyers. La CNR propose, en contrepartie, d'aménager des mini-centrales hydroélectriques sur le Doubs.

BON VOULOIR

L'alimentation naturelle des biefs sera la règle dans la vallée du Doubs et de son affluent l'Allan. Le futur canal empruntera soit le lit fixe des rivières, soit une dérivation. Avec dix éclusées par jour, les biefs en dérivation prélèveront deux mètres cubes par seconde sur la rivière. Avec vingt éclusées, le double... Or, la loi « pêche » de 1984 prescrit de réserver à toute rivière un débit minimal indispensable à son écosystème. Dans le Doubs, qui a un débit inférieur à 10 mètres cubes par seconde en période estivale, *« le débit réservé ne sera pas satisfait au moins une année sur deux et ceci pendant des périodes d'une durée moyenne de 30 jours »*, écrit Pierre Balland, ingénieur en chef des eaux et forêts, dans un rapport officiel du 1er avril 1996. *« S'il le faut »*, admet Bruno Flourens, *« nous pomperons de l'eau dans le Rhin pour la transférer dans le Doubs. »*

Cette solution dépend du bon vouloir des Etats riverains du Rhin. Elle suscite également des interrogations quant aux transferts d'espèces végétales ou animales ou de pollution. Une solution de remplacement consisterait à aménager un barrage-réservoir à Roppe. Mais la ville de Belfort craint que cela ne compromette ses ressources en eau potable. Quant à barrer le haut Doubs, la CNR s'y refuse absolument.

UNE ESTIMATION OPTIMISTE

Reste la question du trafic fluvial. Sera-t-il à la hauteur de l'investissement, qui représente une vingtaine de milliards de francs, non compris les aménagements portuaires et les compléments indispensables (adaptation des ponts de Lyon au grand gabarit, restauration du tunnel qui relie le port de Marseille à Fos-sur-Mer) ?

Le trafic espéré pour rentabiliser *le canal Rhin-Rhône impose* une vingtaine d'éclusées par jour ouvré, ce qui équivaut à autant de passages dans un sens ou dans l'autre.

Si, à défaut de pouvoir s'approvisionner dans le Rhin en période d'étiage, la CNR doit s'en tenir à une dizaine d'éclusées par jour, le trafic ne dépassera pas, selon elle, les 10 millions de tonnes par an, soit 4 500 tonnes par éclusée. Une estimation encore *optimiste* sachant que les chargements supérieurs à 2 000 tonnes sont très peu nombreux (à peine 4 % des bateaux à Strasbourg).

D'autre part, il est fort peu probable que deux bateaux se croisent à chaque écluse. Enfin, ce scénario fait fi des bateaux de plaisance.

André Larané

L'alternative ferroviaire

Peu coûteux mais lent, à peine plus énergivore que le chemin de fer, le transport fluvial convient aux pondéreux à faible valeur ajoutée. Il est en concurrence avec le chemin de fer, presque jamais avec la route. La SNCF craint ainsi que le canal Rhin-Rhône ne la prive de 200 millions de francs de fret par an. Elle plaide pour une alternative ferroviaire. *« Entre Rhin et Saône, nous transportons quatre à cinq millions de tonnes par an, soit une douzaine de trains par jour »*, explique Gilles Mergy, responsable de la liaison Rhin-Rhône à la direction du fret. *« Nous pouvons accroître ce trafic, sachant que, sur une ligne comme Paris-Creil qui n'est pas saturée, 300 trains roulent chaque jour ! »* Le fret ferroviaire Rhin-Rhône est surtout composé de produits pétroliers de Fos, de bière alsacienne, d'automobiles Peugeot et de produits chimiques pour Solvay, à Dôle. La SNCF voudrait étendre son offre aux gros conteneurs maritimes. Elle aurait seulement besoin pour cela d'adapter la voie entre Belfort et Besançon. Cela lui coûterait 250 millions de francs, soit 1 % du projet de grand canal.

Le Monde IMMOBILIER

appartements ventes

3e arrondt

De hôtel part. renové sur cour d'honneur ravissant
2 P. 950 000 F.
42-78-64-33.

BEAUBOURG 5 Pces
8e ASC. Balc.-terrasse.
2 100 000 F. 43-20-32-71.

5e arrondt

Mº PORT-ROYAL
De la cour d'un bel imm. en pierre. Anciennes écuries indép. à rénover, nbreuses possibilites
1,6 MF
Tél. : 45-31-67-10

VAL DE GRACE.
Imm. ravalé stud. + chbre bon ét., plein sud, calme, ét. élevé, asc.
390 000 F. 43-25-97-16.

PANTHEON Imm. P. de T.
2 p. + gd s/sol s/r calme, bon état, possib. cial ou libéral.
690 000 F. 43-25-97-16.

LUXEMBOURG Imm; P. de T.
4 p., gd séjour, s. à manger, 2 chbres parquet moulures, chemin. s/rue et cour.
2 300 000 F. 43-25-97-16.

6e arrondt

Mº PORT-ROYAL
Dans parc monastère
2 p. 55 m². Loggia, standing
1 925 000 F – 45-48-39-96

DUROC duplex de charme 4 p. ét. élevé, 2 chbres, 2 s. bains
2 650 000 F. Poss. park.
PARIS SEINE – 45-44-66-00

VAVIN RASPAIL
beau pierre de t. vue dégagée 3/4 p. balc. terrasse, soleil.
2 850 000. Tél. : 43-25-38-58.

ODÉON MAISON
de ville original terrasse.
Serge Kayber. 43-26-43-43.

7e arrondt

Charme prox. OUDINOT 115 m² 4 p., calme, soleil, très bon plan, bel imm., poss. park.
PARIS SEINE – 45-44-66-00

9e arrondt

N.D. de Lorette, imm. caract. dern. ét. 3/4 p., 75 m², chem. pout. sol., ch. min. 43-35-18-35.

10e arrondt

INVESTISSEURS !
Mº LOUIS-BLANC
Studio 25 m² équipé
6e étage, chbre, cuisine, wc. Prix : 295 000 F.
Tél. : 40-37-19-34.

11e arrondt

FAIDHERBE-CHALIGNY
LOFT 150 m²
3 chambres, 2 s. de bns. beaucoup d'allure.
2 880 000 F - 47-00-77-27

13e arrondt

Tolbiac agréable maison, 2 p., duplex, jard. privatif, park. 900 000 F. – 43-25-32-56

MAISON-BLANCHE STUDIO s. d'eau chauf. central 26 m² calme. 290 000 F. 44-24-26-92.

TOLBIAC récent STUDIO 35 m² + Park. calme, soleil. 440 000 F. 44-24-26-92.

14e arrondt

ALÉSIA, pierre de t., 2/3 p., 53 m², à rafraîchir, charg. min., urgt. 43-35-18-36

DENFERT bel anc. 2 p. 680 000 F
Denfert stud. 33 m², 580 000 F
Denfert 3/4 p. 78 m², 1 350 0000 F
Denfert 4/5 p. 90 m², 2 080 000 F
Montparnasse studio + park.
695 000 F – 43-35-18-36

DENFERT-MAIRIE 3 P., 54 m² R-d-C, bel immeuble 1910, dble liv., 1 ch./cour, cuis., SdB, WC sép., cave, charme, prof. poss. 45-43-68-04

MONTPARNASSE
60 m² env., dble séj., chbre, *calme, sud, 4e, asc. Bon état.*
1 620 000 F – 42-84-02-86

Alésia p. de t. élevé
Liv. 3 chb. 86 m² banc. part. état, faibles ch. 43-35-18-36.

MONTSOURIS réc. bon. Stand. gd stud. balc. s/jard. calme, clair, soleil, ét. élevé, asc.
660 000 F. 43-25-97-16.

DENFERT. 3 *p.* 50 *m²*
bel imm. ancien. 3e étage, calme.
875 000 Syndic. 40-47-67-82.

15e arrondt

PASTEUR-VOLONTAIRES
grand studio standing, loggia, cuis. sép., dressing, sud, *9e étage, vue, gardien.*
750 000 F. 45-66-73-88

DUPLEIX-STUDIO
agréable, verdure, équipé, dans bel imm. ancien.
360 000 F. Syndic. 40-47-67-82.

17e arrondt

Av. des TERNES (près place).
2 p. + terrasse 12 m².
Soleil, calme, confort.
660 000 F ; 40-47-67-82.

18e arrondt

X'IMMO
40-25-07-05
Vend plusieurs 2 p.
MONTMARTRE et 17e

MONTMARTRE
original appt 230 m², r.-de-c. éclairé par cours intérieures et patios - confort raffiné artiste et chic.
5 500 000 F demandés.
BURGER et ST-DIZIER.
40-63-92-09.

92 Hauts-de-Seine

COLOMBES - 4 P. 68 M² de résidence calme commerces, gares, écoles à 5 mn.
Prix : 690 000 F.
Tél. : 46-55-15-29 (rép.) ou 02-42-42-06.

7 minutes Montparnasse 92140 Clamart. Particulier vend près gare, commerces *et transports.*
Studio 25 m² + 8 m² balcon donnant sur jardins. Entrée, pièce principale, cuisine aménagée et équipée en électro-ménagers, salle de bains, WC, penderie, cave et *parking en sous-sol.* Immeuble de standing, ascenseur.
Habitable sans frais.
Tél . : 47-36-13-41.

93 Seine-Saint-Denis

PANTIN Mº HOCHE
Ensoleillé. Sans vis-à-vis. Calme, 2 P., 32 m², 2e étg., s. d'eau, cave, cuisine.
360 000 F – (1) 48-43-17-00

94 Val-de-Marne

VILLECRESNES. *Centre-ville.* 3e et dernier étage dans résidence calme et très arborée. Vue exceptionnelle. 3 pièces, 68 m², clair et ensoleillé. Entièrement refait neuf (y compris électricité, plomberie, sanitaires). *Tout en blanc.* Séjour et terrasse donnant sur parc. Parquet vitrifié. Cuisine neuve entièrement aménagée. 2 chambres silencieuses. Salle de bains, wc indépendants. Ravalement *récent. Cave, parking* privé, accès bip et code. 10 mn RER. Ecoles, commerces 200 m.
600 000 F. (1) 45-95-29-62.

CHARENTON
résid. stand., dble séj., 5 p., 2 s. d. bns, balcon, terrasse sur jard. public, box.
Prix : 2 400 000 F.
Droits réduits - 42-86-03-31

95 Val-d'Oise

Villiers-le-Bel, F3 séj. 2 chbres, s-d-b, gds rangements. Cuis. équipée avec séchoir. Cave, parking. Prix 370 000 F. Tél. : 39-88-86-15

province

ANGERS (MAINE-ET-LOIRE)
F2 50 m² Loggia, grenier garage fermé. Gd standing
Prix : 650 000 F.
Tél. : (16) 41-88-19-92

locations non meublées offres

Paris

Mº Ségur
chambre ensoleillée équipée *et meublée*
7e étage, ascenseur, kitchenette, douche, wc. Branchement téléph., câble.
2 800 F c.c. Part. à part.
45-67-92-61

PRÈS PLACE VOLTAIRE
2 p. 40 m² (Cuisine, SdE) avec balcon. Exposé sud.
3 500 F C.C. Refait à neuf.
Reprise justifiée (à négo.)
Laisser coordonnée (rép.)
43-55-47-74 ou 43-73-85-23

XVe PROCHE MONTPARNASSE
100 m² au dix. et dern. étage *2 gds balc., gde luminosité* pas de vis-à-vis un dble living, 2 chambres au calme sur jardin privatif une salle de bns, une s. d'eau toil. séparées, nbrx placards une cave, un box fermé *11 000 F, charges comprises.*
45-66-58-65. Part. à part.

10e CANAL ST-MARTIN
1er ét. sur jard., calme, clair. Part. loue 3 p., 50 m², ch. ind. gaz.
5 000 F + 300 F ch. 42-17-27-50 ou 42-06-68-43

F4, 17e COURCELLES-WAGRAM
Imm. Pdt., 4e ét., asc., gardienne
Dble liv., 2 ch. entier. rénové
9 000 F + ch., poss. prof. libérale
10 000 F + ch.
Tél. : (16) 29-80-03-60

Mº EUROPE très beau 5 p., dans bel imm. pierre de t., balcon, 10 000 F + 800 F
46-09-14-46

Mº ST-AUGUSTIN
très beau 5P. dans imm. gd standing, 5e ét., asc., balcon, 15 800 F + 2 150 F ch. – 46-09-14-46

EXELMANS
P. de t. 2/3 P, 4e ét. asc. calme, soleil.
5 900 F CC. 43-25-97-16.

CENSIER P.D.T. 3/4 P.
parf. ét., parquet, moulures dble exposition, excellente distribution. 8 700 F
ch. comp. 43-25-97-16.

LUXEMBOURG
P.D.T. 4 P.
bon plan dble expo., parquet, moulures, chemin., *calme. 11 480 F, ch. comp.*
43-25-97-16.

SEL *IMM.*
p.d.t. 2/3 p. entrée dble séj. chbre cuis. équip. s.d.b., W.C., *bon ét., calme,* clair. 6 300 F ch. comp.
43-25-97-16.

CHARDON LAGACHE
Bel Imm. p.d.t. 2/3 p.
s/cour dégagée, entr., sal., s. à manger, chbre, cuis. éq. s.d.b., W.C. bon ét., calme, clair. 5 900 F ch. comp.
43-25-97-16.

Région parisienne

ST-GERMAIN-EN-LAYE (78)
Hôtel part., parfait état « Parc du Château », 350 m², triple récept., 7 chbres, *terrasse. jard., gar. 2 voitures* + park. libre juillet, 35 000 F
FONCIA – 34-51-62-59
Mme MALARTIQUE

93. LE PRÉ-SAINT-GERVAIS
limite 19e, 5 mn métro Hoche
Duplex 90 m² + cour privative 20 m², double séjour, *2 chambres, cuisine* américaine semi-équipée, bureau, buanderie, chauf. indiv. électrique.
Libre 1er septembre 1996.
6 500 F + ch.
Tél. : 34-28-89-54

location meublée

13e. A louer, rue Bobillot, 2 p. meublé, balc., cuis., s. d'eau, W.-C. indép., 6e ét. Très ensoleillé. Lib. le 21 juil. pour 1 an. Conv. *2 étud., 4 500 F, ch.* et *chauf.* comp. 45-65-12-28.

A louer juillet et/ou août à Paris (quartier Odéon-St-Germain) chambre meublée *avec douche, W.-C., kitchenette, téléphone.* 2 300 F/ mois charges comprises. Téléphoner au 43-26-30-00. Possibilité louer long terme.

locations demandes

EMBASSY SERVICE
43, avenue Marceau 75008
Rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPTS HAUT DE GAMME HOTEL PARTICULIER et VILLAS OUEST Paris VIDES et MEUBLÉS GESTION POSSIBLE
(1) 47-20-30-05

MASTER GROUP
47, r. Vaneau, 75007 Paris, rech. appts vide ou meublé, *toutes surfaces pour* CADRES BANQUES ET GRANDES SOCIÉTÉS.
Tél. : 42-22-98-70

Collaborateur journal *cherche studette 20 m²,* minimum clair, calme, rangement, 2 500 F max.
Tél. le soir : 69-39-46-09

terrain

BRETAGNE - MORBIHAN
Vends LARMOR-PLAGE terrain constructible viabilisé, bel environn.
M. ALLARIC (16) 97-21-75-25.

hôtel particulier

94 ST-MAURICE
face bois Vincennes part. vends hôtel particulier luxueux, 12 pièces dépendances. Prix justifié.
Tél. : 45-16-97-97.

propriété

MONTARGIS
60 mn Paris sud
au cœur du village, SPLENDIDE
PRESBYTERE
aménagé, habitable de *suite, séj. 60 m2, salon,* cuis., 4 chbres. 2 bains, W.-C., ch. cent., cave voutée + dépendances, parc clos 1 500 m2.
Prix 790 000 F.
Crédit possible.
(16) 38-85-22-92.

BOURGOGNE chalet près d'un monastère tibétain, vue panora. Calme + moulin à chevaux XVIIIe s. à restaurer.
Tél. : (16) 85-84-48-45

pavillon

95. TAVERNY, *PAVILLON 1960.*
Gd séj., 4 ch. Cuis. équip. 2 wc. SdB, s. d'eau, jardin autour. Abri garage, près RER et comm.
840 000 F - 30-40-80-78.

77-MONTIGNY-LENCOUP
Part vd pavil. sur s.sol total. Gd séjour. *Salon avec chem.,* cuisine, sdb. A l'étage, 2 ch. Poss. s. d'eau et 3e ch. Chaudière fuel de 1992. Terrain clos de 1 800 m².
Tél. : 64-37-14-01 (bur.) ou 60-66-34-03 (soir)

appartement achat

Rech. urgent 100 à 120 m² Paris, paiement comptant chez notaire. 48-73-48-07

INTER PROJETS rech. sur paris et est parisien VOLUMES ATYPIQUES A LOUER OU A VENDRE.
Tél. : 42-83-46-46.

maisons

ILE ST-GERMAIN
Villa neuve livrée mi-97. 118 m² + jard. 2 500 000 F s/pl. vendredi 14 + w.-end. 52, av. Bas-Meudon (92) ISSY.
Renseignements : 46-45-01-11.

MONTARGIS
60 min. Paris Sud, maison de campagne, terrain 5 ha, 890 000 F.
Crédit vendeur
(16) 38-85-22-92.

Saint-Germain-en-Laye (78). *Maison de ville, 80 m²,* orientation sud. Rez-de-chaussée : salon, séjour, cuisine équipée. *1er étage : 2 chambres,* salle de bains, placards de rangement, wc séparé, sous-sol aménagé.
Prix : 1 150 000 F.
Tél. : 39-73-69-98 après 20 h.

30 KM OUEST DE PORTE MAILLOT
confortable maison *250 m² habitables dans beau* parc 7 500 m² - 3 600 000 F.
BURGER et ST-DIZIER.
40-53-92-09.

BOULOGNE
Vue s/bois, maison séjour, 4 chbres, terrasses, garage.
LARGIER 42-65-18-83.

Près LAMORLAYE
à partir de :
820 000 F MAISONS RÉCENTES
de 128 m² à 212 m².
Garages, jardins.
34-88-01-69.

91 MAISON TRADITIONNELLE
180 m², 2 niveaux sur sous-*sol, complet, 2 cuisines,* 3 sdb, idéal 2 logements, calme, confort, proche *écoles, collège, RER 30 min* de Paris. 1 450 000 F
Tél. : 69-14-85-02.

Dans village typique
GDE MAISON DE PAYS
à étage plein Sud sans vis-à-vis 8 P. 2 sdb beau jardin de *4 300 m² traversé par un ruisseau.* Grandes dépendances 1 h 30 de Paris.
Prix : 780 000 F
Ag. de la Tour : 32-32-00-22.

villa

ILE ST-GERMAIN
Villa neuve livrée mi-97.
118 m2 ± jard. 2 500 000 F
Rensgt : 46-45-81-11.

viager

Libre Vanves (Mº) récent stand. gd studio balc. soleil 200 000 F ± 3 000 F
Viagers Cruz 42-66-19-00.

immeubles

ST-GERMAIN MAISONS-LAFFITE
IDÉAL INVESTISSEUR
Immeubles de RAPPORT situation de 1er ordre
FONCIA – 34-51-62-59

PARIS 20e habitation et commercial, 4 000 m² env.
DOSSIER SUR DEMANDE
NOTAIRE
44-88-45-54

fonds de commerce

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE
Sociétés cèdent droit au bail ou fonds de commerce, 2 900 m² + bureau. Dépt. TARN.
CBT D'AVOCAT 63-49-19-20

MAIRIE 18e
SUITE SUCCESSIONS
expert mandaté vend
RESTAURANT EN ACTIVITÉ
rue Ordonner, situtation géo. idéale. Gros C.A. certifié aucun travaux à prévoir
PRIX INTÉRESSANT
Financement possible
Rens : 07-56-20-44 ou 46-27-20-83.

immobilier étranger

A VENDRE
MAISON AU PORTUGAL
20 km *sud* de Lisbonne (Brejos de Azetao).
Plages 10 km - maison 109 m² au sol. 170 m² habit. de suite, sur 2 niveaux. 800 m² de terrain + garage.
Prix : 500 000 F.
64-57-27-98 (ap. 19 heures).

immobilier d'entreprise

PARC MONCEAU
R. de Prony bât. indép.
200 m² loué 250 000 F H.T.
h.c., 2 300 000 F + droits
FONCIA OUEST 42-94-96-95
M. FONTAINE

VOTRE SIÈGE SOCIAL DOMICILIATIONS
et tous services 43-55-17-50

LUXEMBOURG LOCAL PROF. OU CIAL *à aménager* s/cour pavée calme
1 385 000 F. 43-25-97-16.

PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER
UN CONTACT, POUR REPONDRE A VOS QUESTIONS
44.43.77.40

villégiature

FORT DE L'ILE MADAME
face *FORT BOYARD.*
« Les pieds dans l'océan. »
Résidence 2/3 et 4/6 pers.
Sur 4 ha. En concession.
Droit au bail
de 165 000 F à 265 000 F.
Rens. : (16) 46-84-47-21.

DEMANDES D'EMPLOI

Electricien qual. P-3, bât. et semi indust., permis B, cherche emploi fixe.
Tél. : 45-99-41-02 (répondeur)

Jeune LICENCIÉE D'ANGLAIS ch. poste d'enseignant public ou privé. Tél. : (1) 42-76-10-80

AUXILIAIRE SANTÉ
cherche travail
BABY SITTING-GOUVERNANTE, préférence w.e., mi-temps, dans famille aimant animaux, anglais parlé.
Tél. : 27-64-85-54
après 18 heures et w.e.

VENDEUSE/RESPONSABLE
Excell. présent. anglais exp. bijoux, antiquités p. à p., *ch. emploi (poss. C.I.E.) ou* temps partiel,
Tél. : 45-02-10-38 et 44-62-93-49

GÉOLOGUE
25 ans, maîtrise, spécialiste pétrographie, volcanisme sismique, ch. emploi France et étranger.
Tél. : 53-88-83-34

L'AGENDA

Automobiles

HONDA ACCORD 2,2 L EXI 4WS (mod. 92)
11 CV. 78 000 km
Série TROPHEE : sièges cuir, climat., ABS.
Prix : 79 000 F
Tél. : (16) 92-15-12-75

A VENDRE
CLIO RN 1.9 DIESEL
6 cv. mars 92
rouge, vitres teintées
77 500 km – Cont. tech. ok !
Prix : 38 000 F.
Tél. 46-42-98-92
(à partir de 19 h.)

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
La plus formidable choix. « Que des affaires exceptionnelles ! » Tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie.

ACHAT - ÉCHANGE BIJOUX

PERRONO OPÉRA
Angle boulevard des Italiens
4, rue Chaussée-d'Antin
Magasin à l'Etoile
37, avenue Victor-Hugo
Autre grand choix.

Garde d'enfants

Institutrice maternelle ch. *à s'occuper d'enfants* mois d'août
Tél. : après 20 h en juin 45-72-21-19 et en juillet (16) 65-31-42-86

Loisirs

BODY LINE

Pour votre forme
votre ligne
votre beauté

venez profiter des cours step, aerobic, streching, abdos-fessiers, culture physique... musculation, cardio training, boxe française, sauna - hammam, UV

ouvert tous les jours

25-27, rue de la Croix-d'Eau, 94170 LE PERREUX
Tél. : 48-72-10-40

Réalisation artistique

Au titre du 1 % artistique pour la *Maison* méditerranéenne des sciences de l'homme à Aix-en-Provence. Choix de deux artistes qui interviendront : le premier sur les parois d'un ensemble de patios avec bassins ; le second sur la notion de source à l'origine d'un canal.

Rens. : François Guy, architecte. Tél. : 91-37-88-00 ou service constructions rectorat Aix. Tél. : 42-24-88-35.

Candidatures avec références et 3 photos d'œuvres représentatives de l'artiste à adresser avant le 18 juillet 1996 (date de réception) à :

Rectorat-Decsu, place Lucien-Paye, 13621 Aix-en-Provence Cedex 1. Fax : 42-24-88-45.

Stages

HYPNOTHÉRAPIE
Formation pratique à Lyon réservée aux médecins, psychologues et dentistes *stage de premier niveau :* 21 et 22 septembre 1996
Rens. : C.F.H.M.
14, *avenue du Mal-Foch*
78800 Houilles.
Tél. : (1) 39-68-83-17.
Fax : (1) 39-13-55-14

Traduction

A VOTRE SERVICE MÊME EN JUILLET ET AOUT
TRADUCTIONS FRANÇAIS, ANGLAIS, ESPAGNOL, RÉDACTION, RELECTURE, INTERPRÉTARIAT DE LIAISON, PAR PROFESSIONNELLE *DIPLOMEE*
Tél. : (1) 30-40-15-66

Visites guidées

Guide confirmé bilingue polonais-français, propose, pour groupes ou particuliers, des visites de Paris et sa région.
Tél. : 40-13-68-93

Vélosolex

A VENDRE : Vélosolex 3800
Fabrication française MOTOBÉCANE
Très bon état.
Téléphone : (1) 64-34-82-58
Après 19 heures.

LE MONDE DES CARRIÈRES

Jacques Chahine Finance
Société d'Etudes spécialisées dans l'Information et les Outils d'aide à la décision aux Professionnels de la Bourse

recherche un
INGÉNIEUR COMMERCIAL
de la langue maternelle américaine ou anglaise en vue de commercialiser *ses produits à l'étranger*

Diplômé d'une grande école ou équivalent, le candidat aura un minimum de 2 ans d'expérience dans la vente, preuve de performance à l'appui. La connaissance des marchés financiers serait un atout.

La *rémunération comportera* une partie fixe et un intéressement aux résultats. Formation assurée aux logiciels sophistiqués d'aide à la décision.

Envoyer C.V., photo et lettre de motivation au 2, rue de Châteaudun, 75009 Paris.

Les Annales de l'Art
EB/FMR
recherchent
COLLABORATEURS (H/F)
Paris et banlieue parisienne
30 ans minimum.
Bon niveau de culture générale pour poste à caractère commercial formation assurée rémunération motivante évolution de carrière rapide pour candidats de valeur.
Appelez-nous au : 43-27-94-17

L'ESIEA OUEST,
Ecole d'Ingénieurs située à Laval (Mayenne), recherche pour la rentrée 1996
UN PROFESSEUR D'INFORMATIQUE,
chargé de cours, travaux dirigés et travaux pratiques.

De formation doctorale, ou école d'ingénieur + formation complémentaire en 3e cycle universitaire, il assurera des cours d'informatique de base en 1er cycle et encadrera des travaux pratiques en 1er et 2e cycle. Il sera familier des langages PASCAL, C et LISP, des systèmes VMS et UNIX.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae sont à envoyer à :
ESIEA
9, rue Vésale,
75005 PARIS
à l'attention de Mme A.-M. Kempf

SSII recherche
CONSULTANTS
Diplômés grandes écoles avec exp. 1 à 10 ans informatique de l'assurance
T. M. Ngo : 53-34-01-90

MISSION DIPLOMATIQUE
recherche
ASSISTANT (E) DE DIRECTION
Langue mat. angl. fr. courant
Min. 3 ans exp.
de organisation internationale
Si possible sténo, maîtrise Word/Windows
Env. C.V. + réf. + photo + prét. à Mlle Grande,
2-4, rue Louis-David
75782 Paris Cedex 16

ENTREPRISE DE CARTONNAGE BASÉE DANS L'AUBE
recherche
1 CONDUCTEUR HELIO EXPERIMENTE
pour CDD 6 mois avec poss. de transformation CDI
Ecr. au Monde Publicité sous nº 9027
133, avenue des Champs-Elysées
75409 Paris Cedex 08

LE CONSEIL GENERAL D'EURE-ET-LOIR
organise un concours sur titres
pour le recrutement de
2 ASSISTANTS SOCIAUX-EDUCATIFS (H/F)
à la direction de la prévention et de l'action sociales
Diplôme d'Etat exigé (Spécialité : éducateur spécialisé)

Date limite de dépôt des candidatures : 12 septembre 1996

Entretien avec le jury fixé : entre le 12 novembre 1996 et le 29 novembre 1996

Adresser vos demandes de dossier de candidature à :
Monsieur le président du Conseil général d'Eure-et-Loir, Direction générale des services départementaux, service du personnel,
1 place Châtelet
28026 CHARTRES CEDEX

L'île du père Hugo

Guernesey a fait du séjour du poète un argument touristique

SAINT PETER PORT
de notre envoyée spéciale

Quand, en octobre 1855, Hugo le proscrit quitta, en bateau, Jersey pour Guernesey, les éléments reflétaient le tumulte de son esprit. *« La mer était grosse, le vent rude, la pluie froide, le brouillard noir »*, écrit-il à sa femme, qui le rejoint deux jours plus tard. La tendre présence de Juliette Drouet et l'affectueuse sollicitude de son fils François-Victor adouciront son amertume. Son âme d'esthète reprendra vite le dessus : *« Même dans la pluie et le brouillard, l'arrivée à Guernesey est splendide. »* A Saint Peter Port, la capitale, il est accueilli par des amis, proscrits comme lui, qui, durant quinze longues années, vont partager sa vie. Il y écrira des œuvres majeures dont *Les Travailleurs de la mer*, qu'il dédiera à Guernesey.

Reconnaissante, l'île tout entière se souvient de l'illustre exilé, auquel elle dressera une statue, à Candie Gardens, à distance respectueuse de celle de la reine Victoria, responsable de son expulsion à Guernesey. Elle évoque également avec fierté ses origines normandes, origines dont témoignent, çà et là, les noms français identifiant rues, cottages ou commerces.

« NID DE GOÉLANDS »

Baignée dans une douce lumière, Saint Peter Port, telle une hôtesse en robe immaculée, guide ses visiteurs dans un univers féerique où le blanc règne en maître absolu. Blanches, les mouettes aux chants aigus qui virevoltent sur la jetée. Blancs, les yachts et les voiliers qui se balancent, au rythme des marées, dans les marinas. Blanches, les maisons coiffées d'un toit rouge ou gris ardoise et qui dévalent les collines jusqu'à la mer. Presque incongrue, la haute tour de pierres rousses de la Town Church, l'église paroissiale, rompt cette symphonie blanche. *« L'église de Saint Peter Port est d'un beau gothique bas-ogival. Le protestant n'y défigure pas trop le catholique »*, note Hugo dans *L'Archipel de la Manche*. Avant d'ajouter, dans *Les Travailleurs de la mer* : *« Elle donne la bienvenue à ceux qui arrivent et l'adieu à ceux qui s'en vont. »*

Brutal, un coup de canon tiré du Castle Cornet, le château fort qui défend l'entrée du port, arrache les rêveurs à leur contemplation. C'est l'heure du déjeuner et, sur le quai, les cadres en costume sombre (banques obligent), symboles de la fortune de l'île, gagnent le Ship and Crown Inn pour y déguster des plats traditionnels. Bien peu se rappellent que l'ancien Crown Hotel, reconverti en pub convivial, fut le premier refuge de Juliette, lors de son arrivée. De sa chambre, elle entendait *« le bredouillement de la mer »* mais se plaignait de l'inconfort des lieux. Installé avec son fils, dans un hôtel voisin, Victor Hugo était plus heureux et confiait à sa femme : *« Je t'écris avec une vue admirable sous les yeux. »*

Le poète emménagea, peu après l'arrivée du reste de la famille, dans une maison située au 20, rue Hauteville Street, sur les hauteurs de la ville. Dans ce *« nid de goélands »*, il terminera *Les Contemplations*. Leur succès foudroyant lui permettra d'acheter *Hauteville House*, au numéro 38, pour la somme dérisoire de 24 000 francs. On disait, il est vrai, la maison hantée. Bordée de demeures cossues (certaines transformées en hôtels) et de restaurants arborant des noms hugoliens, la ruelle sinueuse qui y mène aimante les « pèlerins » venus du continent. Pour un peu, on se croirait dans une enclave française.

Victor Hugo agrémentait ses journées de travail par des promenades, ou par ce qu'il appelait *« la chasse aux vieux coffres »*. Il en ramenait en effet des meubles et des objets pour décorer sa demeure. Le brocanteur Hugo était redoutable. A pied ou en calèche, accompagné de son chien Sénat, il aimait se promener autour de la baie d'Havelet, qu'il apercevait du deuxième étage de sa résidence. Il la décrit ainsi dans *Les Travailleurs de la mer* : *« Rien de plus paisible que cette crique en temps calme, rien de plus tumultueux dans les grosses eaux. Il y avait là des pointes de branches perpétuellement mouillées par l'écume. Au printemps, c'était plein de fleurs, de nids, de parfums, d'oiseaux, de papillons et d'abeilles. »* De nos jours, la foule des estivants donne à ce lieu des airs de Deauville, mais il suffit de musarder pour retrouver, ailleurs, des visions enchanteresses.

La route du sud-est est jalonnée de cottages aux jardins pimpants où le lys de Guernesey est à la fête. Autant de demeures cossues, joliment baptisées, en anglais (*The Haven*, *Rose Cottage*) ou en français (*Le Rêve*, *Baudelaire*), et qui respirent la joie de vivre. Perchée sur une colline, une tour de défense, vestige des guerres franco-britanniques du XVIII[e] siècle, signale la baie Moulin Huet, qui inspira tant Renoir. Le temps y est suspendu et l'on y retrouve, intactes, comme sorties de ses toiles, les falaises de granit rouge, les plages ourlées d'écume argentée et les eaux bleutées où dansent des voiliers colorés.

MAISON HANTÉE

A Cobo Bay, sur la côte ouest, le plaisir consiste à interpréter, le soir venu, les formes fantastiques (est-ce un lion ? est-ce un dromadaire ?) des rochers teintés de rose qui en parsèment les eaux cristallines. En se remémorant l'étonnement exprimé par Victor Hugo dans *L'Archipel de la Manche* : *« A chaque instant le rocher essaie de vous faire sa dupe. Où les illusions vont-elles se nicher ? Dans le granit. Rien de plus étrange. »*

Si l'écrivain appréciait les menus charmes de la mer, il n'en était pas moins tout autant fasciné par ses perfidies. Parfois, il s'aventurait vers l'extrême ouest de l'île, à la pointe de Pleinmont, attiré par une ancienne maison hantée qui, disait-il, *« ajoute l'effroi à la solitude »*. Le phare des Hanois, construit sur un méchant récif, rappelle que ce dernier était *« un des plus redoutables assassins de la mer »*. Un assassin qui, observe-t-il, *« attendait en traître les navires dans la nuit »*.

Ngoc Loan Lam

DESSINS D'OLCE

Carnet de route

● **Accès.** En avion : Aurigny Air Services (tél. : (16) 99-46-70-28), de Dinard et de Cherbourg ; British Airways (tél. : (1) 47-78-14-14), de Paris via Londres ou Cardiff. Par bateau : Emeraude Lines (tél. : (1) 47-42-30-61 ou (16) 99-40-48-40), de Saint-Malo, Granville, Carteret ou Diélette, via Jersey ou directement, selon les jours, et Condor Ferries (tél. : (16) 99-20-03-00), de Saint-Malo, via Jersey.

● **Visites.** Destinée aux visiteurs motorisés, une « Route Victor Hugo » offre vingt-neuf étapes réparties sur deux itinéraires. D'ici à 1998, un centre culturel hugolien permettra de compléter la visite, incontournable, d'Hauteville House. Les cyclotouristes, eux, peuvent emprunter six itinéraires. Autre « must », le manoir de Sausmarez, réputé pour être la plus belle demeure de l'île. François Truffaut y a tourné quelques scènes d'*Adèle H*, film qui évoque la vie de la fille du poète. En août, nombreuses manifestations à Saint Peter Port. Citons, du 12 au 16, *Richard III* de Shakespeare et, du 23 au 24, des batailles de fleurs.

● **Lire.** *Aux îles Anglo-Normandes* (Hachette, « Visa »), *Le Grand Guide des îles Anglo-Normandes* (Gallimard, « Bibliothèque du voyageur », Gallimard), *Le Guide de la Manche et des îles Anglo-Normandes*, d'André Sarra-Bournet (La Manufacture), *Promenades dans l'Archipel de la Manche avec un guide nommé Victor Hugo*, de Gérard Pouchain (Editions Charles Corlet) et *Iles Anglo-Normandes, nature et randonnée*, d'Annick et Serge Mouraret (Guides La Cadole).

● **Renseignements.** A la Maison de la Grande-Bretagne, 19, rue des Mathurins, 75009 Paris, tél. : (1) 44-51-56-20. Sur place, à l'office de tourisme de Guernesey, BP 23, Saint Peter Port, tél. : (19) 44-1481-723-552 (informations en français), Minitel 3615 GUERNESEY.

La France au bout du fil

Téléphoner en France de Moscou, Pékin, Sydney, Caracas, Seattle, Vienne, bref de tout pays étranger, relève de l'exploit si l'on veut éviter de payer cher, voire très cher, les communications passées d'une chambre d'hôtel. On connaît aussi les inconvénients des appels passés des bureaux des postes ou des cabines publiques – quand on les trouve ou qu'ils existent. Si l'on ne dispose pas d'un téléphone sans fil, une carte de paiement supprimera, selon l'option choisie, tout ou partie des désagréments.

● Dans la plupart des pays industrialisés, notamment en Europe, il existe des cartes d'unités téléphoniques vendues dans les bureaux de poste (et certains magasins les signalant en vitrine comme la B T Phone card en Grande-Bretagne), dont le prix d'achat assure un crédit d'appel de la même manière que les télécartes France Télécom, à puce, valables dans les publiphones. On est tenté, lorsque l'usage en est proposé, d'utiliser les cartes bancaires. Savoir qu'un minimum de 20 F est alors facturé quelle que soit la durée de l'appel. De même, dans les cabines avec lecteur de cartes à pistes magnétiques, fréquentes dans les gares et aéroports, une taxe de connexion de 10 F à 15 F s'ajoute à toute opération.

● Simple d'usage et sans surprise, puisque le tarif des communications est celui appliqué en France, la carte France Télécom permet d'appeler de l'étranger (60 pays connectés), de n'importe quel poste, public ou privé, de l'hôtel, de chez des amis, voire d'une cabine, à cartes ou à pièces, sans bourse délier... sur place. Grâce à un code confidentiel, attribué au moment de l'abonnement auprès d'une agence France Télécom (81 F par an, gratuit jusqu'au 13 juillet, si la dépense dépasse 100 F dans les trois mois, numéro vert 05-202-202 ou Minitel 3614 France Télécom), les communications sont directement imputées sur la facture téléphonique de l'abonné, exactement comme s'il appelait de chez lui, avec en prime le détail des appels portés en annexe. Exemples de tarifs, la minute TTC, depuis Hongkong, le Japon ou l'Australie : 10,44 F ; depuis les Etats-Unis et le Canada ; 5,43 F, environ un dollar. La carte France Télécom propose en sus de nombreux services, notamment le « Téléphone interprète ».

● Principe similaire pour l'A T T Global Calling Card du géant américain, utilisable dans 85 pays, avec des astuces facilitant sa mise en service, comme le choix du numéro de carte et du code personnel. Deux différences notoires : abonnement gratuit (téléphone numéro vert : 05-90-82-93) et facture (détaillée) débitée chaque mois sur la carte de crédit de son choix (Visa, Mastercard, American Express, etc). Les tarifs s'appliquent sans surcharge de taxes, ni frais fixes. Une minute de communication des Etats-Unis vers la France coûte 1,30 dollar (soit, environ 7,33 F, pour un dollar à 5,50 F), 30 % plus cher qu'avec la carte France Télécom. En revanche, les appels, notamment, d'Australie (1,53 dollar) ou du Brésil (1,84 dollar) vers la France se paient moins cher.

● Enfin, les télécartes nord-américaines qui, rechargeables à la demande avec une carte bancaire, procurent à leurs détenteurs un crédit d'unités. Utilisables depuis un téléphone à touches, elles sont, en général, distribuées aux clients, dans les carnets de voyage, par les spécialistes des Etats-Unis et du Canada. Exemple : Allô Télécarte chez Directours (tél. : (1) 45-62-62-62, tarif USA-France : 1,80 dollar la minute), Telekey, distribuée par R A Marketing (tél. : 45-77-10-74, 1,90 dollar la minute), ou encore Global Link chez Jetset (1,99 dollar la minute) et Cosmos chez Council Travel (1,50 dollar la minute) dont les brochures sont disponibles dans les agences de voyages. Des tarifs peu compétitifs en regard des cartes France Télécom ou ATT mais qui demeurent attrayants par rapport aux prix facturés dans les hôtels américains et sur les téléphones publics.

Florence Evin

Averses et éclaircies

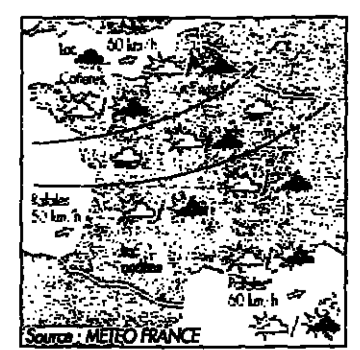
L'ÉTÉ a décidément bien du mal à s'installer. L'anticyclone des Açores ne s'étend pas assez pour bloquer le passage des pertubations venant de l'Atlantique. Le *nord de la France reste donc sous* l'influence d'un flux d'ouest toujours frais pour la saison. La bande pluvieuse arrivée mercredi s'enfoncera lentement vers le sud dans la journée de jeudi, en perdant cependant de l'activité. A l'arrière, ce sera le retour progressif d'un ciel plus changeant, avec petit risque d'averses au nord de la Loire.

La journée de jeudi débutera sous les nuages, et parfois sous la *pluie, des pays de Loire au Nord-*Est en passant par l'Ile-de-France, l'Orléanais et la Champagne. Au fil des heures, ce temps maussade se décalera très lentement vers le sud. Les pluies, généralement faibles, arriveront en cours de matinée sur les Charentes et le Berry, où elles persisteront le plus *souvent jusqu'au soir. En cours* d'après-midi, on retrouvera des éclaircies dans un ciel plus variable du pays nantais aux Ardennes, ainsi qu'en région parisienne. A l'inverse, du Bordelais à la Franche-Comté, on pourra bé*néficier de quelques éclaircies* matinales. Des nuages menaçants commenceront à déborder sur ces régions à la mi-journée. Ils finiront par donner quelques ondées en cours d'après-midi.

Plus au nord, les pluies s'évacueront dès la fin de la nuit. Dès le matin, elles laisseront place à un ciel partagé entre nuages et éclaircies. Les cumulus donneront une courte averse de temps à autre, surtout le long des côtes de la Manche, du Nord-Finistère au *Pas-de-Calais. La journée sera un* peu plus clémente dans les régions méridionales. Après une matinée le plus souvent assez ensoleillée autour de la Méditerranée, les nuages se feront un peu plus menaçants en cours d'après-*midi. Ils pourront donner des* averses, surtout sur le relief.

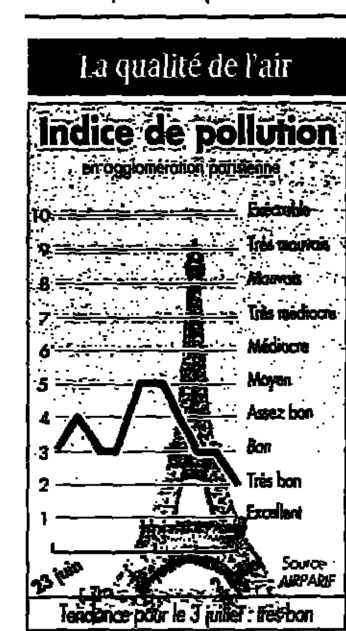
Les températures resteront fraîches au nord de la Loire, avec de 17 à 21 degrés en cours d'après-midi. Au sud, elles seront plus agréables, évoluant généra*lement entre 20 et 25 degrés. Le* mercure atteindra même de 25 à 30 degrés près de la Méditerranée.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

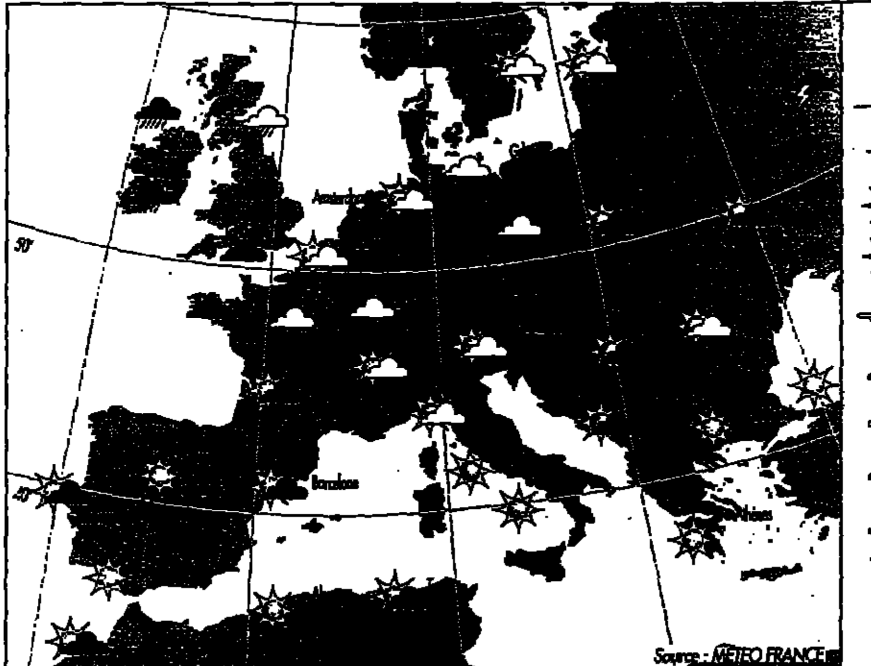


Prévisions pour le 4 juillet vers 12h00

La qualité de l'air

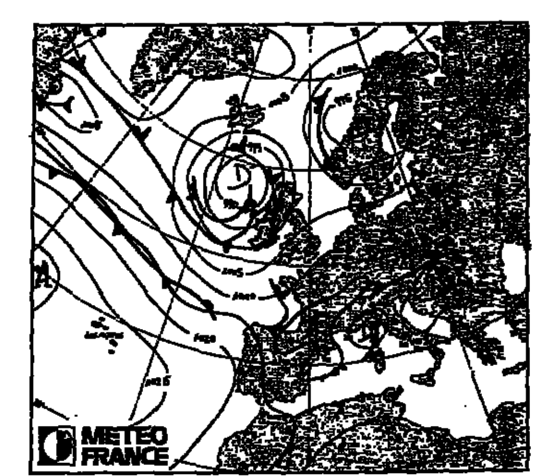


Tendance pour le 3 juillet : très bon

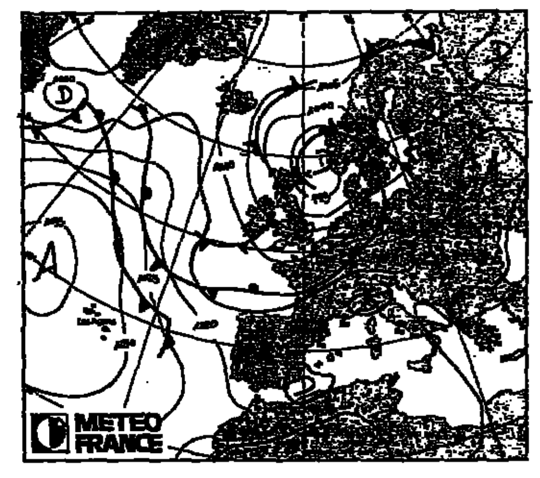


TEMPÉRATURES du 2 juillet *maxima/minima*

FRANCE	
AJACCIO	25/16
BIARRITZ	20/14
BORDEAUX	22/15
BOURGES	20/8
BREST	18/14
CAEN	18/10
CHERBOURG	18/9
CLERMONT-F.	19/10
DIJON	19/6
FORT-DE-FR.	30/25
GRENOBLE	18/8
LILLE	19/9
LIMOGES	19/9
LYON	21/8
MARSEILLE	22/15
NANCY	19/10
NANTES	21/10
NICE	23/16
PARIS	20/11
PAU	20/13
PERPIGNAN	22/14
POINTE-À-PIT.	32/26
RENNES	20/12
ST-DENIS-RÉUNION	25/17
ST-ÉTIENNE	20/6
STRASBOURG	20/9
TOULOUSE	22/13
TOURS	20/10
ÉTRANGER	
ALGER	28/–
AMSTERDAM	17/12
ATHÈNES	31/22
BANGKOK	38/27
BARCELONE	24/16
BELGRADE	27/17
BERLIN	18/10
BOMBAY	31/26
BRASILIA	26/18
BRUXELLES	18/9
BUCAREST	32/16
BUDAPEST	23/16
BUENOS AIRES	16/3
CARACAS	–/–
CHICAGO	28/17
COPENHAGUE	16/8
DAKAR	32/25
DJAKARTA	33/23
DUBAI	45/31
DUBLIN	17/12
FRANCFORT	20/11
GENÈVE	19/9
HANOÏ	38/28
HELSINKI	15/9
HONGKONG	31/26
ISTANBUL	32/21
JÉRUSALEM	–/–
KIEV	22/15
KINSHASA	27/19
LE CAIRE	33/21
LIMA	16/14
LISBONNE	24/17
LONDRES	21/12
LOS ANGELES	24/17
LUXEMBOURG	15/10
MADRID	32/15
MARRAKECH	34/18
MEXICO	25/11
MILAN	20/8
MONTRÉAL	28/17
MOSCOU	21/12
MUNICH	18/9
NAIROBI	23/12
NEW DELHI	35/28
NEW YORK	23/20
PALMA DE M.	28/15
PÉKIN	33/23
PRAGUE	19/9
PRETORIA	21/9
RABAT	25/15
RIO DE JAN.	23/18
ROME	27/20
SAN FRANC.	17/11
SANTIAGO	15/3
SÉVILLE	34/19
ST-PÉTERS.	18/12
STOCKHOLM	17/10
SYDNEY	19/9
TENERIFE	28/21
TOKYO	31/23
TUNIS	36/21
VARSOVIE	20/11
VENISE	22/16
VIENNE	22/14



Situation le 3 juillet, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 5 juillet, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Scrutin présidentiel au Mexique

LES TROIS principaux candidats en présence sont : Aleman, Padilla et Calderon, ce dernier n'ayant à peu près *aucune chance*. Grosso modo, Miguel Aleman, c'est la gauche, et Ezequiel *Padilla*, c'est la droite. Un à un, les grands partis prennent position sur le problème présidentiel et annoncent qu'ils soutiendront tel ou tel des deux candidats.

Tout le monde est, du reste, à peu près convaincu qu'Aleman sera élu. Il a, en effet, le soutien du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), des agrariens « zapatistes » et des syndicats. C'est-à-dire qu'il est, *dans une certaine mesure*, candidat « officiel », tout le personnel administratif et *politique* étant plus ou moins affilié au PRI ou contrôlé par lui.

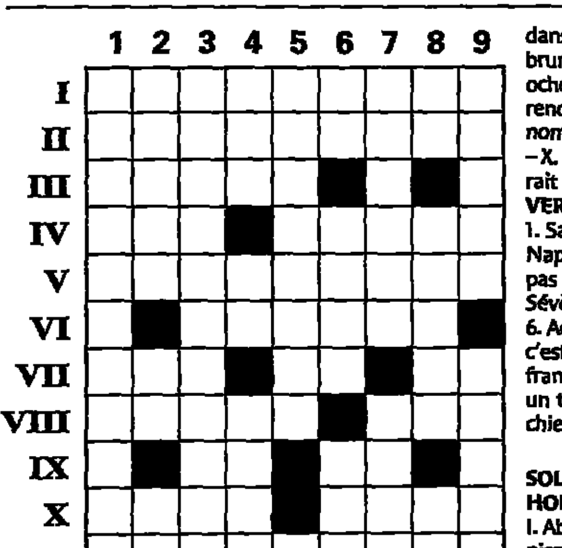
La campagne électorale est pittoresque, mais il ne faut point exagérer. D'abord *vous pouvez vous* procurer une petite plaque en émail au nom de votre candidat, que vous fixez au-dessus de la plaque d'immatriculation de votre voiture. Ensuite, il suffit d'avoir un pot de peinture – non, beaucoup de pots de peinture : il *n'est pas un* arbre, pas un cactus des grandes routes qui ne porte, peint en blanc, en rouge ou gravé : Aleman, Aleman, Padilla, Aleman...

Cela va même beaucoup plus loin. De la fenêtre de l'appartement que Jules Romains occupait encore tout récement à l'immeuble Latino-Americano, on découvre le splendide panorama du Popocatepetl et des volcans mineurs. Mais la vue est *implacablement* arrêtée à 2 kilomètres par un petit cône trapu où s'étale en lettres hautes de 100 mètres le nom d'Aleman.

Robert G. Escarpit
(4 juillet 1946)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6857



HORIZONTALEMENT

I. Paraît encore plus petit si on le met à côté de l'armoire. – II. Comme des précautions qu'il faut parfois prendre avant de s'étendre. – III. Fut l'une des villes *les plus brillantes de l'Empire romain.* – IV. Se trouva dans une tenue indécente. Peut servir à faire des bières brunes. – V. Donnas de vives couleurs. – VI. Traverse Antioche. – VII. Un créateur pour les gnostiques. Symbole. Se rend. – VIII. Se divise en parties. En Angleterre, devant un *nom d'huile. – IX. En Normandie. Quelque chose de mal.* – X. Faire l'innocent. Un homme de passage. – XI. Frapperait comme parfois un vaurien.

VERTICALEMENT

1. Sans aucune distraction. – 2. Un grand chasseur. Nappe. Devint bête. – 3. Qui ont de jolies croupes, mais pas beaucoup de dents. – 4. Ne conserve pas. Vieille ville. *Sévères. – 5. Maladie attrapée par des ouvrières.* – 6. Adverbe. Fait un travail de jardinier. Si elle est pleine, c'est la haute. – 7. Qui ne peut pas supporter la souffrance. Ancien royaume d'Arabie. – 8. Article. Taches sur un tissu. Mesure. – 9. Points de suspension. Attitude de chien.

SOLUTION DU N° 6856

HORIZONTALEMENT

I. Aborigène. – II. Bénévole. – III. Luc. Arion. – IV. Aria*nisme*. – V. Cran. Lie. – VI. Tels. Long. – VII Tenir. – VIII. Ta. Pis. Eu. – IX. Isola. – X. Ostinato. – XI. Nées. Show.

VERTICALEMENT

1. Ablactation. – 2. Beurre. Asse. – 3. Onciale. Ote. – 4. Ré. Ans. Plis. – 5. Ivan. Tian. – 6. Gorilles. As. – 7. Elision. Ath. – 8. Néoménie. Oô. – 9. Ne. Grue.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **BULGARIE.** Frappées par la crise économique et la criminalité, *les stations balnéaires bulgares de* la mer Noire luttent pour attirer les touristes qui préfèrent la Grèce et la Turquie. Mais les tarifs alléchants ne suffisent pas pour garantir la présence de la clientèle étrangère. Les vols bon marché assurés par la compagnie bulgare Balkan Airlines sont jugés peu sûrs et sans confort. Il est d'autre part déconseillé aux voyageurs de circuler en voiture sur les bords de la mer Noire, les attaques y *étant fréquentes*. – *(AFP.)*

■ **COMORES.** Depuis le 1er juillet, la vente de boissons alcoolisées est interdite aux Comoriens. Seuls les hôtels et les missions diplomatiques sont autorisés à importer de l'alcool. Dans les hôtels, la vente de boissons alcoolisées est réservée aux étrangers. – *(Reuter.)*

■ **CORÉE DU SUD.** Korean Air, la plus grosse compagnie aérienne de Corée, envisage d'acheter 150 nouveaux avions d'ici à 2005 pour renouveler et augmenter sa flotte, qu'elle espère faire passer de *105 appareils actuellement* à 200 au début du siècle prochain. – *(Bloomberg.)*

■ **CHINE.** Les Chinois empruntent de moins en moins le train : de janvier à mai, 381 millions de passagers ont pris le train, soit une baisse de 13,1 % par rapport à la même période de l'année dernière. Cette hémorragie s'est poursuivie les dix premiers jours de juin avec une moyenne journalière de 2,28 millions de passagers. Certains jours, à peine 2,15 millions de sièges sont occupés sur une capacité totale de 2,35 millions de places assises, *ce qui représente* 200 000 places inoccupées, soit *l'équivalent de 150 trains*. – *(AFP.)*

■ **HONGKONG.** Les citoyens chinois résidant sur le continent devront toujours obtenir une autorisation spéciale pour se rendre à Hongkong. La colonie britannique jouira, après sa rétrocession à la Chine le 1er juillet 1997, d'un statut de « zone administrative spéciale ». *Pékin même actuellement* des pourparlers diplomatiques pour que les *titulaires* d'un passeport de cette zone soient dispensés de visa dans certains pays. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Vendredi 5 juillet

■ ***MARAIS :*** le quartier Saint-Paul (50 F), 11 heures, place de l'Hôtel-de-Ville face à la poste (Claude Marti).

■ **LE QUARTIER DES ÉPINETTES** *(60 F), 11 heures, angle de la rue* Forest et de la rue Caulaincourt (Vincent de Langlade).

■ **MUSÉE DU LOUVRE :** la peinture française du XIXe siècle, de David à Delacroix (33 F + prix d'entrée), 11 h 30 (Musées nationaux).

■ ***LE CANAL SAINT-MARTIN*** (37 F), 14 h 30, angle du quai de Jemmapes et de la rue du Faubourg-du-Temple (Monuments historiques).

■ **DU QUARTIER DES TOURNELLES** à la place des Vosges (50 F), 14 h 30, sortie du métro Sébastien-Froissard *(Paris pittoresque et insolite)*.

■ **L'ÉGLISE SAINT-NICOLAS-DES-CHAMPS** (37 F), 14 h 30, 254, rue Saint-Martin devant l'église (Monuments historiques).

■ **LE PARC ANDRÉ-CITROËN** (55 F), 15 heures, *angle de l'avenue Emile Zola et de la rue de la Convention* (Paris et son histoire).

■ **MONTMARTRE** (50 F), 14 h 30, en haut du funiculaire (Paris autrefois).

■ **MUSÉE D'ORSAY :** exposition Menzel (36 F + prix d'entrée), 14 h 30 *(Musées nationaux)*.

■ **LE QUARTIER CHINOIS** (55 F), 14 h 30, sortie du métro Maison-Blanche côté impair (Europ explo).

■ **LES COMPAGNONS DU TOUR DE FRANCE** *(37 F), 15 heures, mé*tro Mabillon côté rue Mabillon (Monuments historiques).

■ **DE L'ARBALÈTE AU FER À MOULIN** (60 F), 15 heures, sortie du métro Monge côté escalier roulant (Vincent de Langlade).

■ **GRAND-PALAIS :** *exposition Les* Années romantiques (50 F + prix d'entrée), 15 heures, entrée de l'exposition (Pierre-Yves Jaslet).

■ **LE QUARTIER DE L'ANCIENNE BIÈVRE** (50 F), 15 heures, 15, rue des Gobelins (Didier Bouchard).

■ ***L'HÔTEL-DIEU (50 F), 15 h 30,*** devant l'entrée côté parvis de Notre-Dame (Claude Marti).

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	GO LEMONDE
Adresse Internet :	http:// www.lemonde.fr
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province :	36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.

PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITE

Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Dominique Alduy

Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08

Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

CINÉMA Le tournage à Soweto du premier film noir sud-africain, « Fools », marque peut-être un tournant pour le cinéma de ce pays, jusqu'à présent entièrement aux mains







DR

des Blancs, et inféodé à Hollywood. ● LE GÉORGIEN Mikhaïl Kobakhidzé, longtemps interdit par les autorités soviétiques, a réalisé, entre 1961 et 1969, quelques merveilles de courts métrages au ton « keatonien », à voir au Studio des Ursulines. ● PETER JACKSON, dans « Créatures célestes », traite, avec un onirisme non convaincant, d'un fait divers néo-zélandais.

En Afrique du Sud, le septième art cherche à échapper à son passé

Beaucoup de films se tournent dans le pays de Nelson Mandela. Mais, pour éviter de tomber sous la coupe américaine, cinéastes, producteurs et politiques tentent d'inventer un avenir à un secteur issu de l'apartheid

JOHANNESBURG
de notre envoyé spécial

Existe-t-il un cinéma sud-africain ? Oui et non. Oui, puisque ce pays dispose de techniciens expérimentés, de studios, de laboratoires, de salles bien équipées, et qu'un nombre appréciable de films s'y tournent. Non, parce que les réalisateurs et producteurs dignes de ce nom se comptent sur les doigts d'une main, qu'une large part de la production locale, jusqu'à ces dernières années, venait du détournement d'une réglementation fiscale – beaucoup de films ne sortant pas –, et parce que la majorité des tournages sont des productions américaines, attirées par les décors et le taux de change. C'est à cette situation paradoxale que sont confrontés les dirigeants et les professionnels qui cherchent à doter l'Afrique du Sud d'un cinéma en phase avec son évolution.

Nul ne se fait d'illusions ; le gouvernement a d'autres priorités – santé, éducation, logement. Nul ne s'en offusque. Mais de nombreuses voix soulignent qu'une politique culturelle est un élément crucial de l'affirmation d'une ère nouvelle, et que le cinéma peut offrir à une nation divisée une image d'elle-même, à la mesure de l'espoir suscité par la démocratie.

Tout est à faire. L'industrie du cinéma sud-africain reste à 100 % blanche. Et médiocre : le directeur du Festival des trois continents, à Nantes, et celui du Festival d'Amiens, qui préparent tous deux un panorama pour la fin 1996, ont bien de la peine à boucler un programme digne de ce nom – le grand film local, auréolé de son succès international, demeurant *Les dieux sont tombés sur la tête*.

La question du renouveau du cinéma sud-africain a pourtant été posée depuis la libération de Nelson Mandela en 1990. Professionnels, universitaires et politiques ont fait des propositions. Et un double constat : faiblesse des moyens de production, monopoles de la distribution et de l'exploitation par des entreprises issues du régime d'apartheid.

Côté production, beaucoup croient au système français de taxe sur les billets alimentant un fonds de financement. Proposé par les chercheurs du Human Sciences Research Council, soutenu par le producteur Jeremy Nathan, figure de l'activisme anti-apartheid, ce projet est combattu, comme il se doit, par les grandes sociétés d'exploitation.

DES STARS ANGLO-SAXONNES

Le débat n'est pas tranché, un Livre blanc devant être publié par le ministère de la culture fin août. Mais les responsables du ministère laissent entendre que la taxe ne sera pas instituée. En revanche, une Film Foundation, s'inspirant du Centre national du cinéma français, devrait être créée avant la fin de l'année. Elle disposerait de 10 millions de rands (environ 12 millions de francs) de crédits, partagés entre la formation (producteurs, scénaristes...) et l'aide à la production. Cette somme est jugée « *ridicule* » par les représentants de l'industrie traditionnelle, telle Angela van Schalkwyk, directrice de la revue *Screen Africa* : « *Ce n'est rien. Aucune importance, d'ailleurs, nous n'avons pas besoin de l'Etat. L'important est de continuer à s'ouvrir à l'étranger.* » C'est-à-dire à Hollywood, dont l'omniprésence est illustrée par deux des plus gros projets en cours, qui ont l'un et l'autre Mandela pour héros. Les Américains ont été les plus rapides, il viennent de mettre en boîte *One Man, One Vote*, tourné sur place mais où le rôle du dirigeant de l'ANC est tenu par Sidney Poitier, et celui de Frederik De Klerk par Michael Caine.

L'adaptation de l'autobiographie du président, *La Longue Marche vers la liberté*, a été confiée au seul producteur sud-africain chevronné, Anand Singh. Lui non plus, d'ailleurs, ne dédaigne pas de faire appel aux stars anglo-saxonnes (Richard Harris et James Earl Jones dans *Cry My Beloved Country*, Whoopy Goldberg dans *Sarafina !*) pour accroître le « potentiel international » de ses films. Les vedettes noires américaines jouent donc un rôle ambigu : engagement réel en faveur du cinéma de l'Afrique du Sud mais avec une approche hollywoodienne.

Côté gouvernement, on envisage d'autres sources de financement : retenue sur les profits réalisés dans le pays par les films étrangers ou impôt sur les films publicitaires réalisés sur place (trois cents spots étrangers ont été tournés durant l'été 1995-1996). D'autres initiatives voient le jour. Alors que le film *Fools*, premier long métrage noir, est salué comme un événement, Jeremy Nathan tente de monter *Vénus hottentote*, reconstitution historique se déroulant en Afrique du Sud, à Londres et à Paris. En attendant, il pilote une série de courts métrages baptisée *Africa Dreaming*, dont chaque épisode doit être tourné dans un pays différent du continent.

Ce projet a reçu le soutien de la télévision publique, SABC. La chaîne privée (et cryptée) M-Net a elle aussi son projet « africain » : le financement d'un programme annuel de quatre courts métrages réalisés par des jeunes Noirs. Où l'on voit se profiler les paradoxes de l'*affirmative action* qui, à l'exemple des Etats-Unis, tend à imposer des emplois sur la base de l'appartenance ethnique (ce qui n'a rien d'un luxe dans un secteur archi-dominé par les Blancs), mais sans toujours prendre en compte la légitimité des bénéficiaires.

Dans le domaine de la distribution et de l'exploitation règnent deux duopoles : Ster Kinekor et UIP dans le premier secteur, Ster Kinekor et U-Metro dans le second. Ancienne (le premier film a été montré en Afrique du Sud dès 1896), l'industrie du cinéma est placée dans l'ombre d'Hollywood. L'apartheid a conforté les situations acquises par les grandes compagnies, en dépouillant leurs concurrents « non-Blancs » (c'est-à-dire Indiens), Ster Kinekor se taillant la part du lion. Les deux réseaux d'exploitation disposent de salles modernes (300 écrans pour Ster Kinekor, 130 pour U-Metro), toutes installées dans les quartiers blancs et diffusant presque uniquement des films américains, chaque société ayant un accord avec des majors.

L'implantation de nouveaux écrans est un problème délicat. Chez Ster Kinekor, on plaide la bonne volonté avec l'ouverture de salles dans les quartiers noirs via la nouvelle filiale Ster Moribo, en expliquant leur peu de succès par la pauvreté des habitants et l'insécurité – mais beaucoup de salles sont défectueuses, et mal approvisionnées.

COPRODUCTIONS AFRICAINES

Quant aux mini-salles vidéo baptisées « *maxi-movies* », elles ne semblent guère avoir d'avenir. Mike Ross, patron de Ster Kinekor (filiale d'un trust ayant des intérêts dans l'immobilier, le tourisme, le loisir), ne fait pas mystère de ses plans : son avenir est en Europe de l'Est, où il implante des multiplexes, en Pologne et en République tchèque pour commencer.

Richard Ishmael pourrait modifier les règles de ce jeu difficile. Fondateur du très militant FRU sous l'apartheid, ce jeune Noir est devenu, à la surprise générale, directeur des ventes de UIP, le distributeur commun hors Etats-Unis de Paramount, Universal et MGM. « *Pour apprendre, et avec l'espoir de faire bénéficier aussi le cinéma africain de la puissance commerciale des Américains.* » Tentative considérée avec espoir et scepticisme par ceux qui cherchent à faire naître le nouveau cinéma africain. Les mêmes sentiments entourent l'autre initiative d'Ishmael : la tenue, en novembre, d'un premier marché international au Cap. Autant que des produits (rares), Ishmael compte bien vendre des idées, en particulier de coproductions avec l'Europe, mais aussi afro-africaines. Car l'avenir du cinéma sud-africain, s'il trouve sa voie, pourrait aussi représenter une chance énorme pour tous les cinémas d'Afrique, en leur offrant une alternative au dialogue ambigu avec leurs anciennes puissances coloniales.

Jean-Michel Frodon

Les chiffres de l'industrie

● **Exploitation.** Le pays compte 570 écrans, devant lesquels se sont réunis, en 1995, quelque 36 millions de spectateurs (des Blancs dans une écrasante majorité, les salles étant presque toujours implantées dans leurs quartiers). 300 titres sont sortis l'année dernière.

● **Fréquentation.** Parmi eux, les films américains s'adjugent 85 % du box-office, l'essentiel du reste étant partagé entre des productions d'autres pays anglo-saxons (Grande-Bretagne, Australie) et les deux ou trois comédies à succès produites localement. La fréquentation est en nette augmentation (+ 9 % en 1995 par rapport à 1994) depuis quatre ans.

● **Production.** Si de nombreux films se tournent entièrement ou partiellement en Afrique du Sud, le nombre de productions locales s'est effondré depuis l'abrogation en 1992 de l'« abri fiscal » concédé au secteur. Cinq films ont été produits en 1994, quatre en 1995.

Faire circuler les images bannies

Le Film Resource Unit (FRU) a été créé en 1986 par des militants anti-apartheid comme contre-pouvoir à une information et à une culture entièrement sous contrôle de la censure. « *On était sans cesse perquisitionné et embarqué par la police* », se souvient Mike Dearham, aujourd'hui à la tête du FRU. Cette association à but non lucratif s'est donné pour tâche de faire circuler les images bannies, et de les amener là où elles n'avaient pas accès. Elle a constitué une vidéothèque de 450 titres, films militants et œuvres de création africaines, documentaires et bandes pédagogiques.

Pour atteindre les townships et les campagnes, le FRU possède deux camionnettes spécialement équipées, conduites par des équipes formées. Partout (écoles, salles communes, sièges d'association), les projections sont accompagnées de débats. Le FRU détient les droits des films qu'il diffuse : après avoir vécu du soutien militant, il peut aujourd'hui les commercialiser, en vendant des cassettes ou lorsqu'une chaîne accepte d'en diffuser. Mike Dearham ne désespère pas de pouvoir accéder un jour à de véritables salles.

« Je rachèterai tous ces crétins... »

Il est furieux, Moosa Moosa, et se répand en imprécations contre le régime d'apartheid avec une violence rare. Héritier d'une riche famille indienne installée à Durban, qui s'était lancée dans l'exploitation cinématographique en 1939, il s'est juré de récupérer le statut dont les siens ont été spoliés en 1948 par l'instauration de l'apartheid. Il a ouvert, en 1993, un premier complexe à Durban.

Il a surtout obtenu, au terme d'une procédure menée comme une guerre juridique et médiatique contre la superpuissance Ster Kinekor, un jugement qui a fait la une des journaux : en donnant raison à l'homme d'affaires indien, la décision remet en cause des avantages acquis grâce aux lois raciales, qui ont conduit à la constitution d'énormes trusts liés au régime précédent. Les conséquences pourraient s'étendre bien au-delà du cinéma, comme l'a compris le gouvernement américain qui a invité le gérant de salles de Durban pour évaluer l'avenir de la concurrence en Afrique du Sud. Moosa Moosa, lui, n'est pas apaisé : « *Je rachèterai tous ces crétins qui n'ont prospéré que grâce à la terreur fasciste !* »

Sur le tournage de « Fools », premier long métrage de l'après-apartheid

SOWETO
de notre envoyé spécial

« *Somlandela uMandela, lapa eyakhona somlandela* » (Nous suivrons Mandela où qu'il aille). Le vendeur bossu a ironiquement détourné les paroles de l'hymne chanté et dansé par la congégation religieuse, sur le quai de la gare de Kliptown, un des quartiers de Soweto. C'est la nuit sur l'immense township. Au loin, on entend par instants des coups de feu. C'est l'hiver en juin en Afrique du Sud, il fait froid. Les chanteurs attendent le train, le professeur Zamani attend le train, et tous les autres aussi. Les autres ? L'équipe de *Fools*, je vous demande pardon, premier film écrit, réalisé, interprété et coproduit par des Noirs dans le pays.

Le train, omnibus qui relie Jo'burg à Soweto, est un vrai train, tellement vrai qu'il est en retard. Alors, pour combattre les frimas, l'interpète de Zamani (Patrick Shai), prend la direction du chœur. Bientôt, tout le monde danse : le réalisateur, Ramadan Suleman ; le premier assistant zimbabwéen, Joël Phiri ; tous les techniciens et figurants dansent, et même les Français, Jacques Bouquin, le chef opérateur et Philippe Sénéchal, l'ingénieur du son. Pedro Pimento, le producteur mozambicain, ne danse pas, il sourit. Et le train arrive.

« *Ça me change des films américains, on s'amuse mieux.* » Seul Sud-Africain blanc de l'équipe, « Jaypi » (pour J.-P., pour Jean-Paul, « *ma mère aimait beaucoup Belmondo* »), le machino a forgé son indéniable efficacité sur les tournages étrangers. C'est le troisième film qu'il tourne dans le township, pourtant réputé dangereux : « *Sans problème.* » « *On s'est arrangé avec les gangsters pour être tranquilles*, explique Pedro Pimenta, *c'est beaucoup plus sûr que de compter sur la protection de la police.* » La police n'est pourtant pas absente du film : « *Elle a accepté de jouer son propre rôle répressif à l'écran, en utilisant son véritable matériel. Mais à condition qu'il soit bien clair que l'histoire se déroule* « *avant* » (le passage à la démocratie). »

SANS FOLKLORE

Bheki Peterson, qui a si souvent eu affaire aux flics dans le passé, n'en revient pas d'une telle collaboration. Avec Ramadan Suleman, il a adapté le roman homonyme de Njabulo Ndebele pour l'écran. L'histoire de l'affrontement entre Zamani, un professeur de collège respecté jusqu'au jour où il viole une de ses élèves, et Zani, le frère de la victime, jeune militant de l'ANC revenu d'exil participer au combat anti-apartheid.

Entièrement situé dans le township, le scénario permet une description de la vie communautaire, s'attachant au rôle des femmes, aux rapports entre générations, à la situation scolaire. Un récit sans folklore, où tous les personnages sont noirs, et qui met en évidence des drames et des conflits aux mécanismes universels, quoique leur forme soit dessinée dans le quotidien sud-africain.

Le projet date de 1988, mais le scénariste et le réalisateur affirment que la fin de l'apartheid ne lui a rien enlevé de son actualité. « *Nous n'avons jamais voulu un film où les Noirs ne peuvent être que des héros ou des victimes. La libération de Mandela et la démocratisation ne l'ont pas remis en cause.* » Ramadan et Bekhi se connaissent depuis l'adolescence. En 1978, avec Benji Francis, ils ont créé dans le ghetto l'African Cultural Center, première troupe de théâtre noir. Se définissant comme des « *activistes sans carte, artistes avant d'être militants* », ils écrivent (Bekhi surtout), mettent en scène, jouent.

Aujourd'hui, Benji Francis dirige toujours le Centre ; Bekhi Peterson, dramaturge et écrivain, est professeur de littérature africaine à l'université ; Ramadan Suleman se consacrant au cinéma (il fut notamment l'assistant de Med Hondo et de Souleymane Cissé). Ensemble, ils ont créé la maison de production de *Fools*, qu'ils ont appelée, non sans ironie, Natives at large (Indigènes hors limites). Les quelque quinze versions du scénario se sont succédé au cours d'une navette ininterrompue, entre Paris, où Suleman s'était exilé, et l'Afrique du Sud, où Peterson était resté. « *A Paris, j'oubliais la réalité de la terreur quotidienne qui régnait ici, la tension et le danger de chaque instant* », dit Ramadan Suleman.

DR

Le réalisateur Ramadan Suleman.

Leur projet se concrétise grâce à l'intervention du producteur français Jacques Bidou. Suleman l'avait croisé puisqu'il suivit, en 1983-1984, les stages des ateliers Varan, ces petites structures de formation mises en place par Jacques Bidou au début des années 70 pour favoriser l'émergence des cinématographies du Sud. C'est Jacques Bidou, rompu aux exigences de la fabrication des films dans des conditions précaires (*Bab-el-Oued City*, de Merzak Allouache, tourné dans Alger embrasé par la guerre civile, ou *Les Gens de la rizière*, réalisé au Cambodge par Rithy Panh) et aux montages financiers complexes, qui dote le film de sa base matérielle et technique. Il connaît bien l'Afrique du Sud, où il a produit plusieurs documentaires (dont le justement remarqué *My Vote Is My Secret*), et réussit le prodige d'intéresser à *Fools* les deux télévisions concurrentes, SABC la publique et M-Net la privée.

A côté de petites contributions de distributeurs allemands et belges, et de la participation du Fonds Sud français, l'Union européenne apporte l'essentiel du financement « nordique » du film, soit 40 % des 6,5 millions de francs que coûte *Fools*. Cette intervention n'est pas allée sans mal, l'Afrique du Sud ne faisant pas partie des pays que l'Europe peut aider dans ce domaine. Jacques Bidou a tourné la difficulté en montant une coproduction avec deux pays voisins, le Mozambique et le Zimbabwé, qui peuvent recevoir des fonds de Bruxelles. Premier film noir de l'après-apartheid, et à ce titre moment important dans le cinéma sud-africain, le film devient ainsi également le catalyseur d'une coopération régionale.

J.-M. F.

Le cinéma français moissonne ses jeunes talents

En quarante-deux films, la rétrospective « Génération 90 » dessine le portrait d'un septième art en pleine vitalité

« *Génération 90* », *du 3 juillet* au 13 août, un film par jour accompagné chaque fois d'un court métrage différent, aux Trois Luxembourg, 67-69, rue Monsieur-le-Prince (5e). Tél. : 46 33 97 77. Prix unique : 30 F.

Il s'est passé quelque chose dans le jeune cinéma français depuis le début des années 90. On chercherait vainement une autre cinématographie européenne ayant durant la même période témoigné d'une telle vitalité. Et, en France même, la totalité de la décennie 80, si elle fut loin d'être stérile en jeunes talents (Léos Carax, Romain Goupil, Claire Denis..., et, côté plus « grand public », Luc Besson, Jean-Jacques Beineix, Jean-Marie Poiré), n'a pas connu un tel renouveau. Les quarante-deux films retenus par la rétrospective « Génération 90 » laissent en effet apparaître de nombreux nouveaux phénomènes.

Le premier est bien sûr l'arrivée d'une nouvelle génération de réalisateurs, dont une proportion inhabituelle de réalisatrices. A cet égard, il faut souligner le rôle joué par les écoles de cinéma, l'Idhec puis la Femis, dont Arnaud Desplechin, Eric Rochant, Christian Vincent, Pascale Ferran, Noémie Lvovski, Laetitia Masson, Laurence Ferreira Barbosa... ont fait partie.

Autre élément fédérateur, l'apparition de nouveaux producteurs : l'irruption d'Eric Rochant avec *Un monde sans pitié* puis celle de Christian Vincent avec *La Discrète* sont aussi le fruit du travail d'Alain Rocca et Adeline Lecalier. Ce sont eux qui révéleront ensuite Cédric Klapisch, avant que leur associé Philippe Rossignon ne produise Mathieu Kassovitz et Tran Anh Hung. D'autres jeunes producteurs – Pascal Caucheteux, Philippe Martin, Hugues Demichelle, Bruno Pesery, Jean-Luc Ormière, Jean-Michel Rey... – ont également contribué à l'apparition massive de cette nouvelle génération.

Si des producteurs plus chevronnés (Alain Sarde, Maurice Bernart, Martine Marignac, Jacques Perrin, Paulo Branco...) ont aussi participé à l'aventure, il faut encore relever le rôle nouveau d'un producteur particulier, Arte. La chaîne culturelle est en effet largement intervenue comme partenaire cinéma, à travers sa filiale de production de films, et comme commanditaire de téléfilms à d'authentiques cinéastes, dont beaucoup de jeunes.

MALGRÉ LE POIDS DE LA TÉLÉ

La période, qui a vu par ailleurs le succès de films inhabituellement courts pour une exploitation commerciale (*Versailles rive gauche*, *La Vie des morts*, *Un été sans histoire*) a paru se jouer des anciennes divisions entre types de production. Il n'en est rien. Malgré le poids considérable de la télévision dans le financement, aucun de ces films n'est un produit télé, tous traduisent une démarche cinématographique.

Cette démarche n'est pas la même pour tous. Chez certains, on voit se dessiner un héritage d'un cinéma classique, sinon académique, fondé sur la solidité du scénario, le brio des dialogues et des numéros d'acteur : Mathieu Kassovitz et Jacques Audiard (le premier ayant aussi été l'acteur du second) en sont les plus évidents représentants, Christian Vincent, Cédric Klapish, Pierre Salvadori ou Laurent Bénégui appartiennent également à ce courant.

Alors que d'autres cinéastes renouvellent l'élan de la modernité propulsé naguère par la nouvelle vague : Arnaud Desplechin, Cédric Kahn, Xavier Beauvois, Manuel Poirier, Philippe Alard, Laurence Fereira Barbosa, Pascale Ferran, Antoine Desrosière, Noémie Lvovski, Laetitia Masson manifestent cette prééminence de la mise en scène.

Si les années 80 ont été souvent considérées comme privilégiant l'imagerie, à l'enseigne de Beineix et de Besson, on n'y trouve guère de successeurs directs, sinon Caro et Jeunet et leur utilisation des effets visuels. Simultanément, à côté d'une tendance toujours forte à l'introspection, on assiste à un retour d'intérêt pour les cadres de vie et les moeurs collectives, qui n'occupaient plus qu'une place discrète dans les films nationaux. *Un monde sans pitié*, et surtout le succès, teinté d'émotion et de scandale, des *Nuits fauves* prenant à bras le corps le drame du sida, ont envoyé les premiers signaux. *La Sentinelle* a représenté une tentative complexe de réflexion sur l'Europe confrontée au passé et au présent.

Des titres tels que *Nord*, *La Petite Amie d'Antonio*,... *A la campagne*, *Métisse*, *Les gens normaux n'ont rien d'exceptionnel*, *Le Fils du requin*, *Hexagone*, *Trop de bonheur*, *En avoir ou pas* ou *Bye-bye* font une large place au contexte social, avec pour beaucoup d'entre eux une attention particulière à la vie dans les cités (parmi les absents de ce programme, *La Haine*, considéré – à tort – comme « *le grand film de la banliene* », et celui qui aurait à meilleur droit revendiqué ce titre, *Etat des lieux* de Jean-François Richet).

Chez les plus « modernes », si l'apport de la nouvelle vague, en particulier de Jean-Luc Godard et d'Eric Rohmer, demeure une référence forte, on distingue également une influence marquée, sous le signe du réalisme quotidien, des premiers films de Maurice Pialat.

NOUVEAUX COMÉDIENS

Même si elle occupe une place minoritaire, la comédie figure aussi au menu de la jeune génération (*Cible émouvante*, *Métisse*, *Riens du tout*, *Pas très catholique*, *Augustin*). Enfin, ce renouveau des thèmes, des cinéastes, des producteurs – et aussi, souvent, des techniciens – s'accompagne de l'apparition en très grand nombre de jeunes comédiens. L'écrasante majorité des interprètes des films de « Génération 90 » ont le même âge que leurs réalisateurs.

Judith Henry, Marianne Denicourt, Emmanuelle Devos, Fabienne Babe, Romane Bohringer, Valeria Bruni Tedeschi, Elsa Zylberstein – ou encore, absentes de ce programme, Chiara Mastroianni, Nathalie Richard, Laurence Côte, Sandrine Kiberlain, Virginie Ledoyen, Elodie Bouchez, Jeanne Balibar... – chez les filles, Emmanuel Salinger, Melvil Poupand, Thibault de Montalembert, Bruno Todeschini, Mathieu Kassovitz, Charles Berling... chez les garçons (moins nombreux), traduisent là aussi la fécondité de la décennie en cours.

Jean-Michel Frodon

Vision onirique d'un fait divers

Créatures célestes. L'amitié entre deux adolescentes mêle le cauchemar au rêve

Film néo-zélandais de Peter Jackson. Avec Melanie Lynskey, Kate Winslet, Sarah Peirse, Diana Kent, Clive Merrison, Simon O'Connor. (1 h 40.)


DESSIN JACQUES VALOT

Les images sont granuleuses, les commentaires ronflants. A la voix paisible qui dit la douceur de vivre en ces contrées et énonce des traditions de culture et de savoir-vivre toutes britanniques, répondent des cris et des hurlements. Travellings haletants dans un sous-bois, visages, bras et mains ensanglantés de deux jeunes filles. La vie n'était-elle donc pas *si douce*, à Christchurch, Nouvelle-Zélande, au début des années 50 ?

Créatures célestes entreprend de le montrer. D'abord avec application. Comment l'humble Pauline est devenue l'amie inséparable de l'orgueilleuse et prétentieuse Juliet, Anglaise de très bonne famille transplantée à Christchurch. Comment rêves et phantasmes de l'une et de l'autre ont alimenté les frustrations de l'autre et de l'une. Comment elles en sont venues à préparer et à exécuter l'assassinat de la mère de Pauline, qui n'avait décidément pas sa place dans l'univers merveilleux que les deux donzelles s'étaient fabriqué, peuplé de rois, de reines, de princesses et de créatures volant à leur secours sitôt que le besoin s'en faisait sentir. Des visages de vedettes de cinéma fixent ces phantasmes, qu'éclaire la voix de Mario Lanza. James Mason, Veronica Lake sont cités, mais surtout Orson Welles, tellement *« repoussant »* qu'il en devient irrésistiblement attirant.

De même, est-ce la frénésie des personnages qui gagne le film, ou l'agitation de la réalisation qui contamine Pauline et Juliet ? A peine la question est-elle posée que toutes deux sont devenues les jouets d'un réalisateur à l'évidence convaincu que les effets spéciaux tiendront lieu de choix de mise en scène. Grâce aux techniques les plus sophistiquées, le monde de Pauline et Juliet se transforme, gagné par les créatures nées de leur imagination. Le spectateur, lui, reste à la porte, témoin de plus en plus distant d'une histoire qui semble se dérouler sans lui, quelque part entre les égouts de Vienne (les filles vont voir au cinéma *Le Troisième Homme*) et un pays merveilleux qui n'est assurément pas celui que montraient les granuleuses images du début.

Pascal Mérigeau

Découvrir un Géorgien interdit, entre Buster Keaton et Pierre Etaix

Mikhaïl Kobakhidzé : cinq courts métrages inédits (1 h 13).

Un récent programme de courts métrages diffusé en salles s'intitulait « Cours-y vite ». Si l'on n'a apparemment pas trouvé de titre générique pour les petites merveilles du Géorgien *Mikhaïl Kobakhidzé*, cela ne saurait empêcher d'y courir *toute affaire cessante* (par exemple dès le mercredi 3 à 20 heures, pour une rencontre-débat avec le réalisateur, au studio des Ursulines). Ces cinq films, qui constituent l'intégrale du cinéaste, ont été réalisés de 1961 à 1969. On doit leur redécouverte au festival Côté court à Pantin (Seine-Saint-Denis). L'univers de Kobakhidzé est en noir et blanc, nulle parole ne s'y profère mais la musique (omniprésente, de Bach à Charles Aznavour) joue un rôle primordial.

Dès le premier film, *Jeune Amour* (1961), forme et fond sont donnés : c'est le jeu amoureux conçu comme partie de cache-cache, filmé dans une veine qui prend sa source dans le burlesque américain (tendance Keaton) pour aboutir à Pierre Etaix. Un étonnant mélange de fraîcheur et de tendresse, d'espoir et de résignation se distille à travers une géométrie de l'espace moins propice à la mécanique du gag proprement dit qu'à une poétisation du monde. *Carrousel* (1962) organise le chassé-croisé d'un garçon et d'une fille à travers la ville, avec ses foules automates, sa grande roue de fête foraine, et ses rues saisies en plongée, au hasard desquelles on se perd comme on s'est rencontré.

La Noce (1964) est le plus explicitement keatonien de tous : l'imperturbabilité du héros, les scènes oniriques et l'échec amoureux qui le statufie y révèlent l'incongruité de sa présence au monde. Tout au moins demeure-t-on encore dans un cadre réaliste et urbain, avec lequel Kobakhidzé rompt dans ses deux derniers films. *Le Parapluie* (1966) s'introduit ainsi dans la tendre idylle d'un chef de gare et de sa jeune amie.

La solitude du paysage, les facéties de l'ombrelle, les bouleversements chorégraphiques suscités chez les deux jeunes gens qui succombent à la tentation de l'attraper évoquent la transposition d'une vieille mésaventure édénique dans le paradis soviétique. Un pas de plus dans l'abstraction et voici *Les Musiciens* (1969), soit deux hommes livrés à eux-mêmes dans un espace vide, deux dérisoires silhouettes gesticulant sur un fond blanc immaculé. Lesquels s'embrassent tout d'abord pour finir, par paliers successifs et selon une logique digne des *cartoons*, par se tirer dessus à coups de canon.

DÉNONCÉ POUR « FORMALISME »

Ces *musiciens* n'étaient en fait qu'un épisode d'un film, *Espoirs*, qui devait en comprendre trois autres. La raison pour laquelle ce projet n'a pas vu le jour tient en un mot : interdiction. Dénoncé en haut lieu comme « formaliste » par les très incompétentes autorités du cinéma géorgien, Mikhaïl Kobakhidzé a été purement et simplement interdit de tourner depuis 1969.

Après un silence de presque trente ans, on est d'autant plus stupéfait de trouver un homme qui a su, avec ce mélange d'humour et de fatalisme qui caractérise ses films, conserver, précisément, espoir. Né en 1939 à Tbilissi, Kobakhidzé est entré à l'école de cinéma de Moscou en 1959. Ses condisciples se nomment Klimov, Konchalovsky, Iosseliani. Il se lie aussi d'amitié avec Serguei Paradjanov, qui devient le parrain de sa fille. Aux heures noires, il n'en sera pas *moins seul*, se consacrant à des tâches purement alimentaires. En 1984, une tragédie frappe encore cet homme, dissipant définitivement ses chances de rentrer dans les bonnes grâces du pouvoir : son fils, qui a tenté de détourner un avion pour fuir l'URSS, est fusillé.

Et voici que Kobakhidzé, qui dit n'avoir jamais cessé de croire qu'il survivrait à l'Union soviétique, refait surface aujourd'hui avec un scénario de long métrage, *Les Variations de l'amour*. Il a trouvé l'aide du CNC et la participation d'un producteur en France, ainsi que le soutien du ministère de la culture russe.

Cette histoire de triangle amoureux se situera en Géorgie, et sera, de nouveau, sans paroles. Pari risqué pour un long métrage ? Kobakhidzé balaie la remarque d'un revers de main : il a eu plus de temps qu'il n'en faut pour mûrir son projet.

Jacques Mandelbaum

TOUS LES AUTRES FILMS

VACANCES EN FAMILLE

Programme de trois courts métrages de Laurent Cantet, Bruno Bontzolakis, Philippe Harel (1 h 19).

■ Cassis-Blériot-Paris : trois villes pour installer trois courtes histoires graves, qui se déroulent sinon durant les vacances, du moins dans une sorte de suspension du temps propice au retour de conflits ordinairement tus. D'où la cohérence de ce programme, caractérisée par l'étonnante habileté avec laquelle chacun de ces jeunes réalisateurs parvient à imposer d'emblée une atmosphère. Toute de rocs, de soleil et d'impudeur dans *Jeux de plage* (Laurent Cantet), c'est un drame oedipien poussé à l'absurde entre Eric, dix-huit ans, et son père qui n'hésitera pas à s'humilier. Sous la grisaille du Pas-de-Calais, deux amis passent les quelques jours qui les séparent de leur incorporation en *Vacances à Blériot* (Bruno Bontzolakis), chez les grands-parents de l'un d'eux. L'absence de la petite amie, le manque d'argent, la mort de la grand-mère, la tristesse du bourg : autant de notations qui suggèrent que la province est davantage un état d'âme qu'une notion géographique. Y compris à Paris, où, dans le cadre d'*Une visite* (Philippe Harel), Carole héberge pour quelques jours ses parents, sans parvenir à fissurer le carcan d'incompréhension familière qui les réunit et les sépare. Entre une visite aux Galeries Lafayette et une soirée ennuyeuse au théâtre, on peut effectivement en pleurer de rage et de désarroi. Il ne s'agit donc pas tant ici de « vacances en famille » que de la photographie précise de quelques rites de passage contemporains. *J. M.*

PEREIRA

Film italo-français de Roberto Faenza. Avec Marcello Mastroianni, Daniel Auteuil, Stefano Dionisi, Joaquim de Almeida, Nicoletta Braschi, Marthe Keller (1 h 36).

■ *Il y a Lisbonne et il y a Marcello Mastroianni*. Et aussi un beau roman d'Antonio Tabucchi. Ce qui pourrait faire beaucoup de raisons d'aller voir *Pereira*, adapté du livre *Pereira prétend*. Seulement, il n'est pas certain qu'il faille adapter les beaux romans au cinéma. Surtout lorsque l'écriture de l'écrivain, au sens de travail, de style, de développement et d'épanouissement d'une pensée, importe plus que cette pensée elle-même. Ici, un vieux journaliste s'assoupit dans la Lisbonne d'août 1938, soucieux de faire préparer à l'avance quelques nécrologies, sans guère s'intéresser à ce qui se passe en Allemagne, en Espagne, dans son propre pays même. Le film relate les événements qui le conduiront à prendre parti, à s'engager.

Beau sujet, sans doute, mais dont le film se satisfait d'objectiver les données, en donnant à admirer le grand acteur qu'est Mastroianni, saisi dans la splendeur de la ville. Autour de lui, à l'exception notable de Daniel Auteuil, se détachent des personnages qui parlent français, *eux aussi*, mais dont la voix, pour la plupart, semble avoir été postsynchronisée. Impression désagréable, rançon à payer pour une coproduction européenne, mais aussi traduction directe du manque de ligne directrice et de personnalité dont souffre le film. *P. M.*

WHEN PIGS FLY

Film américain de Sara Driver. Avec Marianne Faithfull, Alfred Molina, Seymour Cassel (1 h 37).

■ Issue d'une scène underground américaine tardive, productrice à l'occasion de Jim Jarmusch, Sara Driver signe ici son second long métrage, après *Sleepwalk* (1986). Le sous-titre, *Lilly ou la vengeance d'une ombre*, résume le thème : une histoire d'âme en peine, de fantôme revenu réparer chez les vivants les torts qu'on lui a causés dans ce bas-monde. Les lieux (un bord de mer, une maison morne), l'atmosphère (d'attente et d'ennui), la veine (romantisme fantastique) et surtout la manière enchanteresse dont la mort saisit ici le vif rappellent *L'Aventure de Mme Muir* de Joseph L. Mankiewicz. Lilly, assassinée par son mari, hante en compagnie de Ruthy, une petite fille également morte dans ces lieux, un rocking-chair remisé dans le pub La rose d'Erin. A la faveur d'un déménagement, les deux fantômes se révèlent à Marty, jazzman raté et dépressif, et à Sheila l'entraîneuse. Lilly, par leur intermédiaire, assouvit sa vengeance, tandis que Marty redécouvre avec Sheila le goût de la vie. Cette aventure en forme de fable souffre toutefois du traitement expérimental que lui fait subir la réalisatrice : il suffit précisément de songer à Mankiewicz pour comprendre combien les distorsions de la bande-son et la multiplication des effets (surimpressions, fondus enchaînés...) desservent ici la magie du propos. *J. M.*

LE JOUR DU CHIEN

Film italien de Ricky Tognazzi. Avec Vincent Lindon, Sabrina Ferilli, Luca Zingaretti, Ricky Memphis (1 h 45).

■ Il y eut en Italie une vague du « thriller politique », voici venu le temps du « thriller financier ». Par là, il faut entendre que les scènes violentes ici détaillées sont justifiées par des opérations financières que le scénariste s'applique à rendre accessibles au spectateur néophyte. Pour que les choses soient plus claires encore, une touche de passion peut se révéler nécessaire : l'affairiste (Luca Zingaretti) qui entreprend de ruiner son vieil ami Francesco (Vincent Lindon), avec l'assistance musclée de quelques hommes de main, entend également séduire la belle épouse de celui-ci, dont à l'évidence le bonheur l'indispose, lui le solitaire.

Pour dessiner ce personnage d'implacable méchant, Ricky Tognazzi recourt à une imagerie qui a déjà beaucoup servi dans le cinéma hollywoodien pour la présentation de tueurs psychotiques (solitude glaciale, culte du corps, etc.). Bien que recyclée à des fins différentes, elle produit une même exigence, qui a trait à l'efficacité de la réalisation. Tel n'est pas le point fort de Ricky Tognazzi, dont la pauvreté d'inspiration ne fait qu'accuser la platitude du propos et accentuer la grandiloquence des effets. *P. M.*

DUNSTON PANIQUE AU PALACE

Film américain de Ken Kwapis. Avec Jason Alexander, Faye Dunaway, Eric Llyod, Rupert Everett (1 h 28).

■ Un gentleman-cambrioleur (Rupert Everett affublé de fausses dents) a dressé un orang-outang à dévaliser les chambres des hôtels de luxe. L'animal, sans doute en quête d'une existence sociale moins dangereuse, se libère de la tutelle de son indigne maître. Recueilli par les enfants du directeur d'un palace, il perturbe la vie de l'hôtel par une série de catastrophes. *Dunston* est une petite comédie pour enfants, au comique dépourvu d'originalité. Outre les jets d'eau sur les robes de soirée et les tartes à la crème, il cherche surtout à faire rire grâce aux mimiques de l'animal, au prix d'un anthropomorphisme assez facile.

Jean-François Rauger

LES ENTRÉES À PARIS

■ **La Fête du cinéma**, qui s'est déroulée les 30 juin, 1er et 2 juillet, est un succès. En la décalant après le début des congés, les organisateurs ont donc fait le bon choix. Grâce au passeport à 10 francs, on enregistre 739 000 entrées en région parisienne, contre 576 000 l'an dernier.

■ **Beaucoup de nouveautés** ont profité de cette manne. *Une nuit en enfer*, dans son circuit de 48 salles, est le principal bénéficiaire, à 126 000 entrées. Mais *Meurtre en suspens* connaît un beau succès à 94 000 dans 26 salles. Avec le même nombre d'écrans, *Le Cobaye 2* n'attire que 48 000 amateurs, autant que *Jane Eyre* disposant de neuf écrans de moins. *Richard III* s'en tire honnêtement, à 27 000 dans 12 salles, et *Gabbeh* peut se féliciter de ses 8 800 spectateurs dans seulement 5 cinémas. Au seul Grand Ecran Italie, *Léon* en version longue fait 11 500 entrées.

■ **Trois films de la semaine précédente** tirent aussi profit de la Fête : *Delphine : 1, Yvan : 0* attire 84 000 supporters (total : 136 000), faisant jeu égal avec *La Jurée*. Et *Trainspotting* poursuit sur sa lancée, avec 80 000 entrées (total : 146 000). *Conte d'été* atteint 93 000 en quatre semaines, et *Comment je me suis disputé...* 66 000 en trois semaines.

■ **Parmi les « anciens »**, *Le Huitième Jour* reçoit un coup de pouce qui le porte à 425 000 en sept semaines. Il se rapproche ainsi de *Ridicule*, qui en est lui à 435 000 avec une semaine d'exploitation supplémentaire. La Fête du cinéma aura enfin permis à *Pédale douce* de franchir la barre des 700 000, et à *Beaumarchais* celle des 500 000.

J.-M. F.

★ Chiffres : *Le Film français*.

LA SÉLECTION DU « MONDE »

COMMENT JE ME SUIS DISPUTÉ (français, 2 h 58), d'Arnaud Desplechin, avec Mathieu Amalric, Emmanuelle Devos, Thibault de Montalembert, Emmanuel Salinger, Marianne Denicourt, Chiara Mastroianni.
CONTE D'ÉTÉ (français, 1 h 53), d'Eric Rohmer, avec Melvil Poupaud, Amanda Langlet, Aurélia Nolin, Gwenaëlle Simon.
DES LENDEMAINS QUI CHANTENT (français, 1 h 10), de Caroline Chomienne, avec Julien Gangnet, Pierre Allio, Alphonse Ghanem, Pascal Mathieu, Elodie Mennegan, Delia Routsova.
ELLE (français, 1 h 26), de Valéria Sarmiento, avec Marine Delterme, Didier Flamand.
FAUTE DE SOLEIL (français, 57 min), de Christophe Blanc, avec Jean-Jacques Benhamou, Sarah Haxaire, Christian Balthauss, Françoise Descarrega, Evelyne Ker, Patricia Orlando.
GABBEH (iranien, 1 h 15), de Mohsen Makhmalbaf, avec Shaghayegh Djodat, Hossein Moharamai, Roghieh Moharami, Abbas Sayahi.
MACHAHO (franco-algérien, 1 h 30), de Belkacem Hadjadj, avec Hadjira Oul Bachir, Belkacem Hadjadj, Meriem Babes.
LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT (dessin animé britannique, 1 h 13) de Peter Lord, David Sproxton, Sam Fell et Nick Park.
LA SECONDE FOIS (italien, 1 h 20), de Mimmo Calopresti, avec Nanni Moretti, Valeria Bruni Tedeschi.
LE TEMPS DE L'AMOUR (iranien, 1 h 15) de Mohsen Makhmalbaf.
LE TOMBEAU DES LUCIOLES dessin animé Japonais (1 h 25), d'Isao Takahata.

FESTIVALS

PARIS : RÉTROSPECTIVE KENJI MIZOGUCHI
Né à Tokyo en 1898, Mizoguchi a embrassé la carrière de cinéaste en devenant l'assistant d'Osamu Wakayama en 1922. Parmi l'un des premiers réalisateurs à s'intéresser au parlant, il signe ses premiers films au début des années 30 avec *La Cigogne en papier* et *Les Sœurs de Gion*. De 1939 à 1945, il tourne successivement *Contes des chrysanthèmes tardifs* et, conflit de la seconde guerre mondiale oblige, des films au caractère historique : *Les 47 Ronins, Miyamoto Musashi* et *L'Épée Bijomaru*. Suivent en 1946 et 1947 *Cinq femmes autour d'Utamaro* et *L'Amour de l'actrice Sumako*. Puis, c'est le début d'une longue série de chefs-d'œuvre autour de son thème de prédilection : la femme face à la société, avec *Les Femmes de la nuit, La Vie d'O'Haru, femme galante*. Les années 50 feront naître *les Contes de la lune vague après la pluie, L'Intendant Sansho, Les Amants crucifiés, L'Impératrice Yang Kwei-Fei, La Rue de la honte*, considérés comme les plus aboutis du maître. Il meurt en 1956, et c'est Teinosuke Kinugasa, son ami, qui termine son dernier ouvrage, *Une histoire d'Osaka*.
Du 3 juillet au 24 septembre. Cinéma l'Arlequin, 76, rue de Rennes, Paris 6e. Tél. : 45-44-28-80. 5 films : 150 F ; 20 films : 500 F.

VERDUN, D'ABEL GANCE À BERTRAND TAVERNIER
Dans le cadre de la commémoration du 80e anniversaire de la bataille de Verdun, trois nuits de cinéma sont proposées dans la cour d'honneur des Invalides. Chaque soirée s'articule autour d'un film majeur précédé de courts métrages et d'archives cinématographiques sur Verdun. Ainsi, sont projetés, *Verdun, visions d'histoire* (1931, Léon Poirier), *J'accuse* (1919, Abel Gance) et *La Vie et rien d'autre* (1989, Bertrand Tavernier). Une exposition intitulée « Verdun, *1916, 300 jours – 300 nuits* » est présentée parallèlement au Musée de l'armée, aux Invalides, du 6 au 28 juillet.
Les 5, 6 et 7 juillet, de 21 h 30 à minuit. Cour d'honneur des Invalides. Tél. : 44-42-51-73.

DIVAS ET STARS DU GRAND ÉCRAN
Le cinéma L'Entrepôt consacre les femmes durant la première quinzaine du mois de juillet. Au programme, Claudia Cardinale, Michèle Morgan, Romy Schneider, Jeanne Moreau, Simone Signoret, Katharine Hepburn, Elisabeth Taylor, immortalisées par Visconti, Truffaut, Bunuel, Grémillon, Altman, Mankiewicz, Carné.
Cinéma L'Entrepôt, 7-9, rue Francis-de-Pressensé, Paris 14e. Tél. : 36-68-05-87.

REGGAE & MONSTRES JAPONAIS AU RACINE ODÉON
Le Cinéma Racine Odéon poursuit ses inénarrables soirées à thème. Le 5 juillet, *Bongo Man, Reggae Sunsplash* (1981, Stefan Paul) et *Bob Marley Time Will Tell* de Declan Lowney illustrent la nuit reggae. Le 6, la deuxième nuit des samouraïs, yakuzas et monstres japonais verra fleurir *La Grande Guerre des monstres* (1966, Inoshiro Honda), *Baby Cart, l'enfant massacre* (1973, Kenji Misumi) et *La Jeunesse de la bête* (1963, Seijun Suzuki). Comme à l'accoutumée, un petit-déjeuner attend les noctambules dès le lever du jour.
Les 5 et 6 juillet. Racine Odéon, 6, rue de l'École-de-Médecine, Paris 6e. Tél. : 46-33-43-71.

MARSEILLE : HOMMAGE À TONINO GUERRA
Auteur de romans, récits et poèmes en dialecte, Tonino Guerra est né à Santarcangelo di Romagna en 1920. Cinquante ans de fidèle collaboration aux côtés d'Antonioni (tous les films depuis *L'Avventura* à l'exception de *Profession Reporter*), de Fellini *(Amarcord, Ginger et Fred)*, de Rosi *(L'Affaire Mattei, Cadavres exquis, Chronique d'une mort annoncée)*, des frères Taviani *(Kaos)*, de Tarkovski *(Nostalghia)*, d'Angelopoulos *(Le Pas suspendu de la cigogne, Le Regard d'Ulysse)* et d'Andreï Khrjanovsky *(Le Lion à la barbe d'argent)*, font de Tonino Guerra un poète-scénariste d'une grande créativité. Conçu et réalisé par « Extérieur nuit », en coproduction avec le Festival de Marseille, cet hommage propose une série de films qui témoignent de son travail exceptionnel. Une lecture par Tonino Guerra lui-même, une rencontre avec Andreï Khrjanovsky, réalisateur du *Long voyage* (projeté en avant-première) et une conférence d'Alain Bergala, critique et réalisateur, sur *Antonioni et le scénario* complètent cette manifestation.
Du 5 au 20 juillet. Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité, 13002 Marseille. Tél : 91-33-50-88.

NOUVEAUX FILMS

DINGO ET MAX
Dessin animé américain de Kevin Lima, (1 h 20).
VF : *UGC Ciné-Cité les Halles*, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (39-17-10-00) ; George-V, dolby, 8e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e *(réservation : 40-30-20-10)* ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; *UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé* Wepler, dolby, 18e *(réservation : 40-30-20-10)* ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).
DUNSTON, PANIQUE AU PALACE
Film américain de Ken Kwapis, avec Jason Alexander, Faye Dunaway, Eric Lloyd, Rupert Everett, *Glenn Shadix*, Paul Reubens (1 h 28).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; *George-V, dolby, 8e*.
VF : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; *UGC Montparnasse*, dolby, 6e ; George-V, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; *Gaumont Alésia, dolby, 14e* (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).
HEAVENLY CREATURES
Film néo-zélandais de Peter Jackson, avec *Melanie Lynskey*, Kate Winslet, Sarah Peirse, Diana Kent, Clive Merrison, Simon O'Connor *(1 h 40)*.
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Le Saint-Germain-des-Prés, *salle* G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; *La Bastille*, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : *Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e* (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, *dolby, 9e* (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : *40-30-20-10*) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10).

LE JOUR DU CHIEN (*)
Film franco-italien de Ricky Tognazzi, avec Vincent Lindon, Sabrina Ferilli, Luca *Zingaretti, Ricky Memphis* (1 h 48).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; *réservation : 40-30-20-10*) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).
VF : Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; *réservation : 40-30-20-10*) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
MIKHAÏL KOBAKHIDZÉ
CINQ COURTS MÉTRAGES INÉDITS
Film géorgien de Mikhaïl Kobakhidzé, (1 h 13).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ;
PEREIRA
Film italien de Roberto Faenza, avec Marcello Mastroianni, Daniel Auteuil, Stefano Dionisi, Joaquim De Almeida, Nicoletta Braschi (1 h 35).
Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49).
VACANCES EN FAMILLE
Film français de Laurent Cantet, Bruno Bontzolakis, Philippe Harel, (1 h 30).
14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).
WHEN PIGS FLY
Film américano-japonais-allemand-hollandais de Sara Driver, avec Alfred Molina, *Marianne Faithfull, Seymour Cassel*, Maggie O'Neill, Rachel Bella (1 h 37).
VO : *Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet*, 5e (43-54-42-34).

EXCLUSIVITÉS

À LA VIE, À LA MORT !
de *Robert Guédiguian*,
avec Ariane Ascaride, Jacques Boudet, *Jean-Pierre Darroussin*, Jacques Gamblin, Gérard Meylan, Jacques Pieiller.
Français (1 h 40).
Denfert, 14e (43-21-41-01) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
L'ÂGE DES POSSIBLES
de Pascale Ferran,
avec le Théâtre national de Strasbourg.
Français (1 h 45).
Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).
BETWEEN THE TEETH
de David Byrne,
David Wild,
avec Bobby Allende, Jonathan Best, Angel Fernandez, Ite Jerez, *Lewis Kahn*, George Porter Jr.
Américain (1 h 11).
VO : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).
BONGO MAN
de Stephan Paul,
avec Jimmy Cliff.
Allemand-jamaïcain (1 h 45).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; *Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation* : 40-30-20-10).
CASINO (*)
de Martin Scorsese,
avec Robert De Niro, Sharon Stone, Joe Pesci, Don Rickles, Alan Hing, Kevin Pollak.
Américain (2 h 58).
VO : Gaumont Marignan, dolby, 8e (ré*servation* : 40-30-20-10).
CHACUN CHERCHE SON CHAT
de *Cédric Klapisch*,
avec Garance Clavel, Zinedine Soualem, Renée Le Calm, Olivier Py, Arapimou, Rambo.
Français (1 h 35).
UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; *UGC Rotonde, dolby, 6e* ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; *Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; réservation* : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).
CITY HALL
de Harold Becker,
avec *Al Pacino*, John Cusack, Bridget Fonda, Danny Aiello, Martin Landau, David Paymer.
Américain (1 h 43).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; Les Montparnos, 14e (39-17-10-00 ; *réservation* : 40-30-20-10).
LE COBAYE 2
de *Farhad Mann*,
avec Patrick Bergin, Matt Frewer, Austin O'Brien, Ely Pouget, Kevin Conway.
Américain (1 h 40).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10).
LA COMÉDIE DE DIEU
de Joao César Monteiro,
avec Claudia Teixeira, Max Monteiro, Raquel Asençao
Portugais (2 h 43).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
COMMENT JE ME SUIS DISPUTÉ
d'Arnaud Desplechin,
avec Mathieu Amalric, Emmanuelle Devos, Thibault de Montalembert, Emmanuel Salinger, Marianne Denicourt, Chiara Mastroianni.
Français (2 h 58).
Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; *réservation : 40-30-20-10*) ; *Gaumont Alésia*, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; *Miramar*, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
CONTE D'ÉTÉ
de Eric Rohmer,
avec Melvil Poupaud, Amanda Langlet, Aurélia Nolin, Gwenaëlle Simon.
Français (1 h 53).
UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; UGC Danton, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-*Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81)* ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : *40-30-20-10*) ; *Sept Parnassiens*, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e *(44-24-46-24 ; réservation* : 40-30-20-10).
CORPS ET ÂMES
d'Aude Vermeil,
avec Catia Riccabonni, Philippe Rey*mondin, Antoine Guinand, Bernadette* Patois, Monica Goux, Jean-Daniel Vermeil.
Suisse (1 h 25).
Le République, 11e (48-05-51-33).
DEAD MAN
de Jim Jarmusch,
avec *Johnny Depp, Gary Farmer*, Lance Henriksen, Robert Mitchum, Gabriel Byrne, John Hurt.
Américain, noir et blanc (2 h 14).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (42-77-14-55) ; *Images d'ailleurs*, 5e (45-87-18-09) ; Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
DELPHINE : 1, YVAN : 0
de Dominique Farrugia,
avec Julie Gayet, Serge Hazanavicius, Alain Chabat, Dominique Farrugia, Lionel Abelanski, *Amélie Pick*.
Français (1 h 31).
UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; *UGC Convention, 15e* ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e *(réservation : 40-30-20-10)*.
LES DERNIERS JOURS D'EMMANUEL KANT
de Philippe Collin,
avec David Warrilow, André Wilms, Roland Amstutz, Christian Rist, Julien Rochefort, Claude Aufaure.
Français, noir et blanc (1 h 10).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
DES LENDEMAINS QUI CHANTENT
de Caroline Chomienne,
avec *Julien Gangnet, Pierre Allio*, Alphonse Ghanem, Pascal Mathieu, Elodie Mennegan, Delia Routsova.
Français (1 h 10).
Studio 28, 18e (46-06-36-07 ; réservation : 40-30-20-10).
DES NOUVELLES DU BON DIEU
de Didier Le Pêcheur,
avec Marie Trintignant, Maria de Medeiros, *Christian Charmetant*, Jean Yanne.
Français *(1 h 40)*.
UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, *6e* (46-33-79-38) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).
ELLE
de Valéria Sarmiento,
avec *Marine* Delterme, Didier Flamand.
Français (1 h 26).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LE FACTEUR
de Michael *Radford*,
avec Massimo Troisi, Philippe Noiret.
Italien (1 h 40).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; *Gaumont* Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; *La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60)* ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; *réservation : 40-30-20-10*) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79). VF : Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10).
FAUTE DE SOLEIL
de Christophe Blanc,
avec Jean-Jacques Benhamou, Sarah Haxaire, Christian Balthauss, Françoise Descarrega, Evelyne Ker.
Français (57 min.).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
GABBEH
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Shaghayegh Djodat, *Hossein Moharamai*, Roghieh Moharami, Abbas Sayahi.
Iranien (1 h 15).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).
GOOD MEN, GOOD WOMEN
de Hou Hsiao-hsien,
avec Annie Shizuka Inoh, Lim Giong, *Jack Kao, Vicky Wei, King Jieh-wen, Tsai Chen-nan*.
Taïwanais (1 h 48).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
JANE EYRE
de Franco Zeffirelli,
avec William Hurt, Charlotte Gainsbourg, Joan Plowright, Géraldine Chaplin, Anna Paquin.
Franco-italo-britannique (1 h 53).
VO : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49) ; *Gaumont Ambassade, dolby, 8e* (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, *16e (44-24-46-24* ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
JEUNES GENS
de Pierre-Loup Rajot,
avec Anne Roussel, Jean-Pierre Lorit, *Tom Novembre, Roc Lafortune, Myriem* Roussel.
Français (1 h 03).
Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e *(43-20-32-20 ; réservation* : 40-30-20-10).
LE JOURNAL DU SÉDUCTEUR
de Danièle Dubroux,
avec Chiara Mastroianni, Melvil Poupaud, Hubert Saint-Macary, Serge Merlin, Mathieu Amalric, Danièle Dubroux.
Français (1 h 35).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le République, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
LA JURÉE
de Brian Gibson,
avec Demi Moore, Alec Baldwin, Joseph Gordon-Levitt, Anne Heche, James Gondolfini, Lindsay Crouse.
Américain (2 h).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; *14-Juillet Odéon*, dolby, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; UGC Gobelins, 13e ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).
KANSAS CITY
de Robert Altman,
avec Jennifer Jason Leigh, Harry Belafonte, Miranda Richardson, Dermot Mulroney, Steve Buscemi, Michael Murphy.
Américain (1 h 58).
VO : *Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20* ; réservation : 40-30-20-10).
LÉON (*)
de Luc Besson (version intégrale),
avec Jean Reno, Gary Oldman, Natalie Portman, Dany Aiello.
Français (2 h 05).
VO : Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10).
LOCH NESS
de John Henderson,
avec Ted Danson, Joely Richardson, Ian Holm, Kirsty Graham, James Frain.
Américain (1 h 40).
VO : *Gaumont Ambassade, dolby, 8e* (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; *George-V, 8e* ; *Studio 28, 18e* (46-06-36-07 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; *Les Montparnos*, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; *Majestic Passy*, 16e *(44-24-46-24* ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e *(46-36-10-96* ; réservation : 40-30-20-10).
MACHAHO
de Belkacem Hadjadj,
avec Hadji (1 h 48).
VO : Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).
MEURTRE EN SUSPENS
de John Badham,
avec *Johnny Depp, Christopher Walken*, Charles S. Dutton, Peter Strauss, Roma Maffia, Gloria Reuben.
Américain (1 h 39).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; UGC Triomphe, *dolby, 8e* ; *Pathé Wepler, dolby, 18e* (réservation : 40-30-20-10).
MIDDLE OF THE MOMENT
de Werner Penzel,
Nicolas Humbert,
avec Robert Lax, Aghali Ag Rhissa, Johann Le Guillerm, Mutu Walat Rhabidine, SandraM'Brow, Amoumoun.
Suisse-allemand (1 h 20).
VO : *Studio des Ursulines*, 5e (43-26-19-09).
LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT
de Peter Lord, David Sproxton, Sam Fell et Nick Park,
dessin animé britannique (1 h 13).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
VF : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10).
PEUR PRIMALE
de *Gregory Hoblit*,
avec Richard Gere, Laura Linney, John *Mahoney, Alfre Woodard, Frances* McDormand, Edward Norton.
Américain (2 h 11).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er ; UGC Normandie, dolby, 8e.
VF : Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).
PIROUETTE, CHANSONNETTE
de Pascal Lenôtre et Jacques-Rémy Girerd,
Français (40 min.).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
RICHARD III
de *Richard Loncraine*,
avec Ian McKellen, Annette Bening, Kristin Scott-Thomas, *Jim Broadbent*, Robert Downey Jr..
Américain (1 h 43).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, *dolby, 13e* (47-07-28-04 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montpar*nasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation* : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, *16e (44-24-46-24 ; réservation* : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
RIDICULE
de Patrice Leconte,
avec *Fanny Ardant, Charles Berling*, Bernard Giraudeau, Judith Godrèche, Jean Rochefort.
Français (1 h 42).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC *Triomphe, 8e ; Gaumont* Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, *dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation* : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07 ; réservation : 40-30-20-10).
LA SECONDE FOIS
de Mimmo Calopresti,
avec Nanni Moretti, Valeria Bruni-Tedeschi, Valeria Milillo, Roberto De Francesco, Marina Confalone, Simona Caramelli.
Italien (1 h 20).
VO : Reflet Médicis II, *5e (43-54-42-34)* ; UGC Rotonde, dolby, 6e.
SMOKE
de Wayne Wang,
avec William Hurt, Harvey Keitel, Stockard Channing, *Harold Perrineau Jr.*, Ashley Judd, Forest Whitaker.
Américain (1 h 50).
VO : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).
SUNCHASER
de Michael Cimino,
avec *Woody Harrelson, Jon Seda, Anne* Bancroft, Alexandra Tydings, Matt Mulhern, *Talisa Soto*.
Américain (2 h).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
T-REX
de Jonathan Betuel,
avec Whoopi Goldberg, Pons Maar, Ar*min Mueller-Stahl, Richard Roudtree*.
Américain (1 h 40).
VF : Rex, 2e (39-17-10-00) ; Miramar, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).
LE TEMPS DE L'AMOUR
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Shiva Gerede, Abdolraman Palay, Aken Tunt, Menderes Samanjilar.
Iranien (1 h 15).
14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).
THE ADDICTION
d'Abel Ferrara,
avec Lili Taylor, Christopher Walken, Annabella Sciorra, Edie Falco, Michel Fella, Paul Calderon.
Américain, noir et blanc (1 h 24).
VO : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
LE TOMBEAU DES LUCIOLES
d'Isao Takahata,
dessin animé Japonais (1 h 25).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83).
TRAINSPOTTING (**)
de *Danny Boyle*,
avec Ewan McGregor, Ewen Bremmer, Jonny Lee Miller, Kevin McKidd, Robert Carlyle, Kelly McDonald.
Britannique (1 h 33).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Grand Action, dolby, 5e (43-29-44-40) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; *14-Juillet Beaugrenelle*, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
TROIS VIES ET UNE SEULE MORT
de Raoul Ruiz,
avec *Marcello Mastroianni*, Marisa Paredes, Arielle Dombasle.
Franco-espagnol (2 h 03).
Latina, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).
UN ANIMAL, DES ANIMAUX
de Nicolas Philibert,
Français (59 min.).
14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
UN HÉROS TRES DISCRET
de Jacques Audiard,
avec Mathieu Kassovitz, Anouk Grinberg, Sandrine Kiberlain, Albert Du*pontel, Nadia Barentin, Bernard Bloch*.
Français (1 h 45).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; UGC Opéra, 9e ; Les Montparnos, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).
UNE NUIT EN ENFER (**)
de Robert Rodriguez,
avec Harvey Keitel, George Clooney, *Quentin Tarantino, Juliette Lewis*.
Américain (1 h 40).
VO : *UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er* ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : *40-30-20-10*) ; *Pathé Wepler, dolby, 18e* (réservation : 40-30-20-10).
WALLACE ET GROMIT
de Nick Park, Richard Goleszowski, Jeff Newitt et Peter Lord,
dessin animé britannique (1 h 15).
VO : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).
WHEN NIGHT IS FALLING
de Patricia Rozema,
avec Pascale Bussières, Rachael Crawford, Henri Czerny, Don McKellar.
Canadien (1 h 35).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
WITTGENSTEIN
de Derek Jarman,
avec Karl Johnson, Michael Gough, Tilda Swinton, John Quentin, Kevin Collins, Clancy Chassay.
Britannique (1 h 15).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

REPRISE

JANE EYRE
de Robert Stevenson,
avec Joan Fontaine, Orson Welles, Margaret O'Brien, Peggy Ann Garner, John Sutton, Agnès Moorehead.
Américain, 1944, noir et blanc (1 h 36).
VO : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).
(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

Bernard Guetta dirigera la rédaction du « Nouvel Observateur »

CLAUDE PERDRIEL, PDG du *Nouvel Observateur*, devait annoncer la nomination de Bernard Guetta à la direction de la rédaction de l'hebdomadaire, mercredi 3 juillet. Bernard Guetta travaillera en tandem avec Serge Lafaurie, directeur de la rédaction depuis 1982. M. Perdriel pourrait aussi annoncer le renforcement du sommet de la rédaction, avec Christine Mital, actuelle rédactrice en chef chargée de l'économie, Claude Weill, rédacteur en chef des pages « Notre époque », et Jérôme Garcin *(L'Express)*, qui doit être nommé à la tête des pages « culture ».

Bernard Guetta remplace Laurent Joffrin, récemment nommé directeur de la rédaction de *Libération (Le Monde* du 18 juin).

Agé de quarante-cinq ans, Bernard Guetta est « un enfant du *Nouvel Observateur* » *: il y a débuté* à vingt ans. Spécialiste des pays de l'Est, il a ensuite travaillé au *Monde* à partir de 1979. Ses correspondances de Pologne puis de Russie lui valurent le prix Albert-Londres (1981) et celui de la fondation Mumm (1988). Candidat à la succession d'André Fontaine à la direction du *Monde*, en 1990, Bernard Guetta a obtenu 21,49 % des voix. Nommé fin 1990 directeur de la rédaction du bimensuel *L'Expansion*, Bernard Guetta a ensuite été responsable en 1992 d'un projet de quotidien en France, à l'initiative de *La Repubblica, El Pais, The Independent* et *Le Monde*. Depuis 1991, il était chroniqueur à France-Inter et éditorialiste au *Nouvel Économiste*.

Finalisation de la fusion Bertelsmann-CLT

En s'alliant avec le groupe allemand, la compagnie luxembourgeoise devient le premier opérateur audiovisuel européen

L'ACCORD de fusion entre la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) et UFA, filiale audiovisuelle du groupe Bertelsmann, annoncé le 2 avril, devait recevoir, mercredi 3 juillet, l'approbation des conseils d'administration des deux entreprises. Cet accord crée un ensemble, baptisé CLT-UFA, qui « pèse » environ 20 milliards de francs de chiffre d'affaires – le groupe Kirch culmine à 17,5 milliards de francs et Canal Plus à 10,1 milliards. Plus petite que la CLT, UFA apportera en dot une soulte de 5,1 milliards de francs.

Cette fusion à 50/50 devrait s'accompagner d'un partage géographique des activités. L'Allemagne reviendra au groupe Bertelsmann tandis que la France, le Royaume-Uni et le Bénélux seront du ressort de la CLT. La mise en place d'une double direction bicéphale devrait entériner l'arrivée à part égale du groupe allemand dans l'opérateur luxembourgeois.

Au sommet, Didier Bellens, actionnaire d'Audiofina, holding de contrôle de la CLT, sera flanqué de Michael Dornemann, président de la UFA. A l'échelon inférieur, deux directeurs généraux seront associés : Rémy Sautter, successeur de Michel Delloye, administrateur délégué de la CLT démissionnaire, devra composer avec l'Allemand Rolf Schmidt-Holtz, membre du bureau éxécutif de la division divertissement de Bertelsmann.

Outre l'approbation de la fusion CLT-UFA, les conseils d'administration d'Audiofina et de la CLT devraient réaffirmer l'engagement de l'opérateur luxembourgeois dans Télévision par satellite (TPS), bouquet français de programmes numérique par satellite. Actionnaire de 20 % du capital de TPS, la CLT a prévu d'investir 500 millions de francs. Mardi 2 juillet, le premier conseil d'administration de TPS a entériné la nomination de Patrick Le Lay, PDG de TF 1, à la présidence du bouquet satellite, et confirmé l'adoption du décodeur numérique Viaccess, développé par France Télécom.

L'AVENIR D'HAVAS

L'arrivée de la CLT sur le marché français de la diffusion de programmes numériques ne manque pas d'inquiéter les concurrents de l'opérateur luxembourgeois. Canal Plus, alliée, en Allemagne, avec Bertelsmann, au sein d'une plate-forme numérique regroupant aussi Havas et Rupert Murdoch, a demandé au groupe allemand de clarifier la situation. Pour preuve de bonne volonté, Bertelsmann à fait savoir qu'il n'interviendrait pas sur le marché français (*Le Monde* du 26 juin). Cette initiative sera laissée à la seule CLT. Reste à savoir si ce partage des tâches sera de nature à calmer les partenaires du groupe allemand.

La fusion CLT-UFA pose aussi le problème du devenir du groupe Havas, actionnaire de la Compagnie luxembourgeoise de multimédia (CLMM), holding de contrôle d'Audiofina. Outre Havas, la CLMM est détenue à 25 % par Electrafina et à 35 % par le groupe Bruxelles-Lambert (GBL). Havas possède un droit de préemption sur les 60 % du capital de la CLMM propriétée de GBL et d'Electrafina. Cette clause ne peut être invoquée que dans le cas d'une vente avec transfert de fonds. Or la fusion CLT-UFA s'organise sur la base d'un apport d'actifs accompagné d'une soulte.

Après la fusion, Audiofina, actionnaire à 98 % de la CLT, ne détiendra plus que 50 % du capital du groupe luxembourgeois à égalité avec Bertelsmann. Le groupe Havas, deuxième actionnaire de la CLT, sera marginalisé au sein de la nouvelle entité CLT-UFA. Cette nouvelle situation pourrait faire le lit de la Générale des eaux. La société désormais présidée par Jean-Marie Messier est actionnaire à hauteur de 24 % dans le capital d'Electrafina, une des pièces maîtresses de la nébuleuse de sociétés mises en place par le financier Albert Frère pour contrôler la CLT.

A Luxembourg, on dit Jean-Marie Messier très en cour auprès d'Albert Frère. Certains spécialistes considèrent même le PDG de la Générale des eaux comme le dauphin présumé de l'homme d'affaires belge. Selon eux, Albert Frère, septuagénaire, pourrait passer la main d'ici deux à trois ans et vendre au groupe français sa participation dans la CLT-UFA. Cette solution aurait le mérite de préserver les intérêts français au sein de l'opérateur luxembourgeois et de rééquilibrer l'influence allemande. Un schéma auquel les autorités grand-ducales et françaises ne devraient pas manquer de souscrire.

Guy Dutheil

Le CSA incite les télévisions à limiter la violence à l'écran

HERVÉ BOURGES, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), a réuni mardi 2 juillet les dirigeants des télévisions publiques et privées pour établir des règles communes destinées à endiguer la violence à la télévision. Les PDG de TF 1, de France Télévision, de RFO, de La Cinquième, de M 6 et de Canal Plus et un représentant du président d'Arte participaient à cette réunion. Son but était de mettre en place une signalétique, commune à toutes les chaînes, informant les familles de la nature du programme diffusé.

Les chaînes devraient s'engager à créer des catégories identiques pour la classification préalable des programmes selon leur degré de violence ou d'érotisme. A chaque catégorie devrait correspondre un signal commun apparaissant à l'écran selon cinq degrés – du « tout public » à « gravement nuisible pour les mineurs ». Le CSA s'engage ainsi sur la voie ouverte par le président des Etats-Unis, Bill Clinton, qui a fait de la protection de l'enfance et de l'adolescence un axe majeur de sa politique intérieure. La puce antiviolence américaine devrait reprendre la signalétique que le CSA cherche à mettre en place. D'autres précautions seraient recommandées en matière de diffusion d'images violentes dans l'information, et des dispositions devraient éviter les déprogrammations sauvages. Ces mesures devraient entrer en vigueur au plus tard le 1er janvier 1997.

■ **RADIO : les personnels de Radio France** ont décidé de se réunir, jeudi 4 juillet, en assemblée générale à l'appel de la CFDT, de FO (SJA), de la CFDT, du SNJ, de la Société des cachetiers et de la Société des journalistes. Cette réunion témoigne de *« l'inquiétude grandissante face au rétrécissement évident des tranches d'information donc des espaces de liberté sur France-Inter »*. Les journalistes de France-Inter craignent notamment de voir la radio généraliste subir *« une hémorragie des signatures »* (Bernard Guetta, nommé au *Nouvel Observateur* ; Ivan Levaï, qui doit annoncer, jeudi 4 juillet, s'il quitte ou non Radio France ; Jean-Luc Hees et Stéphane Paoli, qui intéresseraient beaucoup Europe 1).

■ **Le réseau radiophonique Nostalgie** a décidé de se doter d'une structure adaptée à son développement hors de l'Hexagone, Holding Nostalgie International (HNI). Cette société capitalisée à 60 millions de francs détiendra toutes les participations de Radio-Nostalgie à l'étranger. La branche internationale Nostalgie compte 84 stations dans 14 pays. HNI veut passer à 200 stations à la fin de 1997, et réaliser un chiffre d'affaires à l'international de 300 millions de francs d'ici à l'an 2000, contre 30 millions aujourd'hui.

■ **AUDIENCE : la Sofres, en partenariat technique avec la société américaine de recherche marketing NPD,** va mesurer l'audience en France du réseau Internet et des nouveaux médias (logiciels, CD-ROM) à partir d'un panel de 200 foyers.

MERCREDI 3 JUILLET

TF 1

13.00 Journal, Météo, Météo des plages.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour.
14.30 Piège infernal. Téléfilm de Richard Martin, avec Carl Marotte (105 min). 7274512
16.15 Club Dorothée vacances.
17.10 Des copains en or. Jeu.
17.50 Jamais 2 sans toi...t. Série. Tête à tête.
18.15 Case K.O. Jeu.
18.45 Marc et Sophie. Bobards à babord.
19.20 La Chanson trésor. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Météo.
20.10 Face à la Une. Invité : Alain Juppé.

21.10

INTERVILLES
Divertissement présenté par Jean-Pierre Foucault, Fabrice, Nathalie Simon, Olivier Chiabodo (130 min). 2886680
Les vachettes sont de retour sur TF1. C'est reparti pour Intervilles qui oppose ce soir Provins à Montereau.

23.15

COMMISSAIRE MOULIN, POLICE JUDICIAIRE
Série. Intox, de François Dupont-Midy (90 min). 6007715
Une femme est abattue dans le métro. Le seul témoin du crime identifie formellement... le commissaire Moulin.

0.45 Journal, Météo.
1.00 Henry Kissinger. La Seconde Guerre mondiale : causes et origines, de Hugo Portisch (90 min). 3800067

2.30 et 3.10, 4.10 TF1 nuit. 3.15 et 5.20 Histoires naturelles. 4.15 Mésaventures. 4.55 Musique.

France 2

12.20 et 3.10 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal.
13.45 Les Routiers. Série. Bonne année.
14.40 En attendant le Tour.
15.20 Cyclisme. Le Tour de France. 4e étape : Soissons-lac de Madine (230 km) (140 min). 5389408
17.40 Vélo Club.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.20 Les Enfants de la télé en vacances. Avec Pierre Sled, Cendrine Dominguez, Dick Rivers, Philippe Vandel.
19.50 et 20.50 Tirage du Loto.
19.59 Journal, A cheval, Météo.

20.55

LA RÊVERIE
Téléfilm de Jean-Luc Trotignon, avec Dominique Labourier (105 min). 1283680
Pour la première fois depuis cinq ans, c'est-à-dire depuis son divorce, une dentiste de quarante-trois ans est amoureuse. Mais l'objet de son amour a, lui, vingt-cinq ans.

22.40

LE TUEUR DE L'OMBRE
Série. Noir est le silence, de Peter Edwards, avec Philip Madoc (95 min). 9421989
Une prostituée est assassinée. L'inspecteur de police chargé de l'affaire mène son enquête dans une ville anglaise en proie à une grande tension due à une grève salariale menée par l'ami d'enfance du policier.

0.15 Journal, Météo.
0.35 Tatort. Série. La mort aux enchères.

2.10 Emissions religieuses (rediff.). 3.40 24 heures d'infos. 3.55 Urti. Taq pas la porte. 4.50 Le Tour de France (rediff.).

France 3

12.35 Journal.
13.05 Keno.
13.10 La Boîte à mémoire. A Munster.
13.40 Télétaz.
14.40 Fame. Fin de l'enfance. Série.
15.30 Ranch L. Julie. Série.
16.20 40° à l'ombre. En direct de Bénodet.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.38 Cyclisme. Le journal du Tour.
20.50 Consomag.

20.55

LA MARCHE DU SIÈCLE
Magazine présenté par Jean-Marie Cavada. Les secrets de famille. Invités : Patricia Gandin, ; Irène Frain ; Le prince Michel de Grèce ; Maître François Carré (115 min). 9929628

22.50 Journal, Météo.

23.20

UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Ernest Hemingway, une bruyante solitude, d'Arnaud de Sélignac (50 min). 4825154
Pour ce portrait de cinquante-deux minutes d'un homme hors-norme, Arnaud de Sélignac a eu l'idée de s'entretenir avec des écrivains (Philippe Labro, Philippe Sollers, Jerome Charyn, Jim Harrisson et Henri Villard) qui, à différents titres, apprécient l'homme et son œuvre.

0.10 Dancing. Le pouvoir de la danse. 1.10 Les Incorruptibles. Le globe de la mort. Série.

La Cinquième

13.00 Mag 5. 13.30 Evasion. Le Vietnam. 14.30 Histoire du cinéma français. La naissance du parlant. 15.40 Chasseurs de trésors. L'épave du Peacock Throne [3/10]. 16.30 L'Etoffe des ados.
17.00 Les Grands Détectives. Série. Mission secrète de Tony Flatt (60 min). 50883
18.00 La France aux mille villages. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Court métrage [15/50]. L'Indiscrète Madame Jarvis, d'Alan Smithee avec Angela Lansbury, George Brent (30 min). 8116
19.30 7 1/2. Festivalmania (30 min). 1715
20.00 Animaux en péril. Documentaire [1/13]. La grue couronnée, reine des marais, de Richard Brock (28 min). 8628
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

▶ LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE
Documentaire. Radio Bikini, de Robert Stone (54 min). 3545154
En juillet 1946, les Américains font exploser deux bombes atomiques près de l'île de Bikini et lancent simultanément une opération de séduction très médiatisée. Mais il semble que toutes les précautions n'aient pas été prises...

21.40

MUSICA
Glyndebourne, d'Anthony Asquith (1996, v.o., 40 min). 9300661
Une fiction pour découvrir un haut lieu de l'art lyrique.
22.20 Tableaux d'une exposition de Michael Gielen. Documentaire [4/6]. Edgar Varèse.
23.15 Satyricon ■■■ Film italien de Federico Fellini avec Martin Potter (1969, v.o., 138 min). 3880357
C'est la Rome antique à l'heure de l'apocalypse selon Fellini. Images délirantes d'un monde promis à la décomposition. Un monde qui, pour le cinéaste, ressemblait au nôtre. Superbe et terrifiant.
1.20 Un air de liberté. Téléfilm d'Eric Barbier, avec Alain Jarrige. Stéphane Comby (rediff., 95 min). 54119487

M 6

12.25 Docteur Quinn, femme médecin. Série. [2/2] Voyage à Boston.
13.25 Terroriste à abattre. Téléfilm de Geoff Murphy (100 min). 3587067
Un ancien agent secret est réactivé par la CIA pour empêcher l'assassinat d'un diplomate russe.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.00 Croc-Blanc. Série.
17.30 Studio Sud. Série.
18.00 Les Anges de la ville. Mission à haut risque. Série.
19.00 Caraïbes offshore. Les pirates des Caraïbes. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. Série.
20.35 Ecolo 6. Magazine. Des vautours en direct.

20.45

LE MARI DE L'AMBASSADEUR
Série de François Velle, avec Louis Velle, Diane Bellego. [1/6] (102 min). 463593
[2/6] (95 min). 3274593
Une juriste internationale de grande renommée épouse un milliardaire américain qui mène de front de multiples affaires. Délaissée par un mari de plus en plus occupé, elle tombe sous le charme d'un chercheur de l'Institut Pasteur, homme timide, distrait et très attaché aux valeurs humaines.

0.30 Sexy Zap.
1.00 Rock express. Magazine présenté par Laurence Romance. The Almighty ; Sepultura ; Metallica (40 min). 7759907
1.40 Best of pop-rock. Musique.

3.10 Hot Forme. Magazine. 3.35 E = M 6. Magazine. 4.00 Turbo. Magazine. 4.30 La Falaise du diable. Documentaire (30 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.30
12.30 Flash d'information.
12.35 ▶ Il était une fois les paysans. Documentaire.
13.30 Décode pas Bunny.
14.25 Cadfael. Série. Le moineau du sanctuaire.
15.40 La Corne du rhinocéros. Documentaire.
16.25 La Saison Cyber.
16.55 Les Superstars du catch.
17.40 Reboot.
18.05 Montana. [3/35].
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.35 Profession critique.
19.00 Nulle part ailleurs. Les meilleurs moments.
19.45 Flash d'information.
19.50 J.O. d'Atlanta 1996.
20.00 C'est pas le 20 heures.
20.35 Le Journal des sorties.

21.00

POUR L'AMOUR D'UNE FEMME ■
Film de Luis Mandoki avec Andy Garcia, Meg Ryan (1994, 125 min). 8828777
Un pilote de ligne découvre que sa femme est alcoolique...

23.05 Flash d'information.

23.10

WYATT EARP ■
Film de Lawrence Kasdan avec Kevin Costner, Dennis Quaid (1994, v.o., 183 min). 64170135
Pendant la conquête de l'Ouest, le jeune Wyatt Earp a appris de son père la loyauté et la justice. La mort de son épouse le fait dévier du droit chemin. Mais il se reprend et devient shérif de Dodge City. Reconstitution soignée.

2.15 Pétanque. Sport. Trophée Canal+ 1996 (50 min).

Radio

France-Culture

19.33 Perspectives scientifiques. Les herbiers du Museum (3).
20.00 Le Rythme et la Raison. George Sand et Marie d'Agoult. Esquisse d'une amitié (3).
20.30 Tire ta langue. Le parler calédonien.
21.32 Communauté des radios publiques de langue française. Qui êtes-vous Monique Leyrac ?
22.40 Nuits magnétiques. Les Brocanteurs.

0.05 Du jour au lendemain. André Iténau et Eric Schwimmer (Paris, je t'écouterai). 0.50 Coda. Pour Barney Wilen (3). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). La famille à travers les âges (4) ; 1.28, La Femme et le Pantin, de Pierre Louÿs ; 1.55, Vermeer de Delft ; 3.19, Journal de Marivaux (A la recherche de la vérité) ; 4.54, Petite histoire du positionnement ; 5.56, Les grands brûlés ou la cicatrice intérieure.

France-Musique

19.30 France-Musique l'été. Saison internationale des opéras de l'U.E.R. Opéra donné le 11 mai, au Théâtre royal de la Monnaie à Bruxelles, par le Chœur et l'Orchestre symphonique du Théâtre de la Monnaie, dir. Antonio Pappano : Pelléas et Mélisande, de Debussy, Laurence Dale, (Pelléas), Maria Bayo, (Mélisande), Monte Pederson (Golaud), Nathalie Stutzmann (Geneviève), Franz-Josef Selig (Arkel).

0.05 Musique pluriel. Frontières ouvertes. Festival Aujourd'hui Musiques. Concert donné le 21 novembre 1995, à l'Auditorium John-Cage, à Perpignan, par le groupe 216 Barcelone, dir. Ernest Martinez Izquierdo : Œuvres de Martinez Izquierdo, De Pablo. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Opéra en 3 actes, de Goldschmidt, par le Chœur de la Radio de Berlin et l'Orchestre symphonique allemand de Berlin, dir. Lothar Zagrosek, Simon Estes (Francesco Cenci), Della Jones (Lucrezia), Roberta Alexander (Beatrice).

22.35 Les Soirées... (suite). Œuvres de Berg, Mahler. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Pégase.
21.00 Turbulences.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Des trains pas comme les autres. Pérou - Bolivie.
23.30 Emmène-moi au bout du monde.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Talents rugby.
21.00 Kokoro, l'âme du Japon. [9/10] Tradition : Harmonie intérieure.
21.30 Alfred Kinsey, père de la sexualité moderne ?
22.20 A l'Est, du sang sur la neige. [7/10] Opération citadelle.
23.15 Dix ans de destruction. [3/5] Massacre pour une terre.

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 Paris modes.
21.55 Aux arts et caetera.
22.25 Olympia vingt-cinq ans. De François Reichenbach et Jean-Pierre Mirouze [1/2].
23.20 Concert : Michel Sardou à l'Olympia. Enregistré en 1976 (55 min). 97668222

France Supervision

19.00 Danse sportive.
20.30 Caroline Roussel, peintre-brodeur. D'A. Tamas.
21.30 Théâtre : Arsenic et vieilles dentelles. Pièce de Joseph Kesselring (115 min). 24084154
23.25 Tabu, le dernier voyage. D'Yves de Peretti. (50 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Baccara ■ Film d'Yves Mirande (1935, N., 90 min) 5476845
22.00 Un jour aux courses ■■ Film de Sam Wood (1937, N., v.o., 105 min) 4821628
23.45 Les Plus Belles Escroqueries du monde ■ Film de J.-L. Godard, R. Polanski, U. Gregoretti, H. Horikawa et C. Chabrol (1963, 130 min) 62704951

Ciné Cinémas

20.30 Retour ■■ Film de Hal Ashby (1978, 125 min) 82115067
22.35 L'année prochaine si tout va bien ■ Film de Jean-Loup Hubert (1981, 95 min) 72631067

Série Club

20.45 (et 23.45) Flash.
21.30 Merci Sylvestre. L'homme de ménage.
22.30 La Famille Addams.
23.00 et 1.00 Wolff, police criminelle.

Canal Jimmy

20.30 Angela, quinze ans.
21.15 Max Headroom.
22.05 Chronique de mon canapé.
22.10 Seinfeld.
22.35 Friends.
23.00 Le Guide du parfait petit emmerdeur.
23.10 Absolutely Fabulous. Peur (30 min).

Eurosport

15.00 Tennis. En direct. Internationaux d'Angleterre de Wimbledon (180 min). 44600898
19.30 Athlétisme. En direct. Meeting IAAF de Lausanne (Suisse, 185 min). 87582999
23.00 Tennis (90 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

22.30 Notre histoire. Film de Bertrand Blier (1984, 105 min). Avec Alain Delon. *Comédie dramatique.*
0.20 La Machine à découdre. Film de Jean-Pierre Mocky (1986, 95 min). Avec Jean-Pierre Mocky. *Drame.*
1.55 L'assassin a peur la nuit. Film de Jean Delannoy (1942, N., 100 min). Avec Mireille Balin. *Policier.*
3.35 Adios caballero. Film de Nick Howard (1971, 100 min). Avec Richard Harrison. *Western.*

TMC

22.35 Aïda. Film de Clemente Fracassi (1953, v.o., 95 min). Avec Sophia Loren. *Musique.*

Rendez-vous

19.20 France Inter
Objection. Franck Borotra.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Qui a gagné la guerre du Golfe ?

Planète propose une série de quatre documentaires sur les tenants et aboutissants de l'invasion du Koweït par l'Irak le 2 août 1990. Un travail remarquable de la BBC

FAUT-IL, avec Margaret Thatcher, suggérer que Saddam Hussein *est sorti victorieux* de la guerre du Golfe puisqu'il est toujours au pouvoir, ou considérer au contraire, avec Norman Schwarzkopf, commandant en chef de « Tempête du désert », que les forces alliées ont remporté une *« victoire écrasante »* puisqu'elles ont libéré le Koweït et défait l'armée irakienne ?

A moins de se laisser *convaincre*, par Brent Scowcroft, chef du Conseil national de sécurité sous George Bush à l'époque, qu'aussi longtemps que l'Occident restera vigilant le dictateur irakien ne sera plus *« une menace »* ? Ou de se dire encore que *« si aujourd'hui Saddam Hussein n'est pas un Hilter, c'est peut-être parce que la guerre du Golfe a empêché qu'il le devienne »*...

« La guerre du Golfe », de Gammon Matthews, est une remarquable série produite par la BBC sur les tenants et aboutissants de l'invasion du Koweït par l'Irak le 2 août 1990. *L'histoire, chacun la connaît.* Convaincu que son pays, surendetté au lendemain de huit années de guerre contre l'Iran, était l'objet d'une conspiration koweïto-américaine visant à faire chuter le prix du brut et à empêcher le rétablissement économique de l'Irak, Saddam Hussein lance ses troupes contre le petit – mais non moins important producteur de pétrole – *émirat voisin. La réplique occidentale* ne tarde pas : c'est l'opération « Tempête du désert », qui aboutit à la libération du Koweït.

En quatre fois une heure, le réalisateur a réussi à faire intervenir un nombre impressionnant de protagonistes du conflit : Américains, Britanniques, mais aussi Irakiens (dont un opposant notable). Propos illustrés par des images d'archives d'origines diverses.

NORMALEMENT, SADDAM DEVAIT SE FAIRE HARA-KIRI.

AVALANCHE DE QUESTIONS

A écouter ces témoignages, les questions se bousculent. Fallait-il aller jusqu'à Bagdad, ou du moins *ne pas arrêter les hostilités avant* d'avoir assuré sinon la mort, du moins la chute de Saddam Hussein ? Le respect du mandat des Nations unies, qui prévoyait uniquement la libération du Koweït, a-t-il davantage pesé *dans la décision* de cesser le feu, que la crainte de voir l'opinion publique se dresser contre la guerre, à la vue des images de destruction et de mort provoquées par l'offensive terrestre ? Fallait-il soutenir les révoltes – chiite au sud, et kurde au nord – déclenchées quelques semaines après la fin de la guerre, et qui furent écrasées dans le sang par *un pouvoir à qui il aura fallu peu de* temps pour reprendre ses esprits ?

Comment comprendre la logique de Saddam Hussein qui, malgré les effets dévastateurs de l'offensive aérienne occidentale, n'a donné l'ordre de retrait de ses troupes du Koweït que lorsque les premiers « marines » américains foulèrent le sol koweïtien ? Pourquoi le maître de Bagdad n'a-t-il pas utilisé les armes chimiques contre la coalition occidentale, alors qu'il n'avait pas hésité à gazer les Kurdes dans les années 80 ?

« La guerre du Golfe » montre la formidable supériorité militaire alliée – ou plutôt américaine tant il est vrai que les GI en furent les *principaux acteurs* – face à une armée irakienne longtemps présentée comme la quatrième du monde. L'efficacité de l'offensive aérienne crée un certain malaise tant elle semble relever des films de fiction, mais c'est elle, il faut bien le re*connaître, qui a fait de l'attaque* terrestre une quasi-promenade de santé.

Indélébiles, des images vues à l'occasion – telle cette « autoroute de la mort » qui fit du repli des forces irakiennes du Koweït une véritable hécatombe – sont là pour rappeler qu'une guerre n'est jamais propre. *« J'avais le sentiment d'un mal immense »*, confiera un militaire britannique. Ce sont ces images qui ont marqué le début de la réflexion américaine sur la nécessité de mettre fin au conflit.

Mouna Naïm

★ « La guerre du Golfe », Planète, 1re partie (mercredi, 0 h 10 ; jeudi, 8 h 15 ; vendredi, 12 h 25 ; samedi, 14 h 40 ; dimanche, 10 h 30). Les 2e, 3e et 4e parties, semaines suivantes.

Le dernier été *par Agathe Logeart*

ELLE EST RONDE avec de jolies lèvres gourmandes. Un peu pataude, comme le sont certaines petites filles à la sortie de l'enfance. Sa peau de soie appelle les baisers, et ses bras savent si bien s'enrouler autour du cou de ceux qu'elle aime... Elle s'appelle Violette, et elle a souvent mal à la tête. Violette va mourir de cette cochonnerie qui a fait son nid dans sa tête, et contre laquelle la médecine ne peut pas grand-chose. Elle n'ira pas plus loin que ses dix ans. C'est trop peu, dix ans, pour mourir. C'est injuste, révoltant, insupportable. Les enfants de dix ans ne devraient pas avoir le droit de mourir.

On aimerait bien ne pas voir cela. Rien n'y oblige. On pourrait aller voir ailleurs. L'œil est libre. Il se promène à sa guise, d'une chaîne à l'autre. C'est du moins ce qu'il croit. Mais parfois l'œil est ensorcelé, fait prisonnier. Il s'attarde alors qu'il croyait en avoir décidé autrement. Il se dit : *« Je vais regarder cinq minutes, pas plus. »* A quoi bon se faire du mal ? Laissons-les souffrir sans nous, cette Violette, ses parents. Ils ont leur vie à eux, qui se déroulera aussi bien, aussi mal, sans nous. Cinq minutes, vraiment ? On le sait déjà pourtant qu'on ne s'en tiendra pas là. Violette a pris notre main, notre cœur, et ne les lâchera plus. *Elle* a fait de nous ses captifs consentants. S'en aller, ce serait pire que de rester. S'en aller, ce serait imaginer la petite Violette qui file vers la mort, en prétendant s'intéresser à autre chose.

Et pourtant Violette n'existe pas. Elle est une créature de cinéma, comme le sont ses parents, Mélanie et Adam, les comédiens Anémone et Richard Berry, réunis par Christine Pascal autour de la petite fille, dans le film *Le petit prince a dit*, que diffusait France 2. Allez, on sait bien que ce n'est que du cinéma, tout ça... Et que tout ce flot d'émotion, de révolte, pourrait sans mal trouver à s'employer ailleurs. Les beaux drames, les vrais, en chair et en os, ce n'est pas cela qui manque, dans ce vaste monde, pour nous conduire au bord des larmes. Mais Violette nous retient. Elle a mis une boule au fond de notre gorge et refuse de nous laisser en paix. On lui en voudrait presque, à cette pauvre chatte, de nous tenir ainsi à sa merci, avec ses fous rires, sa robe rose sous le soleil, sa gourmandise et cette intelligence aiguë qui fait qu'elle a tout compris de ce qui arrivait sans même qu'on le lui ait dit.

Violette, la trop petite Violette, va mourir baignée dans l'amour fou de ses parents. Un amour nourri de bananes flambées et baigné dans la lumière dorée du dernier été, où tout sera permis, puisque plus rien n'est plus possible, sauf s'aimer à s'en déchirer le cœur. Retenir *aussi fort qu'on le pourra* ces jours qui filent trop vite, c'est cela qu'elle nous a dit, Violette. C'est pour cela qu'elle nous hante, petit fantôme de pellicule. Et ce n'est plus du cinéma.

JEUDI 4 JUILLET

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo, Météo des plages.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 *Les Feux de l'amour.* Feuilleton.
14.30 Dallas. Feuilleton. Séparation.
15.25 Hawaï police d'Etat. [1/2]. Meurtre au stade.
16.25 Club Dorothée vacances.
17.20 *Des copains en or.* Jeu.
17.55 Jamais 2 sans toi...t. Série. Enfin seuls.
18.20 Case K.O. Jeu.
18.55 Marc et Sophie. Série. Nicotine ni coquine.
19.25 La Chanson trésor. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Tiercé.

20.50

JULIE LESCAUT
Tableau noir, de Josée Dayan, avec Véronique Genest (110 min). 511568

22.40

STARS EN FOLIE
Divertissement présenté par Philippe Lavil, Sophie Favier, les Coco Girls. *Invités : Carlos, Jane Manson,* Edouardo, Jean-Marie Bigard, Philippe Bruneau *(85 min).* 4720471
0.05 et 2.50, 4.05, 5.10 Histoires naturelles. L'oiseau fait des petits.
1.00 Journal, Météo.
1.10 Kandinsky. 2.05 et 2.40, 3.20, 3.55 TF1 nuit. 2.15 et 3.30 Intrigues. 5.00 Musique.

France 2

12.20 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal, Loto.
13.45 Les Routiers. Série. Adieu Freddy.
14.40 En attendant le Tour.
15.20 Cyclisme. Le Tour de France. 5e étape : lac de Madine-Besançon (225 km) (140 min). 9684618
17.40 Vélo Club.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.20 Les Enfants de la télé en vacances. Divertissement. Avec Clémentine Célarié, Marie-Anne Chazel, Michèle Bernier.
19.59 Journal, A cheval, Météo, Point route.

20.55

URGENCES
Série. Jour J, de Rod Holcomb. Le retour, de Mark Tinker (105 min). 1187452
La vie mouvementée du service des urgences d'un hôpital de Chicago.
22.40 Expression directe. RPR.

22.45

LA PUISSANCE DE L'ANGE ■
Film de John G. Avildsen avec Stephen Dorff, Armin Mueller-Stahl (1992, 126 min). 326891
0.50 Journal, Météo.
1.10 Tatort. Série. Pour une vodka de trop. *Un réseau de la mafia de Saint-Pétersbourg s'est installé à Hambourg.*
2.45 Vagabond d'ent. 3.35 24 heures d'infos. 4.10 Urtl. Initiation à la vidéo. *4.45 Le Tour de France (rediff.).*

France 3

12.35 Journal. Keno.
13.10 La Boîte à mémoire. A Munster.
13.40 Télétaz.
14.40 Fame. Retour. Série.
15.30 Ranch L. La ville sans loi. Série.
16.20 Tiercé. En direct d'Enghien.
16.35 40° à l'ombre. En direct de Bénodet. Invités : Gustave Parking, Lyta Varda, Marc Morgan.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.38 Cyclisme. Le Journal du Tour.

20.55

LAISSE ALLER, C'EST UNE VALSE ■
Film de Georges Lautner (1970, 101 min). 9815471
L'intrigue importe peu. Ce qui compte dans les polars parodiques de Lautner, c'est le ton délirant...
22.45 Journal, Météo.

23.15

L'HEURE AMÉRICAINE
Documentaire d'Annie Tresgot. Las Vegas : le plaisir, l'argent, la morale (60 min). 9488471
C'est Lincoln qui légalisa le jeu dans l'Etat du Nevada pour financer la guerre civile. Depuis, la croissance de la ville accompagne celle de l'Amérique et même si d'autres Etats ont depuis autorisé le jeu, Las Vegas fait face en s'appuyant sur la force de la tradition.
0.15 Espace francophone. Antonine Maillet : un phare en Acadie. 0.45 Les Incorruptibles. Le brocanteur. Série.

La Cinquième

13.30 Evasion. Cuba. 14.30 Notre siècle. 1900-1914, un monde nouveau [1/9]. 15.40 Chasseurs de trésors. Le trésor des bateaux du détroit de Bass [4/10].
16.30 Alf.
17.00 Les Grands Détectives. *Série. Six Hommes morts de Jacques Nahum* (60 min). 21758 *Adapté de l'œuvre de S.A. Steeman.*
18.00 La France aux mille villages. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Court métrage [16/52]. Intermède, de Roy Kellino avec Joanne Woodward, Dick Powell (30 min). 9891
19.30 7 1/2. (30 min). 8162
20.00 Rodin et Rilke. Documentaire. Une rencontre, de Hans Sirke-Lampe (28 min). 5075 *En 1902, Rilke, jeune poète, se rend à Paris pour rencontrer Rodin...*
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : ATLANTA
proposée par Suzanne Dreal.
20.46 La Pêche olympique. Documentaire. Boomtown Atlanta (45 min). 100683723
21.30 *Le Jeu avec les Jeux.* Documentaire (65 min). 4438100
22.35 Martin Luther King : le film d'un combat. Documentaire de Sydney Lumet et Joseph L. Mankiewicz (v.o., 105 min). 7678742 *A partir d'images d'actualités de l'époque, ce film raconte les étapes de la vie du pasteur noir Martin Luther – le leader du mouvement non violent contre la discrimination raciale – né à Atlanta et mort assassiné le 4 avril 1968 à Memphis.*
0.20 The Atlanta Project : une aide pour les pauvres ? Documentaire (30 min). 60105 *Sacrée « métropole économique la plus dynamique des Etats-Unis » par les plus grands magazines spécialisés, Atlanta regroupe pourtant dans son centre-ville près de 40 000 sans-abri.*
0.50 Chacun son Tour ou le Rêve forcené d'Henri Desgrange. Documentaire de Patrick Le Gall (rediff., 95 min). 2.25 Poulidor en jaune. Documentaire de Jean-Claude Mocik (rediff., 20 min).

M 6

12.25 Docteur Quinn, femme médecin. Série.
13.25 Tendres Mensonges. Téléfilm d'Anson Williams (89 min). 3481839
15.00 Drôles de dames. La star. Série.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.00 Croc-Blanc. Série.
17.30 Studio Sud. Série.
18.00 Les Anges de la ville. L'amour est aveugle. Série.
19.00 Caraïbes offshore. *Œil pour œil.* Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 La Saga de Culture pub. La saga Moulinex.

20.45

PLUS FÉROCES QUE LES MÂLES ■
Film de Ralph Thomas (1966, 93 min). 458839
Une comédie humoristique parodiant allègrement les aventures de James Bond.

22.35

LES CONTES DE LA CRYPTE
Série. Qui sème le vent, de Kyle MacLachlan, avec Hector Elizondo, Patsy Kensit (35 min). 9972100 Série. La maison de l'horreur, de Bob Gale, avec Kevin Dillon, Wil Wheaton (35 min). 7856742 Soif de pensées, de Rodman Flender, avec Ernie Hudson, Joan Chen (25 min). 3995162
0.10 Caraïbes offshore. Instinct primaire. Série.
1.05 Best of Trash.
2.40 Rock express. Magazine. 3.05 Culture pub. Magazine. 4.00 Jazz 6. Magazine. 4.50 Hot Forme. Magazine (25 min).

Canal +

▶ *En clair jusqu'à 13.30*
12.30 Flash d'information.
12.35 ▶ Saint-Etienne : cinémémoires d'une ville ouvrière. Documentaire.
13.30 Junior le Terrible 2. Film de Brian Levant (1991, 90 min). 906817
15.00 Bienvenue au club. Film de Steve Rash (1991, 116 min). 2627520
16.55 Ça cartoon.
17.40 Reboot.
18.10 Montana. [4/35].
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Profession critique.
19.00 Nulle part ailleurs. Les meilleurs moments.
19.45 Flash d'information.
19.50 J.O. d'Atlanta 1996.
20.00 C'est pas le 20 heures.

20.35

BEFORE SUNRISE
Film de Richard Linklater avec Julie Delpy, Ethan Hawke *(1995, 101 min).* 304384
D'une fadeur et d'une insignifiance à faire hurler.
22.15 Flash d'information.

22.20

ELISA
Film de Jean Becker avec Vanessa Paradis, Gérard Depardieu (1994, 110 min). 7188588
0.10 La Guerre des boutons, ça recommence. Film de John Roberts avec Gregg Fitzgerald, John Coffey *(1995, v.o., 91 min).* 1136037
1.40 Un dimanche à Paris ■ Film d'Hervé Duhamel avec Emmanuelle Bach, Yannick Soulier (1994, 76 min). 9473037

Radio

France-Culture

20.30 Lieux de mémoire. *L'Exposition coloniale - 1931.*
21.32 Fiction. L'Ecriture du soleil, d'Eric Auvray.
22.40 Nuits magnétiques. Les musiciens du bruit.
0.05 Du jour au lendemain. Jacqueline Duverney-Bolens (Les Géants patagons). 0.50 Coda. Pour Barney Wilen (4). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Paroles d'ici, paroles d'ailleurs (1) ; 3.19, Marguerite Yourcenar (Mémoires d'Hadrien) (1) ; 4.00, Jean Cayrol ; 6.35, Les camps de concentration.

France-Musique

19.30 France-Musique l'été.
20.00 Festival Tibor Varga. 75e anniversaire de Tibor Varga. Concert donné en direct de l'église des Jésuites, à Sion, *par l'Orchestre du* Festival, dir. Tibor Varga.
23.00 Concert. Donné le 24 avril, salle Molière de Lyon, par l'Ensemble de violoncelles de l'Orchestre de Lyon, dir. *Claude Bardon : Equale,* transcription pour douze violoncelles, de Beethoven ; Œuvres de Florentz : L'Ange du Tamaris, pour violoncelle seul ; Second chant de Nyandarua, Yves Potrel, violoncelle.
0.05 Tapage nocturne. Œuvres de Ives. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. *Concert enregistré le 7 avril,* en l'église Saint-Eustache, Jean Guillou, organiste. Les langues de feu / Combat de la *mort et de la vie, de* Messiaen ; Sâya ou l'Oiseau bleu / Saga n° 7, de Guillou ; Fantaisie et Fugue sur Ad nos, ad salutarem undam du Prophète de Meyerbeer, de Liszt. Concert enregistré le *1er avril, à la salle Pleyel, par* l'Orchestre des Concerts Colonne, dir. Antonello Allemandi. L'île de Lumière, de Probst.
22.25 Les Soirées... (suite). Divertimento Hob.II : 11, de Haydn, *par le Divertimento de Salzburg ;* Quintette n° 2, de Danzi, par le Quintette à vent Aulos ; Trio n° 1, de Kiel, par le Pallas Trio ; Nachtgesang, de Reichardt, Dietrich Fischer-Dieskau, baryton, Graf, harpe ; Œuvres de von Sauer, par *l'Orchestre de Birmingham, dir.* Foster, Hough, piano. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Le Choc ■ Film de Robin Davis (1982, 90 min) 79793817
21.30 30 millions d'amis.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.25 Correspondances. Invité : Thierry Beccaro.
22.35 Ça se discute.
0.05 Embarquement porte n° 1.
0.30 Soir 3 (France 3).
23.25 Kokoro, l'âme du Japon. [9/10] Tradition : Harmonie intérieure.
23.55 Alfred Kinsey, père de la sexualité moderne ?

Planète

20.35 Les Ours de la région des Grands Lacs.
21.30 Ombres et lumière.
23.00 Talents rugby.

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 ▶ Les Tueurs ■ ■ Film de Robert Siodmak (1946, N., v.o., 105 min) 96848839
22.45 Concert de l'Orchestre de Paris pour les jeunes. (75 min). 1619182
0.00 Concert : Horace Silver. Enregistré au festival Jazz à Vienne (Isère), en 1994 (90 min). 9382308

France Supervision

20.30 Alexandre le Grand ■ ■ Film de Robert Rossen (1956, 210 min) 39737029
0.00 Chloé.
1.50 De singe en singe. De Gérard Vienne (50 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Antoine et Antoinette ■ ■ Film de Jacques Becker (1947, N., 90 min) 5370817
22.00 Une fille à papa ■ Film de René Guissart (1935, N., 75 min) 84898487
23.15 Le Club. Invité : Gilles Jacob.
0.30 Les Rats du désert ■ ■ Film de Robert Wise (1953, N., v.o., 85 min) 12671679

Ciné Cinémas

20.30 Les Géants de l'Ouest ■ ■ *Film d'Andrew V. McLaglen* (1969, 115 min) 7347605
22.25 L'Arbre, le Maire et la Médiathèque ■ Film d'Eric Rohmer (1993, 110 min) 95678629
0.15 La mariée était en noir ■ ■ Film de François Truffaut (1967, 105 min) 88883650

Série Club

20.45 et 0.00 Nick, chasseur de têtes. Au revoir et merci.
21.35 Le Club.
21.45 Merci Sylvestre. Le psychothérapunk.
22.45 La Famille Adams. Les vacances de rêves.
23.10 et 1.25 Wolff, police criminelle. Hôtel particulier.

Canal Jimmy

20.00 Et Dieu créa la femme ■ Film de Roger Vadim (1956, 90 min) 52435013
21.30 Quatre en un.
22.00 Akira *Film de Katsuhiro Otomo* (1988, v.o., 120 min) 55710181
0.00 Le Guide du parfait petit emmerdeur. Bébé portable.
0.10 Discorama : Antoine.
0.40 Destination séries.
1.15 Twilight Zone. *Le dernier chevalier (30 min).*

Eurosport

15.00 Tennis. En direct. Internationaux d'Angleterre à Wimbledon : Demi-finales dames (150 min). 2397758
17.30 *et* 22.00 Cyclisme.
20.00 Body-building.
21.00 Course de camions.
23.00 Tennis.
0.30 Golf (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.10 Et au milieu coule une rivière. Film de Robert Redford (1992, 125 min). Avec Craig Sheffer, Brad Pitt. *Comédie dramatique.*
22.15 Just Friends. Film de Marc-Henri Wajnberg (1994, 100 min). Avec Josse De Pauw, Ann-Gisel Glass. *Comédie dramatique.*

RTL 9

20.30 Une affaire d'hommes. Film de Nicolas Ribowski (1981, 105 min). Avec Claude Brasseur. *Policier.* 22.15 Terminus. Film de Pierre-William Glenn (1986, 85 min). Avec Johnny Hallyday. *Fantastique.*
23.55 Notre histoire. Film de Bertrand Blier (1984, 100 min). Avec Alain Delon. *Comédie dramatique.*
1.35 Demain nous divorçons. Film de Louis Cuny (1950, N., 80 min). Avec Sophie Desmarets. *Comédie dramatique.*
2.55 Lumières d'été. Film de Jean Grémillon (1942, N., 105 min). Avec Paul Bernard. *Drame.*

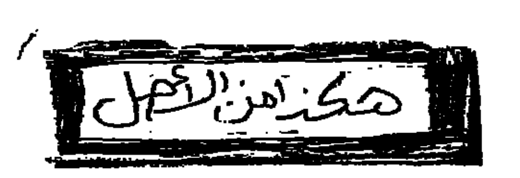
TMC

20.35 Les Grandes Manœuvres. Film de René Clair (1955, 105 min). Avec Gérard Philipe. *Comédie dramatique.*

TSR

22.45 *Fréquence meurtre.* Film d'Elisabeth Rappeneau (1988, 95 min). Avec Catherine Deneuve. *Policier.* 0.20 Sexy rap.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



La chambre d'accusation devrait être saisie à propos de la perquisition du juge Halphen

M. Burgelin demande des explications à M. Foll, directeur de la PJ

MOINS D'UNE SEMAINE après le refus d'assistance des policiers au juge Halphen lors de la perquisition au domicile des époux Tiberi, le procureur général de Paris, Jean-François Burgelin, a écrit, mardi 2 juillet, au directeur de la police judiciaire parisienne, Olivier Foll, afin de lui demander des explications. M. Foll avait publiquement assumé la responsabilité de cette décision dès le lendemain de la perquisition en invoquant des problèmes « techniques ».

Dans une lettre transmise, mardi 2 juillet, à la présidente de la chambre d'accusation de Paris, Martine Anzani, l'Association française des magistrats instructeurs (AFMI) appelle l'attention de Mme Anzani sur *« la teneur et la gravité »* des propos tenus, le 30 juin, par le directeur de la police judiciaire, Olivier Foll dans *Le Journal du Dimanche.*

Dans un entretien accordé à l'hebdomadaire, ce haut fonctionnaire, qui a reconnu avoir ordonné à ses *policiers de ne pas assister un* juge pour une perquisition, affirmait qu'il lui revenait d'apprécier les circonstances d'intervention du magistrat. *« Il s'agit d'une dérive extrêmement grave,* note le secrétaire général de l'AFMI, Jean-Paul Albert. *La police intervient dans un cadre légal clair. Elle n'est ni le juge, ni le censeur des investigations décidées par le magistrat. Nous ne voulons pas entrer dans une querelle de personnes mais souligner un dysfonctionnement qui pose une fois encore le problème des rapports entre les juges d'instruction et la police judiciaire. »*

« MANQUE DE LOYAUTÉ »

« Emus et indignés », les magistrats instructeurs de Paris s'apprêtent, eux aussi, à s'adresser à la présidente de la chambre d'accusation. Dans une lettre, ils rappellent que dans *Le Journal du Dimanche,* M. Foll a comparé l'enquête du juge Halphen à un jeu télévisé et traité les fonctionnaires de *« chaouches »*. *« M. Foll s'arroge le droit, hors de tout champ légal, d'être juge de l'opportunité des investigations décidées par le magistrat instructeur et affirme son mépris de l'institution judiciaire,* note le texte. *Ce manque de loyauté, cette proclamation de la légitimité de l'insoumission à l'autorité judiciaire nous paraissent incompatibles avec les fonctions exercées par M. Foll. »*

Une fois que la polémique se sera un peu apaisée, Martine Anzani devrait se saisir de cette affaire. Le code de procédure pénale précise en effet que la chambre d'accusation *« exerce un contrôle »* sur l'activité des officiers de police judiciaire. Saisie, soit par le procureur général, soit par son président, la chambre peut faire procéder à une enquête et entendre le procureur général et les OPJ en cause, y compris M. Foll. A titre de sanction, elle peut adresser des observations ou interdire au policier, au gendarme ou à leurs supérieurs, temporairement ou définitivement, d'exercer leurs fonctions d'OPJ dans le ressort de la cour d'appel ou sur le territoire national.

LA QUESTION DU CONTRÔLE

Pour sa part, le Syndicat de la magistrature (SM, gauche), devait déposer, mercredi 3 juillet, auprès du procureur de Paris, une plainte contre X pour abus d'autorité. Le SM vise un article du code pénal qui punit de cinq ans d'emprisonnement et de 500 000 francs d'amende le fait, par une personne dépositaire de l'autorité publique de prendre des mesures *« destinées à faire échec à l'éxécution de la loi »*. *« Il est clair que la hiérarchie policière a agi en dehors des textes,* remarque le secrétaire général du SM, Jean-Claude Bouvier. *Les OPJ sont obligés de prêter leur concours au juge d'instruction. »*

Invoquant le même article du code pénal, Me Pierre-François Divier a déposé une plainte contre X, mardi 2 juillet, auprès du procureur de Paris, Gabriel Bestard. L'avocat, qui avait jadis fait redémarrer l'affaire Urba en saisissant, à Marseille, le tribunal administratif, défend aujourd'hui le membre d'une association de la mouvance écologiste, le Forum des contribuables. *« Même dans l'affaire Urba, on n'avait jamais vu ça !* explique-t-il. *C'est la première fois que je vois des OPJ refuser d'assister un juge, qui plus est sur ordre de leur hiérarchie. »*

Plus largement, la décision d'Olivier Foll pose une nouvelle fois le problème du contrôle, par la magistrature, de la police judiciaire. *« Affirmé dans son principe, ce contrôle est souvent plus théorique que réel »* constatait en 1991 la commission « Justice pénale et droits de l'homme » présidée par Mireille Delmas-Marty.

Quelques mois plus tard, les sénateurs Hubert Haenel et Jean Arthuis demandaient, dans un rapport, que la police judiciaire soit placée sous la responsabilité du garde des sceaux.

Anne Chemin

Jean Tiberi dénonce les « violations » du secret de l'instruction

Dans un communiqué rendu public mardi 2 juillet en début d'après-midi, Jean Tiberi *« constate qu'une nouvelle fois les pièces de l'instruction en cours* [sur les HLM de la capitale] *se trouvent publiées dans la presse »*. Selon le maire, ces *« violations »* du secret de l'instruction *« donnent systématiquement lieu à des suppositions, voire même à des suspicions aussi fantaisistes que nuisibles, si l'on sait qu'aucune pièce concernant ni de près ni de loin l'enquête n'était en* [sa] *possession »*. Le communiqué précise que *« les armes de poing possédées par Jean Tiberi font l'objet d'un permis de détention régulièrement délivré »*. *« Quant au contrat de travail entre Mme Tiberi et le conseil général de l'Essonne, il concerne une activité professionnelle exercée dans des conditions parfaitement régulières durant huit mois de l'année 1994 »*, affirme la mairie. M. Tiberi a déposé une plainte contre X ..., dans la soirée, auprès du doyen des juges d'instruction de Paris.

Un magistrat chargé d'affaires à résonance politique

Présidente de la chambre d'accusation de Paris depuis 1992, Martine Anzani a connu, au cours d'une carrière commencée en 1966, des dossiers à forte résonance politique. Elle fut en 1980 l'un des juges d'instruction chargés de l'affaire de Broglie. Elle inculpa en 1979 l'ancien responsable de la police de Vichy Jean Leguay et délivra en 1981 un mandat d'amener contre Paul Touvier.

Présidente de chambre correctionnelle à Paris, Mme Anzani avait énoncé en 1989 sa conception de la séparation des pouvoirs : *« L'autorité judiciaire a pour mission et pour devoir de mener le procès pénal à son terme en toute indépendance »*, avait-elle déclaré à l'occasion du renvoi d'un procès d'indépendantistes guadeloupéens dont le gouvernement avait annoncé la prochaine amnistie. Sous sa présidence, la chambre d'accusation a notamment décidé cette année de renvoyer l'ancien préfet de police Pierre Verbrugghe et l'ancien directeur des RG parisiens Claude Bardon devant le tribunal correctionnel pour les écoutes téléphoniques illégales opérées sur les lignes du pasteur Doucé avant sa mort.

La FASP dépose plainte pour « entrave à l'exécution de la loi »

PROTESTANT contre le refus d'assistance opposé par la PJ parisienne au juge Eric Halphen lors de la perquisition au domicile de M. Tiberi, la Fédération autonome des syndicats de police (FASP, majoritaire chez les policiers en tenue) a annoncé, mardi 2 juillet, le dépôt d'une plainte contre X... pour *« entrave à l'exécution de la loi et à la bonne marche de la justice »*. La FASP a estimé que ce refus, ordonné par le directeur de la police judiciaire parisienne Olivier Foll, qui dit avoir pris cette décision sans en référer aux échelons hiérarchiques et ministériels supérieurs, ne pouvait *« être que la conséquence d'une décision d'ordre politique prise par une instance gouvernementale »*. La Fédération réagit ainsi implicitement aux propos du ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, qui, lundi 1er juillet, avait assuré que M. Foll avait *« donné les ordres qui convenaient »*.

« A ma connaissance, a indiqué Jean-Louis Arajol, secrétaire général de la FASP, *un tel refus d'assistance policière à un juge d'instruction est sans précédent dans un dossier de cette nature. »* La plainte sera déposée auprès du procureur de la République de Paris. *« En cas de classement sans suite par le parquet,* nous a toutefois déclaré M. Arajol, *nous déposerons plainte devant le procureur général et, en cas de nouveau classement, devant le garde des sceaux. »*

La FASP entend fonder sa plainte à la fois sur le code pénal et sur le code de déontologie policière. *« Le fait, par une personne dépositaire de l'autorité publique, agissant dans l'exercice de ses fonctions, de prendre des mesures destinées à faire échec à l'exécution de la loi est puni de cinq ans d'emprisonnement et de 500 000 francs d'amende »*, énonce le code pénal (article 432-1). Le code de déontologie de la police nationale stipule, lui, que *« l'autorité de commandement est responsable des ordres qu'elle donne, de leur exécution et de leurs conséquences. Lorsqu'elle charge un de ses subordonnés d'agir en ses lieu et place, sa responsabilité demeure entière et s'étend aux actes que le subordonné accomplit régulièrement dans le cadre de ses fonctions et des ordres reçus. Le fonctionnaire de police doit exécuter loyalement les ordres qui lui sont donnés par l'autorité de commandement. Il est responsable de leur exécution ou des conséquences de leur inexécution »*.

E. In.

BOURSE

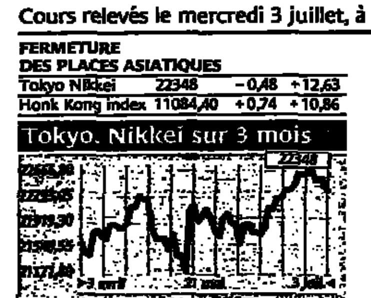
TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mercredi 3 juillet, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	22348	− 0,48	+ 12,63
Honk Kong index	11084,40	+ 0,74	+ 10,86

Tokyo. Nikkei sur 3 mois



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 02/07	Var. en % 01/07	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2111,80	− 0,33	+ 12,81
Londres FT 100	3730,30	+ 0,13	+ 1,11
Zurich	—	—	+ 16,72
Milan MIB 30	—	—	+ 19,54
Francfort Dax 30	2571,90	+ 0,31	+ 14,10
Bruxelles	—	—	+ 12,42
Suisse SBS	—	—	− 2,93
Madrid Ibex 35	—	—	+ 17,23
Amsterdam CBS	—	—	+ 18,69

Tirage du *Monde* daté mercredi 3 juillet 1996 : 458 558 exemplaires 1

La France sera le huitième pays européen à interdire l'amiante

« Une victoire totale » selon l'association de défense des victimes

LE MINISTRE du travail et des affaires sociales, Jacques Barrot, a annoncé, mercredi 3 juillet, l'interdiction définitive de l'amiante sur le territoire français. La France devient ainsi le huitième pays d'Europe, avec l'Allemagne, l'Italie, le Danemark, la Suède, les Pays-Bas, la Norvège et la Suisse, à bannir cette fibre minérale dont le caractère cancérogène a été mis en évidence depuis au moins trente ans. Cette annonce fait suite à la publication d'un rapport de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, qui chiffrait à 1 950 le nombre attendu de décès liés à l'amiante en 1996 (*Le Monde* du 3 juillet).

Rappelant les mesures décrétées en février pour organiser le recensement des bâtiments floqués et renforcer la protection des travailleurs exposés, M. Barrot a précisé que *« la fabrication, l'importation et la mise en vente de produits contenant de l'amiante, et notamment l'amiante-ciment »* sont interdits à compter du 1er janvier 1997.

Des *« dérogations »* sont prévues pour certains produits *« tels que les garnitures de freins des poids lourds ou les vêtements ignifugés (utilisés par les pompiers), dès lors qu'il n'existe pas de produits de substitution moins dangereux »*. Le conseil supérieur de la prévention des risques professionnels est chargé de dresser la liste de ces dérogations.

En outre, le seuil d'exposition autorisé pour les produits contenant de l'amiante chrysotile *« sera ramené à 100 fibres par litre, contre 300 f/l actuellement »*. Les mesures de surveillance déjà applicables aux flocages et aux calorifugeages seront par ailleurs étendues aux *« matériaux semi-durs tels que faux plafonds, cloisons mobiles ou cartons amiantés »*.

Inquiet des risques engendrés par les opérations de retrait de l'amiante des bâtiments floqués, Jacques Barrot a également affirmé qu'*« un système d'habilitation des entreprises doit être créé »*. Une *« procédure d'accréditation »* devrait être mise en place *« dès le début de l'année 1997 »* et *« la veille technologique et scientifique sera renforcée »*.

SUIVI ÉPIDÉMIOLOGIQUE

Un suivi épidémiologique des cas de cancer du poumon et de mésothéliomes (pathologie spécifique de l'amiante) destiné à *« préciser les conditions de survenue de ces tumeurs »* et à *« mesurer les risques réels d'exposition »*, ainsi qu'une étude sur les risques cancérogènes éventuels des fibres de substitution vont être mis en place.

« Il a fallu attendre que l'Inserm répète mot pour mot ce que nous disions depuis des années pour que le gouvernement prenne des mesures », nous a déclaré, mercredi 3 juillet, François Desriaux, vice-président de l'Association pour l'étude des risques professionnels (Alert) et secrétaire de l'Association nationale de défense des victimes de l'amiante (Andeva).

Qualifiant la mesure d'interdiction de *« victoire totale »*, M. Desriaux nous a cependant confié : *« La seule remarque que l'on puisse faire concerne le dispositif de veille sanitaire. Si l'on veut éviter que d'autres affaires du même type se reproduisent, il faut revoir tout le système de prévention des risques professionnels, actuellement aux mains de l'Institut national de recherche et de sécurité, géré par les employeurs. »* La plainte contre X... prévoyant divers chefs de mises en examen, dont l'homicide involontaire et l'absence délictueuse, déposée le 25 juin par l'Andeva (*Le Monde* du 25 juin), *« n'est certainement pas retirée »*, nous a précisé M. Desriaux, ajoutant : *« Il va falloir qu'ils s'expliquent »*.

Quelques heures après la publication des travaux de l'Inserm, l'Andeva avait demandé au gouvernement *« d'interdire l'utilisation et la commercialisation de toutes les variétés d'amiante »*, *« de prendre toutes les dispositions pour favoriser le désamiantage des locaux floqués partout où cela devient une nécessité »* en créant un *« fonds d'intervention, afin que les collectivités territoriales ne soient pas pénalisées par l'insuffisance de leurs moyens financiers »* et en accordant une *« habilitation aux entreprises en capacité de réaliser ces opérations à haut risque dans des conditions d'hygiène et de sécurité optimales »*.

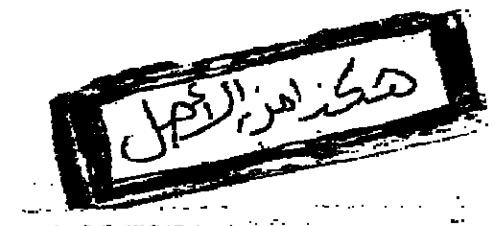
35 000 TONNES PAR AN

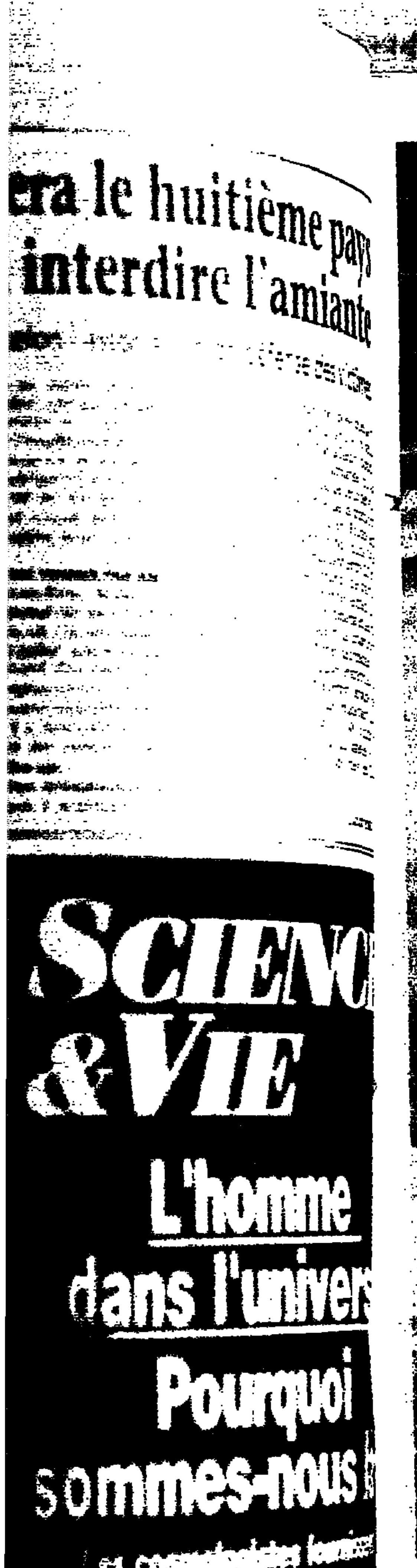
Jean-René Masson, secrétaire national de la CFDT a indiqué, dans un communiqué publié mardi 2 juillet, que *« toutes les solutions doivent être recherchées pour le remplacement de l'amiante par d'autres matériaux de substitution »* et il a demandé *« un contrôle efficace des entreprises »* chargées du déflocage.

Une délégation de la CGT, reçue mardi à la préfecture de l'Orne, a par ailleurs proposé que la retraite à cinquante ans soit reconnue pour les travailleurs soumis aux risques de l'amiante, suivant un statut proche de celui des mineurs.

L'industrie de la transformation de l'amiante en France emploie 3 500 personnes dans 14 entreprises, totalisant entre 2,5 et 3 milliards de francs de chiffre d'affaires, essentiellement dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, selon la chambre syndicale des fibres techniques (CSFT). Les principales entreprises du secteur sont Eternit (groupe Etex) et Evrit, la filiale matériaux de Saint-Gobain. Les 35 000 tonnes encore utilisées chaque année sont intégralement importées du Canada et de Russie.

Laurence Folléa





Le Monde

F E S T I V A L

ANNIVERSAIRE
1947-1996, promenade subjective sur les chemins du souvenir
pages II et III

COUR D'HONNEUR
Sur la scène du Palais des papes se succéderont les vers de Christopher Marlowe et ceux d'Aimé Césaire avant que ne s'élève la voix de Jacques Brel visité par Bill T. Jones
pages IV à VI

PERSONNAGES
Ils sont neuf, acteurs, danseurs, metteurs en scène, emblématiques de la création scénique aujourd'hui
pages VII à IX

À L'EST
La Roumanie et la Bulgarie quittent les rives de la mer Noire pour celles du Rhône
pages X et XI

MUSIQUE
Le théâtre musical appartient à la tradition du Festival. Le compositeur Georges Aperghis s'installe une nouvelle fois dans la Cité des papes
page XII

CHORÉGRAPHES
La danse contemporaine est rarement absente du programme officiel. Mathilde Monnier, Joseph Nadj et François Raffinot attestent de sa vitalité
pages XIII à XV

AVIGNON 96





ÉDITORIAL

50 ans

Ceux qui aiment les anniversaires en seront pour leurs frais : le programme du cinquantième Festival d'Avignon n'est pas l'affiche dont beaucoup rêvaient. Plusieurs des artistes qui ont élevé ce rendez-vous, fondé en 1947 par Jean Vilar, au rang de mythe, Pierre Henry pour la musique, Maurice Béjart ou Pina Bausch pour la danse, Roger Planchon, Peter Brook ou Patrice Chéreau pour le théâtre, Jean-Luc Godard pour le cinéma, ne sont pas invités cette année. Il ne faudrait pas pour autant remiser cette édition au rayon des accessoires de la vie culturelle internationale : elle est ouverte, à l'Europe centrale, à l'Afrique, à l'Amérique du Nord ; elle est curieuse, donnant à entendre œuvres du répertoire et livraisons d'auteurs contemporains ; elle est diverse, alternant les propositions théâtrales, chorégraphiques et musicales ; elle compte même plusieurs des figures marquantes du moment, comme le nouveau directeur du Berliner Ensemble, l'acteur Martin Wuttke, reçu pour la première fois en France, le Roumain Silviu Purcarete, dont *Les Danaïdes* symbolisent le passage de Craïova à Limoges, Alain Françon, qui s'apprête à prendre la direction du Théâtre national de la Colline à Paris, le poète Aimé Césaire servi par le metteur en scène Jacques Nichet dans la Cour d'honneur, où la Bill T. Jones/Arnie Zane Dance Company célébrera Jacques Brel... Mais, pour de nombreux artistes de la nouvelle Europe, le cœur n'y est pas. Partout, les politiques culturelles tremblent sur leurs bases. A l'Est, la contagion du libéralisme est à l'œuvre. A l'Ouest, le pouvoir économique ne s'accommode plus des services publics qu'il voudrait ravaler au rayon des accessoires. Le théâtre, qui n'est soutenu par aucun marché, par aucune puissance financière, est le plus fragile des services publics. Jean Vilar le voulait *« national et populaire »*, ferment de l'identité retrouvée d'une nation meurtrie, inventant un modèle culturel qui n'a pas vieilli : une exigence artistique élevée au service du public. Aujourd'hui, le Festival d'Avignon n'est plus, comme il l'écrivait, *« un théâtre à l'air libre où public et acteurs seront unis dans une même communion »*. Il est le reflet d'un monde artistique divisé, tenté souvent par les jeux du pouvoir et de la communication. La scène n'obéit pourtant qu'à deux princes : l'artiste et le spectateur. Qu'Avignon, demain, soit le lieu de leurs retrouvailles.

Olivier Schmitt

Photographie de une : Emile Abossolo-M'Bo dans « La Tragédie du roi Christophe ».
MARC GINOT



MAURICE COSTA

1968. *Julian Beck (au centre) et le Living Theatre, dans « Paradise Now ».*
« Jean Vilar ne s'attendait pas à ce que son invitation au groupe le plus en pointe de la contre-culture se retournât contre lui. »

Carnets d'une spectatrice

● Anniversaire

Le Festival a ses rites, ses traditions. Son passé est multiple, reflet d'un demi-siècle de créations et des convulsions de ce monde. Souvenirs impressionnistes

DEPUIS toujours, la place de l'Horloge est au cœur du Festival, mais il fut un temps où elle ne se ressemblait pas. Elle paraissait moins grande à cause de la statue de la République, verte et grandiloquente, tournant le dos aux baraques mal famées du quartier gitan, dominant de toute sa masse la terrasse du bar-tabac *La Civette*, à côté de l'Auberge de France, où Jean Vilar et Gérard Philipe avaient eu leur table. Une auberge quasi historique, mais depuis remplacée par un hôtel moderne. Avignon, ville de festival puis de congrès, s'est urbanisée sans complexe. Les baraques des Gitans ont été rasées, et, sur le terrain, on a bâti des immeubles bien rangés en quadrilatère autour d'une cour où chaque pas résonne.

Quant à la statue de la République, elle a été déportée hors murailles, en même temps que les étals des artisans au regard flou qui, dans les années hippies, se pressaient à ses pieds, offrant des parfums, de l'encens, des bijoux argentés, des châles brodés, des sandales de cuir si naturel que l'on prenait des ampoules au talon simplement en les regardant. La mode était indienne de l'Inde avec colliers d'ambre et moulins à prière, amérindienne avec vestes de daim frangées, anarchiste non violente avec le Living Theatre, qui avait investi le cloître des Carmes, ouvert depuis un an.

Si, en 1967, Antoine Bourseiller avait frôlé le scandale en y créant *Le Métro fantôme*, de LeRoy Jones, militant du Black Power au langage cru – tout au moins le paraissait-il à l'époque –, ce n'était rien à côté de ce qui s'est passé avec le Living. Julian Beck et Judith Malina ne s'attendaient probablement pas à se retrouver au centre des révoltes étudiantes et de toutes les autres, auxquelles ils se sentaient étrangers. Jean Vilar s'attendait certainement encore moins à ce que son invitation au groupe le plus en pointe de la contre-culture se retournât contre lui. Le drame a commencé avec les grèves des comédiens, qui ont privé le Festival de son programme français. Restaient le cinéma, les Ballets du XXe siècle (belges) et les Américains cosmopolites du Living, installés depuis le mois de mai avec leurs groupies. Ils ont joué *Mysteries and Smaller Pieces* et créé *Paradise Now*. Ils fumaient toutes sortes d'herbes, vivaient en communauté totale – y compris sexuelle –, recommandaient d'en faire autant. Ils étaient magnifiques, et commençaient le spectacle en se promenant entre les gradins assez peu vêtus, revendiquant sur un ton de psalmodie le droit de voyager sans passeport. A un moment, ils se mettaient en tas sur scène, appelant spectateurs et spectatrices à les rejoindre ; quelques-uns y sont allés. L'effet sur les notables a été comparable à celui du groupe de rap Suprême-NTM sur le maire de Toulon et le préfet du Var. Malgré tout, en dépit des insultes, des sommations et sollicitations, le Living n'a pas été interdit, a pu tenir ses engagements. Il est même allé, déjà, à Châteauvallon.

A vrai dire, entre les occupants de l'Odéon venus pour un baroud d'honneur, les sociologues venus les entraîner et étudier leur comportement, les hippies du coin venus vendre leurs fromages de brebis, les groupes d'extrême droite venus casser du hippy, la situation était confuse. Ces années-là ont marqué la place de l'Horloge, parce qu'elles furent celles de toutes les contestations – gauchistes et paysannes – et, bien entendu, c'est là que ça se passait. On en a respiré du lacrymogène mêlé à la tomate et au melon ! On en a vu des CRS et des gendarmes prendre des airs farouches en glissant sur les pépins ! On en a entendu des slogans et des revendications – culture gratuite, légumes plus chers...

Si bien qu'en 1992, lorsque les camionneurs, protestant contre le permis à points, ont bloqué les abords de la ville et retardé l'arrivée des décors, lorsque les



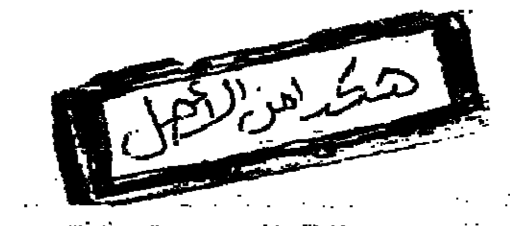
YVON PROVOST

1968. *Jean Vilar aux prises avec des contestataires.*



YVON PROVOST

1971. *La place de l'Horloge et la statue de la République.*





YVON PROVOST

1970.
« ... La mode était indienne de l'Inde (...), amérindienne (...), anarchiste... »



© COLL. F. MICHAUD/PARIS. BNF. DPT DES A.S.P.

1983, Cour d'honneur.
« ... Dans « Walzer », Pina Bausch a plaqué contre la muraille une danseuse comme un papillon épinglé... ».



THIERRY GRÜNDLER



THIERRY GRÜNDLER

1989, salle Benoît-XII.
« ... Sensation de trouble, de violence prête à se déchaîner, retrouvée avec la tension d'une scène de drague presque immobile... »



PASCAL VICTOR/ENGUERAND

1989, Alain Cuny, Jean-Claude Carrière et Fabrice Luchini.
« ... En dehors des spectacles, ce qui est offert, ce sont les rapprochements inhabituels de gens connus... »

« intermittents du spectacle » (en 1968, où la mode était au prolétariat, ils s'appelaient « ouvriers » ou « travailleurs » du spectacle) effrayés par les nouvelles règles des Assedic sont descendus de l'Odéon qu'ils avaient réoccupé pour exiger des grèves de solidarité, *on s'est cru rajeunis, mais on* avait vieilli et les néogauchistes aussi. Ils étaient les mêmes, reprenant du service, soutenant les syndicats qu'ils avaient vilipendés vingt-quatre ans plus tôt. Et puis, en 1968, il faisait beau ; en 1992, il pleuvait.

LES EXPÉRIENCES DU « OFF »

Entre deux averses, la place de l'Horloge continuait sa vie festivalière : terrasses bondées qui se répandent, portraitistes-minute, vendeurs de tee-shirts siglés, manège à l'ancienne et, aux alentours, le petit train blanc qui promène les touristes dans la ville historique, les orchestres, les mimes et jongleurs, les acteurs costumés ou non distribuant les prospectus de leur spectacle « off ». Quant aux parades, faute de place, elles se déploient ailleurs, elles qui ont fait le bonheur des photographes avides de folklore : Bartabas sur son cheval noir, le groupe de travestis aixois Mirabelles en blouses d'infirmière, homme-loup transpirant sous son masque poilu, bagnoles décorées, fausses bagarres, et puis un jour, par hasard, Barney Wilen jouant tout seul pour lui-même.

A ses débuts, le « off » apportait la surprise. Par exemple : vous marchez, fuyant le bruit. Dans une de ces petites rues tortueuses et anciennes qui semblent tout ignorer du festival, vous voyez à la vitrine d'un bistrot une affichette annonçant *Mademoiselle Julie*. Parce que c'est juste l'heure, parce que dehors il fait chaud et peut-être *frais* dedans, vous entrez. Vous traversez une salle aux tables désertées, vous aboutissez dans un endroit meublé de trois bancs. De toute façon, il n'y a que vous et, en face, un garçon qui tambourine sur une sorte de tam-tam, tandis qu'un autre, jeune et fiévreux, scande le texte de Strindberg. C'était Christian Rist – alors débutant, inconnu –, et lui et l'ensemble, c'était, au sens littéral, extraordinaire.

D'année en année, le « off » proliférait, avec parfois d'étranges expériences : ainsi les Latino-Américains, probablement adeptes du *Living*, qui, dans l'île de la Barthelasse voisine, sur une pelouse au milieu de campeurs éberlués, sous prétexte de théâtre gestuel (langage universel) agitant les bras en sémaphore, proféraient en polyphonie « Révolution bananas »...

Le « off » a aujourd'hui son bureau et son prix, il a eu ses représentants, réunis sous le sigle AJT (Action pour le jeune théâtre). Sans désemparer, ils tenaient des conférences de presse au cours desquelles ils « exigeaient » du ministère reconnaissance et subventions. Seulement, si Jacques Duhamel, ministre de la culture, a fait revenir Patrice Chéreau en France et tenté d'organiser le secteur public, les autres – Edmond Michelet, Maurice Druon, Françoise Giroud, Michel d'Ornano – sont demeurés indifférents. Avant 1981, seul Michel Guy s'est penché sur la question, et, du coup, a privé le « off » de ses meilleurs éléments en les nommant à la tête d'institutions, si bien qu'ils ont pu s'offrir le « in ».

THIERRY GRÜNDLER

1989. Jardin du Festival.
Un majordome (photo du haut) tient le cheval nain de Bartabas pendant que ce dernier « en costume gris rayé, chemise sombre, expose avec science et brillance l'historique du spectacle équestre en France depuis Louis XIV... »

PLUS DE BARRIÈRES

Les années 80 ont vu, d'une part, la fracture sociale s'aggraver entre le « in » et le « off » ; d'autre part, les barrières entre les différentes disciplines disparaître définitivement. Il y avait déjà eu le cinéma dans la Cour d'honneur et, ailleurs, Bob Wilson et *Einstein on The Beach*, quelques stars de la *modern dance* américaine, et d'abord Merce Cunningham, Béjart naturellement, les pionniers de la JDF (Jeune danse française).

Et puis Pina Bausch est arrivée, a glissé le long des rues, fantomatique, silencieuse, sourire étiré, visage aigu. Pour *Nelken*, elle a jeté des milliers d'œillets sur le plateau de la Cour d'honneur. Dans *Walzer*, elle a plaqué contre la muraille une danseuse comme un papillon épinglé. Des hommes en costume de ville coinçaient une fille contre une table que, par jeu, ils repoussaient vers le bord de la scène.

Sensation de trouble, de violence prête à se déchaîner, retrouvée avec la tension d'une scène de drague presque immobile, simplement des garçons appuyés contre un mur, et qui attendent, épient, dans le spectacle des Anglo-Australiens de DV8 Physical Theater, le seul spectacle qu'ils aient donné à Avignon : *Dead Dreams of Monochrom Men*, à la salle Benoît-XII.

Evidemment, on a regretté en son temps l'absence de Victor Garcia, et on espère toujours que Klaus Grüber ou Luca Ronconi finiront par accepter de venir, mais, en cinquante ans, le Festival n'a pas manqué beaucoup de figures *marquantes du théâtre et de la* danse. Il faut dire qu'il a ratissé large. Il a même permis des expériences durables : théâtre musical, théâtre ouvert... Il a suivi les mouvements des artistes, parfois précédé les souhaits des publics – parfois aussi leur a cédé... Mais on peut toujours en attendre des moments de grâce décuplée par la splendeur des lieux. Pas forcément les plus majestueux. La chapelle des Pénitents-Blancs, par exemple, enferme comédiens et spectateurs dans une intimité magique. Que ce soit, entre beaucoup d'autres, Dominique Valadié-Herculine Barbin ou Nada Strancar-Catherine, David Warrilow-Pinget ou Redjep Mitrovitsa-Nijinski, ils n'ont jamais été aussi prenants que là, entre les murs blêmes de cette étroite chapelle.

UN PUBLIC EXIGEANT

En dehors des spectacles, ce qui est offert, ce sont les rapprochements inhabituels de gens connus, une théâtralisation de tous les instants : Alain Cuny et Fabrice Luchini réunis dans une même conférence de presse au Jardin du Festival, s'engageant dans une joute verbale sur deux tons – du grave à l'aigu –, sur deux rythmes – du legato au staccato. Dans le Jardin, encore, l'arrivée de Bartabas en costume gris rayé, chemise foncée, traînant un cheval nain, exposant avec science et brillance à l'assistance médusée l'historique du spectacle équestre en France depuis Louis XIV.

Après cinquante ans et au mitan de la dernière décennie du siècle, on voit bien que le Festival est fait pour évoluer en même temps et dans le même sens que le spectacle vivant, pour aller de l'avant ou stagner avec lui. C'est pourquoi il dure. Et parce qu'il répond aux souhaits de spectateurs qui, de génération en génération, manifestent le même type d'exigences. La façon change de mettre en pratique les ambitions culturelles de Vilar, cependant elles demeurent d'actualité. Le Festival ressemble à la Comédie-Française : il a ses rites, ses traditions, ses devoirs très définis, il existe par son public comme elle existe par sa troupe, au-delà du répertoire, des expériences, des administrateurs pour l'une, des directeurs pour l'autre.

En public, Jean Vilar affichait une douceur austère, un air décontracté de gentleman-farmer sur son territoire. Le front barré de rides, Paul Puaux paraissait beaucoup plus soucieux. Rien ne semblait être en mesure d'affoler Alain Crombecque quand il grimpait les rues en pente sur son Solex, alors que Bernard Faivre d'Arcier les parcourt à grands pas, plongé dans ses problèmes. Ils ne se ressemblent en rien, se succèdent, d'autres viendront, tout aussi différents sinon davantage. Avignon restera Avignon ou disparaîtra.

Colette Godard

Jean Vilar, la patience du risque

● Anniversaire

De refus en audaces, Jean Vilar fait du Palais des papes un lieu à sa dimension

EN DÉCEMBRE 1946, Jean Vilar refuse à l'éditeur d'art Christian Zervos son offre de venir jouer, l'été suivant, *Meurtre dans la cathédrale*, de T. S. Eliot, dans la Cour d'honneur du Palais des papes : *« C'est un lieu informe, je ne parle pas des murs, mais du sol ; techniquement, c'est un lieu théâtral impossible, et c'est aussi un mauvais lieu théâtral parce que l'histoire y est trop présente. »* Rien d'étonnant à ce refus, dès que l'on évoque Jean Vilar d'un côté, la Cour d'honneur de l'autre, en ce temps-là. Jean Vilar est l'audace et la liberté mêmes. Il lui faut bousculer, changer, inventer du tout au tout. Et comme chaque boutefeu qui risque les grands sauts, il a, juste avant de se lancer, un quart de seconde d'hésitation. Mieux : de refus. Et puis, Jean Vilar ne le concédera jamais, mais il est mieux (quoique moins bien) placé que quiconque pour sentir que, si grand metteur en scène qu'il soit, il est, avant tout, acteur. Et, pour inaugurer une nouvelle aventure, l'acteur brûle de jouer une autre pièce que celle d'Eliot, qu'il a déjà trop donnée.

La Cour d'honneur, elle, en 1946, peut apparaître, si l'on veut faire la mauvaise tête, comme un grand puits à l'abandon. Trop vaste, trop enfoui, trop clos. Et surtout le sol, comme le dit Vilar, est informe, inégal, pierreux, tout en bosses, avec un puits, un vrai celui-là, qui encombre l'espace, empêche de poser des tréteaux.

Quinze jours d'hésitation-refus, et Jean Vilar va déclarer, tranquille : *« Ce palais est peut-être de tous les lieux du monde le plus apte à nous soutenir dans notre engagement. »* Voilà comme il est. Va donc pour le rêve de Christian Zervos. Saluons le vrai inventeur du Festival d'Avignon. Il est l'un des découvreurs les plus avisés des peintres de notre temps. Il tient à Paris, rue du Dragon, une petite galerie, et c'est là qu'il publie sa revue, *Les Cahiers d'art*. Il y édite, entre autres choses, le relevé complet des œuvres de Picasso, et des livraisons spéciales sur Matisse. Il édite aussi des recueils de poèmes, et, durant toute l'occupation allemande, trônera, au centre de sa vitrine, la couverture rose cerise d'un poème de Paul Eluard, *Le Livre ouvert*. Or Eluard est l'auteur, et la Gestapo le sait, d'un tract de résistance, déjà sur beaucoup de lèvres, *Liberté*, qui commence par le vers célèbre : *« Sur mes cahiers d'écolier... »*.

Très probablement à la suite d'un entretien avec René Char, dont le maquis, pendant la guerre, n'était pas loin d'Avignon, Zervos a pris la décision de créer, l'été 1947, dans l'enceinte du Palais des papes, une Semaine d'art, en trois volets : peinture, théâtre, musique. Dans la grande chapelle, il va accrocher la plus fabuleuse exposition de chefs-d'œuvre que verra jamais Avignon, non seulement Picasso, Braque, Matisse, Léger, Klee, Miro, Giacometti, etc., mais surtout ce sont des peintures et sculptures vraiment majeures de tous ces as. Des œuvres anciennes, de Guillaume de Machaut et de François Couperin, et modernes, d'Igor Stravinsky, de Darius Milhaud, etc., seront dirigées par Roger Désormière (c'est le chef qui a donné l'une des plus géniales interprétations de *Pelléas et Mélisande*). Enfin, dans la Cour, ce sera *Meurtre dans la cathédrale*, l'un des exploits de Jean Vilar.

Vilar, revenu à la charge, propose de donner plusieurs pièces d'un coup, de Shakespeare, de Claudel, et il décide de s'installer, pas seulement dans la Cour, mais aussi dans le jardin d'Urbain V, qui est, alors, une forêt sauvage vraiment enchantée, une jungle de fleurs et d'insectes, on dirait exactement l'un de ces jardins magiques des poèmes de Chrétien de Troye où s'accomplissent amours et meurtres. Notons que, dès la première heure, la fête d'Avignon prend pied dans trois lieux définitifs : la Cour et la grande chapelle du Palais des papes, le verger Urbain-V (la superbe Cour de l'oratoire, plus proche du ciel, bordée sur ses vieilles pierres de nids d'oiseaux et d'herbes folles, sera habitée plus tard).

TRIO D'HONNEUR

Le budget qu'a pu réunir Christian Zervos ne peut pas couvrir le projet, monté en graine, de Vilar. Et le futur Festival va trouver son sauveur en Georges Pons, qui a été élu maire d'Avignon à la Libération. Grand résistant, membre du Parti communiste, Georges Pons s'engage à fond pour le programme de Vilar. Et il va le soutenir dans tous les détails de l'action. Par exemple, c'est lui qui obtiendra, pour aplanir et acclimater le *« lieu informe »* et le *« sol »* de la Cour, l'intervention des soldats du régiment du 7e génie, qui vont se montrer, eux aussi, enthousiastes.

Christian Zervos, Jean Vilar, Georges Pons : le trio d'honneur de l'invention du Festival. Va s'y ajouter l'un des héros, moins connus, de la survie du théâtre public après la guerre, à Avignon comme au TNP, et dans d'autres lieux, l'administrateur Jean Rouvet, qui saura implanter le partenaire premier du théâtre : le public populaire, au moyen de la relance des comités d'entreprise, et des autres « relais » auprès des collectivités du secteur public et privé.

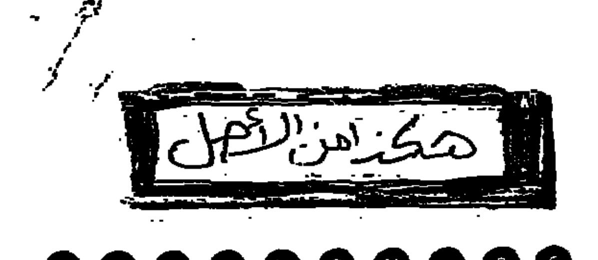
Quinze ans plus tard, lorsque Jean Vilar, voulant intervenir dans la guerre d'Algérie, monta *La Paix*, d'Aristophane, j'allai le voir, dans son appartement proche du palais de Chaillot, à Paris. Je lui rappelai ses premiers jours d'Avignon, Christian Zervos. Il se rappelait très bien l'irradiation spirituelle de la couverture du *Livre ouvert* d'Eluard, *dans les années noires de la guerre*, rue du Dragon, et il me cita de mémoire deux vers du poème auxquels il rattachait les débuts d'Avignon.

« Le temps est beau crions plus [fort
Pour que les rêveurs dorment [mieux »,

mais il tint à citer aussi trois mots d'un texte de René Char, qu'avait édité aussi Christian Zervos, et auxquels lui-même, avoua-t-il, pensa avant d'entrer en scène, pour la première fois, dans la Cour : *« La perception du fatal, la patience continue du risque, et cette part de l'obscur comme une grande rame plongeant dans les eaux »*.

Michel Cournot





CRÉATIONS

Dans la Cour d'honneur du Palais des papes niche un puits, que chaque année l'immense plateau recouvre, le temps du Festival. Ce puits est la mémoire cachée d'Avignon. Son souffle invisible. Sa boîte secrète. Il a tout vu, tout entendu, et tout enfoui dans les profondeurs de la terre élue par René Char et Jean Vilar. Un poète et un homme de théâtre – cette alliance d'où naquit le Festival, en 1947, a scellé le mythe du Festival. Depuis, la Cour d'honneur reste le lieu d'élection du verbe et du corps. C'est là que tout commence, avec une émotion chaque fois renouvelée, quand, le soir d'ouverture, sonnent les trompettes de Maurice Jarre. Quels voix réveillent-elles dans le puits ?

Carlo Brandt, qui tient le rôle-titre d'*Edouard II*, de Christopher Marlowe, sous la direction d'Alain Françon, n'est pas homme des valeurs imposées. Il les a plutôt en horreur. Pourtant, le comédien suisse avoue avoir *« senti monter une âme commune du monde »* au fur et à mesure qu'il se préparait à jouer sur le plateau de la Cour. L'expression est belle, et juste. Elle appelle l'universalité qui préside à Avignon, des mots flambants d'Aimé Césaire – dont Jacques Nichet met en scène *La Tragédie du roi Christophe* – aux mouvements virulents des chorégraphies de Bill T. Jones – l'Américain qui donne une création mondiale inspirée par les chansons d'amour de Jacques Brel, *Sur la place*. Enfin, pour fêter la cinquantième édition du Festival, cinquante comédiens dirigés par Georges Lavaudant viendront célébrer le théâtre. Le temps d'une nuit, ils vont nourrir la mémoire sans fond du puits de la Cour d'honneur.

Alain Françon arpente les gris de la mémoire

● Cour d'honneur
Le futur directeur du Théâtre national de la Colline crée « Edouard II », du Britannique Christopher Marlowe. Une tragédie des amours impossibles et des guerres certaines

A la sortie de Saint-Etienne, pas très loin des puits de mine, le stade où s'illustreront bientôt les Verts, l'équipe mythique de l'ASSE ; au centre de la ville, un grenier, celui de l'Ecole des mines, où s'invente et se régénère le théâtre populaire sous la houlette d'un homme, Jean Dasté, marieur du théâtre d'art et des classes laborieuses.

Entre les deux, un homme jeune. Nous sommes en 1970 et Alain Françon a vingt-cinq ans ; élevé dans la vénération d'une grand-mère officiant au café Le Soleil, Alain Françon a des envies irrépressibles de *« bouffer de la culture bourgeoise »*. La peinture en fait partie et ne le quittera jamais. *« Elle continue de me passionner bien plus que le théâtre »*, confie-t-il sans plus de malice. Il se retrouve bientôt avec dans la poche un diplôme de lettres modernes et une maîtrise d'histoire de l'art sur les recherches du Corbusier. Il est trop tard pour prétendre déborder les défenses alors perméables du championnat de France : Alain Françon se contente des bancs du public de Geoffroy-Guichard et invitera très longtemps après Robert Herbin, l'entraîneur des Verts, à participer à une émission de France-Culture. Mais il a juste assez de maturité pour fréquenter assidûment le grenier de Dasté.

Là, il croise Gérard Guillaumat, Françoise Bertin, ces acteurs peu connus et pourtant experts qui ont bâti, sans le savoir, mais en le rêvant, les fondations d'un service public du théâtre décentralisé. Avec un groupe d'amis, Alain Françon se lance dans l'aventure. Ainsi naît le Théâtre d'essai Kersaki, *« un nom dont j'ai oublié le sens*, avoue-t-il aujourd'hui, *qu'avait trouvé un ami acteur albanais »*. Jean Dasté se montre généreux, mais pas sans conditions. Il inscrit les spectacles du Théâtre d'essai dans la saison de la Comédie de Saint-Etienne avec pour mission de créer un répertoire contemporain qui ne tente pas toujours la jeune compagnie. *« Il y a des pièces qu'il n'avait pas envie de faire, mais qu'il fallait absolument monter. Je me suis tapé Ionesco, Pinget, Obaldia, ce qu'on appelait le théâtre de l'absurde à l'époque, et Beckett, le seul qui m'ait vraiment intéressé. »*

ANNECY

Pendant plusieurs saisons, ces spectacles sont présentés en tournée dans la région de Saint-Etienne. *« A la faveur de ces tournées, les gens d'Annecy, qui étaient en train de créer un centre d'action culturelle, ont vu plusieurs de nos spectacles. Ils ont eu l'envie de faire des créations à l'intérieur de leur centre ; aujourd'hui, on dirait qu'ils nous ont reçus en résidence. »* Le Théâtre d'essai prend son avenir en main et quitte le douar fondateur. Il s'installe à Annecy en 1972. Là sont présents André Marcon, Evelyne Didi, Christiane Cohendy... Tous partagent à égalité la responsabilité de la compagnie et la fabrication des spectacles et se choisissent un nom : Théâtre éclaté d'Annecy, un emprunt à Armand Gatti, *« car nous voulions inventer un théâtre éclaté dans la forme et dans les lieux de représentation. Notre activité relevait de ce qu'on a appelé le « théâtre d'intervention », ces contacts directs dans la rue, aux portes des boîtes de la région. On s'inspirait de Jean Dasté et du mouvement politique »*. Et par exemple de la manière violente, radicale, offensive des théâtres sud-américains aperçus au Festival de Nancy. Leur premier spectacle est une *« création collective »* s'inspirant d'un procès de militants basques à Burgos, qui alors mobilise la gauche antifranquiste.

La Farce de Burgos sera présentée dans toute la France avec un réel succès. Mais la compagnie ne veut pas se satisfaire de ces premières conquêtes. Alain Françon devient le metteur en scène du Théâtre éclaté, sans savoir très bien, aujourd'hui encore, si c'est parce qu'il avait *« le discours le plus cohérent ce jour-là »* ou s'il était alors *« le plus mauvais acteur de la troupe »*... La meilleure façon de satisfaire un goût pour la politique et un souci plus grand du théâtre est de monter Brecht ; le Théâtre éclaté, en s'emparant de *L'Exception et la règle*, marque sa particularité première : une économie volontaire de la mise en scène au service du texte et des acteurs. On s'interrogera longtemps sur le caractère du chef de troupe Alain Françon, économe de ses mots et de ses émotions au point parfois qu'on le juge aphasique. La vérité est peut-être qu'il est un homme réservé, un artiste de la discrétion, préférant les jeux d'ombre aux excès de lumière, un plasticien aussi qui sait traduire sur un plateau les visions souvent splendides que lui inspirent Sargeant, Le Titien, Edward Hopper ou Francis Bacon.

De conflit avec la municipalité d'Annecy en reconnaissance parcimonieuse de l'Etat, le Théâtre éclaté traverse vivement les années 70 et se paie par la multiplication des tournées, comme celle des *Soldats*, d'après Carlos Reyes, qui sera jouée cent dix-huit fois. Il connaît avec la création *Des travaux et des jours*, de Michel Vinaver, une reconnaissance critique et publique nouvelle. Et des ressources plus confortables.

LYON

Le Théâtre éclaté alterne alors créations contemporaines (Michel Vinaver encore, puis Jean-Pierre Amette, Enzo Cormann, Valère Novarina, Marie Redonnet) et textes du répertoire (Marivaux, Strindberg, Rousseau, O'Neill, Ibsen). En 1990, Alain Françon prend au Théâtre du 8e, Centre dramatique de Lyon, la difficile succession de Jérôme Savary. Pendant la première saison, 5 000 abonnés se volatilisent.

L'incompréhension est totale avec la mairie – *« inconstante et opportuniste »*, se souvient le metteur en scène... Pour combattre les fantômes de Marcel Maréchal et Jérôme Savary, Alain Françon met en scène *La Dame de chez Maxim's* : *« On a fait semblant de conserver une forme et on a creusé un plus avant le texte. » Britannicus, La Vie parisienne* et *Saute Marquis*, d'après Feydeau, compléteront cette tentative de séduire le public lyonnais. Mais la mairie a d'autres projets et Alain Françon doit quitter la ville. Dans ses bagages, le titre de « Centre dramatique » qu'il emporte avec lui à Annecy et des subventions confortables.

Ainsi commence la seconde aventure savoyarde, dont la présentation d'*Edouard II* dans la Cour d'honneur marquera l'achèvement. En 1992, Alain Françon crée en français *La Compagnie des hommes*, de l'Anglais Edward Bond. C'est le début d'une collaboration de – presque – tous les instants entre l'auteur le plus tonitruant des scènes britanniques et le metteur en scène, toujours aussi discret, mais au style désormais affirmé. D'autant qu'Edward Bond, même quand Alain Françon monte *La Mouette*, de Tchekhov, ne cesse sa collaboration de *« dramaturge occulte »*, sous formes d'échanges *in vivo*, par lettres, par fax, par téléphone...

Au fil du temps, de nouveaux compagnons se sont agrégés à la troupe, comme Dominique Valadié, Jean-Claude Durand, Claire Wauthion, Laurence Mayor, Yann Collette, Clovis Cornillac... Pour la création, à Annecy et à Avignon, de la trilogie des « pièces de guerre », de Bond, Michèle Goddet, Carlo Brandt et Valérie Dréville les ont rejoints, composant l'un des groupes d'acteurs les plus fervents de la scène française. Ensemble, ils inventent, dans les décors de Jacques Gabel, les lumières de Joël Hourbeigt, les costumes de Patrice Cauchetier – devenus des fidèles –, des odyssées de théâtre dont la seule foi est l'art du jeu et l'engagement à dire le monde, ses violences, ses troubles, ses âmes mortes, ses fragiles sourires et ses halos d'espoir.

PARIS

Ils peuvent avoir, souvent, le verbe cru, abrupt, tant leur seul scrupule est de servir les textes. Et ils ont composé une esthétique qui leur est propre, enfants perdus dans ce qu'Alain Françon appelle *« des lieux à jouer »*, palissades de bois qui dessineront des villes, des faubourgs, des maisons, des salons, des chambres, des débarras où le gris prédomine, ou plutôt cette gamme infinie de gris qui figure si justement les circonvolutions de la mémoire et les méandres du cerveau des hommes. En novembre, Alain Françon prendra la succession de Jorge Lavelli à la tête du Théâtre national de la Colline. Là, il retrouvera ses amis, ce goût du texte âpre et du jeu. Une scène à sa mesure en somme, ouverte, imprévisible, essentielle.

Olivier Schmitt



MARC ENGUERAND

Michel Didym (Gaveston) et Carlo Brandt (Edouard II), amants et princes d'un monde qui, au sortir du Moyen-Age, cherche à s'inventer.





la mémoire

Christophe embarque sur le fleuve de l'indépendance

Cour d'honneur Jacques Nichet raconte « La Tragédie du roi Christophe », souverain haïtien aux idées généreuses qui ne sut arracher son peuple à l'oppression. L'espérance déçue de la démocratie, sous le verbe brûlant d'Aimé Césaire

Emile Abossolo-M'Bo (le roi Christophe).

LE visage abrité par un chapeau de paille pour se protéger du soleil que réfléchissent les pierres blanches du Palais des papes d'Avignon, Jacques Nichet scrute ses vingt acteurs, éblouis par les lieux. Sur le plateau, James Germain, haïtien, chante. Sa voix, capable d'interpréter Monteverdi comme les airs vaudous, rassure la troupe. Trois semaines avant la première de *La Tragédie du roi Christophe*, d'Aimé Césaire, dans la Cour d'honneur, les premières répétitions in situ ne manquent pas de gravité.

« Pour ce cinquantième Festival d'Avignon, c'est la première fois qu'une troupe de comédiens noirs pénètre dans la Cour d'honneur du Palais des papes. Lors de la première édition d'Avignon, l'empire colonial français existait encore », explique Jacques Nichet. Après *Le Retour au désert*, de Bernard-Marie Koltès, et *Alceste*, d'Euripide, le metteur en scène a choisi Aimé Césaire, romancier et dramaturge martiniquais trop peu joué en métropole. *« L'Europe est dans toutes les têtes, mais il ne faut pas oublier le tiers-monde. Césaire, c'est une grande voix poétique qui nous parle, en français, de la décolonisation. »* L'histoire de *La Tragédie du roi Christophe* (éd. Présence africaine), celle d'un roi qui voulait remettre son peuple debout, lui semble d'une grande actualité. *« Comment construire un Etat digne de ce nom où l'indépendance et la démocratie ne soient pas que des mots ? »* C'est, selon lui, la question posée par le verbe brûlant de Césaire.

Pour incarner Christophe, leader haïtien dans les premières années après l'indépendance de l'île acquise dès 1804, Jacques Nichet a choisi un acteur jeune, Emile Abossolo-M'Bo. *« Le roi Christophe, c'est un Bonaparte plutôt qu'un Napoléon »*, estime le metteur en scène. Il avait déjà fait appel à lui dans deux pièces, notamment dans *Alceste*, donné avec succès au Festival d'Avignon de 1993.

Camerounais installé en France, formé par le metteur en scène Daniel Mesguich, Emile Abossolo-M'Bo joue le rôle de loin le plus important, non seulement par le nombre de ses répliques mais par sa charge symbolique. *« Christophe est un immense fleuve, alimenté par les petits affluents que nous sommes, nous les autres personnages »*, résume Pascal Nzonzi, comédien congolais qui joue Magny, le bras armé de Christophe. Mouss, comédien marocain de Paris, qu'on a vu à la télévision dans la série *Commissaire David Lansky*, a aussi été choisi par Jacques Nichet en connaissance de cause pour le rôle de Hugonin, le bouffon du roi : c'est la cinquième fois que les deux hommes collaborent.

Le reste de l'équipe a été recruté après de très nombreuses auditions – près de deux cent cinquante – à Paris, en Côte-d'Ivoire, au Bénin, aux Antilles et à Haïti. Quand Jacques Nichet a décidé de monter cette pièce, créée seulement par Jean-Marie Serreau en 1965 et par Idrissa Ouedraogo à la Comédie-Française en 1991, il a voulu faire interpréter les personnages – tous haïtiens dans la pièce – par des Noirs. *« Le paradoxe qui consiste à demander à des Blancs de jouer des rôles de Noirs, à des hommes d'incarner des personnages de femmes, peut être intéressant. Mais j'ai préféré faire entendre les voix de comédiens sensibles au sujet de la pièce. »*

VINGT ET UN COMÉDIENS

Les vingt et un comédiens retenus, professionnels très expérimentés, témoignent de la diaspora noire. Les rôles principaux en dehors de Christophe sont assurés par des acteurs vivant désormais en France. William Nadylam Yotnda (Vastey), de mère indienne de la Réunion, de père camerounais, était présent à Avignon l'an dernier dans *La Servante*, d'Olivier Py. Victor Louya Mpene Malela (porte-parole des paysans) vit au Congo, où il a joué presque toutes les pièces de Sony Labou Tansi, écrivain mort du sida en 1995. Louya était l'un des deux personnages du très beau *Lien de sang*, du Sud-Africain Athol Fugard, présenté à Avignon en 1995. Kangni Alemdjrodo (courtisan), togolais, vit à Chicago.

Quelques acteurs sont, habituellement, plutôt chanteurs, comme James Germain ou Sylvie Laporte, musiciens comme le flûtiste malien Aly Wagué, ou conteurs comme le Haïtien Maxime Dumont. Au Cameroun, Emile Abossolo-M'Bo avait joué deux fois *La Tragédie du roi Christophe* : *« Nous étions une troupe universitaire et nous prenions le temps – plusieurs mois – pour monter nos spectacles. Parallèlement, nous faisions des recherches sur le théâtre international et camerounais. Nous allions recueillir des épopées traditionnelles sur le terrain. C'était un champ d'expérimentation extraordinaire. »*

LA SORTIE DE L'ESCLAVAGE

Il voit dans la pièce de Césaire avant tout la question de la sortie de l'esclavage, une interrogation qui lui semble atteindre *« l'essentiel »*, terme qu'il préfère à celui d'*« universel »*. *« Christophe tâtonne car il est pressé de faire évoluer son peuple. Peut-on, dans la tourmente de toutes les formes d'esclavage, trouver assez de paix intérieure pour inventer les moyens justes d'avancer, sans verser le sang, sans reproduire l'esclavage ? »*

Comme l'ensemble de la troupe, Emile Abossolo-M'Bo a le sentiment de vivre une expérience exceptionnelle, en ayant à charge de faire résonner, du mieux possible, les mots de Césaire dans le cadre grandiose du Palais des papes. La plupart des comédiens n'y avaient jamais mis les pieds. Passé le premier choc, ils ont perçu le lieu comme *« un territoire de tranquillité »*, assure Emile Abossolo-M'Bo. Une fois sur la scène, il a eu le sentiment que *« la Cour* [leur] *tendait les bras et* [les] *acceptait »*.

Catherine Bédarida


PHOTOS MARC GINOT

« Le paradoxe qui consiste à demander à des Blancs de jouer des rôles de Noirs, à des hommes d'incarner des personnages de femmes, peut être intéressant. Mais j'ai préféré faire entendre les voix de comédiens sensibles au sujet de la pièce. » Jacques Nichet, metteur en scène.

Aimé Césaire, le grand cri nègre

LE moment pour aller vers Césaire est très exact. Maintenant. A nouveau. Le petit monde des lettres tique et l'ignore. C'est qu'il est toujours affairé à s'inventer des poètes officiels, lesquels, en plus, signe des temps, ont à charge d'avoir l'air vaguement normaux. Cherchez les éditions, les programmes, les citations, vous verrez. On laisse dormir le vieux lion que l'on croit fatigué. Ses fils, déjà crevés d'oeuvres imparfaites, ne cessent de lui adresser de vastes et menaçants rugissements qui finissent en miaulant. L'école se comporte avec lui comme avec Prévert : à distance affectueuse. Sa plus récente manifestation publique fut un entretien filmé auquel il a consenti à se livrer, sans réserve, dans cette langue superbe de présence et de force, avec Roger Toumson, pour le premier colloque consacré à Michel Leiris (à l'université Paris-VII-Denis-Diderot). Une après-midi de décembre dernier, fait docteur honoris causa de l'université de Saint-Domingue, dans les modestes locaux de la mairie de Fort-de-France, sa parole sonore, vivante, vigoureuse, trancha sur les discours. Et même, dans le vif des discours académiques.

« Et je pousserai d'une telle
[raideur
le grand cri nègre que les assises
[du monde en seront
ébranlées. »

Ou encore :

« Nous ne sentons pas sous l'aisselle la démangeaison de ceux qui tirent la lance. Et puisque j'ai juré de ne rien celer de notre histoire (moi qui n'admire rien tant que le mouton broutant son ombre de fin d'après-midi), je veux avouer que nous fûmes de tout temps d'assez piètres laveurs de vaisselle, des cireurs de chaussure sans envergure, mettons les choses au mieux, d'assez consciencieux sorciers, et le seul indiscutable record que nous ayons battu est celui d'endurance à la chicote… » Nous, qui nous ? Nous, vomissure de négrier, vénerie des calebars, nègres hideux, affalés, *« de ceux qui n'ont inventé ni la poudre ni la boussole, ceux qui n'ont jamais su dompter la vapeur ni l'électricité, ceux qui n'ont exploré ni les mers ni le ciel… »*

Et ceci aussi :

« Liberté mon seul pirate, eau de
[l'an neuf ma seule soif
amour mon seul sampang
nous coulerons nos doigts de rire et
[de gourde
entre les dents glacées de la Belle-
[au-bois-dormant. »

LA POÉSIE AU PIED DE LA LETTRE

On comprend que Breton, Sartre et Leiris aient été ses passeurs. Comme s'il gênait par sa stature, sa simple présence, on aimerait l'oublier. Mais il est là. Toumson vient de réunir une anthologie poétique de toute beauté aux éditions de l'Imprimerie nationale. Et l'on remonte *La Tragédie du roi Christophe*. Parfait. *« C'est au cri que l'on reconnaît l'homme »*, dit-il. Puisque les temps sont revenus où l'on ne sait plus affronter cette question cruciale des mots, des phénomènes, comme pour mieux noyer le politique, le retour à Césaire s'impose : *« J'accepte… j'accepte…*
[entièrement, sans réserve,
ma race qu'aucune ablution d'hy-
[sope et de lys mêlés ne pourrait
[purifier
ma race rongée de macules
ma race raisin mûr pour pieds
[ivres
ma reine des crachats et des
[lèpres… »

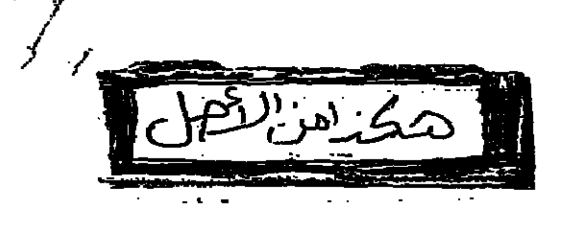
Trois facteurs essentiels dans le destin sans prédestination de Césaire : d'abord, la prise de mesure du savoir académique, les écoles et les titres ; ensuite, la descente aux enfers du passé d'esclave par la poésie même (*« Non, nous n'avons jamais été amazones du roi du Dahomey, ni prince de Ghana avec huit cents chameaux, ni docteurs à Tombouctou Askia le Grand étant roi, ni architectes de Djenné, ni Madhis, ni guerriers… »*) ; et surtout, la mise en jeu jusqu'au bout de cette expérience qui court du *« travailleur horrible »* de Hugo aux surréalistes, en passant par Lautréamont et Mallarmé. La poésie prise au pied de la lettre, le seul peut-être à l'avoir tenté vraiment, dans sa chair et sa vie, là-bas, en Martinique, petite île… Un poète s'écoute à ses titres. Exemple : *Cahier d'un retour au pays natal* (1939), *Les Armes miraculeuses* (1948), *Soleil cou coupé* (1948), *Corps perdu* (1949), *Ferrements* (1960), *Noria* (1976), *Cadastre* (1981), *Moi laminaire* (1982)… Un poème dramatique et trois pièces de théâtre : *Et les chiens se taisaient* (1946), *La Tragédie du roi Christophe* (1963), *Une saison au Congo* (1966), *Une tempête* (1968). Plus des essais historiques ou des discours marquants : *Esclavage et colonisation* (1958), *Culture et civilisation* (1956), *Discours sur le colonialisme* (1962), *Toussaint Louverture, La Révolution française et le Problème colonial* (1962).

Au fond de l'expérience, ceci : qu'est-ce que naître à la pensée et qu'y voit-on, au petit matin de l'expérience et du retour ? Petite île, la Martinique, mais d'une exiguïté désastreusement rehaussée de tornades, soumise aux vastes souffleries de la planète, exposée, île sous le vent des poumons du cyclone, île soulevée des volcans, gigantesque pouls des Tropiques. Poète ? *« Etre la bouche des malheurs qui n'ont point de bouche. »* Déjouer la dignité. Eclater du rire de la colère : *« Un jour, le nègre s'empara de la cravate du Blanc, se saisit d'un chapeau melon, s'en affubla et partit en riant… Ce n'était qu'un jeu, mais le nègre se laissa prendre au jeu : il s'habitua si bien à la cravate et au chapeau melon qu'il finit par croire qu'il les avait toujours portés : il se moqua de ceux qui n'en portaient point et renia son père qui a nom Esprit-de-Brousse… C'est un peu l'histoire du nègre d'avant guerre qui n'est que le nègre d'avant raison. Il s'est mis à l'école des Blancs, il a voulu devenir "autre", il a voulu être "assimilé" »* (*L'Etudiant noir*, 1935).

La rencontre avec Breton, puis Leiris, ne sera qu'une occasion de gagner du temps, d'aller plus loin, plus vite : cette volonté de descente en soi qui lui fait trouver en lui le nègre fondamental ; pas un surréaliste de plus, pas un surréaliste français de plus, non, le nègre inconsolé, celui qui tonne sur fond d'Anses frêles, d'Antilles affamées, dynamitées d'alcool, les Antilles d'avant.

« Quel que soit le contexte, dit Toumson, *l'apparition d'un poète majeur constitue toujours une espèce d'événement inattendu, de miracle. Son surgissement prend la valeur d'un signe des temps. Ce qui frappe, chez Aimé Césaire, c'est son individualité radicale, ce sont les traits distinctifs qui permettent de l'identifier instantanément. »* Chaque phrase citée le prouve. On aurait dû commencer par le commencement, par l'introduction. Mais l'abondance des textes, l'imprégnation des textes disent où se joue la parole de Césaire, par quel déplacement provoqué elle a migré de la parole poétique qui l'a conduit au bord de la folie de dépression (au moment du *Cahier*), à la parole théâtrale, ce triptyque annoncé par un texte charnière au titre avant-coureur, *Et les chiens se taisaient…*

Francis Marmande



La Bill T. Jones Company danse Jacques Brel

● Cour d'honneur

Délaissant les thèmes du sexe, de la maladie et de la mort, le chorégraphe afro-américain Bill T. Jones apaise sa révolte pour aborder les rives plus douces de la poésie

LES feux de colère de Bill T. Jones allumés lors de la création de *Last Supper at Uncle Tom's Cabin/The Promised Land* (1990) et de *Still/Here* (1993) se sont apaisés. Le chorégraphe s'éloigne des pièces vertigineuses de théâtre/danse qui duraient toute une soirée pour aborder aux rives d'œuvres plus intimes qui explorent la poésie, le dialogue entre les rythmes vocaux et le mouvement. Les danseurs de la Bill T. Jones-Arnie Zane Company se produiront à Avignon, du 31 juillet au 3 août, avec deux nouveaux spectacles, *Sur la place* et *Ursonate*. Ils danseront également *D-Man in the Waters* (1989), chorégraphie exubérante dont les courses cinétiques envahissent la scène.

Dans sa loge du Joyce Theater de New York, Bill T. Jones livre tranquillement ses premiers commentaires sur ses nouvelles chorégraphies : « *Les mots et la façon dont ils peuvent éclairer les possibilités de la danse m'ont toujours intéressé. Et je voulais revenir à la danse, connaître les raisons qui font que je suis une personne qui aime la danse. Je voulais m'abandonner aux caprices du désir et de la poésie. Je voulais m'encourager à les vivre un peu.* Still/Here *parlait indéniablement de la vie mais ce que je fais actuellement tourne plus autour des plaisirs, des choses dont je jouis et qui font que je suis quelqu'un de normal, toutes ces choses qui me poussent à vivre au moment présent.* »

Sur la place est un trio méditatif inspiré de neuf chansons de Jacques Brel – plainte sur l'amour perdu et les lieux de la mélancolie. Bill T. Jones danse aux côtés de la belle et grande danseuse française Odile Reine-Adelaïde, et de Lelani Barrett, vingt-deux ans, tout en muscles, bâti comme une armoire... La seconde pièce, *Ursonate*, est une œuvre de quarante-cinq minutes de danse ininterrompue sur une partition vocale, une *ur-sonate* phonétique, composée en 1929 par l'artiste dada Kurt Schwitters. Elle est chorégraphiée par Bill T. Jones et Darla Villani, jeune danseuse de Boston. « *Un thème sous-jacent de notre travail actuel est le recommencement*, souligne le chorégraphe. *Cela vaut à la fois pour ma vie privée et pour l'essence de la compagnie.* » Les deux tiers des danseurs ont rejoint la troupe au cours des deux dernières années.

Il y a environ deux ans, après *Uncle Tom* et *Still/Here*, Bill T. Jones s'est demandé s'il n'allait pas laisser la compagnie continuer sans lui. Ces œuvres monumentales avaient demandé beaucoup d'énergie et un nombre impressionnant d'interprètes qui n'étaient pas danseurs étaient venus s'adjoindre à la compagnie. « *Pendant deix ans et demi, on a tourné ces pièces et, d'un seul coup, on s'est retrouvé sans répertoire* », dit-il. Aujourd'hui, la compagnie est composée de jeunes danseurs qui ont besoin de danser. « *Le feu et l'énergie de leurs corps me poussent constamment. On sent qu'ils ont envie de sauter, de tourner, de bouger. C'est quelque chose dont il faut tenir compte et qui doit être cultivé.* »

UNE DÉCOUVERTE « EXOTIQUE »

«*La musique de Brel avait l'air tellement facile d'accès. En l'écoutant en prenant mon petit déjeuner, j'ai été ému par les vibrations qui s'échappaient des mots. J'ai eu envie de bouger sur cette musique, de me laisser aller à ces sensations – et je me suis demandé pourquoi cela ne s'exprimerait pas dans mon travail.* » Plus tard, il a fallu s'intéresser de plus près à l'esthétique de Brel : « *Ses chansons ne prétendent pas être du grand art. Pourtant, c'est ce que l'art peut produire de plus grand, la poésie. Et elles sont très théâtrales.* » Puis est venu le moment de découvrir Brel, l'homme : « *Lui est un bohémien francophone des années 50, européen et hétérosexuel. Moi, je suis un Afro-Américain de la fin du XXe siècle, avec ce que cela suppose de problèmes et de questions sur l'identité, les sexes et l'histoire. C'est vrai que quand j'ai découvert Brel, il m'a paru relever de l'"exotisme". Moi, je ne vis pas dans un monde où un homme tombe sans cesse amoureux de son amie d'enfance*, explique Bill T. Jones. *De temps en temps, Brel m'agace avec ses amours qui ne marchent jamais. Mais c'est ça aussi qui est beau et charmant : il est amoureux de l'amour.* »



HOWARD SCHATZ

Chansons de Brel, poésie sonore du peintre Kurt Schwitters, Bill T. Jones a choisi de faire vibrer sa danse sur des mots, des paroles d'Européens. Après le sexe, la maladie : la douceur de l'amour.

Le chorégraphe a donc installé le chanteur dans un contexte nouveau : des danseurs postmodernes de 1996 interprètent des chansons françaises populaires de cabaret milieu de siècle. La mise en scène est sobre. Une longue table ; trois danseurs en gris et noir, pris dans un carré de lumière. La pièce semble avoir lieu dans un autre monde. Les gestes sont sculpturaux, l'immobilité fréquente. On a l'impression de voir une succession de séquences cinématographiques. Le public voit immédiatement trois danseurs noirs qui ne ressemblent en rien à ce que la voix de Brel suggère. C'est ce jeu complexe et ambigu qui a intrigué le chorégraphe : « *Ce qui sous-tend tout ça est la question fondamentale de la pérennité de la poésie.* »

Ursonate est un long tour de force qui combine danse et vocalises. Barry Butterfield interprétera cette œuvre de Kurt Schwitters à Avignon – des répliques bizarres et démesurées relevant du nonsens le plus pur, le bégaiement rythmé de présyllabes brisées en particules de phonèmes. Bill T. Jones et Darla Villani ont travaillé sur la chorégraphie pendant un an et demi. « *Il nous fallait connaître la partition pour comprendre ce que nous dansions. J'ai réagi à* Ursonate *de façon très intuitive. J'ai même écrit des phrases en silence avant de les intégrer à la musique. Mais Darla est restée très proche de la partition, calquant ses propres phrases sur la partition. Par la suite, nous avons commencé à déconstruire les phrases de l'autre, à les cannibaliser, à les trafiquer, de telle sorte que maintenant, nous créons nos propres ur-sonates. D'une certaine manière, le mouvement sert d'intermédiaire à l'expérience sonore et offre à la partition une sorte de visualisation, une terre ferme, une personnalité.* »

Bill T. Jones cherche désormais à approfondir ses recherches sur le caractère physique de la danse et sur ses choix musicaux. « *Mon travail est ma "lettre au monde". Cette lettre doit être écrite de ma main. Elle doit correspondre à ce que je suis à ce moment précis. Ce qui m'intéresse, ce que je trouve excitant cette saison, c'est cette tentative de rester à l'écoute de cette voix.* »

Aujourd'hui, la voix du chorégraphe n'est plus tonitruante, lui ne se consume plus sur les brasiers politiques de la race, du sexe et des atteintes portées au corps. Aujourd'hui, la voix de Bill T. Jones est une voix plus profonde, plus intérieure, à l'écoute des autres, cherchant des réponses avec beaucoup de concentration, comme si chaque syllabe avait son importance.

Sally Sommer

Les extravagances d'un « monstre sacré »

IL y a trois ans, *Still/Here* donnait naissance à une controverse critique au vitriol à propos de la légitimité du « *victim art* ». D'un côté, Bill T. Jones était salué pour des œuvres qui traitaient des problèmes explosifs du racisme et de la religiosité (*Uncle Tom/Last Supper*), la mort, l'agonie et les maladies incurables (*Still/Here*). De l'autre, il était condamné par les critiques, selon lesquels *Still/Here* était du « victim art » manipulateur et lui-même un artiste néo-narcissique, son travail non linéaire étant jugé chaotique.

En 1995, le chorégraphe a publié *Last Night on Earth* (parution prévue en France en 1997 chez Actes Sud). Il y parle honnêtement de son homosexualité, avoue sa colère et sa rage, et décrit de façon très imagée les plaisirs exhibitionnistes des saunas homosexuels. Il raconte l'utilisation ponctuelle de la sexualité et de la colère dans ses représentations, comment il se sert – comme tous les interprètes exceptionnels – de la puissance de son sex-appeal. Bill T. Jones est loin d'être le seul interprète dans ce cas. Tous les artistes doués savent qu'il s'agit d'une qualité humaine essentielle. C'est la raison pour laquelle on les regarde, on les trouve attirants, on tombe amoureux d'eux.

La controverse s'est vite amplifiée. Les attaques et contre-attaques fusèrent de toute part comme d'immondes petites bombes de haine. Devenu personnage public, le chorégraphe fut questionné au cours de forums publics. En novembre 1995, il dénonça dans une fureur antisémite « les *juifs qui dirigent les médias* ».

« INEXCUSABLE »

En février 1996, ces propos furent violemment critiqués dans *Dance Magazine*. En juin, Jones fit publier dans ce même magazine une lettre d'excuses et de rétractation : « *Je suis désolé et embarrassé... Ce que j'ai dit ne correspond pas à ce que je ressens... [Ces] convictions politiques ou idéologiques ne sont pas les miennes. [C']était inexcusable.* » Ce qui n'a adouci en rien la hargne de ses détracteurs.

Bill T. Jones est le monstre sacré de la danse américaine. Pour Henry Gates, historien des arts à Harvard, « *Jones incarne le* zeitgeist *de la culture postmoderne* ». La force de Bill T. Jones en tant qu'homme, en tant que Noir, en tant qu'objet sexuel, lui permet de conduire le débat sur l'Amérique, le racisme, la religion, nos façons d'envisager la mort et l'agonie jusqu'aux frontières du politique. Bien dans sa peau, sans peur, extravagant, il dérange la conscience de ses détracteurs et de ses publics.

Nous avons besoin d'artistes comme lui, qui nous emmènent au-delà de la prudence, qui nous mettent mal à l'aise, qui ne sont pas « aimables ». Sa prochaine création pourrait s'appeler *Bacchi*, drame sexuel primitif relatif au déchaînement de la sexualité dans le monde occidental.

Sa. S.





PERSONNAGES

« *Se croire un personnage est fort commun en France* », remarquait La Fontaine. L'être l'est moins. Il ne suffit pas de danser, chanter, jouer, inventer ou diriger pour mériter ce statut. Il faut porter en soi cette part d'insaisissable mais toujours évidente, qui attire le regard et avive le mystère. Le personnage a une aura, qui ne s'invente pas. Elle naît d'un physique, d'une façon d'être. Souvent, elle porte le masque d'un défaut sublimé, d'une histoire enfouie, de blessures cachées. C'est une cicatrice de l'âme, la marque d'une quête, la double face d'un astre d'ombre et lumière. Une énigme – le miroir de la scène. Germana Civera danse avec l'immensité grise de ses yeux. Philippe Clévenot joue avec une voix que n'aurait pas reniée Artaud. Meredith Monk module son étrangeté en chantant. Dominique Pitoiset cherche une *terra incognita* dans la mise en scène. Bruno Schnebelin invente des parcours imaginaires. Alain Platel dépouille les incertitudes du corps. Christiane Cohendy appelle le mystère du souvenir. Carlo Brandt et Martin Wuttke jouent pour les étoiles... Dans Avignon, qui respire mal sans légendes d'un soir, ces personnages dessinent une constellation internationale – américaine, flamande, suisse, espagnole, allemande, française – que le hasard nocturne des rues permet parfois de croiser. Ainsi naissent les souvenirs de souvenirs – qui sont peut-être les plus beaux habits de la mémoire.



XAVIER GARY

Alain Françon lui confie le rôle-titre d'« Edouard II ». Formé à l'école de l'indocilité, le comédien investit la Cour d'honneur avec sa force de vie sensible et secrète

Carlo Brandt

CARLO BRANDT entre dans la cour des grands après un parcours sans faute au Festival d'Avignon. *La première fois qu'il y est* venu, en 1987, c'était pour jouer *Le Perroquet vert*, d'Arthur Schnitzler, et *La Mission*, de Heiner Müller, un spectacle sauvagement mis en scène par Matthias Langhoff, au cloître des Carmes. La deuxième fois, c'était en 1994, pour les « pièces de guerre » d'Edward Bond, ciselées dans une épure terrible par Alain Françon, au lycée Saint-Joseph. Vêtements calcinés, visage brûlé, Carlo Brandt ouvrait cette odyssée post-atomique de sept heures par ces mots : *« Seuls entre les créatures nous savons que nous sommes de passage entre la naissance et la mort. »* Déjà, les spectateurs étaient glacés, et fascinés.

Cette année, le monstre d'Edward Bond devient roi de Christopher Marlowe. Il ne quitte pas les terres britanniques, ni les landes de palissades où Alain Françon aime voir se déployer le théâtre. Mais il change d'échelle : il tient le rôle-titre d'*Edouard II* dans la Cour d'honneur du Palais des papes. Ce n'est pas une consécration, ni une victoire – simplement une étape dans la vie de Carlo Brandt, comédien formé à l'école de l'indocilité : il a commencé en jouant un ours.

Genève, dans les années 60. Carlo Brandt doit son nom à un père d'origine allemande et son prénom à une mère italienne. Elle s'appelle Zucco et vient d'une famille de paysans du Frioul. Le père travaille *dans l'aviation. Les deux frères de* Carlo Brandt hériteront du virus de l'air. Lui, de celui de son grand-père, qui fut le premier à rouler sur une moto Sacoche dans les rues de Genève. Aujourd'hui, le comédien n'est jamais loin de sa Harley Davidson. Quand il peut, il part pour la vallée de la Gruyère, où il retrouve l'odeur de ses étés d'enfance dans le nord de l'Italie. Alors, il préférait les foins et les vaches à l'école. *« Je me demandais ce que je fichais sur terre »* – une bonne question de mauvais élève, qui se sentit exister le jour où un professeur de gymnastique trouva plus amusant de lui faire jouer l'ours que de lui demander de grimper à la corde. Ce jour-là, une vocation est née. A seize ans, Carlo Brandt quitte l'école. Il entre en prison. Il ne voulait pas faire l'armée : deux mois pour désertion. Il en tire une leçon qui lui servira beaucoup dans ses choix futurs : *« J'ai vu que c'était très facile de dire non. Ça évite plein d'ennuis. »*

LA MAÎTRISE DE L'ARTISAN

Le jeune homme n'est pas qu'insoumis. Il est aussi distrait : il entre au Conservatoire de Genève par erreur. Il croyait s'inscrire aux cours amateurs, il s'était inscrit dans la section professionnelle. Il n'y restera pas longtemps. Il préfère rencontrer des gens qui disent non : un groupe de jazz, Pavillon B, dans lequel il joue du saxo ; des passionnés de théâtre qui n'aiment pas les spectacles indiscutables. La perfection ennuie Carlo Brandt. Il se reconnaît dans la culture de Thelonious Monk ou Pasolini, *« parce qu'ils éduquent mal par rapport à la société »*.

Après avoir travaillé avec Bernard Leister, Hervé Loichemol et Claude Stratz, qui le dirigent dans Genet, Shakespeare ou Kleist, l'ours va trouver son maître : Benno Besson – *« le moustachu »*, comme il l'appelle avec une affection inébranlable. Pendant six ans, de *L'Oiseau vert*, de Gozzi, au *Dom Juan*, de Molière, en passant par *Hamlet* et *Lapin lapin*, il va vivre en travaillant sans relâche. *« L'intelligence de l'instant, le non-formalisme, une vigueur monstrueuse »* – voilà ce qui séduit Carlo Brandt. Avec Benno Besson, il apprend la maîtrise de l'artisan, et cela lui convient. Au théâtre, tout commence pour lui quand il entre dans la matière vive des répétitions. *« Il me faut toucher, parler, bouger, sentir. Je n'aime pas lire les pièces, parce que j'ai l'impression de ne rien comprendre, à part l'histoire. C'est la même chose avec les écrits théoriques. Ils sont souvent intéressants, mais de toute façon, dès qu'on arrive sur un plateau, on se rend compte que tout ça vole en éclat, allégrement. »*

Est-ce cette liberté qui donne à Carlo Brandt le jeu puissant et subtil qui l'a fait élire par Matthias Langhoff, Georges Lavandant, ou Alain Françon ? Est-ce parce que ses nuits sont peuplées de rêves et ses jours guidés par l'instinct qu'il dégage sur scène cette force de vie extraordinairement sensible et secrète dont il dit avoir hérité de ses parents ? La Cour d'honneur ne l'impressionne pas : *« Jouer devant mille ou deux mille personnes, quelle différence ? »* Ce qui le touche, c'est l'histoire de théâtre qu'il poursuit avec Alain Françon, depuis *La Compagnie des hommes*, d'Edward Bond, en 1992. *« Qu'il me propose de jouer Edouard II, un roi qui devient mendiant, un homme – rien que cela, c'est déjà fabuleux. »*

Brigitte Salino

BIEN que n'ayant pas écrit pour la scène, Kafka s'y retrouve souvent et régulièrement. Dans cette seule saison, il y a eu *Le Château*, par Giorgio Barberio Corsetti à Rennes, il y aura *Bataille du Tagliamento*, par François Tanguy, *La Colonie pénitentiaire*, par Matthias Langhoff, il y a aujourd'hui *Le Procès*, par Dominique Pitoiset.

Epaules carrées, allure de bon vivant, Dominique Pitoiset, directeur du Théâtre national de Dijon-Bourgogne, est un angoissé, hanté par *« l'impossible accomplissement de soi »*. Il aimerait faire siennes les dernières paroles d'Alceste : *« Je vais sortir d'un gouffre où triomphent les vices/Et chercher sur la terre un endroit écarté/Où d'être homme d'honneur on ait la liberté. »* Il aimerait, mais, depuis qu'il a monté *Le Misanthrope* – en 1990 –, c'est sur scène qu'il continue de chercher une sérénité, rejetant tout cynisme (au sens courant et philosophique du mot), au travers de textes traitant de la trahison, au travers de héros tourmentés, manipulés : *Timon d'Athènes*, de Shakespeare, *Ur-Faust*, de Goethe, *Oblomov*, d'après Gontcharov, et puis les enfants sauvages de *La Dispute*, de Marivaux, le Joseph K. du *Procès*, de Kafka, personnage quasi abstrait, fonctionnaire anonyme arrêté un matin, sans qu'il apprenne jamais pourquoi.

« On ne connaît pas la loi, dit Dominique Pitoiset, *on ne connaît que la sentence. Après avoir monté* Oblomov, *après m'être penché sur cet amoureux de la paresse qui finit par se réfugier dans le sommeil, j'ai voulu terminer la nuit en ouvrant les yeux sur le cauchemar de Joseph K. Un homme pris dans la masse, désigné au hasard, comme frappé d'une sale maladie. Il n'est pas Kafka, il est personne et tout le monde. Pour autant que l'on sache, puisque Kafka n'a laissé du* Procès *qu'un récit inachevé recomposé par Max Brod à partir de feuillets en désordre, le parcours de Jospeh K suit un processus parallèle à celui du malade : la révolte face à l'injustice, le " pourquoi moi ? ". L'acceptation progressive du mal. L'attente, comme dans les couloirs de l'hôpital qui conduisent à la séance de chimiothérapie. Et puis le dernier recours, l'appel à une instance supérieure, évidemment absente. Un gros mensonge. Nous demandons un dieu, mais la place est vide. Il est endormi, mort, je ne sais pas. Kafka parle de l'absence. Je trouve Joseph K. proche de Faust, cet aventurier de la spiritualité. »*

Dominique Pitoiset parle toujours du mensonge et de la sincérité, de l'humiliation, des désillusions, et à partir de là, de *« ce qui reste pour se maintenir debout, se montrer offensif, véritablement vivant »*. Laissant de côté les déchirures culturelles de Kafka – juif praguois de langue allemande mort tuberculeux à quarante ans – et la haine envers le père, il préfère s'attacher d'abord à une détresse physique, à l'horreur des contacts et de la nourriture, au *« mal dont ses poumons ont délivré sa tête »*.

« Le Procès *n'offre pas d'actions spectaculaires,* reconnaît Dominique Pitoiset, *mais une intensité vertigineuse, le trajet minutieux d'une peur paranoïaque qui monte, en même temps qu'une énorme force de dérision, un humour fondamental. Les situations, les réactions sont absurdes, elles apparaissent décalées, franchement drôles. Pourtant le rire n'apporte pas la délivrance... Kafka ne cesse de creuser des trous sous nos pieds. Il colle le nez si près du miroir qu'il ne se voit plus, et nous, nous avons besoin de prendre de la distance, de montrer la toute petite bosse que fait l'homme sur la croûte terrestre. »*

Chercher la solitude dans la pratique du théâtre relève en effet du masochisme, même si *« la misanthropie n'est pas tant le désir d'isolement que la difficulté de se trouver en phase avec les autres. S'engager dans de grandes causes, y compris métaphysiques, pourrait rassurer. Mais toute cause porte un masque. Le théâtre, selon moi, est le contraire d'une marque d'appartenance. Il pose des questions, il ne peut donc pas rassurer »*. Jamais en peine de contradictions, Dominique Pitoiset dit avoir ressenti quand il a monté *Les Noces de Figaro*, à l'Opéra de Lausanne, la sérénité tant recherchée. Pourtant, il ne s'est pas trouvé directement en phase avec les chanteurs. *« La réponse était moins immédiate qu'avec les comédiens, agités par les mêmes mouvements que moi. Et puis un jour est arrivé le moment exaltant de la rencontre entre la musique, la scène, l'ensemble. Le " point lyrique ". Je ne sais pas comment le définir. Je sais seulement que j'aurais aimé rester à cet endroit. Je le retrouverai au théâtre. C'est tout ce que j'espère. »*

C. G.



BRIGITTE ENGUERAND

Eternellement à la recherche du « point lyrique », Dominique Pitoiset monte « Le Procès » de Kafka, pour son intensité vertigineuse et sa force de dérision

Dominique Pitoiset

CHANTAL SAUVOLLE

La violence de l'humour d'Enzensberger, dont il interprète « Le Naufrage du Titanic », convient à son inexorable douceur et à sa façon de transmettre l'indiscernable

Philippe Clévenot

LA saison dernière, Philippe Clévenot endossait les délires d'Antonin Artaud avec lesquels il va, dès l'automne prochain, traverser les frontières et les mers, d'Allemagne en Hongrie, d'Arménie au Brésil en passant par le Théâtre de l'Athénée. Auparavant, il aura fait escale à Brest, au Quartz, où avec Clotilde Mollet, sous la direction de Pierre-Alain Chapuis, il a répété et créé *Le Naufrage du* Titanic, de Hans Magnus Enzensberger (traduit de l'allemand par Robert Simon) juste avant de s'arrimer au cloître des Carmes. Entier et en bon état. Son personnage est un survivant du naufrage, il représente tous *les survivants* de tous les naufrages du monde.

Enzensberger appelle son texte une « comédie ». La violence de son humour convient à l'inexorable douceur de Philippe Clévenot. Cette douceur qui seule peut traduire le poids d'une souffrance prête à imploser, à tout détruire autour d'elle. La souffrance d'Al*ceste mal dans* sa peau, mal dans l'amour, mal dans une société sous surveillance : jouant *Le Misanthrope* dans la mise en scène de Jean-Pierre Vincent au Théâtre national de Strasbourg (en 1977), Philippe Clévenot exprimait l'enfer d'un homme en quête de son désert. Dans *Le Naufrage du* Titanic, il exprime l'enfer d'un homme encombré de souvenirs.

« Comment décrire l'enfer ? », se demande-t-il. Il sait en tout cas en reconnaître et faire connaître les moindres sentiers. Sa voix module les mots, en transmet les nuances, les subtilités, et la force cachée. On peut l'imaginer dans un rôle burlesque, sûrement pas superficiel. Simultanément perdu dans un ailleurs de songes et concret, il transmet l'indiscernable, impose sur scène une réalité complexe.

On dit que son principal souci est de chercher avec qui travailler, et que, cherchant en tâtonnant, il a eu de la chance : il a fait partie au TNS de l'équipe de Jean-Pierre Vincent – *qu'il a suivi* à la Comédie-Française pour y être Macbeth, mais ce n'est pas son meilleur souvenir. Dirigé par Brigitte Jaques, il a incarné Louis Jouvet s'adressant à une jeune comédienne (Maria de Medeiros) : c'était *Elvire-Jouvet 40*, un spectacle qui a fait le tour du monde. Il a beaucoup travaillé avec Bernard Sobel – pour qui, dans *Les Géants de la montagne*, de Pirandello, il a été le Magicien menant les comédiens vers l'inconnu. Il a joué *Mesure pour mesure* avec Peter Zadek, *Le Prince de Hombourg* avec Matthias Langhoff... Les étrangers lui plaisent : *« Quand ils arrivent, ils ne nous connaissent pas*, dit-il, *ils n'ont pas d'idée préconçue et mélangent les familles. »*

« JE NAGE, JE CHIALE »

L'esprit de troupe ne convient pas à Philippe Clévenot. La troupe, ou le collectif, ou l'équipe, ou quel que soit le terme employé, lui donne rapidement l'impression de tourner en rond dans les mêmes cercles de gens dont les trajets sont parallèles. En France, la *« famille du théâtre »* semble se composer de groupes fermés, réunis par tranches d'âges et d'histoires communes. Les metteurs en scène de plus de quarante ans peuvent employer des jeunes acteurs – question d'économie ; *les* moins de quarante ans ignorent la génération qui les précède – souvent aussi par économie...

« C'est vrai, les jeunes metteurs en scène sont souvent démunis. J'en connais quelques-uns ; peut-être ne me connaissent-ils pas. Pierre-Alain Chapuis était au Conservatoire avec Bérangère Bonvoisin [la femme de Philippe Clévenot] ; *sans cela, je ne sais pas s'il aurait pensé à moi. La plupart, je les trouve... je ne dirais pas appliqués, mais sérieux. Très sérieux. Ils sont étonnants : ils ne mettent jamais les pieds dans le plat. Il y en a d'autres que j'admire. François Tanguy, par exemple. Il n'utilise pratiquement pas de texte, mais il sait créer la magie poétique. »*

La poésie, quelle qu'en soit la forme, c'est tout ce qui intéresse Philippe Clévenot. *« J'avais lu des articles, des livres d'Enzesberger. J'étais jeune et j'adhérais : il voit les désastres et se bat, c'est un guerrier.* Le Naufrage... *enchaîne une suite de "chants", de poèmes aux thèmes différents. Il me faut les exprimer sans les confondre et sans perdre la continuité. Enzesberger ne se contente évidemment pas d'une interprétation historique de la catastrophe ni même d'évoquer seulement le chaos de nos vies. Il y a ça, plus les affres d'un homme. Ses affres d'intellectuel, de philosophe. Il ne termine, pas la pièce. Plus exactement, quand il la termine il n'a pas tout dit, c'est délibéré. Il laisse un "à suivre"... Même si quelqu'un comme Heiner Müller met plus durement en question l'écriture et la fonction d'écrivain. Enzesberger aussi parle de ses doutes à coup de sarcasmes, d'ironie. Par moments, je le trouve émouvant. "Je nage, je chiale", dit mon personnage. Il pourrait se laisser couler ; il décide de surnager. »*

Colette Godard



L A danseuse la plus mystérieuse de France est espagnole. Elle est interprète depuis sept ans chez Mathilde Monnier, au Centre chorégrahique national de Montpellier. Sept ans qu'on voit Germana Civera, son étrangeté fulgurante. Ses paupières ont une épaisseur particulière, comme s'il avait fallu les sculpter sur mesure pour protéger ses yeux gris, trop grands, bien trop grands. Les yeux de Germana Civera se voient du fin fond de la scène. Des yeux de somnambule médiumnique. De ceux qui vous poussent, à l'adolescence, à quitter Sagunto, village de pêcheurs des environs de Valence, devenu, au début du siècle, une bourgade ouvrière, liée à la sidérurgie. A Sagunto, son père est ébéniste. Sa grand-mère et sa mère tiennent un magasin de tissus.

A Montpellier, sur la table du restaurant, Germana Civera, une marguerite jaune accrochée à son chignon, pose *Lettre à mon père*, de Kafka. « *Mon père, moi, je l'adore ! Mais je suis touchée par cette manière qu'a Kafka de s'adresser au sien.* » Elle lit : « *Tu m'as demandé l'autre jour pourquoi je dis que je te crains (...)* », puis commande une salade « méchouia », à base de poivrons grillés. On la croyait désincarnée, elle sait ce qu'elle veut. Germana Civera est obligée de travailler tôt. Du théâtre, des tournées, de la danse. Elle apprend sur le tas. Puis se forme au Conservatoire de Valence, à celui de Madrid, et, enfin, à l'Institut du théâtre de Barcelone, ville où elle élit domicile. Le soir, elle monte sur scène dans un cabaret, improvise en fonction du costume qui lui est attribué. Ce souvenir l'amuse encore.

« *C'est à ce moment que j'ai rencontré Mathilde Monnier. Elle donnait* Mort de rire, *au Mercat de Florès. Une chorégraphie composée en commun avec Jean-François Duroure. Cette danse m'a donné du courage. J'ai vu cette femme aux cheveux courts, blonds, j'étais très attirée par elle.* » La jeune danseuse devra attendre. Elle tombe malade d'épuisement. Sciatique généralisée. Paralysie. Il lui faudra six mois pour réapprendre à bouger un peu. « *J'apprends alors que Mathilde Monnier est au Festival d'automne de Madrid. Je m'y rends. Je suis engagée. Je pars pour Paris. Une vraie rencontre. Il faut du temps pour aller quelque part avec quelqu'un.* »

Elle suit l'ascension de Mathilde Monnier, danse *Sur le champ*, *Face Nord*, *Pour Antigone*, *Nuit*. Aujourd'hui *L'Atelier en pièces*, « spectacle » inspiré d'un travail de longue haleine mené par la chorégraphe avec des autistes. « *Mathilde vit sa vie de chorégraphe comme une aventure. Pour moi, c'est ça la danse.* » Dans *L'Atelier en pièces*, Germana Civera s'est inventé des trajets inouïs, au ras des spectateurs, les ignorant, le regard tourné à l'intérieur d'elle-même. On avait peur qu'elle tombe, qu'elle se prenne les pieds dans nos pieds. Elle nous provoquait par son « absence » : « *Après avoir pris part aux ateliers*, explique la danseuse, *j'ai voulu changer ma danse, la rendre moins belle. Ce qui est toujours douloureux pour un danseur. On aime tant le beau mouvement. J'ai donc cherché à ce que mes mouvements soient moins excentrés, excentriques. J'ai tenté de trouver une autre beauté. Se lever, marcher : c'est déjà un tel mystère !* »



MARC COUDRAIS

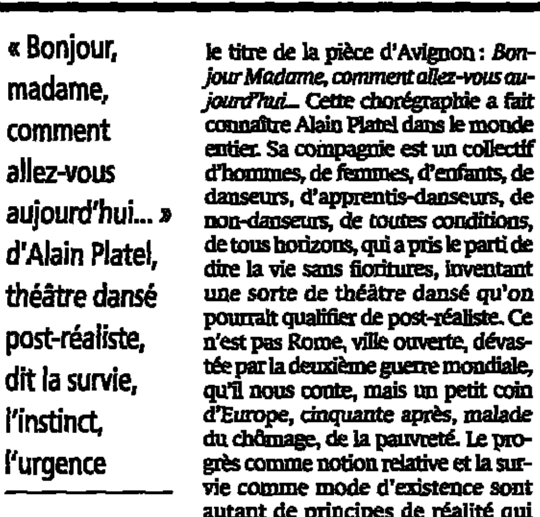
Dans « L'Atelier en pièces » de Mathilde Monnier, dont elle est l'interprète depuis sept ans, elle s'est inventé des trajets inouïs et provoque par son « absence »

Germana Civera

Dominique Frétard

ISLE JOLIET





« Bonjour, madame, comment allez-vous aujourd'hui... » d'Alain Platel, théâtre dansé post-réaliste, dit la survie, l'instinct, l'urgence

Alain Platel

A LAIN PLATEL, c'est d'abord un physique. Il est si grand qu'il se tient les épaules penchées. Ses yeux sont très bleus, ses cheveux très bouclés. Alain Platel, c'est aussi une énigme : ce Flamand a mis près de dix ans à franchir la frontière qui sépare la Belgique de la France, pour aller de Gand à Paris. Quelle étrange idée aussi d'avoir appelé sa compagnie, en 1986, Les Ballets contemporains de la Belgique. De quoi entretenir un malentendu certain. Maintenant, le nom de la troupe s'écrit : Les Ballets C. de la B., ce qui bien sûr n'arrange rien...

Cet aperçu *sémantique* n'est pas gratuit. Il dit les hésitations d'Alain Platel à se situer dans l'univers de la danse des années 80. Il indique que l'homme vient d'ailleurs, de la pédiatrie, du travail avec des enfants en difficulté. Ce goût du chorégraphe pour les appellations volontairement plates, dérisoires, on le retrouve dans le titre de la pièce d'Avignon : *Bonjour Madame, comment allez-vous aujourd'hui...* Cette chorégraphie a fait connaître Alain Platel dans le monde entier. Sa compagnie est un collectif d'hommes, de femmes, d'enfants, de danseurs, d'apprentis-danseurs, de non-danseurs, de toutes conditions, de tous horizons, qui a pris le parti de dire la vie sans fioritures, inventant une sorte de théâtre dansé qu'on pourrait qualifier de post-réaliste. Ce n'est pas Rome, ville ouverte, dévastée par la deuxième guerre mondiale, qu'il nous conte, mais un petit coin d'Europe, cinquante après, malade du chômage, de la pauvreté. Le progrès comme notion relative et la survie comme mode d'existence sont autant de principes de réalité qui nourrissent la danse du Flamand.

Platel a côtoyé, côtoie toujours, le corps souffrant. Il met en scène ses brusques détentes, son hyper-activité, sa prostration. Toute sa chorégraphie se tend entre deux pôles : immobilisme, agitation, trépignements, secousses, courses avec changements de direction brutaux. Des hommes, tels des animaux poursuivis. Le groupe, la promiscuité, pour s'en tirer. La rage, la haine, mais aussi le rêve. Le chorégraphe évite le regard du moraliste. Il « passe » sa colère dans son théâtre du mouvement et, en même temps qu'il la transmet, il la transforme en une épure expressionniste, espèce d'écorché de l'âme humaine.

Ce théâtre des pauvres est recevable parce qu'il n'est pas celui de la dénonciation, du fin observateur qui se servirait de ce qu'il voit pour faire rire, pour faire pleurer. Alain Platel vit avec eux – certains cas limites font partie de sa compagnie – son regard vient de l'intérieur. Quand il décide de nous faire rire, ce n'est jamais sur le dos du malheur. Son regard n'exclut pas, ne cadre pas. Ce qu'il met en scène est ce qu'il partage aussi en dehors de la scène. C'est vif, haut en couleur. C'est la rue avec ses codes, ses mots qui cognent au plus juste, qui disent, en images étourdissantes d'esprit, le raccourci des choses et des sentiments.

C'est le parking du supermarché, l'arrêt du bus, le square, le logement où l'on s'entasse. Topologie des fauchés qui fauchent, des voitures qui ne démarrent pas, des bus qui n'arrivent jamais. Toute une humanité en flottement. Dont les seules vraies trajectoires sont celles que chaque individu déclenche pour aller au-devant de l'autre. Que ce soit pour le haïr, plus rarement pour l'aimer. *Bonjour Madame, comment allez-vous...* est un traité de physique appliquée, dont Alain Platel connaît les lois de la jungle, les nécessités de l'instinct.

D. F.

L E travail de Meredith Monk, vocaliste aux expressions sonores d'une confondante variété, passera toujours pour austère à ceux qui aiment les voix pleines et « chantantes », ou, à l'extrême opposé, aux partisans d'une vocalité plus explicitement acrobatique. Meredith Monk, toute adepte qu'elle est des sons harmoniques ou de glotte, est certainement plus proche de la placidité atone de Satie ou du plain-chant que des pirouettes un rien « m'as-tu-vu » d'un Bobby McFerrin. La simplicité monodique de l'*Early Morning Melody* ou du *Churchyard Entertainment*, extraits du *Book of Days*, pourrait même agacer par une trivialité affichée, entre comptine enfantine et style néo-médiéval.

Meredith Monk grandit dans une famille presque entièrement musicienne, et son premier enseignement musical, selon la méthode Dalcroze, associe le son et le geste. Plus tard, elle prend des leçons avec le professeur de chant de sa mère, puis s'inscrit auprès d'un *combined performing arts programm*, où l'enseignement théorique de la musique est complété par des cours de chant, de musique de chambre mais aussi de scène et de danse. « *A cette époque, j'ai commencé à avoir le sentiment, la révélation d'une forme musicale qui combinerait tous ces éléments : musique, mouvement, images, personnages, costumes, lumières.* »

Dans le même temps, Meredith Monk chante de la folk music, du rock (elle se souvient avoir même entonné *Be-Bop-a-Lula*) et ne se soucie guère de ce que pouvait alors être la musique contemporaine savante : « *Vraiment, la musique la plus vivace à cette époque était le rock'n'roll. Les Beatles arrivaient avec* Rubber Soul, Revolver *et* Sergeant Pepper. *Je ne me rappelle pas avoir été vraiment concernée par la musique classique contemporaine, même si je chantais encore des lieder à cette époque.* »

Ce retrait des pratiques musicales « modernes » la fait développer en solitaire les composantes de son style. Monk chante en sons harmoniques mais ne découvre que très tard les moines tibétains ou *Stimmung* de Stockhausen. De même, elle ne revendique pas vraiment l'influence des minimalistes américains. Sa musique procède pourtant presque continûment par *patterns*, ces « motifs » répétés que des peintres comme Fontana utilisent jusqu'à l'hypnotisme. Mais Monk ne joue pas sur les vertus de la poésie de l'exactitude : ses motifs restent régis par le corps, ses imperfections, sa matière résistante. Ainsi, les attaques de sa voix ou de celle des chanteurs de son ensemble ne sont pas toujours d'une précision électronique. Ces petits accrocs évitent à Monk de faire basculer sa musique dans une esthétique froide et sans âme.

Si l'inspiration se veut noble et de haute tenue, on frôle parfois, et heureusement, l'humour. Dans *Madwoman's Vision (la vision d'une femme folle)*, la palette vocale, englobant des techniques non classiques, rappelle celle de la grande Cathy Berberian dans sa *Stripsody* dévastatrice...



R. SCOTT SCHAFER

Ses motifs restent régis par le corps, sa matière résistante. Sa musique se veut noble. Mais elle ne craint pas l'humour

Meredith Monk

Renaud Machart

★ Les citations des propos de Meredith Monk sont extraites d'un entretien effectué par Edward Strickland pour son livre *American Composers, Dialogues on Contemporary Music*, Indiana University Press, 1991.

EN VILLE, EN SCÈNE

Christiane Cohendy

Du 10 au 30 juillet, *Le Monde* publiera un ensemble d'articles consacrés au Festival d'Avignon 1996. Les principaux seront illustrés par deux portraits d'un même interprète, acteur ou danseur, réalisés, en ville et en scène, par Xavier Gary. Ici, nous sommes allés à la rencontre de Christiane Cohendy, actrice qu'ont dirigée les plus grands metteurs en scène, Alain Françon, Klaus Michael Grüber ou Matthias Langhoff. Elle a choisi de s'installer à l'église des Célestins pour créer un spectacle atypique, *Domaine public*, mis en scène par Robert Cantarella. Tous deux ont voulu raconter le théâtre à travers ce qu'il en reste dans la mémoire des spectateurs. Ils ont interrogé des amis, des professionnels, des inconnus ; ils ont cherché en eux-mêmes des souvenirs, *« ces moments d'émotion qui demeuraient inemployés dans un coin de mémoire et qui, mis bout à bout depuis des millénaires, font exister le théâtre »*.

PHOTOS XAVIER GARY/KODAK POUR « LE MONDE »





DANS la nuit de Berlin, un homme hurle un discours nazi, sous la lumière crue de projecteurs. On ne voit pas son visage, enfoui sous un feutre gris. On entend seulement sa voix. Il est posté sur un balcon du Berliner Ensemble, silhouette terrifiante en pardessus noir. En bas, la foule écoute. Puis elle entre dans la salle du théâtre et retrouve le même homme, rampant comme un chien, nu comme un ver, avec une langue pendante, rouge sang : Arturo Ui avant qu'il n'entame sa *Résistible Ascension*. Le *deus ex machina* de ce mémorable début de spectacle est aujourd'hui mort. C'était Heiner Müller qui, avec cette pièce de Brecht, a signé sa dernière mise en scène, en 1995. Le comédien stupéfiant, homme, chien, nazi, monstre, raclure, c'est Martin Wuttke.

Il faut rencontrer l'homme à la ville pour lui donner un visage. Sur scène, il a celui de ses rôles. Cela fait dire à certains qu'il ne joue pas, mais vit ses personnages. Martin Wuttke n'accorde pas d'importance à cette naïveté. A vingt-trois ans, il portait le costume de *Hamlet* en tremblant, se souvient-il. A trente-quatre ans, il est tenu pour le comédien le plus doué de sa génération. Il sait donc ce que le travail apporte aux dons.

C'est un enfant de la Ruhr, un fils de serrurier devenu ingénieur. Il a grandi à Bochum, où Peter Zadek est resté de 1972 à 1978, en tant qu'intendant du théâtre. Martin Wuttke avait treize ou quatorze ans quand il a commencé à aller voir ses mises en scène. *« Chacun de ses spectacles était un événement. Il avait une façon de revisiter Shakespeare ou Tchekhov qui nous attirait tous. »* Pourtant, à cette époque, l'adolescent ne s'imagine pas acteur. Il ne pense qu'à la musique – il a un groupe de rock – et aux beaux-arts. A dix-huit ans, une amie le convainc de l'accompagner au concours d'entrée de l'École d'art dramatique. Il est reçu. *« Et j'ai été pris par le théâtre, comme une mouche sur un papier collant. »*

« Mon intérêt pour la scène vient de la littérature, poursuit-il. *Je trouve fascinant ce moment où l'on tient en main une feuille blanche avec des signes noirs, abstraits. Ces signes, quelqu'un les a écrits, seul. Les comédiens les lisent, ils passent par leur tête, puis sortent de leur bouche. C'est cette transformation qui m'intéresse. Le thème central du théâtre réside dans ce moment de frayeur que créent les transformations. Et la plus grande, la plus incompréhensible de toutes, c'est la mort. »*

Francfort, Hambourg, Bochum, Munich : jusqu'en 1993, Martin Wuttke a parcouru les théâtres, jouant sous la direction d'Einar Schleef – son mentor –, Peter Zadek ou Bob Wilson, dans *The Forest*, en 1988. C'est alors qu'il fait la connaissance de Heiner Müller, coauteur du texte. Une amitié naît, hors de scène. Elle se poursuit sur le plateau : en 1993, le dramaturge engage Martin Wuttke pour *Hamlet-Machine* et *Quartett*. Le comédien intègre la troupe du Berliner Ensemble, dont il devient un acteur-phare. Quand Heiner Müller, très malade, lui demande de le remplacer à la direction artistique, il refuse. Il ne se sent pas prêt, et sa place est sur le plateau. Après la mort de Müller, le 30 décembre 1995, ce sont les sociétaires de l'Ensemble qui réitèrent la demande. Martin Wuttke accepte : *« Dire non, c'était interrompre un long processus de travail. »*

Ainsi, le comédien a pris place dans le bureau de Bertolt Brecht. C'était probablement ce qui pouvait arriver de mieux au Berliner Ensemble. L'homme connaît le plateau et possède un esprit fédérateur indispensable dans une maison chahuteuse. Reste une question : comment gérer l'héritage de Brecht et Müller ? Ou, comme l'a écrit *Die Zeit* : *« Peut-on avoir une vie érotique avec les fantômes ? »* La réponse de Wuttke est simple, précise, directe : *« L'idée du musée tombe automatiquement si l'on considère l'héritage de Brecht et Müller non comme un modèle à reproduire, mais comme une boîte à outils. »*

B. S.

KLAUS HEMME

Héritier de Brecht et Müller à la tête du Berliner Ensemble, acteur le plus doué de sa génération, il est un stupéfiant Arturo Ui menant sa « Résistible Ascension »



Martin Wuttke



ALIETTE COSSET

Mi-sérieux, mi-saltimbanque, il joue, dans son « champ d'expériences troisième », des sons et de l'insolite pour témoigner de la paupérisation de nos villes

Bruno Schnebelin

C'EST à la charnière entre la plus belle réserve naturelle d'oiseaux de France et le *terminal* des conteneurs du port de Fos-sur-Mer que Bruno Schnebelin a élu domicile. A 70 kilomètres de Marseille, à quelques centaines de mètres de la Camargue, la compagnie Ilotopie, qu'il dirige avec Françoise Léger, a établi son fief dans un univers singulier. A Paris, Schnebelin vivait sur une péniche. A Port-Saint-Louis-du-Rhône, il a construit une sorte d'entrepôt aux murs jaune citron, joliment conçu, à l'architecture industrielle. La ville, très ouvrière, vit de son port. Les dockers avaient pour habitude d'élire un maire communiste. En 1995, un dentiste de droite l'a battu. *« Pour nous, rien ne change. La ville est trop pauvre pour pouvoir nous subventionner. »*

Invitée aujourd'hui du Festival, Ilotopie a souvent mené ses expériences dans les banlieues, mais les propos de Bruno Schnebelin ne sont pas ceux d'un bon docteur des pauvres. Imberbe ou poilu, selon le profil qu'accrochera le regard, il est à la fois sérieux et saltimbanque, responsable depuis quinze ans d'une compagnie qui *tourne quatre spectacles en même* temps, en France ou à l'étranger, et *emploie vingt-cinq artistes pour ce Champ d'expériences troisième*, présenté au pied des remparts d'Avignon.

« Nouveaux fous proposent interventions dans la ville » : c'étaient les termes de la petite annonce passée après son départ de Paris en 1978. Auparavant, Bruno Schnebelin étudiait la sociologie à l'université de Nanterre, auprès de Jean Baudrillard, et, pour gagner sa vie, s'occupait des éclairages au Palais des sports. Il y a découvert Johnny ou Béjart, les Stones ou l'opéra classique. Ses classes, il les fait aussi dans des groupes de free jazz ou rue Dunois, alors fief de la danse la plus contemporaine. Il construit des instruments de musique pour le compositeur Georges Aperghis. *« J'avais le sentiment que la ville me mangeait, que je devenais une éponge de tout ce que je voyais. J'ai vendu ma péniche, scruté la carte IGN de Marseille à Sète et choisi une petite île en face de Port-Saint-Louis. »* Dans la cabane qu'il s'y construit, il passe deux ans à sculpter et à lire. Quand l'argent finit par manquer, il fait paraître sa petite annonce. *« Je voulais que les villes paient pour que j'y installe mon désordre. »*

Le Havre puis bien d'autres cités invitent Ilotopie. Les créations, spectaculaires et drôles, se succèdent. Dans *La Vie en abribus*, ces petits espaces de la rue sont transformés en habitations ouvertes aux passants, avec tables et chaises. *Gens de couleurs* est une déambulation dans les rues, les comédiens étant peints de la tête aux pieds. La compagnie transforme en *Palace à loyer modéré*, avec chauffeur en Jaguar et petits déjeuners servis au lit, un immeuble HLM de la Castellane à Marseille. Le premier *Champ d'expériences* (1993) s'installe dans une tour désaffectée de quatorze étages, au cœur du quartier Croix-des-Oiseaux d'Avignon, après une année de travail avec les jeunes. Le *Champ d'expériences deuxième* (1994) accompagne l'ouverture du tunnel sous la Manche. Le troisième *Champ* a été créé en mai à La Seyne-sur-Mer, dans le cadre d'un projet culturel de quartier. Les spectateurs déambulent et se croisent dans un labyrinthe creusé à même le sol parce que, dit Schnebelin, *« socialement, on est dans une période d'enlisement »*.

Parce qu'il est témoin de la paupérisation de quartiers entiers, il se dit très pessimiste sur le sort de leurs populations. Alors, à l'aide de ses images, ses musiques, ses langages sensoriels étranges, il cherche, plus que jamais, à toucher le spectateur. Il crée, avec Françoise Léger, *« des spectacles sans histoire, au sens où nous ne donnons pas dans le narratif. Les histoires, les publics en sont chargés comme des piles, même si ça ne se voit pas sur leurs faces. Le tissu social, il est déjà imprimé. Nous vivons sur un tissu imprimé, mais de nouveaux motifs sont à inventer et chacun doit pouvoir s'y tailler un costume. »*

C. B.





À L'EST

La mer Noire les unit, le Danube les sépare. Quand il joue la frontière entre la Roumanie et la Bulgarie, le fleuve charrie les rêves, les drames et les *histoires sans fin d'une* Europe née il y a deux mille *ans sur les bords* de la Méditerranée. Cela n'est pas sans conséquence pour la Roumanie et la Bulgarie, partagées entre Est et Ouest, Nord et Sud. Alliées par la *géographie, déliées par* leurs différences, ce sont deux terres d'un bout de monde, qui parfois se sentent loin – mais loin d'où ? Eternelle question, qui nourrit les fantasmes et traverse *les scènes de leur imaginaire*. Un hasard heureux les réunit sur les bords du Rhône, où Avignon accueille les deux fondateurs du Sfumato – les Bulgares Margareta Mladenova et Ivan Dobtchev – et le *metteur* en scène roumain Silviu Purcarete. *Il a fallu qu'un mur* tombe, en 1989, pour qu'une nouvelle Europe se dessine pour eux. Ils la réinventent devant nous. Sofia et Craiova, où *naquirent leurs théâtres*, sont désormais devenues les points d'ancrage d'où ils voyagent. Leurs spectacles parcourent les festivals, leurs itinéraires se rejoignent en France. Depuis le 1er janvier, Silviu Purcarete *dirige* le Centre dramatique national de Limoges, et Margarita Mladenova et Ivan Dobtchev travaillent à Paris. Les Bulgares revisitent *La Cerisaie*, de Tchekhov, le *Roumain Les Danaïdes*, d'Eschyle. Deux spectacles joués en français, et traversés par une question vieille comme l'Europe : où trouver le chemin de la réconciliation ?

Un double regard sur « La Cerisaie »

● Bulgarie
Margarita Mladenova et Ivan Dobtchev, fondateurs de la troupe du Sfumato, signent la mise en scène de la pièce de Tchekhov, entre rêve et métaphysique

C'ÉTAIT en janvier 1996, à *Sofia. Margarita Mladenova* et Ivan Dobtchev avaient donné rendez-vous dans un bureau du théâtre national, où le temps de l'Est semblait immobile. Ils parlaient de leur histoire, avec un calme et une concentration dont rien, semble-t-il, ne saurait les détourner : un rêve les *unit. L'un et l'autre sont nés* en 1947, elle dans le nord de la Bulgarie, lui dans le sud. Ivan Dobtchev a étudié les beaux-arts avant d'entrer à l'Académie théâtrale de Sofia. Margarita Mladenova n'a jamais dévié de son choix, la mise en scène. Après des expériences parallèles, ils ont décidé en 1988 de fonder leur troupe, *le* Sfumato. *Une* troupe qu'ils voulurent indépendante dans un système étatique. Il leur a donc fallu partir à la course à l'argent rare et aux salles incertaines. Un an plus tard, ils créaient leur premier spectacle, *La Mouette*, de Tchekhov. *« C'était le 22 décembre 1989*, dit Margarita Mladenova. *Nous nous en souvenons très bien parce que, à l'entracte, des gens sont venus nous dire que Ceausescu avait été tué. Pour nous, cette date marque véritablement la création du Sfumato. »*

Cette *Mouette* est une œuvre commune à Margarita Mladenova et Ivan Dobtchev. Ils en ont signé ensemble la mise en scène – un principe auquel ils tiennent. Pour eux, le théâtre ne se conçoit pas sans un double regard. C'est ce qui fait leur force, et leur rareté. *Ils sont* les seuls en Bulgarie à codiriger une troupe, des coulisses au plateau. Dans le reste de l'Europe aussi, ils font figure d'exception : la mise en scène, en ce qu'elle implique de narcissisme, se joue plutôt au singulier. Certes, il arrive aux fondateurs du Sfumato de se séparer pour signer un spectacle, mais le regard de l'un n'est jamais loin de celui de l'autre. *« Nous ne jouons pas sur des conventions mondaines, ou sur un féminisme qui ferait de Margarita la dame*, dit Ivan Dobtchev. *Nous sommes des gens engagés dans un même processus, avec des droits égaux et des responsabilités égales. En employant une périphrase un peu libre, on pourrait dire que nous sommes comme deux lignes parallèles qui à un moment se rejoignent dans l'espace. »*

« Le point où nous nous rejoignons, enchaîne Margarita Mladenova, *c'est celui du rêve commun que nous avons pour le théâtre. Je pense qu'aucun de nous deux ne pourrait formuler ce rêve. C'est plutôt une direction qu'un point précis. Chaque répétition, chaque mise en scène ajoute quelque chose à ce paysage du rêve. »* Quand elle parle de ce rêve, *Margarita* Mladenova a un sourire tendre et un beau geste de la main, légère, aérienne. Un geste d'oiseau serein. *« Le théâtre que nous faisons naît de l'instant, vit dans l'instant, puis s'efface. Nous ne concevons pas notre art comme une construction qui reposerait sur des acquis. Stanislavski s'est essayé à une construction de ce type. Mais, dans la dernière étape de sa vie et de son travail, il a tout jeté, pour ne pas tomber dans la répétition des succès passés et faire un théâtre mort. »*



BRIGITTE ENGUERAND



BRIGITTE ENGUERAND

« ...Si l'on fait de « La Cerisaie » une valeur, elle est indestructible. »

AFFINITÉS ÉLECTIVES

Effacer, pour tout recommencer depuis le début, tout le temps : Ivan Dobtchev et Margarita Mladenova ne croient pas au trait définitif, mais au Sfumato – ce clair-obscur qu'ai*mait Léonard de Vinci, et qui a don*né son nom à leur troupe. Spectacle après spectacle, ils courent après une chimère aux ailes de désir. Pour eux, la représentation obéit à d'autres lois que celles de la réalité de tous les jours. Des lois poétiques, presque mystiques.

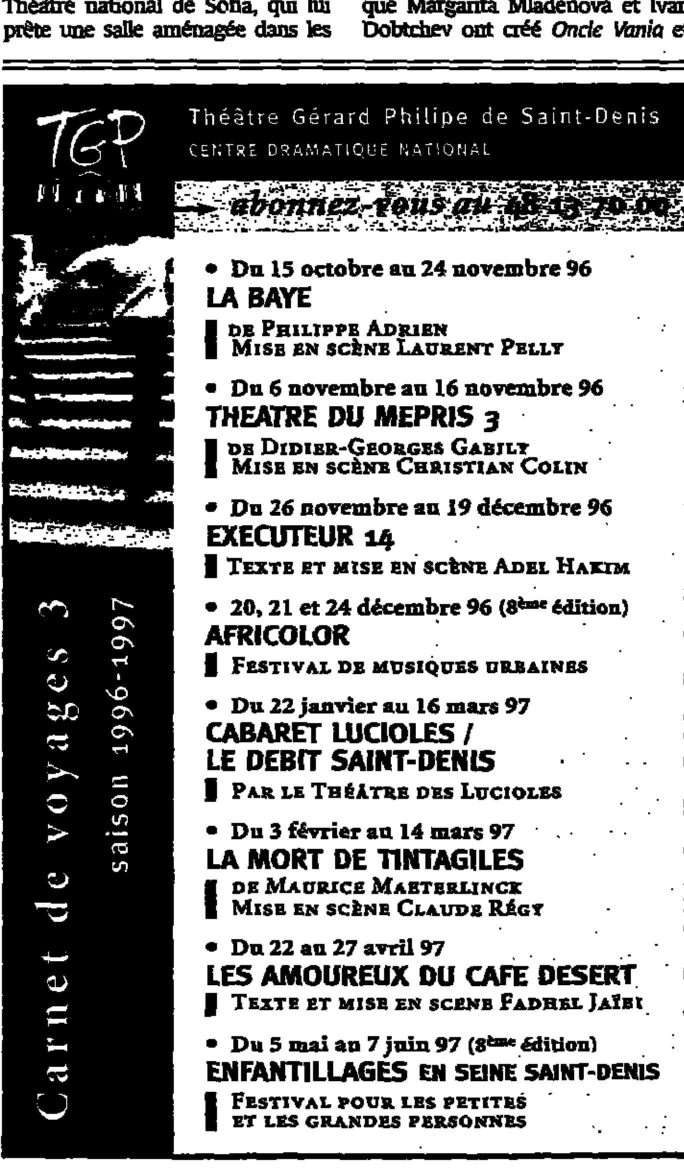
Et si la vie n'était qu'une déviation de ce qu'elle devrait être ? On comprendra que la question ait conduit le Sfumato à explorer Tchekhov, chez qui cette interrogation est obsédante. Depuis *La Mouette* de 1989, le Sfumato a présenté *Oncle Vania*, *Les Trois Sœurs* et *Post-scriptum*, une suite imaginaire de *La Mouette*, dont la mise en scène, signée de Margarita Mladenova, a été invitée par le Festival d'automne à Paris, en 1991.

Depuis, la troupe a renoncé à son indépendance. Apparemment : *« Avec les changements qui sont intervenus à l'Est*, explique Ivan Dobtchev, *la conjoncture économique s'est tellement durcie que seuls les théâtres subventionnés peuvent se permettre une politique de création. Il n'y a pas de structure pour les troupes indépendantes. Ces circonstances nous ont incités à poser notre candidature pour obtenir un statut de théâtre d'Etat. C'était une condition de survie. »* Le Sfumato a signé un accord avec le Théâtre national de Sofia, qui lui prête une salle aménagée dans les combles – accessibles par l'escalier de service – en échange de mises en scène qu'ils signent sur le grand plateau. C'est dans leur petite salle, où l'eau de pluie goutte dans un seau, que Margarita Mladenova et Ivan Dobtchev ont créé *Oncle Vania* et *Les Trois Sœurs*. Deux pièces de Tchekhov baignées dans une lumière d'icône, mystérieuse, impérieuse et mouvante. Un rêve de théâtre. Six mois plus tard, c'est à Paris, à la Cité internationale, que Margarita Mladenova et Ivan Dobtchev donnent rendez-vous. Aussi calmes et précis qu'à Sofia, ils répètent *La Cerisaie*. Anton Tchekhov, encore et toujours. Mais Tchekhov passé au crible de leur expérience inlassable. Le projet est né d'une rencontre sur le thème des « Résonances bulgares » *qui eut* lieu en novembre 1994, au Centre Wallonie-Bruxelles. Margarita Mladenova et Ivan Dobtchev ont ensuite dirigé des comédiens français dans un atelier, « Au sujet de *La Mouette* ». Et ils ont décidé de mettre en scène *La Cerisaie*. Ensemble, en France, en français, avec une troupe qu'ils ont fondée sur des affinités électives. Les voici donc hors de leur langue – ils répètent avec une interprète –, mais non loin de leur monde.

« Nous avons mené un travail très long et très pénible d'adaptation de la pièce, avoue Ivan Dobtchev. *Mais dès le début nous avions une idée claire de ce que nous voulions : monter* La Cerisaie *à cause de cette cerisaie métaphysique que chacun porte en soi, et qui ne pourra jamais être vendue ou rachetée. Si l'on fait de* La Cerisaie *une valeur, elle est indestructible. On ne peut pas la perdre, jamais. C'est cette idée qui domine notre adaptation, et c'est pour cela que nous avons changé le début de la pièce. Notre spectacle commence sur un quai de gare, où nous voyons des gens qui ont été victimes d'une catastrophe. Ils ont perdu tout ce qu'ils avaient. Mais, par un tour de magie, une magie au vrai sens du terme, c'est-à-dire une plaisanterie philosophique qui devient vérité, une ultime et extraordinaire possibilité leur est accordée : ils peuvent revenir dans la cerisaie, et essayer de corriger les erreurs de leur vie passée. " Ecrire la copie à la place du brouillon ", comme aimait le dire Tchekhov. Mais recommencer, pour nous, cela signifie commencer. Faire pour la première fois ce que nous n'avons pas fait. Ainsi vont vivre ces gens de* La Cerisaie. *Au bout du voyage de la pièce, ils auront eu sur eux-mêmes des révélations qui sans cela auraient été impossibles. »*

Comme dans une aria où les voix se répondent, Margarita Mladenova reprend là où s'arrête Ivan Dobtchev : *« Il y a dans* La Cerisaie *toute la poétique qui a guidé nos mises en scène des pièces précédentes de Tchekhov. Nous ne pensons pas que Tchekhov pleure la vie, ou qu'il s'en plaint. Il considère ce qui se cache en dessous ou en dessus – on ne sait pas – de la réalité catastrophique dans laquelle vivent les personnages. Ce qui l'intéresse, c'est la vie et l'âme considérées comme phénomènes. C'est pour cela qu'il appelle ses pièces des comédies. Parce qu'il y aborde le mystère du grand sentiment, avec sa nécessaire part d'humour. »* Un mystère à découvrir, dans une *Cerisaie* balkanique à redécouvrir.

Brigitte Salino



Les collages savants de Silviu Purcarete

● Roumanie

Le metteur en scène roumain a puisé dans les tragédies d'Eschyle la matière des « Danaïdes » pour évoquer l'exil, l'immigration et l'identité européenne, à travers le récit du mythe de la naissance du peuple grec

ENFANT, Silviu Purcarete avait la nostalgie d'espaces qu'il avait quittés avant de naître. Aujourd'hui, il ne croit pas à la métempsychose, mais il n'a pas oublié ces mondes qu'il n'avait jamais vus. *« Ils se sont perdus dans le temps, mais ils sont restés dans mon âme »*, dit-il. Et ils lui ont laissé, comme bagage d'une vie, la nostalgie d'un paradis perdu qui n'a pas pris une ride : tout est rond, chez Silviu Purcarete, de cette rondeur joviale dont parfois se masquent les timides.

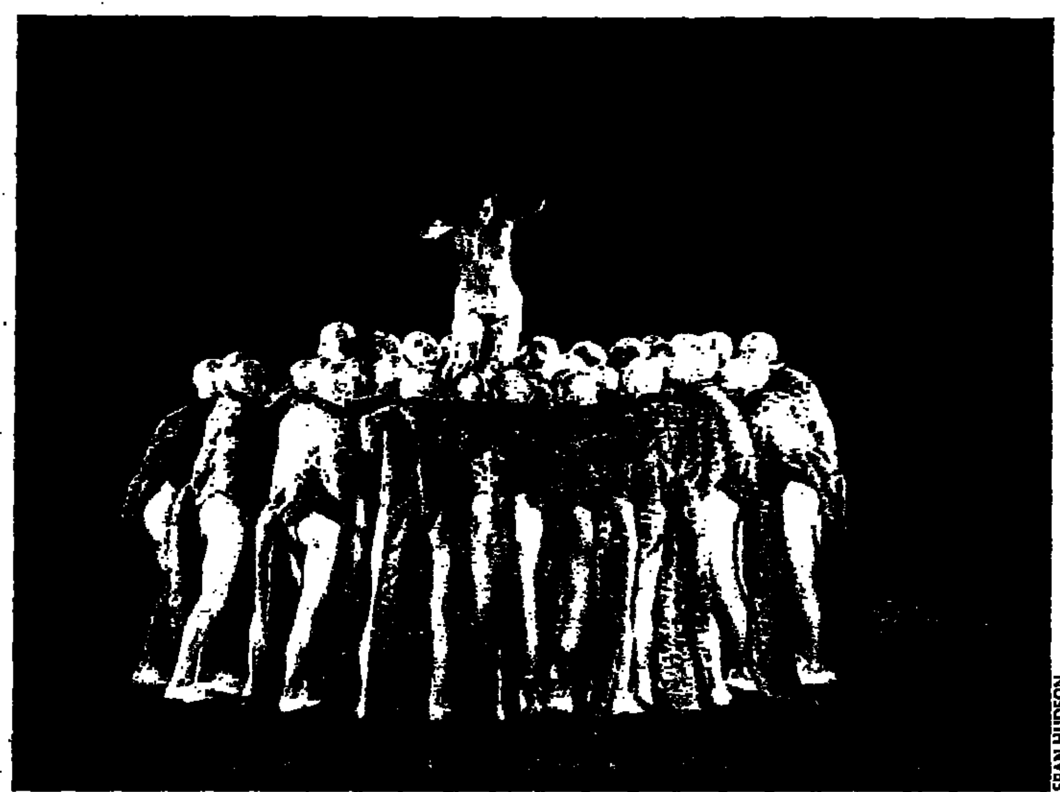
L'enfance, c'était à Bucarest, dans les années 50. Un père professeur d'économie, une mère à la maison. Dehors, le communisme. L'enfant lit, beaucoup, en roumain et en français. Il aime par-dessus tout la littérature du Moyen Age, avec sa part d'ombre et de mystère. Après le lycée, il opte pour les beaux-arts, puis entre à l'académie du théâtre de Bucarest, section mise en scène. *« Je n'ai jamais eu envie d'être comédien. C'est une chose qui m'est étrangère, et j'en suis très heureux. La plupart du temps, ce sont des comédiens qui deviennent metteurs en scène. Ils partent donc d'un monde qui leur est connu. Moi, comme j'ignore tout, au fond, de l'expérience du jeu, je peux me permettre d'envoyer les acteurs dans les endroits les plus curieux ou terribles. Cela crée, je crois, un rapport plus excitant. »*

Silviu Purcarete parle, en souriant de ses yeux noirs, dans un hôtel d'Amsterdam où l'on croise un nombre impressionnant de têtes rasées. Ce sont les garçons du choeur des *Danaïdes*, qui, en cette fin du mois de juin, transitent par le Festival de Hollande avant de rejoindre celui d'Avignon. Un spectacle emblématique de l'Europe théâtrale d'aujourd'hui : une coproduction franco-austro-roumano-néerlandaise, un texte français signé d'un metteur en scène roumain, des comédiens roumains qui jouent en français, et une tragédie vieille comme l'exil, sur fond de Méditerranée, le lac où naquit l'Europe.

La loi de l'hospitalité, le droit à la différence, mais aussi le cortège des humiliations et le recours à la violence – toutes les questions que pose l'immigration traversent *Les Danaïdes*, trilogie d'Eschyle dont seule la première pièce, *Les Suppliantes*, nous est parvenue. Silviu Purcarete a reconstitué l'ensemble d'une façon qu'il affectionne : en se livrant à un collage savant, qui puise dans toutes les tragédies d'Eschyle. Ce n'est évidemment pas par hasard qu'il a choisi de se lancer dans ce projet. L'Europe, dont les Danaïdes sont les premières soeurs de grandeur et de malheur, a façonné l'histoire de ce Roumain, né en 1950 et directeur, depuis le 1er janvier 1996, du centre dramatique national de Limoges.

Longtemps, cette Europe a eu pour Silviu Purcarete un goût de rêve amer. Dans la Roumanie des années 70 et 80, alors qu'il faisait du théâtre à Bucarest ou à Craiova, elle butait sur le mur du communisme. *« C'était pire que dans Orwell, parce que, contrairement aux autres pays de l'Est, il n'y avait pas de censure officielle, mais une autocensure extrêmement pernicieuse. Bien sûr, le théâtre représentait un moyen de survie important pour les spectateurs et les créateurs, mais ce n'était pas un moyen de résistance. Personnellement, je n'ai jamais cru qu'on pouvait lutter avec les armes de l'art. Cela m'a toujours semblé illusoire – une construction théorique. Comme tout le monde, en tout cas dans les milieux intellectuels, j'ai pensé partir de Roumanie. Je suis allé deux fois à l'Ouest, et je me suis posé la question. Si je ne suis pas parti, c'est par couardise. Je savais, par des amis qui le vivaient, comme l'exil est une chose terrible. »*

Le deuxième chapitre européen de Silviu Purcarete s'ouvre sur *Ubu Roi avec des scènes de Macbeth*, d'après Jarry et Shakespeare – le premier de ses spectacles à sortir de Roumanie, en 1990. Son succès assure la renommée internationale de Silviu Purcarete, qui se met à l'heure des voyages. Il avait un rêve *« idéaliste, très aérien »*, d'une terre unie par ses différences et une culture commune, de Rabelais à Dostoïevski. Très vite, il doit déchanter. *« Jusqu'en 1989*, dit-il, *je croyais, comme presque tout le monde en Roumanie, appartenir à l'Europe, même si nous en étions des exilés de l'intérieur. Quand les portes se sont ouvertes et qu'on a pu sortir, on s'est rendu compte que ce n'était pas vrai, parce que le mur idéologique a été remplacé par un mur bureaucratique. Avant 1989, c'était difficile de quitter la Roumanie. Aujourd'hui, c'est très facile, mais c'est très difficile d'entrer dans les pays de l'Ouest. Il faut des visas, de l'argent, beaucoup de patience. Chaque fois que je traverse des frontières, je suis humilié. Je sens que je porte le fardeau de ma nationalité. Au fond, c'est exactement comme l'histoire des Danaïdes, qui viennent en Europe en disant : "Nous sommes grecques, puisque notre origine est grecque. Ne vous arrêtez pas à nos visages noirs. Accueillez-nous". Et il y a un carnage. »*


SEAN HUDSON

« ...Je veux mettre en scène le chaos et l'irrationnalité du monde. »

Un spectacle emblématique de l'Europe théâtrale d'aujourd'hui : une coproduction franco-austro-roumano-néerlandaise, un texte français signé d'un metteur en scène roumain, des comédiens roumains qui jouent en français, et une tragédie vieille comme l'exil

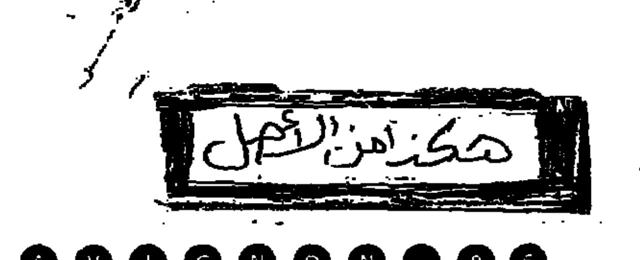
Depuis le début de l'année, Silviu Purcarete a un visa français sur son passeport roumain. En 1994, il avait présenté *Phaedra* au festival Marseille Méditerranée. En 1995, il a été invité au Festival d'Avignon, pour *Ubu Roi avec des scènes de Macbeth* et *Titus Andronicus*. Que le ministère de la culture lui ait alors proposé la direction, convoitée, d'un centre dramatique national ne l'a pas étonné outre mesure. *« Ce qui m'a surpris*, dit-il, *c'est de penser que des choses normales pouvaient arriver. Il y a des Roumains, et des Français, qui me demandent ce que ça me fait d'avoir quitté mon pays. Je n'ai rien quitté du tout. Je viens en France pour travailler pendant un certain temps. C'est tout simple. »*

La proposition est arrivée à un bon moment. Silviu Purcarete sentait qu'il fallait prendre du champ par rapport à sa troupe, pour mieux la retrouver plus tard. Depuis qu'il est en France, il a découvert une autre façon de travailler : les distributions fugaces, qui durent le temps d'un spectacle. Il en a vite tiré les leçons. Alors qu'en Roumanie il rêvait, comme tous les autres hommes de théâtre, de rompre avec le système des troupes permanentes pour construire des projets sans contrainte, il lui est apparu que la liberté d'action du théâtre français pouvait être un piège. Aujourd'hui, Silviu Purcarete pense que, à choisir entre *« les deux extrêmes maudits »*, les compagnies permanentes, même avec leurs désavantages évidents – la sclérose, l'usure, la fatigue, les haines – sont préférables, parce que *« plus proches de la vie »*.

Silviu Purcarete est content de vivre à Limoges : il a toujours préféré les villes de province aux capitales. En Roumanie, il s'est installé à la fin des années 80 à Craiova, où il a trouvé le calme propice à son travail. Non sans humour, il se dit *« rétrograde »* parce qu'il se sait mystique. Et cela, il entend le porter sur scène. L'enfant qui se souvenait de mondes perdus est devenu un homme qui appelle le rêve au théâtre. Pas pour s'évader, mais pour s'immerger dans *« le mystère du monde. Je veux mettre en scène le chaos et l'irrationnalité, parce que je crois que nous vivons dans le chaos et l'irrationnalité. Ce qui m'intéresse, c'est dévoiler ce qu'il y a de compréhensible et d'incompréhensible en même temps. Secouer les convictions, montrer que ce qui semble solide repose sur de l'eau. »* On comprendra que Silviu Purcarete reproche au théâtre français *« le culte de la parole et de la raison »*.

Pour *Les Danaïdes*, les cent jeunes comédiens qui jouent le choeur des filles de Danaos et des fils d'Egyptos ne parlent pas français. Et parmi les sept comédiens principaux, certains n'ont qu'une connaissance très approximative de la langue. Ils l'ont apprise comme une musique, et cela n'est pas pour déplaire à Silviu Purcarete. *« J'aime l'idée qu'il y ait quelque chose d'étranger à ce qu'ils disent. Cela fait partie du goût du spectacle. »* Et de son mystère, qui va se renouveler à Avignon. *Les Danaïdes* ont en effet déjà vécu une odyssée, qui a débuté en mars à Timisoara – ville symbolique d'une Europe qui, deux mille ans après Eschyle, répète les mythes sanglants d'une construction utopique.

B. S.



MUSIQUE

Il fut des « années glorieuses » où le théâtre *musical se caractérisait par* son refus des lieux communs propres à l'opéra : petites salles, petits orchestres, chanteurs-comédiens-diseurs, *décors minimaux*, metteurs en scène venus du théâtre. Il fut surtout la première possibilité pour des compositeurs contemporains de s'essayer au genre lyrique. Avant que de se voir commander par une grande scène son *Grand macabre*, Ligeti écrivit *Aventures et nouvelles aventures*, Ohana ses *Trois contes de l'honorable fleur* avant *La Célestine*. Mais les commandes d'Avignon et de France-Culture, sous la houlette inspirée de Guy Erisman naguère, eurent un rôle de premier plan dans la création de petits ouvrages souvent raffinés et inventifs, *dont certains sont presque* devenus des « classiques ». Acanthes et la Chartreuse ont tenté de reprendre le flambeau, commandant, expérimentant, réfléchissant. Mais où est la justesse théâtrale, dans *les Conversations* d'Aperghis ou *La Mort de Klinghoffer* de John Adams, dans *The Cave* de Steve Reich ou *Les Aventures de Monsieur Vieux-Bois* de Gérard Pesson ? Les réponses divergent avec tant d'intelligence et d'à-propos qu'on se demande si la question n'est pas devenue un *rien incongrue*...

Georges Aperghis à l'écoute des sons délaissés

● Théâtre musical

Le compositeur à l'écriture concentrée sur une interaction organique du texte et de la musique revient à Avignon pour « Commentaires »

ON ne rencontre pas fréquemment Georges Aperghis lors des rendez-vous de création que se donne régulièrement la musique contemporaine. Aux trouvailles de ses confrères considérés à la page, ce quinquagénaire humble et discret préfère les découvertes accidentelles effectuées lors de savoureux télescopages des corps sonores qui nous entourent. Comme Mauricio Kagel, l'autre grand pionnier du théâtre musical, Georges Aperghis œuvre dans le détournement. Il se démarque toutefois de l'esthétique du provocateur argentin par une sensibilité des plus raffinées toujours investie – quel que soit le genre abordé dans un catalogue qui dépasse aujourd'hui les cent numéros – dans la mise en scène de l'intrigue nouée par le phénomène sonore.

Né d'un père sculpteur et d'une mère peintre, ce compositeur en grande partie autodidacte ne pouvait sans doute pas négliger l'importance de la représentation dans l'activité musicale. Il en résulta une impossibilité vite manifeste de se satisfaire du cadre traditionnel du concert pour favoriser une expression première fondée sur le désir de raconter des histoires, intelligibles ou non. Ainsi, lorsque Georges Aperghis perce en 1971 au Festival d'Avignon, c'est avec une œuvre qui, par son *effectif* (deux voix féminines, luth, violoncelle), son mode d'expression (chanté/parlé), et son titre (*La Tragique Histoire du nécromancien Hiéronimo et de son miroir*), paraît emblématique d'un style voué à l'hybridation d'éléments profondément ancrés dans la mémoire collective.

Après l'oratorio *Vesper* (1972), et le premier opéra *Pandaemonium* (1973), toujours liés à l'aventure d'Avignon, *Histoire de loups* (1976) – destinée au même festival – marque le premier aboutissement de l'écriture personnelle de Georges Aperghis, concentrée sur une interaction organique du texte et de la musique. Celle-ci s'enrichit de contacts renouvelés avec le monde du théâtre par le biais de rencontres décisives à caractère privé (le compositeur épouse la comédienne Edith Scob) ou professionnel (la collaboration avec Antoine Vitez, débutée à Avignon et poursuivie à Chaillot, puis à la Comédie-Française).

En 1976, le théâtre et la notion de troupe comptent tellement pour Georges Aperghis qu'il décide de travailler au quotidien (à Bagnolet) avec des personnalités polyvalentes à la *conception de spectacles où s'intègrent* de manière inhabituelle tournures vocales, éclats instrumentaux, gestes incongrus et pratiques expérimentales de la scène. L'Atelier Théâtre et Musique (ATEM) est né. Qu'il soit impliqué dans la vie de banlieue (au Théâtre des Malassis à Bagnolet) ou qu'il s'ouvre à des coproductions européennes (depuis son installation en 1992 au Théâtre de Nanterre-Amandiers), l'ATEM permet aux créateurs contemporains réfractaires aux classifications de *« réinventer des utopies »* au sein d'une structure efficace, mais nullement institutionnalisée.

La dynamique de groupe revêt dans le travail de Georges Aperghis *une importance capitale.* Elle s'est illustrée naturellement à travers de multiples productions réalisées en équipe, mais elle a aussi déterminé un principe de composition bien particulier. Pour Aperghis, *« la participation organise tout. Elle régit les événements principaux et secondaires (leur intensité, leur devenir), les textes abstraits ou porteurs de sens, les éclairages, les gestes. La partition n'organise pas seulement le "sonore", mais toutes les composantes de la représentation jusqu'aux comportements, histoires, objets, etc. Elle assure ainsi une certaine dramaturgie de l'indicible ».*

Une telle conception de la partition prévaut également pour ce qui ne tient pas du théâtre musical. L'œuvre instrumentale ou vocale (façonnée en collaboration avec des interprètes privilégiés tels qu'Edith Scob, la vocaliste Martine Viard ou le percussionniste Jean-Pierre Drouet) vit de la subtile conjonction d'un ensemble d'éléments dont beaucoup, pris séparément, ne revendiqueraient pas de statut musical. Georges Aperghis *abolit les frontières :* entre langage et musique (dans ses fameuses *Récitations, Conversations, Enumérations*), entre instrument et interprète (*Corps à corps pour percussionniste et son zarb*), entre amateurs et professionnels (*Un Musée de l'homme* qui utilise notamment soixante-dix chanteurs corses traditionnels) et entre traditions orientale et occidentale (*Faust et Rangda* rapprochant le Trio Le Cercle de Jean-Pierre Drouet et un gamelan balinais).

Georges Aperghis laisse traîner son oreille partout où il décèle la vie. Sa musique, théâtrale ou non, surgit des sources les plus inattendues, comme en atteste l'usage de l'accordéon dans *Jojo*, œuvre scénique, ou dans *Tingel tangel*, trio au sens courant de formation de chambre. C'est encore la notion de vie – cernée à travers une réflexion sur les origines des espèces – qui lui a permis de franchir récemment un cap essentiel dans son travail de créateur avec le métaphysique et néanmoins ludique *Sextuor* (1993) pour cinq voix de femmes et violoncelliste. Les noms des scolopendres, des onychophores et de quantité d'autres variétés animales disparues y signalent l'intérêt du compositeur pour les sons délaissés, espèces d'une certaine manière en voie d'extinction.

Pierre Gervasoni

★ *Georges Aperghis, le corps musical.* Ouvrage conçu et réalisé par Antoine Gindt. Actes-Sud, 1990.
Sextuor est disponible en CD, Musique française d'aujourd'hui, MFA 216004.


GUY VIVIEN

La dynamique de groupe revêt, dans le travail de Georges Aperghis, une importance capitale.

Acanthes, vingt ans de compagnonages

par Iannis Xenakis

IL *est des musiques*, des paroles, des rencontres qui ne « s'enseignent » pas dans les académies officielles, où les officiels officient forcément, et je pense que c'est pour cela que Claude Samuel – catalyseur, avec Maurice Fleuret et Michel Guy, pour *la musique contemporaine, de ces* trente dernières années – oui, je pense que c'est pour cela que, dès 1977, Claude Samuel a créé cette manifestation qui s'est très vite appelée le Centre Acanthes (à cause des épines, car cela n'a pas été évident de le faire vivre année après année !).

Le Centre Acanthes a vingt ans. C'est un lieu où des compositeurs et *des instrumentistes,* à *proprement* parler inouïs, viennent à la rencontre de jeunes instrumentistes ou compositeurs, souvent déjà professionnels, mais jeunes... très jeunes. Là, durant deux ou trois semaines, il y a travail assidu, jusque très tard dans la nuit, et rencontres, sans *qu'aucun diplôme* reconnu *ne soit* remis à la fin ! C'est peut-être ce qui crée cette intensité que je n'ai côtoyée nulle part ailleurs.

Au fil des ans, ce Centre Acanthes est devenu une gigantesque tour de Babel, lieu de rencontres « électrochoc ». Au début, il y avait un seul compositeur qui s'engageait à être là le plus clair du temps, et seule son œuvre était disséquée, analysée et jouée *pour éviter une sensation* de papillonnement. Puis, pour compléter le paysage, on a aussi, certaines années, abordé des thèmes : la percussion ou le théâtre musical.

Acanthes, ce fut d'abord à Aix-en-Provence, voisinant avec le Festival, comme en marge ! A côté des « grands » spectacles pour public en smoking, mocassins et robes longues. Oui, il y avait comme un mur invisible – invisible ? – mais très épais entre les deux. Puis, le Centre *Acanthes* a pris, un beau jour, son sac à dos et s'est installé à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon.

Je me souviens d'une rencontre : c'était, je crois, en 1978 et donc encore à Aix. Il y avait déjà plus de cent cinquante stagiaires et, dans chaque salle du conservatoire Darius-Milhaud, il y avait un instrumentiste qui, inlassable, jouait, disséquait mes *Pléiades* et mes œuvres pour piano. *Je me souviens, cette année-là, du* travail de Claude Helffer, de Marie-Françoise Bucquet, de Sylvio Gualda.

Depuis des années, des compositeurs comme Boulez ou Berio aiment venir et revenir... des instrumentistes aussi, de renom international. Et l'on a souvent croisé au Centre Acanthes Sylvio Gualda, Michel Tabachnik, Claude Helffer *et d'autres instrumentistes de* renommée internationale, tous totalement disponibles, inlassables, heureux. Ce sont ces deux mots-là qui s'imposent quand je pense au Centre Acanthes et à ses vingt ans. Disponibilité et bonheur. Qui parle de classe ? d'enseignement ? Il s'agit plutôt d'une fête où les stagiaires bien entourés ne découvrent pas que les secrets de la musique, et où *les « musiciens-enseignants » se* prennent à parler de tout... Avec ces jeunes venus parfois du bout du monde, on doit se taire, la nuit venue, pour écouter les orages ou les cigales.

En 1978, c'était mon retour en Grèce après vingt-huit ans d'exil. Il m'avait fallu attendre que les tribunaux militaires me rendent ma citoyenneté (ils avaient été beaucoup plus rapides pour me condamner et me retirer ma nationalité) et le *Centre Acanthes s'était déplacé jusqu'à* Mycènes pour participer à la création d'un de mes *Polytopes*. Pour *certains stagiaires,* c'était leur première vision de la Grèce. Jamais je n'ai vu cela – les conditions étaient rudes – des jeunes aussi disponibles et vivant ces moments avec une telle intensité.

Et puis, en 1985 – comment a-t-il réussi à persuader tant de gens ? – *Claude Samuel a organisé un périple* insensé pour le Centre Acanthes. D'abord Aix, puis Salzbourg et Delphes, six *semaines de vie en* commun où mes *Pléiades* furent étudiées, jouées et rejouées sous la direction de Sylvio Gualda. Au Centre Acanthes, on va au-delà de ses forces !

Vingt ans ! Comment est-ce possible qu'une organisation *privée* ait *pu, pendant vingt ans, contre vents* et marées, tenir haut et droit ce centre unique en France... Faut-il beaucoup en parler et interpeller nos gens des pouvoirs actuels ? Ou faut-il plutôt se taire afin que les nuages noirs de ceux qui savent tout ne s'abattent d'un coup ! Car néophytes en la matière, comme tout néophyte, ils risquent de décider de tout raser « pour mieux recommencer, *bien sûr... ». C'est toujours ce* qu'ils disent ! Mais non, ça doit être mon pessimisme naturel qui prend le dessus. Les autorités de tutelle actuelles vont faire en sorte que ce centre *unique* existe encore.

***Iannis Xenakis** est compositeur.*

ons délaissés

s de compagnonages

CHORÉGRAPHES

Disons-le tout net : la programmation de 1996 ne convient pas au cinquantenaire du Festival d'Avignon. Est-ce pour autant une programmation inconvenante ? Elle tourne le dos à l'Histoire, au souvenir, à la mémoire. Pas de recréation, de reconstitution, très à la mode aujourd'hui. C'est un parti. On peut le regretter. Mais qui peut sérieusement être déçu par les choix que constituent les présences de Mathilde Monnier, Josef Nadj, François Raffinot, Bill T. Jones ? Ces chorégraphes – deux Français, un Hongrois, né en ex-Yougoslavie, un Américain – prennent le risque de la création, le pari jamais gagné d'avance. Même les meilleurs peuvent chuter. Frissons garantis du spectacle vivant. Salman Rushdie et *Sympathy for the Devil* des Rolling Stones hantent *Scandal Point* de François Raffinot. Les trajectoires mystérieuses des autistes traversent *L'Atelier en pièces* de Mathilde Monnier. Les énigmes de l'écrivain Borges interrogent les trompe-l'œil de Josef Nadj dans *Les Commentaires d'Habacuc*. Et cette année, Bill T. Jones, l'imprévisible, est entiché des chansons d'amour de Jacques Brel, de la poésie sonore de Kurt Schwitters. Politique, maladie, amour et littérature. A ce premier quatuor, qui sonne haut et fort, répondront quatre autres voix qui savent elles aussi se faire entendre : celles de Georges Appaix, Christine Bastin, Claude Brumachon et Ingeborg Liptay. Ces chorégraphes font figure d'outsiders. Il faudra compter avec eux.

Les trajectoires mystérieuses de Mathilde Monnier

● Danse

Toujours là où on ne l'attend pas, Mathilde Monnier a entraîné sa compagnie à la rencontre des autistes. Un « Atelier en pièces » comme une main tendue aux citoyens différents

DEPUIS longtemps, Mathilde Monnier a décidé de ne pas donner du temps au temps. Au cours du seul mois de juin 1996, la chorégraphe présente sa dernière création, *L'Atelier en pièces*, à la maison de la culture de Bobigny avant de la montrer à Avignon ; elle est l'invitée d'honneur des Rencontres internationales de Seine-Saint-Denis, dont elle préside le jury ; elle vient de trouver un comédien pour une reprise de rôle et a modifié son œuvre en fonction de ce changement – il s'agit d'être prêt pour le Festival ; elle se rend chaque mercredi à l'hôpital de La Colombière pour travailler avec des autistes ; elle surveille les travaux du couvent des Ursulines, qui accueillera à la rentrée le Centre chorégraphique de Montpellier, qu'elle dirige depuis 1993 ; elle emmène à l'école, aussi souvent qu'elle le peut, Gala, sa fille.

Quand on sait à quel point extrême la chorégraphe s'engage dans tout ce qu'elle entreprend, ses nuits sont forcément plus courtes que ses jours. Il ne faudrait pas croire pour autant qu'elle court après le temps. Mathilde Monnier n'a rien à rattraper, aucun passage à vide à combler : elle n'a connu que des succès, une carrière ascendante. Elle a même été « une enfant chérie » de la jeune danse française quand, en 1984, elle chorégraphiait avec Jean-François Duroure *Pudique acide*, créé à New York, et *Extasis*, en 1985, à la Maison de la danse de Lyon. Une danse survoltée, emportée par la jeunesse, le bonheur d'être là. Certains croient voir dans le titre de ces deux pièces une espèce de « LSD revival », alors que seule la vitesse époustouflante de leur danse est psychotrope.

MANIFESTE DU CHANGEMENT

Après *Mort de rire*, en 1987, Mathilde Monnier et Jean-François Duroure se séparent. La santé de Duroure l'exige. Celle qui se plaisait à paraître androgyne, brosse blonde, corps délié de garçon perché sur de hautes jambes, part à la recherche d'elle-même. Le résultat est imprévu. Elle invente le troublant *Je ne vois pas la femme cachée dans la forêt*. Avec cette pièce, elle nous fait savoir, avec encore beaucoup de gaieté, de facéties, qu'elle a décidé de ne plus cacher, d'oser son côté noir. *A la renverse* (1989), par son titre même, est un manifeste du changement. Des êtres pris au piège dans des nacelles tentent d'échapper à un incendie : un feu dévorant consume la chorégraphie.

La trajectoire Monnier est entamée. Par la tangente. Car elle avance en crabe, avec obstination. De pièce en pièce, on la sent, au bord de l'asphyxie, chercher une issue de secours à sa danse. Une vraie bagarre qu'elle mène contre et avec elle-même. Elle reprend souffle en improvisant avec des musiciens de jazz. Louis Sclavis, l'homme-orchestre avec lequel elle crée *Chinoiseries*, signera avec elle, d'une musique si belle à danser, *Face nord* (1991) ; les corps se perdent, s'empêtrent dans une forêt de bambous plantée sur la scène. La pièce est une réussite formelle, chorégraphique, musicale. Mathilde Monnier n'a pas fini de creuser. Elle serre les dents.

Après le jazz, elle tente les claquettes, et invente *Dimanche*, un duo pour jeunes danseurs, sur la scène du Théâtre de la Bastille à Paris. Dans *Ainsi de suite*, inversant le rapport entre maître et disciple, elle invite sur scène la chorégraphe Viola Farber, qui l'a formée au centre national de danse contemporaine d'Angers, au début des années 80. Henri Texier et Louis Sclavis les accompagnent. Cela se passe au Festival d'Avignon, en 1992. Elle cherche, à l'évidence, à enraciner son geste dans une histoire qui ne lui échapperait pas. Toujours là où on ne l'attend pas, c'est à travers l'Afrique, où elle a passé une partie de sa jeunesse, qu'elle entrevoit la liberté promise. Fallait-il qu'elle veuille le retrouver, ce geste dont la nécessité ne se discute pas, pour aller le redécouvrir du côté de l'enfance ! Au Burkina Faso exactement.

Elle donne des stages, mène des auditions, filme, rencontre de merveilleux danseurs, commence à se sentir en terrain sûr, revit. Ici, le geste du danseur a une mémoire, un sens profond, caché. Ici, la danse est au cœur de la vie. Elle décide d'une création qui mêlerait danseurs français et burkinabés. Autour de la figure d'Antigone – qui a son équivalent dans le patrimoine culturel du Burkina –, elle invente, tout en laissant un champ très libre aux danseurs africains, une danse pleine de santé qui, si elle parle de sacrifice, évoque surtout celui que la chorégraphe consent à la danse occidentale, qu'elle n'aime plus. *Pour Antigone* est un triomphe (1993). Mathilde Monnier est nommée à la tête du centre chorégraphique de Montpellier. Fortifiée par son expérience africaine, elle prend le risque d'accepter la succession de Dominique Bagouet. Deux danseurs-chorégraphes burkinabés restent dans sa compagnie : Seydou Boro et Salia Sanon.

Mathilde Monnier est née à elle-même. En un an, son visage a pris des tonalités de chef de tribu. On sent sa poigne, qui n'est pas de velours. *Nuit* peut arriver. C'est un hymne nocturne dédié au féminin retrouvé, accepté. Avec cette danse-là, la plus belle, elle s'installe officiellement à Montpellier. La jeune femme a retenu la leçon africaine : la danse n'existe que si elle reste une terre d'aventure, d'espaces à conquérir, d'exploration de soi-même.

EMMURÉS DANS LE SILENCE

Depuis longtemps, la chorégraphe souhaitait entreprendre un travail avec des gens emmurés dans le silence. Elle attendait d'être prête. Ces travaux, qu'elle a commencés il y a deux ans avec des autistes, lui ont inspiré *L'Atelier en pièces*. Il s'agit là d'un *work in progress*. Pas plus de deux cents spectateurs à chaque représentation. Les danseurs sont placés au centre du public.

Benjamin Massé Lassaque, un jeune garçon autiste, était sorti de lui-même pour être le meneur de jeu des dérives silencieuses des danseurs. Les rôles étaient inversés : il incarnait le bonheur. *L'Atelier en pièces* se dansera dorénavant sans lui. Différent forcément. Moins fort, c'est à craindre. Mais toujours avec les danseurs d'exception de la compagnie. Citons-les : Lluis Ayet, Germana Civera *(lire page VIII)*, Herman Diephuis, Corinne Garcia, Joel Luecht, Rita Quaglia, Eszter Salamon. Tous engagés autour de Mathilde Monnier. Tous persuadés que la danse est une responsabilité à partager au cœur de la cité. Et pas seulement en scène.

Dominique Frétard


MARC COUDRAIS

Joel Luecht dans « L'Atelier en pièces ».

Les tribulations européennes d'un intellectuel aux pieds ailés

● Danse

Assumant avec délice une identité multiple et idéalement multiculturelle, Josef Nadj crée à Avignon « Les Commentaires d'Habacuc ». Vision tendre et pitoyable, atmosphère grotesque, burlesque par moments, poétique à d'autres...

C*ANARD pékinois* (1987), *Sept peaux de rhinocéros* (1987), *Comedia Tempio* (1990), *Les Echelles d'Orphée* (1992), *L'Anatomie d'un fauve* (1994), *Le Cri du caméléon* (1995) : autant de titres pour suggérer le changement, la mue, la métamorphose, le désir d'évasion, l'angoisse du temps et de l'espace, le départ, l'errance, le déracinement. La perte aussi de l'identité, la fidélité à soi-même ? Rien n'est moins certain pour Josef Nadj, qui circule avec aisance et élégance dans ses non-lieux successifs, dans les états civils aléatoires, et assume avec délice et frémissements une identité multiple et idéalement multiculturelle : hongroise, ex-yougoslave, « mitteleuropéenne » et désormais française.

Enfant de Kanizsa, petite ville magyare foisonnante en talents divers de la Voïvodine serbe, dans le nord de l'ancienne Yougoslavie, il se sent des affinités croates, dalmates, adriatiques et presque latines dans ces Balkans multiformes ; petit-fils de paysans, il affiche avec élégance une indolence feinte presque aristocratique ; passionné, flamboyant, avec des allures de pince-sans-rire à la Buster Keaton, il sublime le particulier par la légèreté de l'universel, comme faisait Chagall avec sa Vitebsk natale, ou bien, avec les sans-espoir de la Pousta magyare, le plus princier des cinéastes de sa race, Miklos Jancso. Et c'est un bonheur de relire les interviews données il y a déjà dix ans, où il évoque ses souvenirs de service militaire en Bosnie, dans la région de Sarajevo, et où il fait l'éloge (funèbre et prémonitoire) du mélange unique d'une culture slave, austro-hongroise et musulmane, se rappelant sa boîte d'allumettes, l'aidant à cadrer, comme avec une caméra, le paysage observé et mentalement filmé.

UNE LONGUE RECHERCHE

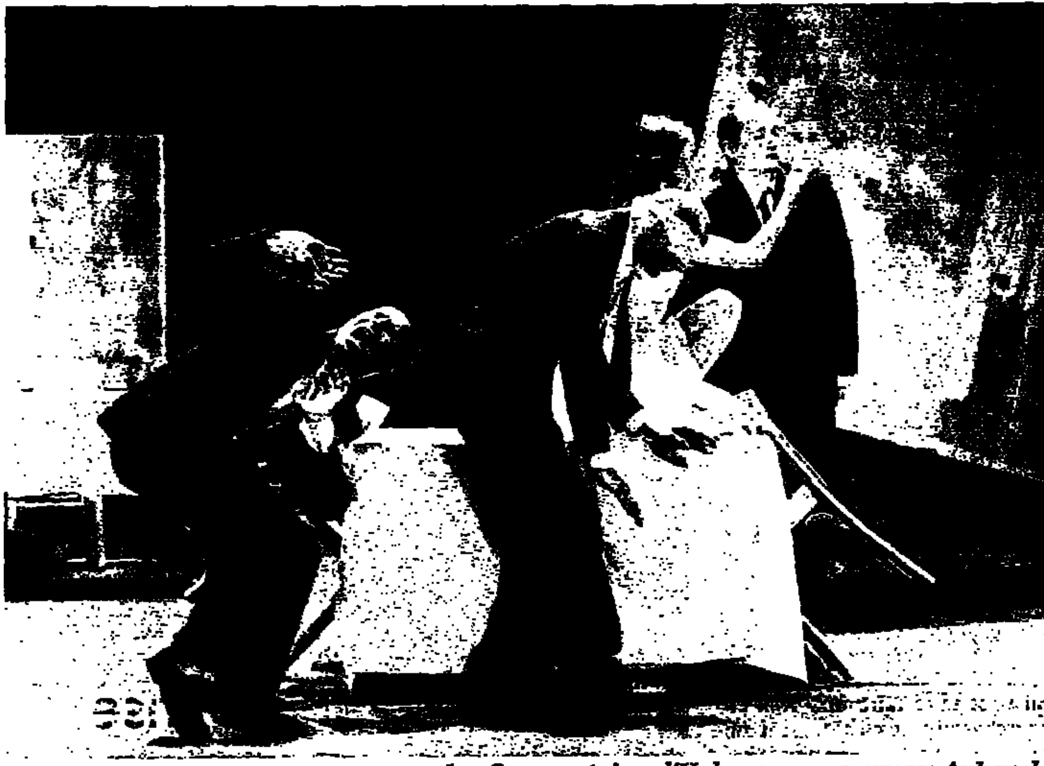
Multiple de par ses origines et les circonstances de sa vie, il l'est aussi par sa formation. Affleure vite dans la conversation un bagage littéraire peu commun, avec une prédilection pour Gogol et Kafka, Bruno Schulz et Danilo Kis ou des écrivains magyars, comme Kosztolànyi ou Csàth appartenant au modernisme enfiévré du début de siècle, ou comme son grand ami de Kanizsa, l'un des meilleurs poètes de la langue hongroise contemporaine, Otto Tolnai, qui a inspiré plusieurs de ses spectacles. Ancien élève de l'Ecole des beaux-arts de Novi Sad et de Budapest, il dessine d'un crayon fin et nerveux chaque scène, chaque geste pour un travail scénique ; joueur de flûte traversière, il conçoit chaque pas et geste, bruitage, frottement ou résonance, et plus encore l'arabesque et les entrechocs des corps d'une partition silencieuse selon une pulsation musicale ; quant à la danse et à la « danse moderne », il n'y vient qu'après une longue recherche, enquête et détour enrichissant du côté du théâtre le plus essentiel : Kantor et Grotowski, *Bob Wilson et Pina Bausch*, selon un itinéraire assez proche d'un Tanguy ou d'un Znorko, par exemple...

Parti de sa Voïvodine natale et, via Budapest, arrivé dans la capitale française vers 1980, à l'âge de vingt-trois ans, après s'être frotté aux arts martiaux, aux exercices de pantomime et à la « danse de contact », Nadj fait soigneusement et librement le tour des ateliers parisiens, allant de Marcel Marceau à Etienne Decroux, de la compagnie de Mark Tompkins à Catherine Diverrès. En 1987, enfin, le grand saut, et du premier coup une véritable révélation : *Le Canard pékinois*, d'abord au grenier du Théâtre de la Bastille, peu après dans la grande salle du Théâtre de la Ville.

Nadj a alors trente ans et impose d'un geste un genre intermédiaire, assez insolite, échappant à toute classification et, surtout, un mode personnel. Les jalons sont posés, la couleur est annoncée : une vision tendre et pitoyable, une atmosphère grotesque, burlesque par moments, poétique à d'autres, une simplicité et un raffinement de fête foraine avec des raccourcis de saltimbanques, une peinture quasi naïve, mais dont les attaches folkloriques sont estompées avec beaucoup d'astuce : des mariées peinturlurées comme des poupées à peine perverses, des sorcières et des chamans de village, des animaux emblématiques, ours ou loups-garous, des diableries à la Gogol, des noces paysannes grinçantes à la Stravinsky, des proverbes et jeux d'enfants illustrés et animés comme les *Sprichtwörte* et les *Kinderspielen* de Bruegel ou de Bosch, tout cela dans une atmosphère onirique et rendue encore plus énigmatique par l'absence d'une finalité narrative, faisant sur le Français cultivé l'effet d'une certaine peinture surréaliste de Magritte, d'Ernst, de Brauner (des Carpates) ou de l'abondante imagerie populaire « naïve » de Yougoslavie.

QUENTIN BERTOUX

Sept peaux de rhinocéros en 1988 en était la suite ; *La Mort de l'empereur*, en 1989, une dérive un peu artificieuse, tartare, mongole, pseudo-kabuki, trop jazzifiée et turandotisée pour certains goûts. Mais *Comedia Tempio* fut, à nouveau, en 1990, une grande réussite et l'occasion d'un enrichissement : l'un des spectacles les plus pathétiques de Nadj, où la mort rôdait et où la folie saccageait le temps en un cauchemar organisé de persécutions et par l'évocation d'un écrivain magyar de sa région, Géza Csàth, médecin opiomane et suicidaire, l'un des premiers disciples du freudisme dans le pays. C'est alors que la « boîte magique » et maléfique de Goury, son décorateur attitré fit fonctionner au mieux ses trappes, fausses fenêtres, poulies grinçantes et cordages cruellement élastiques, tirant, retenant, avalant et recrachant des fantoches et des marionnettes dûment chapeautés et tristement endimanchés, une humanité ou sous-humanité bien malmenée ; c'est aussi à cette date qu'il a rencontré le compositeur Stavan Kovac Tickmayer, qui lui procure des effets analogues au quasi-silence d'avant.



TRISTAN VALÈS/ENGUERAND

« Les Commentaires d'Habacuc » au gymnase Aubanel, chorégraphie de Josef Nadj (photo du haut).

THÉÂTRE DES SIGNES

Les Echelles d'Orphée furent ensuite, en 1993, toujours au Théâtre de la Ville, une synthèse idéale, et peut-être l'une de ses meilleures réussites à ce jour. Inspirée par le recueil de son ami Tolnai, *Les Chants de Wilhelm*, poèmes ironiques d'un « Orphée provincial » évoquant des personnages pittoresques et pitoyables du passé de sa ville natale, l'œuvre résumait dans une « saga versifiée » tous les mythes, historiques, réels ou fictifs, à la manière des tentatives de Faulkner, de Lee Masters ou de Carlos Williams.

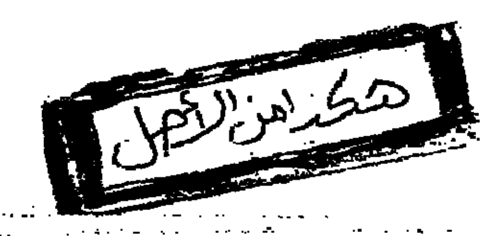
Les Echelles d'Orphée, celles de Jacob, du poète mais aussi des pompiers villageois, on les retrouve, avec d'autres accessoires de théâtre et d'acrobates, chaises, tables, cordes, trampolines, dans un spectacle un peu particulier, invité au Festival d'Avignon, *Le Cri du caméléon*, présenté déjà à Paris, en janvier dernier, sous les Chapiteaux de la Villette. Travail à part dans l'itinéraire de Josef Nadj : préparé avec la classe sortante du Centre national des arts du cirque, auprès de laquelle il fut invité comme professeur toute l'année. L'éloge du résultat n'est plus à faire : un large succès populaire et professionnel a déjà couronné l'entreprise dont atteste l'invitation du Festival d'Avignon.

Unité et modulation toujours pour un parcours conséquent ? Il y a sans doute un lien, si anecdotique soit-il, entre la création annoncée pour Avignon, *Les Commentaires d'Habacuc* et *Les Echelles d'Orphée* : le « protagoniste », Willy, le fou de village, le paria, frère de Wozzeck, rêve d'aller voir à Florence la statue d'Habacuc sculptée par Donatello... Mais que faire d'Habacuc, le huitième des Petits Prophètes de l'Ancien Testament et des fameux commentaires trouvés en 1947 à Qumram parmi les manuscrits de la mer Morte ? Y trouver des résonances historiques dans la condamnation des « violences libanaises », des atrocités, des viols et des pillages commis par l'oppresseur « chaldéen », hier encore pratiqués « à deux heures de vol de Paris » ?

Texte à l'appui, espérer en la venue au monde du Maître de la Justice ? Y étudier en outre les règles d'une communauté fermée, d'une secte, d'une société secrète, d'une compagnie comme chez les Esséniens ? Reconsidérer les modalités d'une recherche de la vérité (théologique, idéologique) dans un monde labyrinthique, borgésien, scénique ? Chercher à savoir comment énoncer les révélations et les comportements successifs, ou articuler, dans un théâtre qui s'impose le silence, une parole qui ne soit pas, au propre et au figuré, poussière de mots et de syllabes recrachées ?

Des rumeurs parviennent, d'Orléans, de cette Babel silencieuse où travaille Nadj, intellectuel énigmatique et ludique aux pieds ailés et qui ne déteste pas en être le propagateur : quitte à déjouer ensuite son discours préalable, mode d'emploi didactiquement infidèle, dans un « spectacle total », terme qu'il préfère, pour sa propre entreprise à celui de théâtre dansé ou mimé ; nous ne le trahirons pas en relevant que le nom mystérieux qu'il s'attribue, *Théâtre JEL*, signifie tout simplement dans sa langue maternelle : *Théâtre-Signe*, théâtre des signes.

Gyula Sipos



La brûlure des corps pliés de François Raffinot

par Michel Onfray

LA danse est l'art de musiquer le réel. En son temps déjà, Littré signalait du mot sa désuétude et pourtant, dans une théorie généralisée des correspondances, il n'est pas sans intérêt de voir comment communiquent les arts, de quelle façon ils correspondent, sur le mode contrapuntique ou contradictoire, dans des logiques de complémentarité ou selon des modalités exclusives. Chacun gagnerait à écouter ceux qui travaillent à la jonction des flux, là où se font les sens nouveaux et leurs promesses de jubilation. Nietzsche appelait de ses voeux le philosophe-artiste, il importe, pour sa généalogie et son avènement, de prendre des leçons chez les artistes-philosophes. Dont les danseurs. Eux seuls apportent aux penseurs qui s'interrogent sur ce que peut le corps des réponses autorisant enfin le dépassement des seules sécheresses théoriques d'écriture.

Parmi les danseurs de la scène contemporaine, François Raffinot est le promoteur d'une grammaire singulière, d'un langage avec sa syntaxe, d'un vocabulaire avec ses codes, le tout contribuant à l'expression d'une vision du monde, ce qui, finalement, suffit à définir et caractériser l'œuvre philosophique propre. La philosophie est moins un art de créer des concepts que la proposition d'une perspective sur le réel. Pour sa part, dépassant sa formation de philosophe logicien, François Raffinot élabore une métaphysique qui est une éthique exprimée par une esthétique. Donc une politique.

Dans son monde, on trouve tout ce qui permet de formuler et de circonscrire ce qu'après Gilles Deleuze et selon ses termes on pourrait appeler *« un néobaroque moderne »*. On sait le passage de l'artiste dans le monde baroque spécifique, ses mises en scène d'opéra, la création et la direction d'une compagnie spécialisée dans les registres du Grand Siècle, ses chorégraphies de ballets dans des œuvres de Purcell, sa direction pour Rameau. Et son *Alceste*, de Lully, presque une invitation à pratiquer la politique du personnage éponyme devenu le parangon que l'on sait. Après quoi, en bonne logique, François Raffinot donne l'impression de tourner le dos à ce monde-là pour un autre.

Or, il n'en est rien. Le passage du Rameau de *Platée* au Dusapin de *Medea-Material* n'est en rien une révolution copernicienne. Au-delà du fait que cette pièce du compositeur contemporain a été pensée et composée pour instruments anciens, puis dirigée et enregistrée par Philippe Herreweghe, dont c'est l'univers de prédilection, il faut aussi préciser que le baroque, tel qu'il est par exemple défini par Gilles Deleuze, est moins un monde daté, fixé et figé dans l'histoire de l'Occident chrétien qu'une façon déployée dans le temps. Est baroque ce qui magnifie des variations sur le thème du pli. A cet effet, François Raffinot explore un langage qui tout entier paraît relever de cette façon particulière : pli des corps dans la lumière, pli des peintures et des couleurs du décor dans la toile, pli de la lumière dans l'espace scénique, pli de la chorégraphie dans le temps de la représentation, pli de la musique dans l'espace et dans le corps des danseurs. En ce sens, née du concept qu'il est exprimé et formulé dans le baroque du Grand Siècle, la danse semble ne jamais avoir quitté cet étrange et singulier registre de l'art du pliage.

Aussi, pour marquer sa discipline, un artiste est-il tenu d'en utiliser les codes, certes, mais aussi de s'en émanciper. Pas de création dans le psittacisme ou d'inscription dans l'histoire avec la seule répétition. François Raffinot propose un monde et une vision du monde qui ne négligent en rien l'histoire : celle, éternelle, de la mort, mais aussi celle, particulière, du sida, celle, universelle, de la persécution des artistes par les pouvoirs, mais également celle, particulière, de l'auteur des *Versets sataniques*, dont le corps est revendiqué par les ayatollahs ; celle, planétaire, de l'opposition entre la forme et l'énergie, mais, mêmement, celle des musiques apolliniennes conceptuelles et des oeuvres dionysiennes répétitives, Pascal Dusapin d'un côté, Louis Andriessen de l'autre. *Adieu* dit aussi l'amitié, *Scandal Point* l'engagement, *Sin arrimo y con arrimo* le duel. De sorte qu'à chaque fois c'est l'occasion d'un tombeau pour Dominique Bagouet, Salman Rushdie, Apollon ou Dionysos.

« Scandal Point » est un travail emblématique puisqu'il s'agit de donner un corps à Salman Rushdie, dépossédé du sien

François Raffinot cite saint Jean de la Croix : *« Sans appui et avec appui, sans lumière et vivant à l'obscur, tout entier m'en vais en me consumant. »* Ce pourrait être aussi bien signé de Georges Bataille, Guy Debord ou Gilles Deleuze. Triomphant et claudiquant, nocturne et solaire, forme rigoureuse et énergie pure, à chaque fois le sujet évolue dans le registre du feu, des brasiers, de l'incandescence. Entre ces deux instances, comme dans le baroque la lumière et l'obscurité, le haut et le bas, François Raffinot ne traque pas les zones intermédiaires et leurs variations possibles. Pas de souci des micro-intervalles entre les composantes exclusives baroques : ce qui fait l'épicentre de la chorégraphie, c'est la consumation. Dans la mort, la douleur, la souffrance, la persécution, la maladie, la sexualité, l'érotisme, dans tous les cas de figure, ce qui prime, c'est cet art paroxystique de la brûlure.

A chaque fois, le lieu de ces brûlures, c'est le corps. D'où son art consommé de le plier, de les déplier, pour faire advenir ce qui, selon Deleuze, constitue l'essence du baroque. La danse voulue par l'artiste suppose la démonstration magistrale que le *pli* est l'occasion de la forme développée sur scène ; que l'*intérieur* et l'*extérieur* – de la scène, du théâtre aussi bien que des corps qui y évoluent – sont les deux instances dont le jeu oppositionnel produira une nouvelle harmonie, celle qui fait du corps un véhicule de ce parti pris de musiquer le monde ; que le *haut* et le *bas*, dans une même juxtaposition dialectique, trouvent leur conciliation dans l'épiphanie de la forme en force ; que le *dépli* est, dans une logique revendiquée, la possibilité d'un recommencement du pli ; que la texture est le mode d'apparition du pliage de la matière et qu'en l'occurrence cette texture est celle des chairs montrées sous la protection et le voile de leur peau ; enfin, que le *paradigme* absolu est le corps. Dans ces six modes reposent comme en un écrin l'identité du *néobaroque moderne* dont François Raffinot se fait le démiurge.

Le diptyque est le signe du goût particulier qu'a le chorégraphe pour les formes. Sa lecture musicologique pointue des partitions le rend sensible à l'architecture, qui est aussi architectonique. La science de ces formes qui sont également des forces est alors prolégomène à l'incarnation. Car musiquer le monde, quand on est l'âme de la compagnie, son Paraclet, c'est réussir le passage de la matérialité du son à celle des corps. Entre le corps du son, sa matière, et le son du corps, ses effets via les mouvements, il y a tout le travail démiurgique superbement récapitulé.

Dans cet ordre d'idées, *Scandal Point* est un travail emblématique, puisqu'il s'agit de donner un corps à Salman Rushdie, qui est quasi dépossédé du sien, du moins sur le mode public. La voix privée de corps, telle une parole mystique venue du ciel, sans qu'une chair la supporte, est transfigurée en corps esthétique. Face à la désincarnation voulue par les mollahs, contre cette volonté des religieux intégristes de priver de corps, d'arracher sa chair à un être qui pense et écrit, François Raffinot réagit en réalisant l'incarnation. Là où le musulman radical veut faire taire une voix en pourchassant et condamnant un corps, le chorégraphe veut faire advenir un corps à partir d'une voix qu'il musique.

Dans cette opération de transmutation, Salman Rusdhie, qui est interdit de corps public, prêtera sa voix quand les danseurs, simultanément, et par cette opération particulière, se trouveront dotés, quant à eux, de la parole qui leur fait défaut lorsqu'ils sont habituellement sur scène. Désincarnée, la voix sans corps deviendra sur la scène d'Avignon un corps sans organe, pour le dire comme Artaud, puis Deleuze, une espèce mutante nourrie de la dialectique des combats, baroques eux aussi, entre la voix lumineuse de l'un et les corps dansant dans la nuit du silence des autres.

D'*Adieu*, on retiendra l'amitié, le travail en forme d'hommage pour un homme, sa douleur et ses souffrances ; de *Sin arrimo y con arrimo*, la nécessité de combinatoires multiples pour exprimer les relations dialectiques qui existent entre les formes destinées à dire le réel ; de *Scandal Point*, un genre de synthèse de ces deux temps qui raconte que le souci pour Apollon n'exclut pas la passion pour Dionysos, ni l'inverse. Ainsi apparaît la possibilité, en musiquant le monde, de transfigurer les nuits qui, comme le désert dans les pages de Nietzsche, donnent sans cesse l'impression de croître.

Michel Onfray est philosophe.

p r o g r a m m e

THÉÂTRE

Edouard II,
de Christopher Marlowe, mise en scène d'Alain Françon. *(Lire pages IV et VII.)*
Du 9 au 16 juillet à 22 heures, relâche le 14. Cour d'honneur.

La Tragédie du roi Christophe,
d'Aimé Césaire, mise en scène de Jacques Nichet. *(Lire page V.)*
Du 20 au 25 juillet à 22 heures. Cour d'honneur.

La Cour des comédiens
conception et mise en scène de Georges Lavaudant, réalisation de Renaud Le Van Kim.
Le 28 juillet à 22 heures. Cour d'honneur.

Les Danaïdes
d'après Eschyle, adaptation et mise en scène de Silviu Purcarete. *(Lire page XI.)*
Du 15 au 27 juillet à 22 heures, relâche le 21. Carrière Redland à Boulbon.

Le Cabaret
quatorze nuits de cabaret composées par Sik Sik, bureau de théâtre, conception artistique d'Agnès Troly et Jérôme Descamps.
Du 18 au 31 juillet à partir de 23 heures. Gymnase du lycée Saint-Joseph.

Le procès
d'après Franz Kafka, mise en scène de Dominique Pitoiset. *(Lire page VII.)*
Du 10 au 20 juillet à 22 heures, relâche le 14. Cour du lycée Saint-Joseph.

La Résistible ascension d'Arturo Ui
de Bertolt Brecht, mise en scène de Heiner Müller. Avec Martin Wuttke. *(Lire page IX.)*
Du 29 au 31 juillet à 21 h 30. Théâtre municipal. Hommage à Heiner Müller : le 28 juillet à 17 heures. Verger Urbain V.

La Cerisaie
d'après la comédie d'Anton Pavlovitch Tchekhov, mise en scène de Margarita Mladenova et Ivan Dobtchev. *(Lire page X.)*
Du 21 au 26 juillet à 21 h 30. Théâtre municipal.

Le Passage de l'Indiana
de Norman Chaurette, mise en scène de Denis Marleau.
Du 10 au 16 juillet à 19 heures. Tinel de la Chartreuse.

Maîtres anciens
de Thomas Bernhard, adaptation et mise en scène de Denis Marleau.
Du 24 au 29 juillet à 22 heures. Cour du lycée Saint-Joseph.

Simplement compliqué
de Thomas Bernhard, mise en scène de Jacques Rosner.
Du 19 au 24 juillet à 19 heures. Gymnase Aubanel.

Brancusi contre Etats-Unis
Un procès historique, 1928
adaptation et mise en scène d'Eric Vigner.
Du 16 au 22 juillet à 17 heures. Salle du conclave du Palais des papes.

C'est pas facile...
de Bertolt Brecht/Emmanuel Bove/Antonio Tabucchi, mise en scène de Didier Bezace.
Volet Brecht : *La Noce chez les petits-bourgeois & Grand'peur et misère du III*e *Reich* (extraits), *les 11, 13, 15 et 17 juillet à 22 heures et les 12, 14, 16 et 18 juillet à 17 heures.* Volet Bove : *Le Piège, les 11, 13, 15 et 17 juillet à 17 heures et les 12, 14, 16 et 18 juillet à 22 heures.* Volet Tabucchi : *Pereira prétend, les 15, 16, 17 et 18 juillet à 11 heures. Salle Benoît-XII.*

Le Naufrage du « Titanic »
de Hanz Magnus Enzensberger, mise en scène de Pierre-Alain Chapuis. Avec Philippe Clévenot. *(Lire page VII.)*
Du 10 au 16 juillet à 22 heures, relâche le 14. Cloître des carmes.

Les Fils de l'amertume
de Slimane Benaïssa, mise en scène de l'auteur et Jean-Louis Hourdin.
Du 12 au 21 juillet à 22 heures, relâche le 14. Cloître des célestins.

La Fin des monstres
écrit et mis en scène par Jean-Paul Wenzel.
Du 16 au 30 juillet à 22 heures, relâche le 24. Montfavet-La Verdière.

Le Cri du caméléon
chorégraphie et mise en scène de Josef Nadj, numéros conçus et réalisés avec Anomalie. *(Lire page XIV.)*
Du 17 au 27 juillet à 22 heures, relâche le 22. Champfleury.

Domaine public
de Christiene Cohendy et Robert Cantarella, mise en scène de Robert Cantarella. *(Lire page IX.)*
Du 24 au 31 juillet à 11 heures et à 18 heures. Eglise des célestins.

Ma Cour d'honneur 96
de et par Philippe Avron
Du 12 au 19 juillet à 22 heures, relâche le 14. Maison des Côtes du Rhône.

Woyzeck on the Highveld
d'après Georg Büchner, mise en scène de William Kentridge.
Du 11 au 13 juillet à 21 h 30, relâche le 14 à 22 heures. Spectacle en anglais. Théâtre municipal.

Faustus in Africa !
d'après Goethe, mise en scène de William Kentridge.
Du 15 au 17 juillet à 21 h 20. Spectacle en anglais, intertitres en français. Théâtre municipal.

Samuel Beckett
Le Grain et la balle et *Six œuvres brèves,* mise en scène de Stuart Seide. *La Dernière Bande,* mise en scène de Mario Gonzalez.
Du 28 juillet au 2 août à 22 heures. Cloître des carmes.

Un Cid
d'après Pierre Corneille, mise en marionnettes d'Emilie Valantin.
Du 21 au 30 juillet à 22 heures. Maison des Côtes du Rhône.

Castelets en jardins
de et mise en marionnettes d'Emilie Valantin.
Du 21 au 30 juillet à 11 heures. Maison des Côtes du Rhône. Florilèges 95 et 96, les 23 et 30 juillet à 24 heures. Jardin des Doms.

Champ d'expériences troisième
Réseaux « Eden sous-sol » d'Ilotopie, mise en scène de Bruno Schnebelin. *(Lire page IX.)*
Du 15 au 24 juillet à 21 h 30 et à 23 h 30. Parc des équipages.

A partir de
Impromptu pour quelques acteurs
paroles d'Anton Pavlovitch Tchekhov, Jean Vilar, Antoine Vitez et Louis Castel, mise en scène de Louis Castel.
Du 10 au 31 juillet à 19 heures, relâche les 15 et 22. Studio Saint-Roch.

Apologétique
d'après les meilleurs éditoriaux du théâtre public de ces dernières années, mise en scène d'Olivier Py.
Du 12 au 17 juillet à 18 heures. Gymnase Saint-Joseph.

La Croix des oiseaux
écriture, mise en scène et scénographie d'Hubert Colas.
Du 29 au 31 juillet et du 1er au 3 août à 19 heures. Tinel.

Ange des peupliers
de Jean-Pierre Milovanoff, mise en scène de Laurence Mayor.
Du 20 au 25 juillet à 19 heures. Tinel.

Ne tue ton père qu'à bon escient & Solomonie la possédée
de Gilbert Lely, mise en scène de Christian Rist.
Du 13 au 19 juillet à 18 heures. Eglise des célestins.

THÉÂTRE MUSICAL

Commentaires
musique et mise en scène de Georges Aperghis. *(Lire page XII.)*
Du 21 au 26 juillet à 19 heures. Salle Benoît-XII.

Meredith Monk en concert
œuvres *a cappella* et pour voix et piano (1971-1993). *(Lire page VIII.)*
Du 27 au 30 juillet à 19 heures. Gymnase Aubanel.

Politics of quiet
musique, chorégraphie et mise en scène de Meredith Monk.
Du 26 au 30 juillet à 22 heures. Gymnase Aubanel.

DANSE

Bill T. Jones/Arnie Zane Dance Company
Ursonate, Sur la place, D-Man in the Waters. (Lire page VI.)
Du 31 juillet au 3 août à 22 heures. Cour d'honneur.

Bonjour madame, comment allez-vous aujourd'hui, il fait beau,
Il va sans doute pleuvoir, et cetera
mise en scène d'Alain Platel. *(Lire page VIII.)*
Du 19 au 24 juillet à 22 heures. Cloître des carmes.


ANDRÉ BOULZE/EDIMEDIA
« Avignon : le Palais des papes ». Photomontage d'André Boulze.

Les Commentaires d'Habacuc
chorégraphie de Josef Nadj. *(Lire page XIV.)*
Du 11 au 16 juillet à 19 heures. Gymnase Aubanel.

Scandal Point
conception et chorégraphie de François Raffinot. *(Lire page XV.)*
Du 26 au 30 juillet à 22 heures. Cloître des célestins.

L'Atelier en pièces
chorégraphie de Mathilde Monnier. *(Lire page XIII.)*
Les 10, 12 et 14 juillet à 15 heures et à 19 heures, 11 et 13 juillet à 19 heures. Gymnase Saint-Joseph.

Salto Mortal
conception de Toméu Vergès.
Du 29 juillet au 2 août à 19 heures. Salle Benoît XII.

Quatre solos
– Icare
chorégraphie de Claude Brumachon, interprété par Benjamin Lamarche.
Du 11 au 14 juillet à 11 heures et à 19 heures.
– Moments nomades & Terre du ciel
chorégraphie et interprétation d'Ingeborg Liptay.
Du 17 au 20 juillet à 11 heures et à 19 heures.
– La Fugue
chorégraphie et interprétation de Christine Bastin.
Du 23 au 26 juillet à 11 heures et à 19 heures.
– « Immédiatement ! Là, tout de suite »
chorégraphie et interprétation de Georges Appaix.
Du 29 juillet au 1er août à 11 heures et à 19 heures. Chapelle des Pénitents-Blancs.

MUSIQUE

***Messe modale* de Jehan Alain (1911-1940)**
sous la direction d'Ivan Domzalski.
Le 28 juillet à 10 heures. Métropole Notre-Dame des Doms.

Cycle d'orgue
Jan-Willem Jansen (Toulouse), le 14 juillet à 17 heures à l'église de Roquemaure. Georges Guillard (Paris), le 21 juillet à 17 heures à l'église de Malaucène. Joan Paradell i Sole (Rome-Italie), le 25 juillet à 21 heures à l'église de Caumont-sur-Durance. Martin Gester (Strasbourg), le 27 juillet à 16 heures en la cathédrale Saint-Théodorit d'Uzès. Luc et Lucienne Antonini, le 10 juillet à la métropole Notre-Dame des Doms. Concerts violon, chant et orgue, les 17, 24 et 31 juillet à 18 heures à la métrophole Notre-Dame des Doms.

Centre Acanthes : XXe anniversaire
Pierre Boulez, Henri Dutilleux, György Ligeti, Iannis Xenakis. *(Lire page XII.)*
Cours généraux et pratiques du 12 au 25 juillet, Forum Les Angles. Concert du XXe anniversaire avec l'Ensemble Inter-Contemporain, sous la direction de Pierre Boulez, le 15 juillet à 19 heures, Forum Les Angles ; Concerts publics les 13, 17, 18, 20, 22, 24 et 25 juillet à 18 heures, église de la Chartreuse.

EXPOSITIONS

1947 – Naissance d'un festival
et Théâtre citoyen
du Théâtre du Peuple au Théâtre du Soleil
Du 9 juillet au 3 août, de 11 heures à 13 heures et de de 14 h 30 à 18 h 30. Maison Jean-Vilar.

Avignon : deux palais pour Rodin
Jusqu'au 1er septembre, de 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 18 h 30. Palais des papes et Petit Palais.

Pages de carnets
Dessins de Michel Steiner.
Du 9 juillet au 3 août, de 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 18 h 30. Maison des Côtes du Rhône.

Un peintre et son modèle, les Alpilles
Encres de Mario Prassinos (1968-1977), photographies d'Yves Gallois (1995) et Tapisserie « La Colline d'Eygalières ».
Jusqu'en septembre, tous les après-midi sauf mercredi. Avenue Durand-Maillane, Saint-Rémy de Provence. Tél. : 90-92-35-13.

LECTURES

Les lectures de France-Culture
au musée Calvet :
Figures de l'amour : « Poèmes et proses de René Char », lus par Dominique Blanc et Michel Piccoli avec Paul Veyne, les 13 et 14 juillet à 24 heures. « Pour Gilbert Lely » (quatre lectures proposées par Christian Rist), *du 15 au 18 juillet à 24 heures.* « Vita Nova », de Dante Alighieri, avec Marcel Bozonnet, du 20 au 24 juillet à 24 heures. Paroles d'Algérie : « A chacun son jugement », de Kaki Ould Abderahmane, avec Sid Ahmed Agoumi, Sonia..., le 21 juillet à 11 heures. « Les Voiles », d'Abdelkader Alloula, avec Sid Ahmed Agoumi, le 22 juillet à 11 heures. « Ecrire les langues françaises » (lectures-rencontres à 22 heures) : Hector Bianciotti (le 10 juillet), René Depestre (le 11), Kenneth White (le 12).

Nuit des ondes
cinq nuits d'écoute radiophonique, *du 15 au 19 juillet à 22 heures. Pont Saint-Bénezet.*
« Jean Vilar, Avignon 1947-1970 », par Madeleine Sola et Alain Trutat ; « L'Acteur, métier, passion », par Blandine Masson ; « *Pour Marguerite Duras* », *par* Jean-Marc Turine, du 15 au 19 juillet à 22 heures.

Les lectures-rencontres de la Chartreuse
du 17 au 24 juillet, à 17 heures. Cave du pape.
Capitales de l'amour, présentation des textes par Guilène Ferret en présence des auteurs, le 17 juillet ; *L'Usage de la vie,* de Christine Angot, lue par Elisabeth Macocco, le 18 juillet. *Les auteurs en résidence de compagnonnage : Jean-Marie Piemme et* Patrick Lerch, le 19 juillet ; Roland Fichet et Fanny Mentré, le 20 juillet ; Noëlle Renaude et Patrick Kermann, le 21 juillet ; Michel Azama et Luc Tartar, le 22 juillet ; Didier-Georges Gabily et Alain Béhar, le 23 juillet ; Philippe Minyana et Kossi Efoui, le 24 juillet.

Bacon, le ring de la douleur,
texte de Pierre Charras, lu par André Marcon, le 21 juillet à 11 heures et 18 heures à l'Eglise des célestins.

Texte nu, proposé par Claude Santelli, sur une idée de Jean-Claude Carrière, avec Pierre Arditi, Roland Bertin, Dominique Blanc, Gérard Desarthe, Françoise Fabian, Denise Gence, Anouk Grinberg, Didier Sandre, Nada Strancar et Jean-Louis Trintignant, du 18 au 27 juillet à 19 heures au musée Calvet.

Paroles d'acteurs,
Une leçon de théâtre, par Gérard Desarthe, du 22 au 26 juillet à Saint-Louis d'Avignon, sur inscription.

Pratique

● **Mémento.** Du 9 juillet au 3 août. Ouverture des portes une demi-heure avant le début du spectacle. Salle numérotée : Cour d'honneur. Placement libre dans tous les autres lieux.

● **Prix.** Cour d'honneur : de 110 F à 190 F. Théâtre municipal : de 110 F à 160 F. Carrière Redland à Boulbon : de 140 F à 190 F. Tous les autres lieux : de 50 F (lectures) à 130 F.

● **Réservations.** Par téléphone : 90-14-14-14 (de 11 heures à 19 heures). Par Minitel : 3615 code AVIGNON. Bureaux de location : Saint-Louis d'Avignon, rue Portail-Boquier, 84000 Avignon (de 11 heures à 19 heures). Fnac : Paris (Bastille, Etoile, Forum, Micro, Italiens, Montparnasse), Créteil, Cergy, la Défense, Noisy, Parly II, toutes les Fnac de province.

● ***Numéros utiles.*** *Office de* tourisme d'Avignon : 90-82-65-11. Office de tourisme de Villeneuve : 90-25-61-63. Mairie : 90-80-80-00. SNCF : 36-35-35-35. Taxis : 90-82-20-20. CEMEA : 90-27-09-98. Chartreuse : 90-15-24-24.

Conception
Olivier Schmitt
avec Brigitte Salino
et Dominique Frétard

Réalisation :
Philippe Périn
et Marie-Laure Phélippeau

